صكذا من الاصل

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12329 — 4 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Laurens | SAMEDI 15 SEPTEMBRE 1984

Le succès d'Airbus

Sur les ailes du dollar

Les négociateurs d'Airbus Industrie ont remporté un beau succès en vendant ou en louant à la compagnie Pan Am quatre-vingt-onze biréacteurs. Ce contrat de 9 milliards de francs — à terme de 25 milliards — n'aurait pas été conclu s'ils n'avaient su jouer au mieux des facteurs économiques pour l'heure favorables aux constructeurs aéronautiques européens.

Le dollar superstar, coté à 9,20 F et à plus de 3 DM, coûte certes très cher aux emprunteurs sur le marché financier international ou aux importateurs de pétrole. En revanche, il favorise la vente de produits étrangers aux Etats-Unis. La France en sait quelque chose, puisqu'elle a accru de 61 % ses exportations vers ce pays au cours des sept premiers mois de 1984. L'Airbus est devenu de plus en plus intéressant pour les acheteurs américains, son prix chutant en proportion de la hausse du dollar.

Les comptes des compagnies aériennes se redressent aussi. Après plusieurs années particulièrement catastrophiques, leurs bilans sont sortis, en 1983, du rouge. Lufthansa annonce 193 millions de francs de bénéfices nets ; Air France réalise un profit de 87 millions de francs ; même les compagnies des Etats du tiers-monde parlent de gains.

Certes, Pan Am reste fortement déficitaire, de 470 millions de francs, mais, comme ses consœurs, elle perçoit les frémissements d'un retournement du marché. Après des lustres de surcapacité, notamment sur l'Atlantique Nord, l'offre de transport aérien est revenue à hauteur de la demande, dont les augures s'accordent à prévoir une croissance annuelle de 5 % à 7 %.

Enfin, toutes les compagnies cherchent aujourd'hui à s'équiper en avions plus performants. Elles ont longtemps différé leurs achats en raison de leur situation financière. La modernisation de leur flotte est devenue une nécessité. Elle leur permettra de réduire leurs dépenses de carburant et aussi de mettre leurs appareils en conformité avec les réglementations de plus en plus draconiennes édictées par les services de l'environnement des pays survolés, qui cherchent à réduire le bruit autour des aéroports.

Airbus Industrie a su jouer de ces atouts. Sa réussite permet d'écouler le stock des invendus — vingt-quatre appareils, — de programmer des heures de travail supplémentaires pour les usines allemandes, britanniques, espagnoles et françaises qui concourent à la fabrication des trois modèles de biréacteurs actuellement proposés par le consortium européen, et de pousser son projet de quadriréacteur long-courrier, le TA-11.

Pour éviter toutefois un enthousiasme excessif, il convient de rappeler qu'un Airbus intègre des pièces et des ensembles — moteurs, avionique, équipement de cabine — d'origine américaine. Chaque fois qu'Airbus Industrie place un A-300, c'est environ un tiers de la valeur de l'avion qui retourne aux Etats-Unis...

25 % à 30 % du marché pour la France

La décision de principe de la compagnie aérienne Pan American Airlines, concrétisée par une lettre d'intention, d'acquérir quarante-quatre appareils de la famille Airbus, dont seize en « leasing », devrait permettre au consortium aéronautique européen Airbus Industries de réaliser une percée de taille sur le marché américain. Percée d'autant plus importante que Pan Am a pris également une option sur quarante-sept Airbus supplémentaires, ce qui porterait à quatre-vingt-onze le nombre des appareils en balance.

D'une certaine manière, cette opération apparaît comme un essai marqué par l'Europe, mais qu'il convient de transformer au plus vite en commandes fermes, tant il est vrai que le client peut toujours, contre le paiement d'indemnités, rompre ses engagements.

A ce jour, le seul contrat significatif qu'ait décroché Airbus Industries aux États-Unis remonte à 1977. Le consortium avait alors vendu trente-quatre A-300 à Eastern Airlines.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 27.)

La dette sud-américaine

L'Argentine n'est pas en mesure de rembourser 750 millions de dollars

L'Argentine vient de se déclarer dans l'incapacité de rembourser d'ici à la date limite du samedi 15 septembre 750 millions de dollars *sur un prêt à court terme accordé en 1982. Buenos-Aires « a fait savoir à ses créditeurs* [les banques privées] *qu'il n'a pas les fonds nécessaires pour rembourser ce prêt »*, a déclaré le ministre argentin de l'économie, M. Bernardo Grinspun. En outre, l'Argentine doit rembourser avant le dimanche 30 septembre quelque 950 millions de dollars, qui représentent les intérêts d'une dette globale évaluée à plus de 44 milliards de dollars.

La stratégie de M. Alfonsin

De notre envoyé spécial

Mar-del-Plata (Argentine). — On attendait beaucoup du discours que devait prononcer M. Raul Alfonsin à l'occasion de l'ouverture, ce 13 septembre, à Mar-del-Plata, de la deuxième réunion des ministres des relations extérieures et des finances de onze pays latino-américains consacrée aux problèmes de la dette extérieure. Le chef de l'Etat argentin avait été en effet l'instigateur de la première conférence qui s'était tenue les 21 et 22 juin à Carthagène.

L'auditoire n'a pas été déçu. Evitant la rhétorique, M. Raul Alfonsin a clairement défini, sur un ton ferme et en termes concis, la véritable portée de ce Carthagène-II. *« Quand nous parlons de la crise de la dette extérieure, ce n'est pas à la situation des banques privées que nous songeons. C'est à la détérioration de nos économies, à l'impossibilité d'utiliser notre potentiel productif, à la réduction de l'emploi, à la diminution du bien-être de nos peuples et à l'apparition de profonds déséquilibres, y compris dans des économies beaucoup plus développées que les nôtres. »*

Cette crise, a poursuivi le président argentin, est loin d'être résolue.

JACQUES DESPRÈS.

(Lire la suite page 30.)

Policiers victimes

« On ne nous respecte plus » ; « On nous tire comme des lapins » ; « La peur de l'uniforme n'existe plus », entend-on dire dans les commissariats.

Une mystérieuse loi des séries aura voulu que, cet été, l'actualité imposée au nouveau ministre de l'intérieur fût notamment l'insécurité des policiers eux-mêmes.

Des trois discours que M. Pierre Joxe a eu l'occasion de prononcer devant des policiers depuis son entrée en fonctions, deux ont eu pour cadre des obsèques : celles du brigadier-chef Gérard Toulon, à Marseille, tué le 27 juillet par des malfaiteurs qui venaient de commettre un braquage, et celles du sous-brigadier Claude Schaeffer, à Auxerre, tué le 30 août.

A ces deux meurtres se sont ajoutés récemment une fusillade contre deux gardiens de la paix à Mâcon (Saône-et-Loire) et le renversement d'un policier en tenue par des voleurs de voiture à Hem (Nord).

Or l'événement n'est pas tant cette succession de drames que l'émoi suscité dans la corporation policière. Majoritaire parmi les policiers en tenue, la Fédération autonome des syndicats de police (FASP) hausse le ton : afin d'*« analyser cette situation préoccupante »*, elle a réuni, jeudi 13 septembre à Paris, en session extraordinaire, l'ensemble des dirigeants des cinq syndicats qu'elle regroupe.

Son secrétaire général, M. Bernard Deleplace, souhaite des *« mesures concrètes »* qui rassurent les policiers et la reconnaissance financière accrue de la *« dangerosité »* de leur métier.

Le premier ministre a déjà fait écho à son insistance revendicative en précisant à la télévision, le 5 septembre, à « L'heure de vérité », que, *« en ce qui concerne les meurtres de policiers, il faut que les peines encourues soient les peines maximum »*.

Traditionnellement passionnel, le débat sur ce sujet entre policiers et pouvoirs publics ne va pas sans surenchères. Et quand les garants de la sécurité réclament d'abord celle-ci pour eux-mêmes, sans doute faut-il rappeler d'emblée que le métier de policier comporte un *« risque assumé »*, selon la formule de M. Joxe, et que ses finalités mêmes supposent nécessairement une part de danger.

Cette réponse est cependant insuffisante. Le fait que la FASP, organisation syndicale dont les responsables sont proches de la gauche, se mobilise désormais vivement sur la sécurité des policiers traduit l'existence de profondes émotions et de réelles impatiences, que le pouvoir ne devrait pas sous-estimer. Comme si les peurs changeaient de camp et gagnaient ceux qui ont vocation à les dissiper...

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 16.)

L'air et la chanson de la modernisation

par PAUL FABRA

Ce qui complique la tâche de M. Laurent Fabius, c'est qu'il lui faudrait être moderne pour deux et qu'il n'est même pas sûr, à considérer ses trop vagues propositions de réforme sur le rôle de la puissance publique, qu'il le soit assez pour lui-même. Le gouvernement serait plus porté à moderniser l'Etat si les Français se montraient eux-mêmes plus enclins à changer leurs habitudes, à se comporter plus librement entre eux et avec leurs partenaires étrangers, avec le soutien peut-être mais sans les subventions et la tutelle de leur omniprésente administration.

Or est-ce bien ce qu'ils veulent après dix ans de crise au cours desquels ils ont successivement connu la relance de MM. Giscard d'Estaing et Chirac, puis l'austérité de M. Barre et derechef, après le 10 mai 1981, d'abord la politique de stimulation à tout va de la reprise de MM. Mauroy et Delors, puis la rigueur, prônée par le même chef de gouvernement et le même ministre de l'économie et des finances ?

Interrogé sur ce point par notre confrère *l'Expansion*, à propos d'un livre qu'il vient de publier (1), l'ancien président et fondateur du groupe Saint - Gobain - Pont - à - Mousson, M. Roger Martin, l'un de ces chefs d'entreprise qui surent mettre l'industrie française au diapason de la concurrence internationale, répond : *« Je constate que, même à gauche et même au plus haut niveau de l'Etat, on fait l'éloge du marché »* (cela a été écrit avant l'interview télévisée de M. Laurent Fabius du mercredi 5 septembre). Et M. Martin d'ajouter : *« Mais soyons réalistes : la France n'est pas culturellement prête à jouer le jeu. Nous portons le poids de huit siècles de droit divin : le saint-chrême a simplement été remplacé par le suffrage universel. Le pouvoir est pour nous un don du ciel et l'administration est son clergé. Aux Etats-Unis, le pouvoir est contractuel : nous sommes accablés de nos fonctionnaires, eux de leurs lawyers. »*

Laissons ici de côté le point de savoir quelle sorte d'accablement est, à la longue, la plus débilitante pour nous demander quelles sont les chances d'une politique qui, tout en proposant une modernisation apparemment tous azimuts, dont presque personne aujourd'hui ne conteste dans ce pays la nécessité, prétend simultanément ne pas relâcher les contraintes de la rigueur proclamée plus indispensable que jamais. La logique sur laquelle s'appuie ce double objectif apparaît à première vue difficilement contestable. Les sacrifices qui sont demandés au personnel en surnombre de Creusot-Loire le sont-ils au nom de la modernisation ou bien au nom de la rigueur ? La question n'a guère de sens car il est bien entendu que l'assainissement est un processus douloureux qu'on ne peut mener en promettant à tout le monde le maintien de son emploi et de l'intégralité de son salaire.

Cependant, à y regarder de plus près, une formidable ambiguïté pèse en France sur la signification à donner au mot de contrainte et sur la nécessité d'une longue cure avant de retrouver une hypothétique santé. Elle tient pour l'essentiel aux circonstances, dans une large mesure comparables, qui ont conduit, en septembre 1976, M. Raymond Barre à imposer la politique que l'on sait puis, à partir de juin 1982 et surtout à partir de mars 1983, le gouvernement de la gauche à engager à son tour une action de rétablissement des grands équilibres.

Dans les deux cas, il s'agissait de réparer un beau gâchis dont l'origine, au-delà des différences de tempérament et des préférences idéologiques, était l'utopie. Pendant les trois premières années de son septennat, M. Giscard d'Estaing avait donné toute la mesure de son inaptitude à imaginer autre chose qu'un monde douillet, d'où son obstination à nier sinon la réalité du moins le caractère durable de la crise, dont il annonçait déjà la fin prochaine. Pendant les vingt-deux premiers mois du sien, M. François Mitterrand a lâché la bride aux illusions d'un programme commun conçu en 1972 par des hommes qui, pour demander la « rupture » avec le capitalisme, n'avaient apparemment aucun doute sur la capacité du « système » à continuer à produire en quantités croissantes des richesses à distribuer (bien qu'on eût déjà à l'époque assisté à une première cassure de l'ordre existant avec la chute du dollar de l'été et de l'automne 1971).

(Lire la suite page 28.)

(1) *Patron de droit divin*, de Roger Martin. Editions Gallimard, 568 pages, 95 francs.

La pelote de M. Le Pen

Le Front national organise samedi 15 et dimanche 16 septembre, à Paris, sa quatrième « Fête des bleu, blanc, rouge », traditionnellement conçue comme une contre-Fête de l'*Humanité*.

M. Jean-Marie Le Pen fait tranquillement sa pelote. Principal bénéficiaire des élections européennes, le Front national parachève actuellement son implantation à travers le pays.

Ses dirigeants ont consacré leur été à la mise en place d'une structure serrée, dont l'organisation est axée sur la préparation des scrutins de 1985 (cantonales) et 1986 (législatives). Il possède désormais dans chaque région ou presque un état-major composé d'un délégué régional, de délégués départementaux et de responsables cantonaux.

Son premier objectif est de participer à la compétition dans tous les cantons renouvelables en 1985. Le second est de prendre de vitesse le RPR et l'UDF dans la course aux législatives.

Le Front national s'organise de telle sorte qu'il puisse tirer un bénéfice maximum d'une réforme électorale qui établirait une proportionnelle par scrutin de liste départementale. M. Le Pen est convaincu que le gouvernement s'oriente dans cette voie, et il prévoit que sa formation aurait alors *« de soixante-dix à cent députés »*. Cette conviction se fonde sur la persistance d'un flux d'adhésions qui, selon M. Le Pen, ne s'est pas ralenti cet été.

Quoi qu'il en soit, les socialistes proportionnalistes n'auront pas de meilleur allié que M. Le Pen dans la préparation d'une réforme électorale visant à introduire une forte dose de proportionnelle dans le scrutin législatif.

C'est la raison pour laquelle le numéro deux du parti, M. Jean-Pierre Stirbois, se montre particulièrement agressif à l'encontre des porte-parole du RPR et de l'UDF qui s'opposent à cette perspective menaçant les positions électorales acquises par ces deux mouvements : *« Les appels véhéments et quasi séditieux de MM. Pasqua et Chirac à la dissolution de l'Assemblée nationale ont quelque chose de dérisoire, et chacun peut y discerner une manœuvre politicienne dirigée avant tout contre la véritable opposition, celle du Front national »*, déclare le secrétaire général du Front national. *Il s'agit pour eux de tenter d'obtenir des législatives anticipées avant que l'introduction de la proportionnelle ne permette l'élection d'une centaine de députés du Front à l'Assemblée nationale. »*

Les indications détaillées qui nous ont été transmises, depuis le scrutin du 17 juin, par notre réseau de correspondants en province confirment que le succès électoral du Front national a débridé partout les sympathies qui n'osaient jusqu'à présent s'exprimer ouvertement à l'égard du nouveau député européen. Dans les villes où le Front national se réduisait jusqu'ici à une boîte aux lettres anonyme, ses partisans manifestent aujourd'hui un zèle militant qui ne passe pas inaperçu.

Dans les villes où le Front national était absolument inconnu, il est désormais présent.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 14.)

AU JOUR LE JOUR

Maladie

Le Français est schizophrène.

Contribuable, il ne se tient pas de joie : l'impôt va baisser ! Automobiliste et abonné au téléphone, les taxes le mettent en transes.

Parent d'élève, victime potentielle de l'insécurité, malade en devenir, il veut plus de professeurs, de policiers, d'infirmières. Mais reaganopoujadiste, il trouve que l'Etat en fait trop.

Consommateur, il tonne contre la valse des étiquettes. Producteur, commerçant, salarié, il réclame la liberté des prix, des marges et la hausse des salaires.

Il exige des autres les efforts dont il est lui-même avare. Le matin, il est de gauche ; le soir, il est de droite.

Quand il proteste et s'indigne, cela ressemble toujours à de l'autoflagellation.

BRUNO FRAPPAT.

Une semaine avec la France du grand large

Aujourd'hui :
Saint-Pierre-et-Miquelon

(lire nos articles et reportages pages 9 à 13)

Hannibal fait la conquête de Fred.

Collier de perles de culture, éléphants or et brillants. Fred retrouve un peu du trésor d'Hannibal. Boucles d'oreille à partir de 1600 F.

FRED
JOAILLIER

6, rue Royale, Paris. Tel. 260 30-65 • Le Claridge, 74, Champs-Elysées • Hôtel Metropole, Paris
21, bd de la Croisette, Cannes • Hôtel Loews, Monte-Carlo • Aéroport d'Orly
20, rue du Marché, Genève • Beverly Hills • Houston • Dallas • New York

...uis Féraud

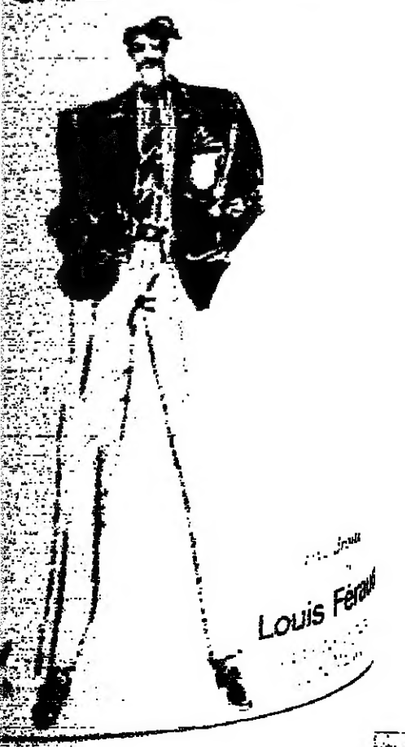

...nos-Aires annonce à nouveau
...e d'un accord avec le Fonds monétair

Chers abattis

...gunité dans certains quartiers de Paris. Vu le nombre de dommages engendrés par le même personnage logique.

Tiens ! à propos, un ver...location pour neuf mois vous ...vez combler ce poste outre-Atlantique ! Dix mille dollars. Payables en trois fois. Au no...mort de l'inflation. Au no...sième mois de la grossesse et ...la remise de l'argent au payeur, la libre entreprise tout s'achète, tout se vend — il suffit de s'adresser à une agence spécialisée — les utérus se comptent à sang — même leur nôtre ! Ne faites confiance aux mamans, les cœurs décédés par la famille du défunt.

Sans oublier les loyers de douze semaines déposés en garantie, une caution pour couvrir les éventuelles dégradations causées par la cliente, le remboursement des frais de phénoménologie du vieillissement. Et encore, ce n'est pas sûr. Un vrai cambrioleur ne lancerait pas de pierre dans la vitrine de la bijouterie avant de s'assurer que les propriétaires sont bien partis, comme des pieds dans le plat.

Ça vous paraît fou ? Moi aussi ! Mais il faut vivre avec son temps. Il y a peut-être un avenir à prévoir à découvrir dans les métiers d'autrefois.

CLAUDE SARRAUTE

Le Monde

idées

Politique

La session extraordinaire du Parlement est close.
Le débat politique continue.
Il porte entre autres sur la *liberté :*
est-elle de droite,
est-elle de gauche ?
René Sédillot est convaincu, quant à lui, qu'elle est de droite, puisque la liberté engendre les inégalités et que la gauche cherche à les réduire.
Sur la *vérité :* tout serait changé, pense Alexis-Paul Noël, le jour où cesserait le double langage.
Sur le *Sénat :* Jean Cluzel croit, pour sa part, qu'en France l'existence du système à deux Chambres répond à une exigence fondamentale de la démocratie.

L'accusé du Luxembourg

par JEAN CLUZEL (*)

UN sénateur socialiste, et non des moindres, n'a pas hésité à déclarer que *« le Sénat, au fond, dans ces circonstances, n'est qu'un instrument, et la majorité sénatoriale fournit des suppléants à un combat mené au nom de conceptions qui ne sont pas forcément les siennes, comme le montre l'histoire de la Ve République* (1). »

Force est de relever, ici, une confusion entre les composantes sénatoriales, forcément politiques, et le Sénat, l'une des deux Chambres du Parlement; ce n'est pas la même chose.

Le n° 114 de la très officielle *Lettre de Matignon* avait cependant jugé bon d'affirmer la nécessité de respecter les institutions.

Si ce conseil s'adressait à tous, très bien, car il est toujours utile de rappeler les principes qui devraient faire l'unanimité des républicains et des démocrates : si c'est à quelques-uns, à qui alors ?

Pour éclairer cette interrogation, il suffira de faire appel à M. Mauroy, qui déclarait, le 5 juillet, à l'Assemblée, parlant de l'action de son groupe avant 1981 : *« La gauche, respectueuse de la démocratie, savait préserver l'institution même lorsqu'elle était mobilisée dans un combat majeur. »*

Mais ce respect des institutions ne va pas, lorsque l'on est *arrivé au pouvoir*, sans reconnaître les droits de l'opposition à refuser : s'opposer à la politique du gouvernement et à ses projets par les voies parlementaires serait-il devenu une faute contre la démocratie ?

Et pourtant certains n'ont pas hésité à franchir le pas, qui, à propos des débats sur la révision de l'article 11 de la Constitution, ont cru pouvoir rappeler le Sénat à l'ordre... comme s'ils paraissaient regretter les résultats du référendum de 1969 confirmant l'attachement des Français au bicamérisme ! Il est vrai que le Sénat ne dérange guère lorsque l'Assemblée nationale a le dernier mot, et qu'il n'en est plus de même lorsque la Constitution met les deux Chambres à égalité !

D'aucuns n'ont alors pas hésité à jeter le doute sur la légitimité même de la Haute Assemblée.

Ce fut en effet la thèse défendue dans ces colonnes, selon laquelle le Sénat constituerait un obstacle au meilleur exercice de la démocratie (2). Cette affirmation se fonde sur des éléments juridiquement contestables.

1) *L'Assemblée nationale serait la seule Chambre du Parlement à incarner vraiment la souveraineté nationale.*

Or cela est juridiquement inexact ! Pour s'en convaincre, il suffit de relire le début de l'article 3 de la Constitution : *« La souveraineté appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants »*, et celui de l'article 24 : *« Le Parlement comprend l'Assemblée nationale et le Sénat. »*

2) *Les droits du Sénat en matière de révision de la Constitution seraient contraires à l'esprit de la loi fondamentale.*

Or cela est juridiquement inexact ! En effet, la révision de la Constitution est le seul domaine où l'égalité est absolue entre les deux Assemblées. Cela ne résulte pas d'un hasard, mais de l'équilibre voulu, sur ce point, par les constituants, entre les deux Chambres du Parlement.

L'élection du président de la République au suffrage universel direct ne change rien à cette volonté. La réforme de 1962 tendait à renforcer *les pouvoirs du président par rapport* à ceux du Parlement, *non ceux* de l'Assemblée nationale au détriment de ceux du Sénat.

3) *Le Sénat serait très éloigné du suffrage populaire.*

Or cela est juridiquement inexact ! L'article 3 de la Constitution (alinéa 3) règle cette question : *« Le suffrage peut être direct ou indirect. »* Il apparaît illusoire de déduire de cette double possibilité l'existence de degrés dans la légitimité de tel ou tel élu. De plus, n'est-ce pas quelque peu ridicule de dire des sénateurs : *« Telles les vierges d'autrefois effarouchées par la vue de l'homme, ils sont épouvantés à l'idée d'un contact avec les électeurs qu'ils n'ont jamais rencontrés. »* Chacun sait combien le suffrage indirect, la durée de leur mandat et les contacts permanents avec leur département amènent les sénateurs à très bien connaître non seulement les grands électeurs mais les électeurs tout court, dont ils dépendent dans l'exercice de leurs mandats locaux et départementaux.

Le nécessaire dialogue

Ainsi *le Sénat serait une bonne institution* lorsqu'il vote à l'unanimité, et sur les propositions du rapporteur que je fus, le texte de loi portant réforme des caisses d'épargne à la suite de l'accord intervenu en commission mixte paritaire avec l'Assemblée nationale.

Mais il serait une mauvaise institution lorsqu'il refuse, sur la proposition de son rapporteur Etienne Dailly, la possibilité de réviser par la voie référendaire l'article 11 de la Constitution. Caricature ? Voire !

Car ces attaques contre le Sénat ont bien pour objectif de remettre en cause le système bicaméral, qui correspond, chez nous, à une exigence vitale pour l'exercice de la démocratie. C'est cet impératif que rappelle à chaque occasion et avec quelle sagesse politique le président Alain Poher. C'est aussi l'idée que défend Maurice Schumann, selon qui le Sénat est *« l'édit de Nantes permanent de la République ».*

Hélas ! on sait ce qu'il en advint pour la France après la révocation de cet acte politique majeur en faveur d'une minorité !

Alors, que chacun médite les enseignements de notre histoire et que la pratique du nécessaire dialogue ne le cède jamais aux dangers d'affrontements sans fin.

(1) *Le Monde* du 18 août, sous la signature du sénateur Gérard Delfau, membre du secrétariat national du PS.

(2) Voir les articles de Maurice Duverger parus dans *le Monde* des 31 juillet et 10 août 1984.

(*) Sénateur de l'Allier, vice-président du groupe de l'Union centriste.

Si l'on disait la vérité...

par ALEXIS-PAUL NOEL (*)

LUMIERE dans le ciel politique : notre nouveau premier ministre nous a promis de dire la vérité. Finis le double langage et le voile pudique sur les objectifs. Terminé le discrédit jeté sur cette pauvre « communication », qui n'était jamais bonne... Peut-être s'est-on rendu compte que la vie politique aspirait, comme le discours du président dans sa lente, douloureuse et courageuse évolution, à coller enfin à la réalité. Ou bien a-t-on vu que, dans le désintérêt affiché des citoyens pour les élections européennes, il y avait à la fois rejet du discours politique traditionnel et refus de la bipolarisation...

Pas besoin d'être moraliste pour voir qu'en ces temps d'électoralisme et de publicité l'habileté suprême de tout leader politique « réaliste » est de tenir la permanence d'un double langage, au risque des plus belles contorsions, mais à l'ébahissement des « spécialistes ». Sans le dire, on a bien pitié de ceux qui, à partir des faits et des indices fournis par les organismes officiels, s'efforcent d'exercer un commentaire lucide et raisonnable, en tout cas responsable, sur l'état de la France. C'est le reflet du mépris des princes qui nous gouvernent et des managers de l'opinion politique pour le citoyen. Ce qui va avec le mépris, au moins verbal, des leaders entre eux.

A toujours agir en fonction du résultat d'une quelconque élection à venir, on se souciant de façon très seconde des réalités, de la vérité et du bien de la France ; à jouer au jeu excitant de la rivalité-complicité, clan contre clan, leader contre leader, on se prépare un avenir frisant la débilité.

Alors que la majorité des Français refusent les doctrines excessives et les guerres de religion, tout en se moquant des étiquetages politiques. Le rôle du président serait d'ailleurs d'ouvrir la politique française à la démocratie vivante, comme il aurait dû le faire dès mai 1981, avec l'appui de la plus large majorité présidentielle. Du moins, affirme-t-il, désormais la prééminence des réalités sur l'idéologie et du rassemblement sur les partis, lesquels aimeraient, pour leur plus grand confort, que les minoritaires se taisent... Démocrate, je respecte les élections et donc la majorité. Mais, outre qu'une minorité, avec le temps, peut elle-même devenir majorité, on a quand même le droit de penser que la vérité d'un jugement ou d'une analyse ne s'aligne pas forcément sur le nombre. Je ne me reconnais pas dans l'apostrophe de M. Laignel à l'automne 81 : *« Vous avez juridiquement tort, puisque vous êtes politiquement minoritaires. »*

La pente des gens d'appareil

La pente des gens d'appareil, féros d'idéologie, est d'accaparer à leur profit la démocratie. Volontiers censeurs, subtilement autoritaires, ils ont du mal à laisser la vérité parvenir au citoyen sans leur truchement. Embrigadements et mises sous tutelle sont, hélas ! la vie ordinaire d'une démocratie déléguée et souvent détournée de sa fonction. Il n'y a pas de capitalisme que d'argent...

Aussi peut-on préférer aux organisations centralisées et bureaucratiques dotées du pouvoir d'excommunication, la fédération souple de groupes liés par leurs tendances profondes et leur idéaux essentiels, dans l'unité d'un commun mouvement où quiconque a quelque chose à dire ou à faire, suivant sa conscience, peut s'exprimer. S'il faut lutter contre les vérités officielles, pourquoi ne pas le faire contre les vérités de partis ?

L'obligation première n'est-elle pas de dire la vérité ? Derrière le mot de parti ne traîne-t-il pas d'ailleurs la menace d'une discipline où il y aurait la liberté théorique des membres qui resterait entière, évidemment, mais qui serait limitée par la pratique, bien sûr... Liberté bien souvent abstraite, sous surveillance.

Le cynisme n'est pas toujours sûr

Qu'advienne la vérité en politique, alors éclateront le caractère rétrograde de la coupure sectaire droite-gauche, la nécessité du rassemblement d'un peuple sur des objectifs essentiels à la vie du pays, par-delà les artificielles délimitations des programmes, l'absurdité des vieilles lunes du libéralisme et du collectivisme du siècle passé modelant encore à l'excès la vie politique, économique et sociale actuelle. Vienne le temps difficile, mais nécessaire pour s'en sortir, du respect et de la responsabilité du citoyen, inlassablement présenté aux Français, depuis dix ans, par Michel Jobert et ses amis, dans l'humilité des moyens, mais avec toujours la même conviction, au beau milieu de l'affairement de la bande des quatre campant sur ses privilèges. Vienne le temps des consciences et des libertés, à leurs risques et périls, bien sûr.

La naïveté est dérisoire, mais le cynisme n'est pas toujours sûr. *« Une parole de vérité a plus de poids que le monde entier »*, dit un proverbe russe...

(*) Membre du Mouvement des démocrates.

La querelle des libertés

par RENÉ SÉDILLOT (*)

« LES libertés sont de mon ressort », dit la droite. *« J'ai seule vocation à les affirmer et à les défendre »*, dit la gauche. Comment, s'indignent les tenants de la gauche, avons-nous pu nous laisser voler le thème des libertés ?

Apparemment, les deux camps sont de bonne foi : la liberté se confond pour la droite avec les droits de l'individu, face à ceux de l'Etat oppressif ; la gauche inclut volontiers la liberté dans les droits de l'homme, dont elle entend faire sa chasse gardée.

Pourtant, à moins de jouer sur les mots et de tricher avec les doctrines, il faut convenir que, sur ce terrain, la gauche a tort, même si aujourd'hui son socialisme bascule. Presque par définition, la liberté est l'objectif de la droite, si celle-ci se confond avec le libéralisme. La gauche s'attribue d'autres priorités.

Bien sûr, il est toujours loisible d'ergoter. D'un côté, on se mobilise pour la liberté de l'enseignement, qui est d'abord celle des parents. De l'autre côté, on bataille pour la liberté des enfants et des enseignants. A droite, on veut donner pleine liberté aux chefs d'entreprise ; à gauche, aux salariés. A droite, on proclame le droit au travail ; à gauche, le droit de grève.

Bien sûr encore, il est facile de se jeter à la tête les atteintes à la liberté commises par les extrémismes de tout bord. Les fascismes font fi des libertés. Les marxismes ne s'en soucient pas davantage. Toute la droite n'est pas libérale. Toute la gauche n'est pas étatiste.

Les libertés politiques ne sont pas plus respectées par les dictatures militaires que par les dictatures populaires. Mais les libertés économiques ont plus de chances de s'épanouir à droite, ou même à l'extrême droite, qu'à gauche ou à l'extrême gauche.

Liberté des changes ? En France, c'est de Gaulle, avec Pinay, qui, en 1958, a restauré la convertibilité du franc ; ce sont nos socialistes à la française qui, aujourd'hui encore, maintiennent le franc sous tutelle, en contrôlant les mouvements de capitaux, en contraignant les exportateurs à se dessaisir au plus vite de leurs devises, en interdisant aux importateurs de s'en procurer sans nécessité immédiate.

Liberté des prix ? C'est Raymond Barre qui en a fait l'un des axes de sa politique, et ce sont les socialistes qui, après avoir bloqué les prix, hésitent à les libérer de peur de relancer l'indice à la hausse. Nos loyers ne peuvent être relevés sans la permission des pouvoirs publics, et aussi les prix des automobiles, ou des produits pharmaceutiques, comme les honoraires des médecins conventionnés ou les tarifs des notaires.

Les prix ne sont jamais libres au pays de Tchernenko, ils le sont pleinement au pays de Pinochet. Si l'on écoutait nos « nouveaux économistes », tous les prix seraient libres, et tous les trafics permis (même ceux de la drogue ?), tous les salaires seraient libres, même les plus bas.

(*) Journaliste. Ecrivain.

Liberté d'entreprendre ? La gauche étend le secteur public. La perspective d'une télévision libre l'épouvante. Si elle se targue d'avoir donné liberté aux radios, elle a en fait cédé à une irrésistible pression : les radios explosaient sous le carcan.

Ce n'est pas la gauche qui préconise la liberté de l'embauche et du licenciement. C'est la droite qui, sans oser l'avouer, envisage de sang-froid la liberté de la faillite pour les entreprises et du chômage pour les individus, de préférence à l'assistance que l'Etat prodigue à toutes les détresses, au risque de les perpétuer.

Rendons à la droite ce qui est de son ressort : la liberté. Rendons à la gauche ce qui lui revient en contrepartie : l'égalité. Car il faut choisir entre ces deux idéaux, même s'ils sont accolés sur les frontons de nos monuments. Si je suis libre de travailler et d'épargner, je ne serai pas l'égal de celui qui sera libre de fainéanter et de dépenser. Si l'on nous contraint l'un et l'autre à l'égalité, nous perdons la liberté de nous différencier. Le nivellement égalitaire des dirigistes s'oppose à l'élitisme des libéraux.

Au nom de la lutte contre les inégalités sociales la gauche est naturellement tentée de discréditer les grades et les titres, d'abolir les classements dans les écoles, de supprimer les mentions au baccalauréat, de plafonner le tirage des journaux suspectés de se trop bien vendre, de pénaliser par l'impôt l'initiative et la réussite. Il peut lui arriver de s'en repentir et de se renier. Mais sa vocation normale est bien de soutenir le faible et de décourager le fort, de secourir le pauvre et de condamner le riche : ce qui procède d'excellents sentiments, sinon d'un réalisme fertile.

La droite est anti-égalitaire, même si dans ses discours elle feint de s'apitoyer sur le sort des déshérités, et si, dans son action, elle n'omet pas d'améliorer leur sort. Voyez Ronald Reagan, qui, plutôt que d'assister les plus démunis, dégrève les favorisés du dollar. Voyez où sont les partisans de la sélection, de la compétition : prime à ceux qui osent et qui entreprennent !

C'est finalement une vérité de la Palisse que de constater que la liberté est du côté des libéraux, et la contrainte du côté des étatistes. On n'a pu s'y tromper que par la faute même des libéraux, qui, plus d'une fois, se sont complus à entrer dans le jeu socialiste, et des socialistes qui jouent à retardement la carte libérale.

On a pu s'y tromper aussi lorsqu'on s'est référé à l'histoire, et particulièrement à celle de la Révolution française. Si l'on confère l'étiquette de droite aux partisans de l'Ancien Régime et l'étiquette de gauche aux champions des nouvelles idées, on incline à penser que la liberté se situait alors à gauche. Mais, à l'heure de la Terreur, la liberté n'avait plus de sens.

C'est d'ailleurs un concept simpliste que de confondre la Liberté avec majuscule, principe abstrait, et les libertés concrètes de la vie quotidienne. Sous le régime passé, les libertés s'appelaient franchises et privilèges. Des provinces, des villes, étaient franches : franches d'impôts, franches de servitudes variées. Le système rigide des jurandes comportait tant d'exceptions que les libertés professionnelles faisaient éclater les vieux cadres réglementaires. Il a fallu la nuit du 4 août pour abolir les privilèges et, du même coup, les libertés correspondantes : les ruraux perdent le droit de glanage, le droit de vaine pâture, le droit de libre parcours ; les possédants perdent le droit de tester à volonté ; les sujets deviendront des assujettis. Triomphe du nivellement égalitaire. La loi Le Chapelier interdit toute association aux travailleurs et exclut pour longtemps toute liberté corporative ou syndicale. La loi du maximum bloque les prix et fige l'économie. Thermidor ne rompt avec la contrainte que pour sombrer dans l'anarchie.

Même si la controverse reste ouverte sur le point de savoir où se situait le libéralisme au temps de la Révolution, elle est tranchée quelque deux cents ans plus tard. Aujourd'hui, la liberté n'est pas à gauche.

Marx d'ailleurs nous a dûment avertis : *« Ne vous en laissez pas imposer par le mot abstrait de liberté. Liberté de qui ? C'est la liberté qu'a le capital d'écraser le travailleur. »*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 390 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 56 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 600 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie de « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-9e

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 098 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الاصل

صكذا من الاصل

Le Monde étranger

AFRIQUE

Maroc

L'absence d'incidents notables au cours de la campagne électorale marque un tournant de la vie politique

De notre envoyé spécial

Rabat. — Quelque sept millions de Marocains se rendent aux urnes ce vendredi 14 septembre pour élire au suffrage direct cent quatre-vingt-dix-neuf députés (*le Monde* du 13 septembre), « *de Tanger à La Güerra* » (extrême Sud), souligne la presse, tandis que la « *marocanité des provinces sahariennes* » est vigoureusement réaffirmée par tous les candidats.

M. Ali Yata, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (communiste) et seul ancien élu de cette formation dans l'opposition, qui s'est toujours plaint d'avoir été victime de fraude électorale, n'a pas hésité à réaffirmer dans son allocution télévisée (1), mardi soir, que la campagne électorale s'est déroulée « *dans un climat sain et empreint de neutralité administrative* ». Seul de tous les partis à ne pas partager cet avis, l'Istiqlal dénonçait jeudi « *la multiplication plus qu'alarmante des violations, des irrégularités et des pratiques antidémocratiques* ». En fait, la campagne s'est déroulée sans incident notable, de façon assez terne. Mais c'est une banalité qui est un événement : elle marque un tournant dans la vie politique du pays et couronne la stratégie pratiquée par Hassan II face aux partis depuis son accession au pouvoir.

La prééminence du trône

Le souverain n'a eu de cesse en effet de vouloir affirmer dans les faits et sans partage la prééminence du trône et de son propre rôle : c'est lui qui assume et fixe le destin national et qui met en œuvre les objectifs qu'il a définis au moment et de la manière qu'il juge opportuns. Aux partis revient la participation, voire l'intendance : exécuter la politique du souverain, servir les grands desseins nationaux et gérer au mieux les affaires quotidiennes.

Les heurts étaient dès lors inévitables entre le jeune monarque et les vieux partis du « Mouvement national » (principalement l'Istiqlal, l'Union nationale des forces populaires, devenue l'Union socialiste des forces populaires, le Mouvement populaire et le Parti communiste sous ses appellations successives) qui avaient mené la lutte de libération et qui dominaient la scène politique après l'accession du pays à l'indépendance. Des trois Parlements élus en 1963, 1970 et 1977, seul le dernier a mené son mandat à son terme. C'était déjà la preuve que Hassan II avait imposé sa donne tout en conduisant le processus institutionnel dans des conditions normales.

Le jeu du roi a consisté notamment à laisser se multiplier les partis et même à susciter leur naissance ou à provoquer la scission de ceux qui devenaient à la fois trop puissants et trop indépendants. Il visait ainsi quatre objectifs : disposer de ce qu'on pourrait appeler le « parti du roi » — équivalent de la majorité présidentielle française dans la Ve République, — banaliser les formations historiques du « Mouvement national », permettre aux nouvelles couches sociales formées après l'indépendance de mieux exprimer leur spécificité, favoriser l'émergence d'une classe politique plus professionnelle et moins partisanes. C'est ainsi que cent trente-cinq députés sortants se représentent.

Un débat plus ouvert

Tout en mettant les partis à leur place, Hassan II a fait des gestes dans le sens d'une plus grande démocratie. La vigilance des partis a permis de rayer enfin les cent vingt mille électeurs décédés des listes électorales et favorisé l'inscription de cinq cent mille jeunes tandis que les circonscriptions électorales étaient redessinées pour qu'il y ait, en gros, un député pour cent mille habitants. Des prisonniers politiques ont été libérés. Malgré le silence de la presse locale sur la mort de détenus grévistes de la faim, les journaux étrangers qui en ont parlé ont été mis en vente au Maroc. De nouvelles publications ont vu le jour au cours des derniers mois, et la diversité des opinions émises avant et pendant la campagne électorale a tranché sur le conformisme en vigueur dans la quasi-totalité des pays arabes.

C'est dans ce contexte que se sont affrontés les candidats des différents partis. Le débat a plus particulièrement opposé l'Union constitutionnelle à l'USFP, les partis qui ont les positions les plus claires, les plus tranchées et les plus divergentes (à l'exception du PPS et de l'Organisation de l'action démocratique et populaire). « *Nous sommes le premier parti et le seul à avoir proclamé publiquement et sans complexes que nous sommes pour l'entreprise privée. C'est le meilleur moyen de rentabiliser les entreprises et de lutter contre la bureaucratie, mère de la corruption et du parasitisme* », nous a déclaré Me Maati Bouabid, fondateur de l'UC. Il est vrai que ses vues correspondent aussi aux recommandations pressantes du FMI, dont les avis ne peuvent être négligés par un pays dont l'endettement est important, sinon considérable.

Pour sa part, l'USFP ne semble plus réclamer comme autrefois de nouvelles nationalisations. Mais si elle entre dans le futur gouvernement, elle se battra pour s'opposer aux dénationalisations et pour rentabiliser le secteur public. La rivalité des deux formations vient aussi du fait que toutes les deux tiennent un discours moderniste, qu'elles présentent de jeunes candidats et que l'UC — parti de cadres privés et de professions libérales — a aussi recruté nombre d'entre eux au sein de l'Université, qui était jusqu'ici le fief incontesté de l'USFP.

Officiellement constitué en 1978 par M. Ahmed Osman, beau-frère du roi et alors premier ministre, le Rassemblement national des indépendants avait la majorité absolue au Parlement avec cent quarante sièges. Recrutant parmi les hommes d'affaires et les hauts cadres de l'administration, il n'a pas réussi à conserver son avantage. Des querelles de personnes l'ont divisé, donnant naissance au Parti national démocrate, plus à droite.

« Dieu, la patrie, le roi »

Parti prestigieux d'où sont issues plusieurs formations, l'Istiqlal vit beaucoup sur son passé. Les autres formations lui reprochent de ne pas se renouveler, ce qu'il conteste. Recrutant ses partisans dans la bourgeoisie traditionnelle, chez les artisans et les paysans, il incarne le bloc de l'arabisme et de l'islam. A ce titre, il a un rôle essentiel à jouer face à la vague intégriste, à condition de se montrer dynamique.

Aux antipodes, également prestigieux bien que dépourvu de troupes, le Parti communiste, créé il y a une quarantaine d'années, a souvent changé de nom après avoir été interdit. Paradoxalement, il a plus d'adhérents parmi les étudiants et les intellectuels que dans la classe ouvrière, et ses adversaires estiment qu'il a réussi une véritable performance en présentant des candidats dans cent soixante circonscriptions.

A condition de respecter la devise du pays — « Dieu, la patrie, le roi » — et un certain consensus, on peut, sinon tout dire, du moins exprimer des opinions contestataires. C'est ce qu'a voulu signifier le pouvoir en autorisant l'Organisation de l'action démocratique et populaire, qui rassemble des jeunes radicaux venus de l'USFP et du PPS. Ses candidats soutiennent en effet « *la cause nationale de la récupération des provinces sahariennes* », alors que des militants proches d'eux sur le plan idéologique, mais favorables au Front Polisario ou qui ont simplement préconisé un référendum d'autodétermination dès le début du conflit, donc avant le roi, sont en prison ou en exil.

En attendant le verdict des urnes, les stratèges politiques donnent ici gagnants dans l'ordre : l'UC, le RNI, l'USFP, l'Istiqlal, puis, sans doute, le Mouvement populaire (berbérisant) de M. Aherdane, mais ils se gardent de se prononcer sur l'ordre d'arrivée des sept autres formations. Tout le monde est cependant d'accord sur un point avant même la proclamation des résultats : Hassan II sera le principal vainqueur de ces élections.

PAUL BALTA.

(1) Finalement, contrairement à ce que nous avaient dit les autorités (*le Monde* du 13 septembre), ce sont neuf chefs de parti sur douze et non huit qui ont pris la parole à la télévision, le Mouvement populaire démocratique et constitutionnel y ayant été autorisé le dernier jour, à la surprise de la classe politique.

LE TRAITÉ D'UNION MAROCO-LIBYEN

Le Mali, l'Algérie et la Mauritanie se concertent à Nouakchott

De notre envoyé spécial

Bamako. — La récente union d'Etat entre le Maroc et la Libye figurera au cœur des entretiens que vont engager à Nouakchott les chefs d'Etat du Mali, de l'Algérie et de la Mauritanie. Le président Chadli Bendjedid est en effet attendu, samedi 15 septembre, dans la capitale malienne, où il aura de premières consultations avec le général Moussa Traoré. Les deux dirigeants gagneront ensuite la capitale de la Mauritanie pour y rencontrer M. Ould Haidalla à l'occasion d'une réunion annuelle qui prend d'autant plus de relief qu'elle intervient dans la foulée du traité d'Oujda et de la double visite de M. François Mitterrand au Maroc.

A Bamako, où l'on pratique une diplomatie traditionnellement prudente, on s'est gardé jusqu'ici de commenter officiellement les deux événements. On observe que le sommet de Nouakchott aurait de toute façon eu lieu selon un rite annuel établi en 1982. En outre, les Maliens insistent sur le fait qu'il n'a jamais été question d'y associer la Tunisie, puisque cette conférence n'a aucun lien avec l'accord passé entre l'Algérie, la Tunisie et la Mauritanie, Etats maghrébins. On ne nie pas pour autant l'« *opportunité* » des entretiens de Nouakchott, les Maliens s'inquiétant de l'initiative conjointe du roi du Maroc et du colonel Kadhafi, puisque leur analyse rejoint sur le fond celle des Algériens.

Les Maliens rappellent qu'il ne faut attendre aucune déclaration publique à Nouakchott, même en cette période « troublée ». Aucun communiqué n'avait en effet été publié lors des deux premières rencontres de ce type en 1982 et 1983. En revanche, ils estiment que l'initiative maroco-libyenne tend « *à rompre l'équilibre diplomatique nécessaire à une sous-région* » qui fait déjà face à de sérieuses difficultés économiques, notamment à la suite d'une dramatique sécheresse.

Un geste de solidarité

Cette affaire et les visites du président Mitterrand au Maroc ont été examinées au cours de l'audience accordée jeudi après-midi à Bamako par le général Traoré à M. Christian Nucci, ministre délégué au développement et à la coopération, reçu par le chef de l'Etat malien à la fin d'une visite officielle de quatre jours. Le président Traoré tenait en effet à en savoir davantage sur les raisons, qu'on s'explique mal ici, des deux séjours du président de la République au Maroc. Il en a profité pour exposer à M. Nucci le point de vue malien.

Comme la Mauritanie et l'Algérie, mais à un moindre degré, les Maliens se sentent concernés par le conflit du Sahara occidental. Leur pays, pauvre et enclavé, doit songer à sa propre sécurité, notamment sur la frontière de 1 500 kilomètres avec l'Algérie. En d'autres termes, Bamako — qui revendique un « *non-alignement intransigeant et dynamique* » — et Alger ne se rencontrent pas seulement sur leurs options panafricaines, mais également sur la nécessité d'une coopération « transfrontalière » dans une région désertique que seule l'armée algérienne a les moyens de contrôler.

Bamako pense en outre que le traité d'Oujda incite l'Algérie à resserrer ses liens avec les pays du Sahel : le Sénégal, le Mali, le Niger, le Burkina (ancienne Haute-Volta) et même le Tchad. Alger doit « contrer » d'une façon ou d'une autre l'alliance entre Hassan II et le colonel Kadhafi.

Sur le fond, les Maliens semblent estimer que l'union d'Etat — « *contre nature* », disent-ils — entre le Maroc et la Libye a un caractère trop artificiel pour être durable. De toute façon, comme la crédibilité du colonel Kadhafi sur la scène panafricaine n'en sort pas renforcée, il devrait être encore plus facile d'éviter une nouvelle crise à propos de la RASD (République arabe sahraouie démocratique) lors du sommet de l'Organisation de l'unité africaine qui doit s'ouvrir le 12 novembre à Addis-Abeba. Selon les Maliens, le quorum requis des deux tiers pour que le sommet se tienne — avec la participation de la RASD — sera aisément atteint. Le Maroc, prévoient-ils, pourrait du coup se retirer de la salle, tout en recommandant à ses derniers alliés sur le continent — moins d'une dizaine d'Etats, semble-t-il — de continuer à participer aux travaux. L'attitude du colonel Kadhafi n'aurait alors guère d'importance, dit-on ici, en rappelant que son départ du précédent sommet était déjà passé inaperçu.

Le Mali a attendu 1980 pour reconnaître la RASD, c'est-à-dire l'époque où le roi du Maroc rejetait l'idée d'un référendum sur l'autodétermination du Sahara occidental. Mais la prudence de sa diplomatie est prise aujourd'hui, en quelque sorte, en défaut par la « manœuvre » de Rabat et de Tripoli. Le président Moussa Traoré est obligé d'en prendre acte. Sa présence à Nouakchott ce week-end constitue un geste de solidarité à l'égard de ses deux alliés maghrébins. Elle reflète peut-être également une volonté de convaincre Rabat que la « manœuvre d'Oujda » n'est pas la meilleure méthode pour rompre l'isolement marocain sur la scène africaine.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Afrique du Sud

Six dirigeants anti-apartheid se réfugient au consulat britannique de Durban

La police sud-africaine a tué un manifestant noir, jeudi 13 septembre, à Soweto, principale cité noire de la région de Johannesburg. Cette mort porte à trente-cinq le nombre des personnes tuées dans les « townships » depuis le début des émeutes, la semaine dernière. La victime a été mortellement blessée au moment où un groupe de Noirs a attaqué un car de police, lançant un cocktail Molotov, qui a touché le véhicule sans exploser. Un porte-parole de la police a précisé que le manifestant était mort durant son transport à l'hôpital. « *Les attaques contre les policiers ne seront pas tolérées et seront réprimées impitoyablement* », a-t-il ajouté. Des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre se poursuivent, de façon sporadique, à Soweto, où la police utilise des fouets et des gaz lacrymogènes pour empêcher les regroupements.

A Durban, une explosion s'est produite jeudi dans une centrale électrique située dans la banlieue de la ville, faisant des dégâts matériels importants mais aucun blessé. D'autre part, six des sept dirigeants d'organisations anti-apartheid qui avaient été libérés, la semaine dernière, sur ordre de la Cour suprême du Natal et qui font l'objet depuis dimanche de nouveaux ordres de détention signés du ministre de la loi et de l'ordre, M. Louis Le Grange, se sont réfugiés, jeudi matin, au consulat britannique de Durban. Les six hommes ont été informés que le consulat ne pourrait pas servir d'intermédiaire entre eux et les autorités sud-africaines. « *Il n'est pas question de les jeter à la rue* », a indiqué, à Londres, un porte-parole du Foreign Office, qui a précisé que les militants anti-apartheid n'avaient pas demandé l'asile politique. La police sud-africaine, qui stationne à l'extérieur du consulat, a fait savoir qu'elle refusait de négocier avec les six hommes tant que ceux-ci resteraient à l'intérieur des locaux diplomatiques.

M. Pieter Botha devait, d'autre part, prêter serment vendredi comme premier président de l'Union sud-africaine, associant les prérogatives de chef de l'Etat et les pouvoirs de chef de gouvernement (déclaration de guerre, convocation et dissolution du Parlement, droit de grâce et promulgation des lois). Cette concentration des pouvoirs soulève des critiques. « *Notre pays fait ainsi un pas de géant en arrière dans l'histoire; avec un monarque entouré de sa cour de favoris* », ironisait récemment l'éditorialiste du journal libéral de Johannesburg, *The Sunday Express*. M. Botha devrait rendre publique, au cours du week-end, la liste de ses ministres, parmi lesquels devraient figurer un ou deux Indiens métis. — (*AFP, Reuter, UPI, AP.*)

A TRAVERS LE MONDE

Angola

• DES SOLDATS NORD-CORÉENS POUR COMBATTRE LA GUÉRILLA. — Le quotidien de Johannesburg, *The Star*, a affirmé, jeudi 13 septembre, que des centaines, peut-être des milliers de soldats nord-coréens sont arrivés en Angola pour aider le gouvernement de Luanda à combattre les troupes de l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, opposition armée au régime de M. Samora Machel). Le journal, qui cite « *des diplomates angolais et des sources à Luanda, Washington, Lisbonne et Pretoria* », ajoute que les combattants de l'UNITA ont subi des revers au cours d'affrontements avec les troupes nord-coréennes. Selon des sources informées à Lisbonne, des fonctionnaires angolais du ministère de la sécurité admettaient, dès novembre dernier, que six cents Nord-Coréens étaient déjà arrivés à Luanda. — (*AFP, UPI, AP.*)

Argentine

• M. HENRY KISSINGER HUÉ A BUENOS-AIRES. — L'ancien secrétaire d'Etat américain, en visite privée en Argentine, a été hué par des dizaines de manifestants le jeudi 13 septembre à Buenos-Aires, alors qu'il venait de rencontrer le président Alfonsin. Il a dû annuler une conférence de presse pour raisons de sécurité. — (*AFP.*)

Cambodge

• PAS DE « ZONE DE PAIX » AUTOUR D'ANGKOR. — Le Cambodge a rejeté, le mercredi 12 septembre, la proposition des Nations unies d'instaurer une « zone de paix » autour du complexe archéologique d'Angkor Vat (dans l'ouest du pays), annonce une dépêche de l'agence officielle cambodgienne SPK. M. Willibald Pahr, président de la Conférence internationale sur le Cambodge, patronnée par l'ONU, avait proposé, samedi dernier, la restauration du temple d'Angkor Vat et l'instauration autour du site d'une « zone de paix » qui, selon lui, pourrait être une première étape vers la « *réconciliation nationale* » au Cambodge. Selon l'agence de Phnom-Penh, ce projet n'entraînerait que « *le déplacement des sanctuaires* » de la guérilla anti-vietnamienne et « *préparerait le retour du gouvernement tripartite contrôlé par Pol Pot* » (ancien premier ministre khmer rouge renversé en janvier 1979). — (*AFP.*)

Pérou

• AFFRONTEMENT ENTRE LA POLICE ET DES RÉFUGIÉS CUBAINS. — Deux cents réfugiés cubains, installés depuis quatre ans au Pérou, ont décidé le jeudi 13 septembre de camper devant les locaux du haut commissariat pour les réfugiés. Ils souhaitent partir pour les Etats-Unis. La police a tenté en vain de les déloger. D'autre part, l'armée a décidé d'étendre son contrôle direct sur de nouvelles provinces dépendant des départements de Huanuco et de San-Martin pour combattre les actions de Sentier lumineux. — (*AFP.*)

RFA

• INCULPATION D'UN ANCIEN JUGE DU TRIBUNAL POPULAIRE NAZI. — Le parquet de Berlin-Ouest a, pour la première fois, inculpé un ancien juge de la cour de justice pupulaire (Volksgerichtshof) national-socialiste de Berlin, qui a condamné à mort plus de cinq mille résistants allemands entre 1942 et 1945, a-t-on annoncé de source judiciaire, jeudi 13 septembre. M. Paul Reimers, âgé de quatre-vingt-deux ans, et domicilié à Brême, est accusé d'être responsable de quatre-vingt-dix-sept meurtres ou tentatives de meurtre entre 1943 et 1945. Il était un des cinq cent soixante-quatre juges titulaires, juges bénévoles et procureurs ayant participé à la terreur de la cour populaire de Berlin au cours des trois dernières années du régime d'Adolf Hitler.

Le parquet, qui a mené son instruction pendant cinq ans, prévoit l'inculpation de quarante et un autres membres de la cour de justice populaire, la grande majorité des anciens juges de la « cour sanguinaire » étant morts entre-temps. — (*AFP.*)

Togo

M. KOFFI AMEGA DEVIENT MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le président Gnassingbe Eyadema a procédé, jeudi 13 septembre, à un remaniement du gouvernement togolais. Il a nommé cinq nouveaux ministres, dont ceux des affaires étrangères et de la coopération et des finances. Le nouveau chef de la diplomatie est M. Koffi Amega, qui était ambassadeur auprès des Nations unies et qui remplace M. Anani Akakpo Ahianyo. M. Komlan Alipui succède à M. Tete Tevi-Benissian comme ministre de l'économie et des finances. M. Koffi Djondo devient ministre des sociétés d'Etat, M. Koffi Edoh est nommé ministre de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, et M. Ayaovi Adodo devient ministre du plan et de l'industrie. — (*AFP, Reuter.*)

LE HITCHBOOK
LES MÉMOS
Deux bibles pour les cinéphiles
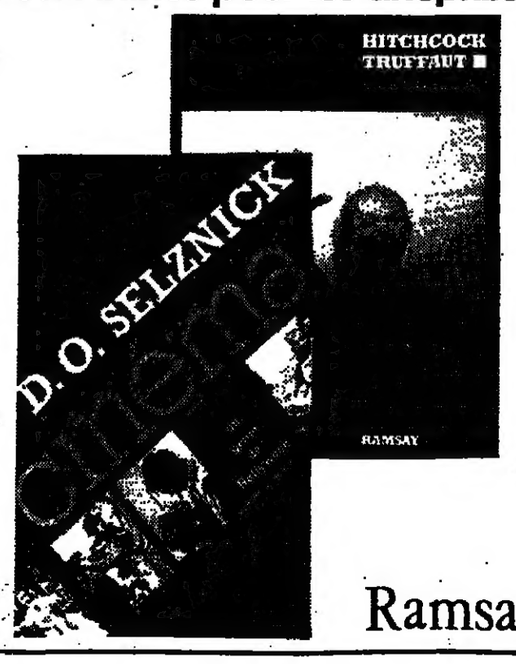

Ramsay

EUROPE

URSS

SELON DES SOURCES SOVIÉTIQUES

Le limogeage du maréchal Ogarkov serait dû aux tendances « contraires au parti » de l'ancien chef d'état-major

Alors que les responsables soviétiques restent muets sur la *« nouvelle affectation »* qui devait être attribuée, selon le communiqué officiel du 6 septembre, au maréchal Ogarkov après son remplacement à la tête de l'état-major de l'armée rouge, des précisions communiquées de source américaine confirment que le chef de file des militaires professionnels soviétiques a bien été limogé. Selon le *New-York Times*, qui cite des responsables du gouvernement américain, un diplomate soviétique aux Etats-Unis a annoncé à ses homologues du département d'Etat, dès vendredi dernier, soit le lendemain du communiqué de l'agence Tass, que le maréchal Ogarkov aurait manifesté des *« tendances non conformes à la ligne du parti »*, voire *« indignes du parti »* selon les interprétations que l'on donne à la formule anglaise employée (*un-party like tendencies*).

Cette précision confirme, notons-le en passant, que le gouvernement américain continue de bénéficier d'informations privilégiées malgré ses mauvaises relations avec Moscou, et elle paraît en l'occurrence parfaitement plausible. On pouvait penser que ce limogeage inattendu (la veille encore, le maréchal Ogarkov avait été dûment signalé par la *Pravda*, avec tous ses titres, au côté de son homologue de l'armée finlandaise) avait été provoqué par la découverte subite, au niveau du Politburo, d'un comportement indiscipliné ou d'un propos jugé *« inadmissible »* de la part de l'intéressé. Ce genre d'écart, dans la terminologie soviétique, est souvent désigné comme « non-parti », voire « anti-parti » et doit être immédiatement sanctionné.

Nous ne saurons sans doute pas avant longtemps ce qui avait justifié sur le fond cette sortie, mais le même responsable du département d'Etat cité par le *New-York Times* donne une version qui paraît vraisemblable. Déjà en 1981, le maréchal Ogarkov s'était signalé par un article du *Kommunist* assez osé sur le thème de la guerre et de la paix, et plutôt raide dans les reproches qu'il semblait adresser à la propagande du parti (*le Monde* du 8 septembre). Or le même avait récidivé dans un entretien qu'il avait accordé au journal de l'armée, *l'Etoile rouge*, le 9 mai dernier, et dont le quotidien américain reproduit des passages.

En substance, le chef de l'état-major laissait entendre que l'heure était non pas à une nouvelle accumulation des armements nucléaires, devenue *« absurde »*, mais à la modernisation et au renforcement des armes conventionnelles. Rappelant que la développement d'armes *« intelligentes »* capables de véhiculer des charges classiques loin derrière les lignes adverses est en progrès *« dans de nombreux pays, par exemple aux Etats-Unis »*, le maréchal Ogarkov ajoutait : *« Ce développement est une réalité de l'avenir proche, et il serait une faute sérieuse de ne pas le prendre en considération tout de suite. »*

Ces remarques du maréchal Ogarkov n'étaient en fait que la simple transposition du côté soviétique de l'évolution en cours ces dernières années au sein de l'OTAN, une évolution dont le général Rogers, avec sa doctrine sur l'élévation du seuil nucléaire par le développement d'armes classiques de grande précision en frappant à grande profondeur, s'est fait le porte-parole en Europe. Mais elles tranchaient avec la ligne adoptée par le Politburo, puisque les « contre-mesures » annoncées en réplique à l'installation des Pershing consistent essentiellement en un renforcement du dispositif nucléaire déjà redondant de l'armée rouge, en Europe notamment. Que le général Ogarkov ait continué de défendre son point de vue ces derniers mois et qu'il soit même allé jusqu'à s'emporter contre l'obstination des autorités civiles — peut-être aussi de son propre ministre, le maréchal Oustinov — à imposer une ligne contraire, voilà ce qui lui aurait coûté sa place.

MICHEL TATU.

UN OFFICIER SUPÉRIEUR DU RENSEIGNEMENT EST-ALLEMAND SERAIT PASSÉ A L'OUEST

Bonn *(AFP)*. — Un officier supérieur des services de sécurité est-allemands aurait fait défection et serait passé à l'Ouest la semaine dernière avec l'aide des services de contre-espionnage occidentaux, a-t-on appris, jeudi 13 septembre, dans les milieux proches des services de renseignement occidentaux à Bonn.

Cependant, le porte-parole du gouvernement fédéral, M. Peter Boenisch, a catégoriquement démenti la nouvelle ce vendredi 14 septembre. Selon lui, l'espion en question *« est un fantôme et toute l'affaire relève de la désinformation »*.

Selon la presse ouest-allemande, qui cite un expert occidental, un lieutenant-colonel du ministère de la sécurité de l'Etat de la RDA qui est âgé de quarante-six ans mais dont l'identité n'a pas été révélée est actuellement interrogé *« dans un lieu inconnu, probablement mais pas nécessairement en RFA »*.

L'officier supérieur est-allemand aurait travaillé au « département Ouest » du ministère de la sécurité d'Etat à Berlin-Est. Il aurait été spécialement chargé de fournir aux organisations et aux firmes est-allemandes, avant leurs contacts avec des visiteurs occidentaux, toutes les informations susceptibles de permettre de recruter ces futurs interlocuteurs pour les services de renseignement est-allemands.

L'opération de passage à l'Ouest de l'officier aurait demandé plusieurs mois. Selon la presse ouest-allemande, le transfuge aurait fourni avant son départ de nombreuses informations provenant des ordinateurs du ministère de la sécurité à Berlin-Est.

EXPRESSION ORALE & MAÎTRISE DE SOI
documentation sans engagement
COURS LE FÉAL
387 25 00
30, rue des Dames Paris 17ème

DIPLOMATIE

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ÉLARGISSEMENT DE LA CEE

Le Parlement européen demande des « dispositions non équivoques »

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — L'Assemblée européenne a demandé, le 13 septembre, aux Dix de conduire les pourparlers sur l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, de sorte que les *« problèmes fondamentaux »* ne puissent faire l'objet de nouvelles négociations après l'adhésion. Les représentants du RPR, des « droites européennes », conduites par M. Jean-Marie Le Pen, et du PCF — considérant que le texte n'était pas suffisamment contraignant — ont refusé de s'associer à la résolution votée par les autres groupes parlementaires.

La tonalité a quelque peu changé à l'Assemblée à l'égard du dossier sur l'élargissement. Jusqu'à présent, les recommandations se voulaient résolument politiques, en mettant l'accent sur l'appartenance des deux pays candidats à l'Europe démocratique. Cet appel à la *« volonté politique »* des gouvernements des Dix, qui demeure — ainsi que la nécessité d'une adhésion au 1er janvier 1986, — est assorti désormais de conditions économiques et commerciales.

La nouvelle résolution précise l'obligation d'arrêter des *« dispositions non équivoques »* pour les principaux volets de la négociation, à savoir l'agriculture, la pêche, l'ouverture du marché espagnol aux produits industriels des Dix et la circulation des travailleurs. Ce texte a fait l'objet de longues tractations, afin qu'il puisse recueillir l'approbation des principales formations représentées dans l'hémicycle européen. Beaucoup de parlementaires favorables à l'adhésion, mais soucieux que le nouvel élargissement de la CEE se fasse dans de bonnes conditions, notamment les socialistes français, ont demandé que le texte soit un peu plus *« musclé »* que d'habitude.

De son côté, Mme Simone Veil a fait une intervention remarquée en déclarant : *« Nous n'avons pas le droit de nous lancer dans l'élargissement quand nous n'avons aucune assurance sur le plan budgétaire. »* Selon l'ancienne présidente de l'Assemblée, l'accroissement des *« ressources propres »* (1,4 % en 1986 de leurs recettes de TVA contre 1 % actuellement) sera gagé par le fonctionnement de la Communauté en 1985. Aussi a-t-elle estimé qu' *« il n'était pas sérieux de se précipiter, ni responsable vis-à-vis des citoyens européens »*.

Outre l'aspect financier — sauf si Strasbourg accepte la discipline budgétaire, ce qui ne semble pas être le cas, — la recommandation de l'Assemblée pêche par un manque de réalisme. Alors que les Dix n'ont pas abouti à une position commune sur plusieurs points difficiles de la négociation (*le Monde* du 13 septembre) à propos desquels l'Assemblée souhaite justement des *« dispositions non équivoques »*, la majorité des députés européens demandent la clôture des pourparlers pour le 30 septembre prochain.

MARCEL SCOTTO.

En présence de M. Cheysson

LA NOUVELLE COMMISSION CONSULTATIVE DES DROITS DE L'HOMME A TENU SA PREMIÈRE RÉUNION

M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a assisté jeudi 13 septembre à la première séance de la commission consultative des droits de l'homme créée en janvier dernier pour remplacer la commission consultative pour la codification du droit international.

Présidée par Mme Nicole Questiaux, ancien ministre socialiste et conseiller d'Etat, cette commission est composée de parlementaires, de représentants des grandes centrales syndicales, à l'exception de la CGC (qui a protesté *« avec indignation »* contre *« le mépris avec lequel elle est traitée »*), de délégués des organisations qui s'occupent de la défense des libertés, et de personnalités, comme Mmes Simone de Beauvoir et les professeurs Lwoff et Schwartz. Elle est habilitée à fournir, sans limitation, les avis, observations et rapports qu'elle estimera utiles sur la situation des droits de l'homme dans le monde. Le ministre des relations extérieures doit la consulter au moins deux fois par an.

Deux nouveaux ambassadeurs

Le *Journal officiel* du samedi 15 septembre annoncera la nomination de deux nouveaux ambassadeurs : M. Jacques Gasseau, en Angola, en remplacement de M. Jean Calabru, et M. Alain Bry, à Madagascar, où il succède à M. Paul Blanc.

Luanda : M. Jacques Gasseau

[Né le 25 juillet 1922, licencié en droit, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Jacques Gasseau a été intégré au cadre des secrétaires des affaires étrangères (Orient) en 1958. Il a été en poste à Rio-de-Janeiro (1958-1963), puis, après un passage à l'administration centrale (affaires culturelles et techniques, 1963-1965), il a appartenu à différents cabinets ministériels. Directeur du cabinet du secrétaire d'Etat à la fonction publique, puis du ministre de l'information (1969-1973), M. Gasseau a été nommé ambassadeur à Singapour en 1974 et à Lusaka en 1979, également accrédité à Gaborone.]

Tananarive : M. Alain Bry

[Né le 23 janvier 1930, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public et privé, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Bry a été, après un passage à l'administration centrale en 1957, nommé à Varsovie (1957-1960), à Bangkok (1960-1961), à Hongkong (1962-1964), puis après avoir été chargé de mission au secrétariat général de la présidence de la République de 1964 à 1966, à Alger jusqu'en 1968. Conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères en 1968-1969, il a ensuite été deuxième, puis premier conseiller à Tunis, jusqu'en 1974, date à laquelle il est revenu à l'administration centrale pour y diriger le service de coopération culturelle et technique. En octobre 1980, M. Bry a été nommé ambassadeur à Addis-Abeba.]

DUCAL
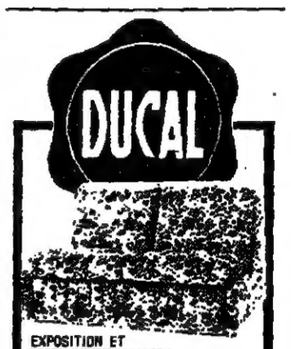
EXPOSITION ET DEMONSTRATION CHEZ
CAPÉLOU
SPECIALISTE DU CONVERTIBLE
Reputés pour leurs robustesse et dimensions PEU ENCOMBRANTES, se font en 1 ou 2 places (linerie : 0.65, 0.80, 120 et 140) Matelas bultex, latex ou polyéther. Style ou moderne. Grand choix en exposition.
37 Av. de la REPUBLIQUE « PARIS 11e
Metro : Parmentier « Tél. 357.46.35

L'Education DE SEPTEMBRE EST PARU

CHOISIR UN MICRO

C'EST MOINS DUR COTÉ SOFT.

Choisir un micro-ordinateur, c'est clair ! Quelle marque ? Quel modèle ? Que ce soit pour une utilisation domestique ou professionnelle, la décision est souvent difficile face à une pléthore d'informations trop techniques ou trop complexes. La solution ? Soft & Micro.
Soft & Micro, c'est un nouveau magazine qui parle de micro-informatique d'un point de vue pratique, donc plus clair. Présentations de logiciels, applications quotidiennes, reportages, guides d'achat... Avec Soft & Micro, prenez la micro-informatique du bon côté : le côté soft.
Soft & Micro, mensuel, chez votre marchand de journaux.
N°1
SOFT & MICRO. CHAQUE MOIS LA MICRO EN ACTION.

Aux Trois Quartiers, rencontre entre l'écossais et le tweed
ENSEMBLE
VESTE
grand écossais,
JUPE tweed coordonné
50% laine,
40% acrylique,
10% mohair.
Amande/noir ou gris/noir.
990 F
DU 14 AU 20 SEPTEMBRE

Aux Trois Quartiers
17 Bd de la Madeleine, Paris - Tél. 260.39.30 - Retrouvez le plaisir d'acheter

CLERO
Fête son Centenaire
du 11 au 22 septembre

هكذا من الاصل

PROCHE-ORIENT

Israël

COMPTANT PLUS D'UN QUART DES DÉPUTÉS

Le gouvernement Pérès-Shamir a obtenu l'investiture par 89 voix contre 18 et 1 abstention

De notre correspondant

Jérusalem. — Voilà donc Israël avec un gouvernement d'union nationale et une majorité parlementaire « introuvable » — 97 députés sur 120, — au terme d'un « compromis historique » que bien peu imaginaient il y a cinquante-deux jours lorsque s'ouvrit la crise née des élections législatives. Le cabinet présenté, jeudi 13 septembre, par M. Shimon Pérès, huitième premier ministre de l'Etat hébreu, a obtenu l'investiture, tard dans la nuit par 89 voix contre 18 et 1 abstention.

C'est un gouvernement pléthorique, le plus lourd de l'histoire du pays. Il compte, en effet, pour l'instant vingt-cinq ministres et six ministres adjoints. Les portefeuilles de l'intérieur et des cultes seront attribués dans quelques semaines et resteront, d'ici là, entre les mains de M. Pérès. Le cabinet précédent avait seize membres. Celui-ci ne comprend aucune femme et nul Arabe, mais trois anciens chefs d'état-major et cinq officiers supérieurs. Plus d'un député sur quatre en fait partie.

La majorité parlementaire regroupe, en fin de compte, le Parti travailliste, grossi du mouvement Yahad de M. Weizman et du parti Ometz de M. Horowitz, le Likoud, le Parti national religieux, Shinoui, Agoudat Israël (orthodoxe ashkenaze), Chas (orthodoxe séfarade) et Moracha (sioniste religieux). Cette dernière formation a rejoint le gouvernement en dernière minute. C'est la majorité la plus massive depuis le précédent et unique gouvernement national, qui fonctionna entre juin 1967, à la veille de la guerre de six jours, et août 1970, sous les directions successives de M. Levi Eshkol et de Mme Golda Meir. Cette expérience, dictée par le danger extérieur, avait connu la première intégration dans le jeu gouvernemental, sous la houlette de M. Begin, du parti Gahal, prédécesseur du Likoud.

Le gouvernement Pérès affrontera donc une double opposition. A gauche et à l'extrême gauche, elle rassemble le Front communiste (Hadash), la Liste progressiste pour la paix (judéo-arabe), le Mapam et le Mouvement des droits civiques (RATZ), qu'animent Mme Shoulamit Aloni et M. Yossi Sarid, récent transfuge du travaillisme. A droite et à l'extrême droite, on trouve le parti annexionniste Tehiya (Renaissance), que dirigent M. Youval Neeman et le général Raful Eytan, et le parti Kach du rabbin Meir Kahane. Le paysage politique israélien est donc profondément modifié.

Pas de « coup de massue économique »

Dans son discours d'investiture, M. Pérès a annoncé que *« la priorité sera d'affronter les grands problèmes économiques »*, mais qu'*« il n'y aurait pas de véritable coup de massue. Nous pouvons obtenir des résultats en utilisant simplement de bons moyens »*. Il a rassuré le public en rappelant qu'il tiendrait sa promesse de ne pas toucher à l'épargne. *« Il nous faut aussi rapidement obtenir des arrangements de sécurité pour la Galilée qui permettront à nos soldats de regagner leurs foyers. Le Likoud et les travaillistes sont d'accord sur trois grands sujets : l'économie, le Liban et la paix. Nous nous sommes efforcés de trouver des dénominateurs communs en dépit des divergences idéologiques historiques et présentes. Nous étions arrivés en Israël à un phénomène dangereux : au lieu de discuter de façon correcte, on usait de l'incitation à la haine. C'est ce qu'il faut absolument changer. L'unité nationale n'est pas un péché. »* M. Pérès a ensuite invité le roi Hussein à venir à la table des négociations et l'Egypte à approfondir ses relations avec Israël. Il n'a pas mentionné explicitement les accords de Camp David.

Du long débat d'investiture, auquel ont pris part une trentaine d'orateurs, on retiendra deux interventions d'opposants. A gauche, M. Victor Chemtov, chef du Mapam, a fustigé l'avènement d'*« un gouvernement de la paralysie et de la peur »*. A droite, Mme Gueula Cohen (Renaissance) a dénoncé *« le peu de cas que le cabinet fait des implantations juives dans les territoires occupés »*. Les députés de gauche ont quitté la salle lorsque le rabbin Kahane est monté à la tribune. Le président de la Knesset a dû interrompre l'orateur pour lui faire respecter son temps de parole.

Pendant la cérémonie de signature du pacte d'union qui avait précédé le débat, M. Shamir avait déclaré : *« Nos divergences idéologiques ne sont pas effacées, mais nous coopérons étroitement et de manière tout à fait effective. On n'a pas assez souligné l'esprit positif qui a animé nos tractations depuis de nombreuses semaines. »* M. Pérès, lui, avait avoué : *« Nous sommes à la fois inquiets et pleins d'espoir. »* C'était résumer parfaitement le sentiment général.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La composition du cabinet

Jérusalem *(AFP)*. — Le gouvernement d'union nationale, présenté jeudi 13 septembre à la onzième Knesset (Parlement) lors du débat d'investiture, comprend vingt-cinq ministres : douze liés au Front travailliste, douze au Likoud, et le vingt-cinquième du Parti national religieux :

Premier ministre, ministre (provisoire) des cultes, ministre (provisoire) de l'intérieur : M. Shimon Pérès (travailliste) ;

Premier ministre (chargé des intérims), vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères : M. Itzhak Shamir (Likoud) ;

Vice-premier ministre et ministre de l'éducation : M. Itzhak Navon (travailliste) ;

Vice-premier ministre et ministre de l'habitat : M. David Lévy (Likoud) ;

Défense : M. Itzhak Rabin (travailliste) ;

Finances : M. Itzhak Modai (Likoud) ;

Industrie et commerce : M. Ariel Sharon (Likoud) ;

Police : M. Haim Bar Lev (travailliste) ;

Ministre sans portefeuille auprès du premier ministre : M. Ezer Weizmann (allié aux travaillistes) ;

Ministre sans portefeuille : M. Moshe Arens (Likoud).

Ces dix ministres composeront ensemble le cabinet restreint où se prendront les grandes décisions de politique générale. Le cabinet inclut également les membres suivants :

Planification économique : M. Gad Yaacobi (travailliste) ;

Justice : M. Moshe Nissim (Likoud) ;

Télécommunications : M. Amnon Rubinstein (Shinoui, parti allié aux travaillistes) ;

Tourisme : M. Avraham Sharir (Likoud) ;

Santé : M. Mordechai Gur (travailliste) ;

Travail : M. Moshe Katzav (Likoud) ;

Immigration et intégration : M. Yaakov Tzur (travailliste) ;

Transports : M. Haim Corfou (Likoud) ;

Ministre sans portefeuille : M. Yigal Horowitz (allié travailliste) ;

Ministre sans portefeuille : M. Yitzhak Peretz (Chass : orthodoxe-séfarade : allié au Likoud) ;

Énergie : M. Moshe Shahal (travailliste) ;

Science et développement : M. Gideon Patt (Likoud) ;

Agriculture : M. Aryeh Nehemkin (travailliste) ;

Ministre sans portefeuille : M. Yossef Shapiro (Morasha : parti religieux affilié au Likoud) ;

Ministre sans portefeuille : M. Yossef Burg (Parti national religieux).

CLERC Joaillier et Horloger
bijoux, diamants, perles, montres
Fête son Centenaire
du 11 au 22 septembre
-40%
4, place de l'Opéra 75002 Paris 742.84.00

LA VIE FRANÇAISE
SPECIAL SICOB
UN DOSSIER DE 40 PAGES
• SONDAGE : les entreprises françaises et l'informatique.
• L'industrie informatique française.
POLITIQUE
• Le kaléidoscope de l'opposition.
ECONOMIE
• IMPOTS : le curieux calcul de la baisse du 1%.
• BUDGET : quand l'Etat cherche à séduire.
ENTREPRISE
• Transports : de Fiterman à Quilès.
BOURSE
• CONSEILS : Bic, Legrand, Carrefour, Norsk Hydro, 3M.
• ETUDES : Potin-Primistères, CFI.
ARTS-SPECTACLES • Cinéma, expositions
et les nouveautés littéraires et théâtrales de la rentrée.
LE 1er HEBDOMADAIRE D'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE
Chaque samedi, 10 F, chez votre marchand de journaux

La maison des BIBLIOTHEQUES
LE NOUVEAU CATALOGUE VIENT DE PARAITRE !
DEMANDEZ-LE : IL EST GRATUIT !
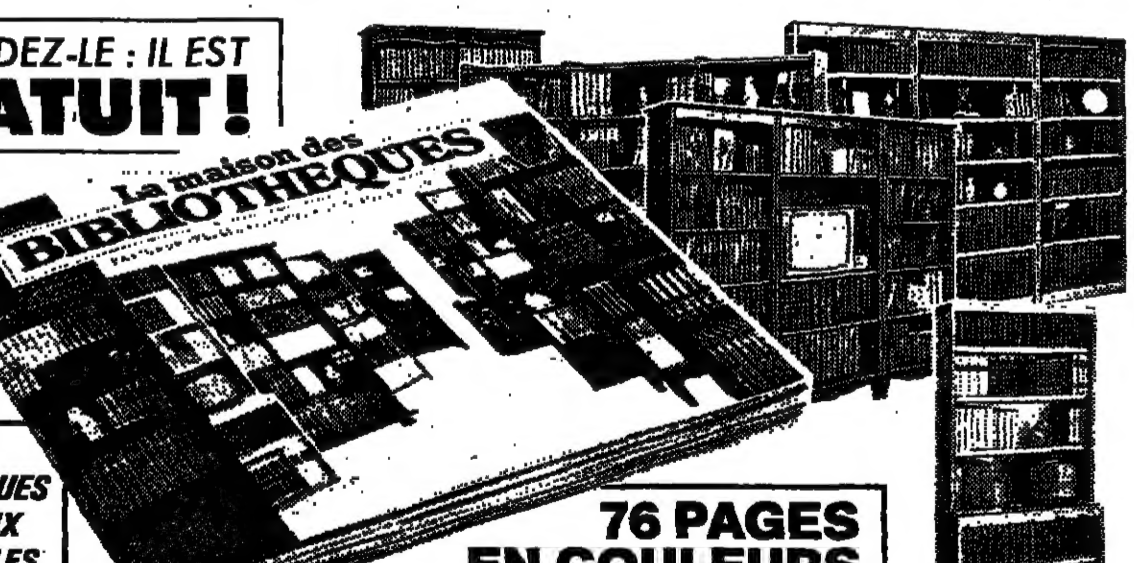

DES BIBLIOTHEQUES A DES PRIX IMBATTABLES
76 PAGES EN COULEURS
LE PLUS GRAND CHOIX DE BIBLIOTHEQUES TOUS LES STYLES
450 MODÈLES
VITRÉS OU NON
BIBLIOTHÈQUES JUXTAPOSABLES SUPERPOSABLES DÉPLAÇABLES A VOLONTÉ
Venez le chercher dans l'un des 18 magasins
BORDEAUX - 10, rue Bouffard, tél. (56) 44.39.42. CLERMONT-FERRAND - 22, rue G.-Clemenceau, tél. (73) 93.97.06. DIJON - 100, rue Monge, tél. (80) 45.02.45. GRENOBLE - 59, rue Saint-Laurent, tél. (76) 42.55.75. LILLE - 88, rue Esquermoise, tél. (20) 55.69.39. LIMOGES - 57, rue Jules-Noriac, tél. (55) 79.15.42. LYON - 9, rue de la République, (métro Hôtel-de-Ville - Louis-Pradel), tél. (7) 828.38.51. MARSEILLE - 109, rue Paradis, (métro Estrangin), tél. (91) 37.60.54. MONTPELLIER - 8, rue Sérane (près Gare), tél. (67) 58.19.32. NANCY - 8, rue piétonne St-Michel (face St-Epvre), tél. (8) 332.84.84. NANTES - 16, rue Gambetta (près rue Coulmiers), tél. (40) 74.59.35. NICE - 8, rue de la Boucherie (Vieille Ville), tél. (93) 80.14.89. PARIS - 61, rue Froidevaux 75014, tél. 320.13.00. RENNES - 18, quai E.-Zola (près du Musée), tél. (99) 79.56.33 ROUEN - 43, rue des Charrettes, tél. (35) 71.96.22 STRASBOURG - 11, rue des Bouchers, tél. (88) 36.73.78. TOULOUSE - 1, rue des Trois-Renards (près pl. St-Sernin), tél. (61) 22.92.40. TOURS - 5, rue H.-Barbusse (près des Halles), tél. (47) 61.03.28.
A PARIS
61, RUE FROIDEVAUX - 14e
Magasins ouverts le lundi de 14 h à 19 h, et du mardi au samedi inclus de 9 h à 19 h sans interruption.
Métro : Denfert-Rochereau, Gaîté, Edgar-Quinet. Autobus : 28, 38, 58, 68.
SNCF : gare Montparnasse.
ou retournez le bon ci-dessous
Dans ce catalogue vous trouverez tous les modèles, hauteurs, largeurs, profondeurs et tous les prix pour concevoir et chiffrer votre installation. MO 68
M., Mme, Mlle ______ Prénom ______
Adresse ______
Code Postal ______ Ville ______
(facultatif) Tél. : ______ Profession ______
Renvoyer ce bon à la MAISON DES BIBLIOTHÈQUES 75680 Paris Cedex 14 ______ ou en téléphonant au : (1) 320.73.33 24 h sur 24 h

PROCHE-ORIENT

Liban

LA SUCCESSION DE PIERRE GEMAYEL

Le docteur Elie Karamé devient le chef du Parti phalangiste

De notre correspondant

Beyrouth. – A la veille du deuxième anniversaire de l'assassinat de Bechir Gemayel, le Parti phalangiste s'est doté d'un nouveau chef, le docteur Elie Karamé, médecin, chrétien de rite grec catholique. Déjà vice-président et dauphin de Pierre Gemayel, son élection est sans surprise. On estime d'ailleurs ici que, au terme de son mandat présidentiel, dans quatre ans, M. Amine Gemayel prendra tout naturellement la tête du parti fondé par son père. Il s'agirait donc d'un long intérim.

M. Elie Karamé est considéré comme un modéré, ouvert au dialogue. Il a souligné après son élection : *« Il y a chez toutes les communautés et chez tous les Libanais un désir de vivre en paix (...). Un nouvel accord global est nécessaire au Liban, consistant en un échange de concessions et de garanties. »* Il a ajouté à ce propos : *« Tout est discutable, sauf les garanties aux chrétiens (...) Si on veut modifier les garanties du pacte de 1943 que les musulmans considèrent comme des privilèges, il faut nous en fournir d'autres (...). Etre en faveur de la coexistence ne signifie pas plier l'échine. » « Même les dernières déclarations de M. Walid Joumblatt* (leader du PSP, druze) *n'entament pas notre optimisme »*, a conclu le nouvel élu.

Au sujet d'un conflit potentiel entre le Parti phalangiste et les Forces libanaises (milices chrétiennes), M. Elie Karamé a affirmé : *« La majorité des effectifs des Forces libanaises sont des phalangistes et lorsqu'une décision est prise par le Parti ils l'appliquent, même s'ils font partie des Forces libanaises. »*

Reflétant exactement l'état d'esprit « béchirien » à l'occasion du deuxième anniversaire de la mort tragique de Béchir Gemayel, M. Selim Jabel, qui avait été un des plus proches conseillers du président disparu, écrit dans *l'Orient le Jour* : *« Faut-il s'abandonner à cette paix factice qu'on nous octroie comme une obole, à charge de clamer chaque matin notre reconnaissance infinie ? Dans la débandade du monde libre, combien de peuples se résignent aujourd'hui à survivre à l'ombre d'une autocratie ! »*

Cet anniversaire, après tant d'autres événements, témoigne de la profondeur de la division de Beyrouth où deux villes vivent en se tournant le dos, bien qu'elles soient actuellement reliées et en état d'armistice stable. Beyrouth-Est, en deuil, commémore Bechir Gemayel et ignore Beyrouth-Ouest, tout comme il y a quinze jours à l'occasion de la mort de Pierre Gemayel. Le contraire s'était produit lors de l'anniversaire de la disparition de l'imam Moussa Sadr.

Le gouvernement dit d'union nationale est paralysé par ses contradictions internes. On attend ici le « conclave », supposé salvateur, qui, lundi prochain, doit se pencher sur le devenir des structures politiques du Liban. Longue affaire. Pour désamorcer la situation, la Syrie a pris en main le volet militaire de la crise gouvernementale et délègue des officiers au Liban pour mettre au point avec l'Etat les modalités de réouverture de la route Beyrouth-Damas, dont un tronçon est actuellement tenu par le PSP druze.

LUCIEN GEORGE.

ASIE

Indonésie

De violents incidents entre jeunes musulmans et policiers ont fait au moins neuf morts et une cinquantaine de blessés

Djakarta *(AFP)*. – De violents affrontements entre les forces de sécurité et des milliers de jeunes musulmans ont fait neuf morts et cinquante-trois blessés, selon les autorités – vingt morts au moins, dont deux religieux musulmans, selon des témoins – dans le quartier du port de Djakarta au cours de la nuit du mercredi 12 au jeudi 13 septembre.

Les heurts ont commencé lorsque plusieurs milliers de jeunes musulmans ont convergé vers le poste de police du port (quartier de Tanjungpriok). Ils exigeaient la libération de quatre de leurs coreligionnaires arrêtés quelques jours plus tôt pour avoir apposé sur une mosquée des affiches auxquelles les autorités reprochaient des *« connotations racistes »*. Les forces de sécurité dépêchées sur les lieux ont ouvert le feu sur la foule après avoir tiré en l'air à plusieurs reprises, indique-t-on de source officielle.

L'armée a repris le contrôle de la situation après une heure d'affrontements, a-t-on indiqué de même source. Des témoins ont affirmé pour leur part que les émeutes se sont poursuivies jusque dans la matinée de jeudi.

La foule a brûlé des magasins, des maisons et de nombreux véhicules. Un temple protestant a également été endommagé. Cinq personnes – toutes chinoises, selon des témoins, – qui se trouvaient dans une pharmacie attaquée, sont mortes brûlées vives, a déclaré le général Benny Murdany, commandant des forces armées, au cours d'une conférence de presse jeudi.

Jeudi matin, le calme régnait dans la capitale indonésienne quadrillée par l'armée, mais les magasins du quartier de Tanjungpriok et du quartier chinois de Glodok sont restés fermés sur ordre des autorités qui craignaient la poursuite des violences contre les Indonésiens d'origine chinoise.

Selon des témoins, les dirigeants musulmans avaient appelé les manifestants à la « guerre sainte » pour libérer les quatre détenus après avoir lancé un ultimatum aux policiers. Deux religieux ont été tués par les forces de sécurité, a-t-on ajouté de même source.

⁂

Depuis plusieurs années, les autorités de Djakarta appliquent une politique dite du Pancasila – fondée sur la croyance en un seul Dieu, l'humanisme, le nationalisme, la démocratie et la justice sociale – qui entend placer toutes les religions sur le même pied. Cette politique est mal acceptée dans certains milieux où l'on se fonde sur le fait que la population indonésienne est à 90 % musulmane pour réclamer l'instauration d'un Etat moins laïque, plus respectueux de la loi islamique.

Dans le passé déjà, notamment lors des élections de 1982, ces tensions avaient été à l'origine de violents incidents. Mais des signes d'agitation sont à nouveau apparus ces derniers temps sous l'influence de cercles intégristes qui critiquent ce qu'ils considèrent comme la corruption de l'administration, son excessive occidentalisation et son peu de respect des valeurs islamiques traditionnelles.

Au-delà cependant de ces tensions religieuses, le président Suharto, au pouvoir depuis dix-huit ans, a été récemment critiqué par des personnalités de tendances diverses – y compris l'ancien vice-président Adam Malik, décédé le 5 septembre – qui lui reprochaient une personnalisation croissante du régime en même temps que la transformation du parti gouvernemental, le Golkar, en une puissante machine politique contrôlant pratiquement tous les aspects de la société indonésienne. Un document publié le 17 août et signé par cinquante personnalités a dénoncé plusieurs textes actuellement soumis au Parlement et qui risquent notamment, selon les signataires, de permettre un peu trop aisément au pouvoir de dissoudre telle ou telle organisation de masse sous prétexte d'inclination marxiste ou communiste.

Chine

Selon Pékin

DIX MILLIONS DE PERSONNES SONT MORTES DE FAIM LORS DU « GRAND BOND EN AVANT »

Pékin *(AP)*. – Pour la première fois, Pékin a confirmé que plus de dix millions de personnes sont mortes de faim entre 1959 et 1962, soit dans les années dites du « grand bon en avant ».

C'est le bureau des statistiques qui a donné ce chiffre, en réponse aux questions de l'agence Associated Press. Le porte-parole du bureau, M. Xu Gang, a déclaré : *« Plus de dix millions de personnes sont mortes de mort non naturelle, en raison de circonstances créées par l'homme et de désastres naturels. »*

En février 1981, l'économiste Su Yefang, aujourd'hui décédé, avait révélé que le taux de mortalité était passé de 10,8 pour mille en 1957 à 25,4 pour mille en 1960, ce qui signifierait un chiffre de quinze millions de morts supplémentaires.

Selon les démographes américains, ce sont entre vingt-sept millions et trente millions de Chinois qui sont morts pendant cette période de collectivisation, qui coïncida avec des sécheresses, des inondations et des épidémies (*le Monde* du 10 avril 1984).

UNESCO

L'organisation va rembourser 80 millions de dollars à ses Etats membres avant la fin de 1984

L'UNESCO s'apprête à rembourser à ses Etats membres, au plus tard à la fin de l'année, et au prorata de leur contribution, les quelque 80 millions de dollars (environ 720 millions de francs) constituant le fonds de réserve destiné à parer aux effets des fluctuations monétaires, a annoncé, mercredi 12 septembre, le directeur général adjoint de l'organisation, M. Gérard Bolla. Ce dernier a précisé que les Etats-Unis recevront eux aussi leur part de cette restitution, même s'ils mettent à exécution leur décision de se retirer de l'UNESCO et de ne pas payer leur cotisation en 1985. Aussi, le département d'Etat a, de son côté, confirmé que Washington quitterait l'organisation si celle-ci ne s'était pas suffisamment réformée ; la décision définitive serait prise à la mi-décembre.

Cette mise au point de la direction générale de l'UNESCO fait suite à différentes rumeurs, dont le *New-York Times* s'était notamment fait l'écho, et qui prêtaient à M. M'Bow, directeur général, l'intention de ne restituer ces 80 millions de dollars excédentaires qu'à la fin de 1985, et aux seuls Etats encore contributeurs à cette date. Selon le quotidien américain, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la RFA et *« plusieurs autres pays occidentaux »* avaient récemment mis en garde M. M'Bow contre une telle éventualité.

M. Bolla a par ailleurs indiqué que les conclusions et recommandations d'un rapport sur le fonctionnement de l'organisation seraient soumises au prochain conseil exécutif, convoqué du 26 septembre au 19 octobre.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les prises de position de l'Eglise catholique sur l'avortement favorisent la campagne de M. Reagan

De notre correspondant

Washington. – L'une en Pennsylvanie, l'autre dans l'Etat de New-York, Mme Ferraro et M. Reagan faisaient tous deux campagne mercredi 12 septembre. Si MM. Mondale et Bush ne savent guère déchaîner l'enthousiasme, eux deux, en revanche, s'y entendent, et à l'applaudimètre on aurait presque pu – loin des sondages – déclarer le match nul.

Il ne l'était pourtant pas. A Buffalo, l'évêque catholique du diocèse, Mgr Head, est présent à côté de M. Reagan et ne s'interdit pas d'applaudir quand le président appelle à *« remettre l'Amérique entre les mains de la population »*. A Scranton, Mme Ferraro n'est accompagnée d'aucun ecclésiastique et une heure après qu'elle eut prononcé son discours, Mrg Timlin, évêque catholique du lieu, réunit une conférence de presse pour qualifier ses propos d'*« absurdes »*.

Le contrepoint est d'autant plus rude pour les démocrates que, jusqu'en 1980, les catholiques leur étaient globalement acquis et qu'ils comptaient sur Mme Ferraro, catholique pratiquante, pour ramener à la tradition les déserteurs d'alors. La candidate à la vice-présidence y aura le plus grand mal, car la hiérarchie de son Eglise n'apprécie pas du tout sa position sur l'avortement et ne se prive pas de le dire. Elle entend en revenir à une autre tradition, celle de l'obéissance des fidèles.

Résultat : après les pasteurs intégristes guerroyant pour M. Reagan et les pasteurs noirs pour M. Jackson et, maintenant, M. Mondale, jamais depuis la candidature Kennedy en 1960 politique et religion n'auront été aussi mêlées dans une élection présidentielle américaine.

Au début de l'été, on en était encore à la norme d'un pays dont 56 % des habitants (contre 75 % en 1952 et 52 % en 1978) considèrent que la religion est *« très importante »* dans leur vie. Les démocrates alignaient un pasteur : M. Jackson ; un ancien étudiant en théologie, protestant : M. Hart ; un fils et gendre de pasteurs : M. Mondale ; et Mme Ferraro critiquant la politique sociale de M. Reagan trouvait tout naturel de mettre en doute son christianisme.

Divorcé, mais c'est oublié, le président sortant, pour sa part, faisait régulièrement état de son ardente adhésion (jusqu'à présent contrecarrée par le Congrès) aux causes des chrétiens traditionalistes. Il est partisan de supprimer la liberté de l'avortement établie en 1973. Il se prononce contre l'interdiction instaurée par la Cour suprême en 1962 d'organiser des prières dans les écoles publiques et se montre favorable à une réduction d'impôt aux parents qui payent pour envoyer leurs enfants dans des établissements religieux.

Démocrates et républicains se retrouvaient ainsi presque à égalité, car si M. Reagan est soutenu par une moitié de la population sur le « crédit d'impôt » et une légère majorité sur la prière à l'école, il va complètement à contre-courant sur l'avortement. Bref, chacun avait ses pasteurs cherchant à mobiliser les abstentionnistes.

Tout a changé avec l'entrée en scène des prêtres catholiques. Ce n'est pas que l'Eglise américaine soit reaganiste. Ses évêques ont publié, l'année dernière, une lettre épiscopale dénonçant si fermement la course aux armements nucléaires que la Maison Blanche n'était pas loin de voir en eux une cinquième colonne. Ils s'apprêtent même à publier d'ici à Noël (mais après l'élection présidentielle) un document sur l'économie et la justice sociale auquel vingt-sept personnalités proches des républicains préparent déjà une réponse, tant il devrait réjouir la gauche démocrate.

Papistes de gré ou de force

Seulement voilà, s'ils ne sont pas reaganistes, les évêques sont (de plus ou moins bon gré) papistes et Jean-Paul II ne cesse de leur reprocher de ne pas mieux défendre la morale de l'Eglise. Dès sa nomination en janvier dernier, le nouvel archevêque de New-York, Mgr O'Connor, annonçait ainsi qu'il parlerait haut et fort sur l'avortement. Le 24 juin, il déclarait ne pas voir *« comment un catholique pourrait en bonne conscience voter pour un candidat qui soutient explicitement l'avortement »*. Trois semaines plus tard, M. Mondale prenait pour colistière une catholique qui refuse l'avortement pour elle-même mais défend sa légalité – point de vue que Mgr Timlin, évêque de Scranton, a jugé *« absurde »*.

Début août, le gouverneur démocrate de New-York, M. Cuomo, catholique pratiquant, reproche à Mgr O'Connor d'avoir voulu dicter leur vote aux fidèles. Pas du tout, répond l'archevêque, mais il est de mon devoir de rappeler l'enseignement de l'Eglise à ces fidèles afin qu'ils *« puissent décider par eux-mêmes si, oui ou non, les prises de position des élus et des candidats sont en accord avec cet enseignement »*.

Presque aussitôt, la conférence épiscopale – rappelant au passage sa déclaration sur les armes nucléaires – reprend totalement en compte la position de Mgr O'Connor qui décide, il y a huit jours, de croiser le fer avec Mme Ferraro. Depuis, la candidate à la vice-présidence est autant harcelée par la presse sur ses démêlés avec la hiérarchie catholique qu'elle l'avait été sur les finances de son mari. Jeudi, M. Cuomo est reparti à l'assaut en tentant de faire valoir qu'une Eglise, fût-ce la sienne, ne saurait vouloir imposer sa morale par la loi, mais doit au contraire l'enseigner par l'exemple. Sans s'en prendre directement aux évêques, le gouverneur a également essayé de les intimider en faisant comprendre qu'ils seraient aisément accusables de *« manipulation politique »*.

Cela ne suffira certainement pas à les faire taire et les démocrates, M. Mondale *en tête*, sont maintenant amenés en fait de campagne électorale à défendre la séparation de l'Eglise et de l'Etat. M. Reagan, pour qui religion et politique sont *« nécessairement liées* (puisque) *la politique et la morale sont inséparables et que la religion est le fondement de la morale »* apparaît *de facto* comme le candidat de la religion.

Ce point est loin d'être négligeable, même si les pasteurs noirs tiennent bon pour M. Mondale que les rabbins tendent à préférer, car ils ont de mauvais souvenirs des religions d'Etat. Selon le dernier sondage du *Washington Post*, le candidat démocrate accuse toujours un retard de seize points sur le président sortant. Son image personnelle ne cesse de se dégrader dans l'opinion au point d'être largement moins bonne que celle de Mme Ferraro, dont la présence n'a toutefois pas empêché les femmes d'être désormais presque aussi nombreuses que les hommes à soutenir M. Reagan.

Il est vrai que le candidat républicain est aujourd'hui jugé aussi apte à *« réduire les risques de guerre nucléaire »* que son adversaire, dont ce fut longtemps le seul point fort. Or, ce dernier sondage a été effectué avant l'annonce du prochain entretien entre MM. Reagan et Gromyko.

BERNARD GUETTA.

L'AFFAIRE DES « PUCES » ÉLECTRONIQUES

La fiabilité de la dissuasion stratégique américaine n'est pas en cause, affirme le Pentagone

Après la suspicion lancée ces derniers jours sur des millions de microcircuits fabriqués par la firme Texas Instruments et montés sur différents systèmes d'armements, le Pentagone s'est efforcé, jeudi 13 septembre, de minimiser cette affaire, qui a provoqué quelque émoi dans les milieux spécialisés. Un représentant du département de la défense a déclaré que certaines des « puces » électroniques douteuses étaient en usage sur des équipements opérationnels depuis 1975 sans que ceux-ci aient posé des problèmes sérieux de fiabilité.

Plutôt que souligner les risques de défaillance des composants livrés par Texas Instruments aux constructeurs de matériel électroniques destiné à l'armée américaine, un porte-parole du Pentagone a préféré mettre l'accent sur l'inadéquation des tests pratiqués. Il est possible, a-t-il indiqué, que les règlements concernant ces tests émis par le Pentagone aient été violés, mais *« cela ne signifie pas que les « puces » ne sont pas en état de fonctionner »*. *« Ce problème,* a-t-il ajouté, *n'a pas d'effet significatif sur la fiabilité des équipements militaires américains existants ou sur la dissuasion stratégique nucléaire du pays. »*

Selon le Pentagone, près de la moitié (2 200 sur 4 700) des différents types de microcircuits incriminés au début auraient déjà été mis hors de cause après un « contrôle spécial » effectué par Texas Instruments. La vérification des 2 500 microcircuits restants devrait prendre, estiment les militaires américains, entre deux et trois semaines.

Le Pentagone, qui a décidé de ne plus accepter, momentanément, les matériels électroniques contenant ce type de microcircuits, serait en train d'examiner la possibilité d'intenter une action, pénale ou civile, en justice contre Texas Instruments.

Au siège social de la société américaine en France, on exclut très nettement que se pose, pour des systèmes d'armements français pouvant contenir des types analogues de composants d'origine américaine, le même problème de fiabilité soulevé aux Etats-Unis, par les révélations du Pentagone. Les normes françaises ou européennes, précise-t-on, sont différentes des normes américaines, lesquelles sont généralement considérées comme très strictes. *« Aucun produit répondant aux types de normes américaines n'a été mis en vente sur le marché français »*, nous a déclaré un responsable de Texas Instruments en France.

Panama

LE PRÉSIDENT NICOLAS BARLETTA VEUT FORMER UN GOUVERNEMENT DE « CONCILIATION NATIONALE »

M. Nicolas Ardito Barletta, élu président de la République de Panama en mai, doit prendre ses fonctions le 11 octobre (jour anniversaire du coup d'Etat de 1968 qui avait marqué le début du règne de douze ans d'Omar Torrijos, commandant en chef de la garde nationale panaméenne). De passage à Paris, M. Barletta a été reçu jeudi 13 septembre à l'Elysée par M. Mitterrand.

Voyages aux Etats-Unis, au Japon et en Corée, en Europe et en Amérique latine ; entretiens et séminaires ; création de soixante groupes de travail comprenant des experts chargés de mettre au point le programme du prochain gouvernement : ancien vice-président de la Banque mondiale, M. Barletta s'est très consciencieusement préparé à une tâche présidentielle qui s'annonce ardue. A court et à long terme.

Il souhaite, dit-il, *« constituer un gouvernement de conciliation nationale »* en recherchant le *« dialogue avec tous les Panaméens »*. Mais il lui faut convaincre des opposants, dont certains continuent de contester la régularité de sa victoire de mai. *« Les plus réticents d'entre eux,* affirme-t-il, *m'accordent le bénéfice du doute. »*

M. Calderon, leader du petit Parti démocrate-chrétien, et membre de la coalition d'opposition qui affrontait les partisans de M. Barletta en mai, aurait, lui, l'intention de publier – ce même 11 octobre – un Livre blanc sur les « fraudes » qui auraient, selon lui, marqué le dépouillement du scrutin présidentiel. *« Dans ce cas,* rétorque M. Barletta, *nous publierons aussi nos propres comptes »*. Dans l'entourage du prochain président, on semble en tout cas s'attendre, le 11 octobre, à des troubles que pourraient susciter les « irréductibles ». Lui-même ne s'en inquiète pas.

« Les prédictions les plus pessimistes ne se sont pas réalisées, dit-il. *Tout est calme. Et l'important est de nous attaquer maintenant, tous ensemble, aux difficiles problèmes politiques, économiques et sociaux qui nous attendent. La crise terrible qui frappe toute l'Amérique latine ne nous épargne pas, encore que notre marge de manœuvre soit plus importante que celle de certains de nos voisins. »*

« Tous d'accord sur les grandes options »

La dette extérieure s'élève à plus de 3 milliards de dollars. Le taux de chômage est préoccupant, la récession touche des secteurs clés, comme la construction, la zone franche de Colon est en crise. Mais il est vrai que Panama demeure une très importante place financière. A New-York comme à Tokyo, M. Barletta a rencontré beaucoup de banquiers ces derniers mois, et il entend faire largement appel aux investissements étrangers.

« J'ai, dit-il, *des objectifs précis : renforcer les institutions démocratiques et la concertation ; améliorer et moderniser l'administration ; lutter énergiquement contre la corruption ; poursuivre la politique d'indépendance et de paix en maintenant notre action au sein du groupe de Contadora. Je crois en fait que nous sommes tous d'accord, à Panama, sur ces grandes options. Nous pouvons peut-être diverger sur la meilleure manière de réussir et d'atteindre nos objectifs... »*

La corruption ? *« Ce n'est pas seulement, et de loin, un problème panaméen »* et il espère *« la réduire au niveau le plus bas possible »*. Les relations avec les Etats-Unis ? *« L'important est que M. Reagan ait accepté les accords Torrijos-Carter sur la zone du canal, mais il est vrai que les restrictions ou les amendements introduits par le Congrès modifient la lettre et l'esprit du traité prévoyant la souveraineté totale de Panama sur la zone. J'en ai parlé à M. Reagan. Il a manifesté beaucoup de compréhension. Et l'école des Amériques doit effectivement être fermée le 1er octobre. »*

La dette ? *« C'est le cauchemar de l'Amérique,* dit M. Barletta. *L'austérité imposée, et que nous devrons nous aussi appliquer, implique un coût social très lourd. Les nations industrialisées doivent l'admettre et faire quelque chose... »*

M. N.

Le Monde

M. Jean Poperen intervient « dans

RENTR
"UN MANU
COMME LES
EN HISTOIR
L'ATL
STRATEG
de
Gérard Chal
Jean-Pierre R
160 000 ex
Un instrument indispensable
Hélène CARRE
150 F

هكذا من الاصل

صكذا من الاصل

LA RUPTURE DU PCF AVEC LE PS

M. Jean Poperen observe que la décision des communistes intervient « dans une période de grande tension Est-Ouest »

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du Parti socialiste, déclare, dans une interview publiée par *l'Express* (daté 15-21 septembre) : *« Ce sont, peut-être, des paroles sacrilèges, mais je suis bien obligé de constater que le Parti communiste nous lâche, une fois de plus, dans une période de grande tension internationale. »*

« Nul ne peut contester la coïncidence des faits, ajoute M. Jean Poperen. *L'avenir dira, sans doute, quelle relation il y a entre eux. »* Le « numéro deux » du PS précise qu'il avait estimé, pour sa part, que, au sein du PCF, *« les partisans de l'union l'emporteraient »*. Il espère, au sujet des élections législatives de 1986, que, *« à ce moment, la sagesse, côté communiste, prévaudra de nouveau »*. Pour l'immédiat, selon M. Jean Poperen, *« l'escalade dans la désunion signifie qu'il n'y aura pas de vrai débat au sein du Parti communiste »*.

Telle est, selon M. Claude Estier, directeur de *l'Unité*, la *« motivation principale »* du refus des communistes de participer au gouvernement de M. Laurent Fabius. Cette décision *« permettait d'étouffer dans l'œuf un débat à peine amorcé et qui semblait devoir mettre en cause le secrétaire général lui-même »*, écrit M. Estier dans l'hebdomadaire du PS (daté 14 septembre). *« En revenant à son isolement »*, précise M. Estier, la direction du PCF *« brandit, contre ceux qui se préparaient à agir dans le sens de l'* aggiornamento, *la menace de l'accusation suprême : celle de trahir le « patriotisme » de parti, en portant atteinte à la « forteresse assiégée »*.

Pour M. Estier — dont l'éditorial est intitulé : « PC : parti conservateur », — les socialistes *« doivent contraindre le PCF à s'expliquer clairement sur la raison de ses nouveaux choix »*, mais *« ne doivent rien faire pour aggraver la situation »*. Le PCF, estime-t-il, doit répondre à la question de *« savoir s'il se considère toujours comme* [le] *partenaire politique »* du PS. *« C'est en attendant cette réponse que le secrétariat du PS a décidé d'annuler la réunion qui devait avoir lieu le 12 septembre pour la préparation des élections cantonales »*, explique M. Estier. Le directeur de *l'Unité* observe, d'autre part, que *« la préoccupation majeure du PCF est de retrouver une identité que, selon ses dirigeants, trois ans de participation au pouvoir, dans un gouvernement largement dominé par les socialistes, lui ont fait perdre »*.

M. LAJOINIE (PCF) : nous ne voterons pas le budget en l'état

M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, au journal de la mi-journée, sur Antenne 2, le jeudi 13 septembre, au sujet du projet de loi de finances pour 1985 : *« Si le budget n'est pas changé, nous ne le voterons pas. »* M. Lajoinie a affirmé que le projet de budget *« aggrave l'héritage de la droite »* au plan de la fiscalité et du chômage. *« Nous combattons la droite et nous voulons rectifier la politique du gouvernement »*, a-t-il ajouté.

Au Parlement, *« tout dépendra de l'accueil qui sera fait à nos propositions »*, a indiqué M. Lajoinie, soulignant que le PCF ne pouvait voter *« des dispositions qui sont contraires à tout le combat que nous avons mené, et à tout le combat de la gauche »*, car *« nous avons été élus, en 1981, sur l'idée d'avancer dans la justice fiscale »* et *« nous ne pouvons pas voter une politique que nous n'approuvons pas »*.

Interrogé sur l'appartenance du PCF à la majorité, M. Lajoinie a fait valoir que, sous la Ve République, *« le chef de la majorité, c'est le premier ministre »*. *« Nous ne sommes pas au gouvernement,* [nous ne pouvons donc pas] *être dans une coalition dont le chef serait le premier ministre »*, a-t-il souligné. M. Lajoinie estime que l'on a voulu *« piéger »* le PCF, *« en essayant de* [l'] *enfermer dans le mot « majorité »* et en l'accusant *« d'avoir rompu »*. *« Nous n'avons rien rompu : nous avons pris nos responsabilités à partir des orientations qui sont celles de toute la gauche, sur la base des engagements de 1981 »*, a-t-il affirmé.

D'autre part, l'annulation, par le Parti socialiste, de la rencontre prévue avec le PCF pour le 12 septembre au sujet des élections cantonales, a donné lieu, jeudi, à un commentaire de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat du comité central du PCF, qui avait rencontré M. Jean Poperen, à ce sujet, le 22 août. *« Je suis tout à fait surpris du tintamarre fait autour de cette décision prise par le PS, et je tiens à préciser que c'est à sa demande qu'une réunion a eu lieu au mois d'août »*, a déclaré M. Gremetz à l'AFP. *« Le PS*, a-t-il ajouté, *a proposé une seconde réunion ; maintenant, il l'annule ; il nous reste à en prendre acte. »*

L'hebdomadaire communiste *Révolution* (daté 14-20 septembre) consacre un article à la réunion du comité directeur du PS, les 8 et 9 septembre. Selon Gilbert Wasserman, le *« problème essentiel »* qui se pose au Parti socialiste est de *« combler le décalage »* entre son discours et la pratique gouvernementale, *« sans, dans le même temps, aggraver un désarroi constatable aussi bien dans l'électorat de gauche que dans les rangs socialistes »*.

Selon *Révolution*, M. Jean Poperen *« s'est fait une spécialité (...) presque surréaliste »* dans l'art de *« cultiver les fictions »*. *« Nul, au PS, n'est dupe*, écrit Gilbert Wasserman. *Dès lors que ce parti accepte d'être un instrument de la stratégie du président de la République, il va lui falloir tenter de convaincre l'électorat de gauche que la réorientation effectuée était indispensable, même si le seul drapeau du modernisme est une arme un peu courte pour y parvenir. (...) Tenir ce pari implique de rendre dominante l'idée que, dans la réalité contemporaine, des gestions de gauche ou de droite sont condamnées à se ressembler, mais que le PS offre, pour sa part,* [la garantie de] *la préservation des libertés, d'une démarche plus conviviale, et celle d'un souci de justice plus important que la droite en matière de répartition des sacrifices. »*

M. Fiszbin : *l'action pour le socialisme démocratique se situe, nécessairement, au côté du PS*

M. Henri Fiszbin, président de Rencontres communistes, a souligné, au cours d'une conférence de presse, le mercredi 12 septembre, que la gauche, diverse, *« n'est plus représentée, aujourd'hui, au plan politique, que par un seul parti, le PS, qui, à lui seul, constitue la majorité parlementaire »*. Le PCF, en effet, selon M. Fiszbin, s'est engagé dans un processus dont la logique *« le conduit et le conduira, de plus en plus, à joindre sa voix à celle de la réaction et à contribuer* [aux] *efforts* [de celle-ci] *pour déstabiliser le pouvoir de gauche »*.

« Plus que jamais, et indépendamment de la forme — décriée ou bloquée — de la vie politique, la ligne de clivage essentielle dans les rapports de classes en France, passe, aujourd'hui, estime M. Fiszbin, *entre les forces sociales et politiques qui se reconnaissent dans le pouvoir et le soutiennent, et celles qui le contestent et le combattent. Rassembler avec le pouvoir ou contre lui, telle est la question dont dépend l'avenir du pays. »*

L'ancien premier secrétaire de la fédération communiste de Paris estime que *« la principale faiblesse »* de la politique gouvernementale est *« une priorité sociale insuffisamment affirmée, une injustifiable sous-estimation du besoin et de l'aspiration de beaucoup à être acteurs du changement. Mais*, a-t-il ajouté, *la volonté d'efficacité, en ces domaines, implique, comme préalable, l'affirmation du soutien résolu à la gauche et à son pouvoir. »*

Prenant acte, d'une part, du fait que le PCF s'enferme *« dans une opposition stérile »* sans espoir de *« redressement »*, d'autre part de l'impossibilité pour *« un courant communiste différent, de s'ériger en force politique autonome »* (1), les animateurs de *Rencontres communistes* en concluent qu'il faut *« disputer* [au PCF] *un électorat dont il stérilise et dévie les aspirations »*. *« Compte tenu de ce qu'est la gauche actuellement, et par suite de la désertion du PCF*, a déclaré M. Fiszbin, *l'action pour le socialisme démocratique se situe, nécessairement, au côté du Parti socialiste. »*

M. Fiszbin a indiqué qu'il est, à ses yeux, *« prématuré de savoir si ce processus implique une intégration au PS, ou la recherche de structures nouvelles, susceptibles de fédérer le pluralisme de la gauche. La place que la PS occupe sur l'échiquier politique*, a-t-il dit, *lui confère, à l'évidence, une responsabilité particulière dans les évolutions qui ne peuvent manquer de se produire. Pour résoudre des problèmes nouveaux, il faut sortir du cadre des seules institutions et structures existantes. »*

(1) Les *« communistes démocrates et unitaires »* associés au PSU, avaient obtenu 0,72 % des voix aux élections européennes, le 17 juin dernier.

Un conseiller municipal socialiste de Dreux se démet de son mandat

De notre correspondant

Chartres. — M. Marcel Piquet, conseiller municipal socialiste de Dreux, a décidé de se démettre de son mandat. Il fut maire de la ville de mars à septembre 1983. Il avait, en effet, succédé au poste de premier magistrat à Mme Françoise Gaspard, PS, député d'Eure-et-Loir, quand celle-ci, quelques jours après le second tour des élections municipales, avait renoncé à briguer un second mandat de maire. La liste qu'elle conduisait ne l'avait emporté qu'avec huit voix d'avance sur la liste d'opposition conduite par M. Fontanille (RPR), qui comprenait des membres du Front national. Six mois plus tard, en septembre, M. Piquet s'effaçait devant M. Jean Hieaux, vainqueur de l'élection municipale partielle consécutive à l'annulation du scrutin de mars.

Président-directeur général des chaussures Minelli, M. Piquet retourne à ses affaires. Il estime que son mandat municipal a beaucoup nui à son entreprise. Il a dû se résoudre à accepter une prise de participation majoritaire des chaussures André : *« Je serai plus utile en consacrant la totalité de mon temps à l'entreprise dont j'ai la charge »*, affirme-t-il.

M. Marcel Piquet, qui *« voit rarement Françoise Gaspard »*, ne se satisfait pas du rôle d'opposant systématique. Il n'approuve pas l'attitude agressive de ses amis politiques. Il se dit surtout allergique à la fréquentation des gens du Front national. C'est sans regret que M. Marcel Piquet laisse son siège au docteur Jean-Claude Aline (PS), qui avait été conseiller municipal de 1977 à 1983.

● *Le congrès du Parti radical.* — Le prochain congrès du Parti radical se tiendra du 23 au 25 novembre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), ville dont le maire est M. André Rossinot, président de cette formation.

« L'alternance raisonnable en 1986 », tel sera le thème de ce congrès, qui ne donnera pas lieu à une élection interne. Cinq réunions interrégionales précéderont les débats des 23, 24 et 25 novembre.

M. Rossinot a précisé, jeudi 13 septembre, que M. Robert Bataille, maire du 8e arrondissement de Lyon, avait été nommé à la vice-présidence du parti en remplacement de Joannès Ambre, décédé récemment.

LES « AVIONS RENIFLEURS »

M. Giscard d'Estaing ne sera pas entendu par la commission d'enquête parlementaire

M. Valéry Giscard d'Estaing ne sera pas entendu par la commission d'enquête parlementaire constituée à l'Assemblée nationale pour étudier le dossier des « avions renifleurs ».

Celle-ci a, en effet, décidé, le jeudi 13 septembre, d'annuler la convocation qu'elle avait envoyée le 25 juillet à l'ancien président de la République, le seul commissaire de l'opposition présent, M. Jacques Toubon (RPR, Paris), s'abstenant, les communistes votant contre.

Les commissaires socialistes se sont donc finalement rendus aux fermes directives de l'Elysée. Dès le mois d'août, les collaborateurs de M. François Mitterrand avaient fait savoir qu'ils jugeaient déplacée cette convocation de M. Giscard d'Estaing. Le président de la République écrivait au début de septembre au président de l'Assemblée nationale (et prévenait de son intervention son prédécesseur) en arguant de l'article 68 de la Constitution, qui prévoit que le chef de l'Etat n'est responsable des ses actes qu'en cas de *« haute trahison »* et devant la Haute Cour de justice.

M. Louis Mermaz avait fait sienne cette analyse, expliquant aussi que l'article 5 de la Loi fondamentale donne au président de la République la mission de veiller au respect de la Constitution.

Cette interprétation juridique n'était pas partagée par les membres socialistes de la commission d'enquête, qui expliquaient que M. Giscard d'Estaing était entendu comme *« témoin »* et non comme *« accusé »*. De plus, ils se refusaient à cautionner une telle analyse juridique, qui avait pour conséquence de limiter considérablement les prérogatives des commissions d'enquête.

Dans un premier temps, ils décidaient donc de maintenir leur convocation, quitte à ne pas insister si l'ancien président de la République n'y déférait pas. Mais, après une nouvelle intervention des collaborateurs de M. Giscard d'Estaing, M. Mitterrand téléphona le jeudi 13 septembre à M. Mermaz, et cette fois les commissaires socialistes acceptèrent, non sans rechigner, de renoncer.

Th. B.

● *M. Schiélé et l'immigration.* — M. Pierre Schiélé, sénateur centriste du Haut-Rhin, souhaite que soit organisée *« une conférence nationale sur l'immigration »*, qui rassemblerait *« les responsables politiques de tous bords, les associations spécialisées, les responsables des collectivités locales et les pouvoirs publics »*. Le maire de Thann a saisi par lettre le premier ministre de cette proposition *« susceptible*, selon lui, *de faire progresser une solution équitable et efficace* [aux] *graves questions que pose l'immigration en France »*.

Lisez LE MONDE diplomatique

RENTRÉE : "UN MANUEL" PAS COMME LES AUTRES EN HISTOIRE-GÉO :
L'ATLAS STRATEGIQUE
de Gérard Chaliand Jean-Pierre Rageau
160 000 exemplaires
Un instrument indispensable à la compréhension des phénomènes de notre temps.
Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE
Des cartes suggestives, un commentaire intelligent, une vision nouvelle. Un très utile outil de travail pour mieux comprendre l'histoire de 1939 à 1983.
Yves LACOSTE
ouvrage cartonné comprenant 235 cartes couleurs
224 pages
150 F
FAYARD

PIANOS DAUDE
LOCATION 280 F/mois
VENTE 252 F/mois
CRÉDIT CREG jusqu'à 60 mois
LIVRAISON GRATUITE
GARANTIE 10 ANS
75 bis, av. de Wagram 75017 PARIS
763-34-17 / 227 88 54

RENTRÉE :
UN "CLASSIQUE" MODERNE D'INITIATION A LA PHILOSOPHIE
Philosopher
Les interrogations contemporaines
Matériaux pour un enseignement
Sous la direction de Christian Delacampagne et Robert Maggiori
Fayard
536 pages
82 F
FAYARD

POLITIQUE

LE RPR FACE AU POUVOIR

M. Chirac : une victoire de l'opposition en 1986 peut relancer la croissance

Au cours de l'émission « L'enjeu » de TF 1, jeudi 13 septembre, M. Jacques Chirac a fait un double acte de foi : succès de l'opposition aux élections législatives de 1986 et confiance que cela rendrait alors aux acteurs de la vie économique. Une telle attitude n'est pas sans rappeler celle qu'avait adoptée M. François Mitterrand pendant la campagne présidentielle de 1981, lorsqu'il proclamait que le « *changement* » suffirait à restaurer la confiance et à assurer la relance.

Aujourd'hui, alors que M. Chirac affirme que la situation économique est beaucoup plus dégradée qu'il y a trois ans, ce simple acte de foi peut-il suffire ? Le maire de Paris n'en doute pas, tant les Français seraient, selon lui, « *vaccinés contre les utopies socialistes* ». Le président du RPR a certes reconnu qu'il y avait dans l'orientation de la politique économique du gouvernement un changement. Toutefois, celui-ci est subi et mauvais, puisque le pouvoir ne renonce pas à son objectif de « *socialisation de la société* ».

Les mesures d'apparence libérale contenues dans le projet de budget ont ainsi été prises sous la contrainte. Le désaccord de M. Chirac est donc toujours aussi total et, dans la guerre idéologique qu'il livre de longue date aux « *marxistes* », il ne désarme pas et prend ainsi le risque d'apparaître comme celui qui, en ces temps de « décrispation », veut continuer cette guerre-là.

M. Chirac a également ramené les solutions qu'il propose à un slogan : le « *retour à la liberté* », ce qui implique, selon lui, à la fois les dénationalisations, la liberté des prix et des changes, une réelle flexibilité de l'emploi, la suppression des contraintes et une diminution sensible des prélèvements obligatoires.

Si la résolution de M. Chirac n'a pas fléchi, son ton a, dans une certaine mesure, subi les effets de la décrispation ambiante. Ni agressif ni professoral, il a chaque fois accompagné ses affirmations de démonstrations davantage destinées au grand public, c'est-à-dire aux électeurs, qu'au cénacle des spécialistes de la science économique, semblant passer par profits et pertes sa demande de dissolution de l'Assemblée nationale. Ne rappelant à aucun moment sa qualité de président du RPR, parlant toujours en revanche de ce que propose et de ce que ferait l'opposition, M. Chirac a voulu se placer en position de chef de file de la contestation contre le pouvoir.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chirac a notamment déclaré : « *Le budget de 1985 marque une sorte de désarroi, car le gouvernement n'a pas les moyens de ses ambitions. L'Etat répartit une sorte de rigueur et de misère. Il se contente de gérer la crise. On ne peut pas contester qu'il y ait eu un changement. Mais il convient de se poser deux questions : ce changement est-il conscient et volontaire ou subi et forcé ; ce changement est-il d'apparence ou de fond ? Or ce changement est forcé et n'est pas bon.*

» *S'il y a aujourd'hui moins de démagogie (qu'en 1981 et 1982), il y a toujours autant de bureaucratie. Le critère du changement d'un système de pensée serait d'amorcer une politique de dénationalisation, d'amorcer un retour à la liberté des prix et à la liberté des changes, de diminuer les contraintes pesant sur les entreprises et les travailleurs, et de diminuer réellement les prélèvements obligatoires. Cela entraînerait, de ma part, la reconnaissance d'un vrai changement.*

» *Les socialistes ont été obligés à faire ce qu'ils appellent une politique de rigueur, mais, pour autant, le président de la République ne change rien aux principes de la bureaucratie socialiste qui fonde l'ensemble de sa logique. Que l'on rende la liberté à l'activité économique générale, et il y aura changement. La rigueur socialiste ne peut déboucher que sur une récession. Ce que propose l'opposition s'appelle tout simplement le retour aux libertés.* »

M. Chirac rappelle que, selon lui, « *il y a à la fois trop d'Etat et pas assez d'Etat* », et que celui-ci doit se consacrer davantage aux tâches de souveraineté et d'intérêt national, comme la défense, la sécurité, la justice, la santé et se dégager de toutes les autres, « *car il n'est pas fait pour cela, qu'il ne sait pas le faire et qu'il le fait mal* ». Il précise que les interventions de l'Etat dans le budget représentent le tiers de celui-ci, soit 350 milliards de francs. L'ancien premier ministre ajoute : « *Les entreprises ont plus besoin de liberté que de subventions ou de réglementations décidées de façon tatillonne par des fonctionnaires obscurs dans des directions inutiles de certains ministères. Quand on travaille avec l'argent des autres, on travaille moins bien qu'avec son propre argent.* » Il propose que la moitié des fonctionnaires partent à la retraite ne soient pas remplacés. M. Chirac dénonce les « *offensives scandaleuses de la CGT qui ont terni l'image de l'industrie automobile française* ». Il affirme que « *les 300 milliards d'endettement extérieur constituent le véritable drame de la France, dû à la bêtise et à l'irresponsabilité de la politique conduite en 1981 et en 1982. Vers 1988, la France sera incapable de payer le service de cette dette. Il faudra donc renégocier cette dette. Je reconnais que c'est un peu humiliant, mais nous serions incapables de payer les échéances de remboursement de 1987-1988 sans sacrifices considérables. Toutefois, un changement politique important en 1986 restaurerait la confiance* ».

Le président du RPR s'est engagé, en cas d'alternance au pouvoir, à proposer la suppression en moins de deux ans de la taxe professionnelle et le remplacement de son produit par une augmentation modulée de la TVA. « *Il faut aussi*, a-t-il dit, *que le taux maximum de l'impôt sur les revenus ne dépasse pas 50 % contre 65 % aujourd'hui, sinon, l'initiative est paralysée, car il n'y a pas d'autre moteur que le profit.* »

Après avoir cité l'évolution de la situation en Allemagne, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, après avoir rappelé le redressement effectué par le général de Gaulle en 1958-1959, le maire de Paris a déclaré : « *Si vous rendez la liberté d'initiative, la confiance revient, les comportements se transforment et une croissance nouvelle apparaît. On ne peut redonner du dynamisme qu'avec plus de liberté et plus d'initiative. L'expérience socialiste aura vacciné l'opinion publique contre les utopies du socialisme.* »

Changer, dit-il...

M. Jacques Chirac a-t-il la solution de nos problèmes économiques ? Une solution qui permettrait à la France de se sortir plus vite, mieux, plus sûrement de la crise, une crise que nous sommes pas du tout en train de résorber, estime le maire de Paris.

A entendre l'ancien premier ministre, interrogé jeudi soir 13 septembre par l'équipe de l'émission « L'enjeu », sur TF 1, il suffirait de libérer le pays — les entreprises et les particuliers — des entraves qui le gênent et le retiennent. L'amélioration suivrait vite.

Libérer selon M. Chirac, ce serait supprimer les contrôles des prix, le contrôle des changes, dénationaliser, simplifier et assouplir les réglementations, fiscales, du travail... Bref, « *désocialiser* » l'économie. Et pour bien faire comprendre ce qu'il voulait dire, le maire de Paris a sorti de sa serviette et posé sur la table du studio une pile impressionnante d'exemplaires du *Bulletin officiel*, qui renferment les arrêtés et décrets pris par le gouvernement.

« *Dé-socialiser* », ce serait aussi réduire le poids de l'Etat dans l'économie. M. Chirac propose, notamment, que le taux maximum de l'impôt sur le revenu — le taux de la plus haute tranche du barème — soit ramené à 50 %. Il propose aussi qu'on diminue les dépenses publiques et qu'on réduise le nombre de fonctionnaires, les départs à la retraite n'étant qu'à moitié remplacés.

Il y a, bien sûr, du vrai dans ce qu'a dit M. Chirac. Le blocage des prix institué à la mi-1982 puis les réglementations qui ont suivi ont valu aux chefs d'entreprise une marée de textes souvent inapplicables, ne serait-ce que parce qu'ils étaient incompréhensibles. Mais malgré son souci d'être différent, le maire de Paris suivait une logique rappelant étrangement les nouvelles professions de foi de M. Fabius.

En fait, l'expérience prouve amplement qu'une fois au pouvoir les hommes doivent adapter leur programme, parce que la réalité le leur impose et que leurs marges de manœuvre sont, depuis dix ans, extrêmement réduites. L'expérience prouve également que l'économie rejette les brusques changements.

Sans doute, comme l'a rappelé le maire de Paris, le général de Gaulle avait-il radicalement changé le paysage économique en 1958, un changement qui avait rapidement amélioré les choses. Mais, outre la rupture politique qui s'était alors produite et avait considérablement renforcé l'exécutif, la France avait, malgré les apparences, des marges de manœuvre que nous ne possédons plus aujourd'hui.

Al. V.

UNE CARTE
UN TÉLÉPHONE
PLANCHE A VOILE A VOLONTÉ
608.19.19
Tennis Express - le Sport à la carte

Les jeunes élus veulent mettre à jour la doctrine

Le programme des journées d'études parlementaires que le RPR doit réunir du 28 au 30 septembre à Perpignan vient d'être modifié. Les responsables du groupe, en accord avec M. Jacques Chirac, ont décidé de supprimer la traditionnelle journée touristico-politique au cours de laquelle députés et sénateurs rendaient visite aux municipalités amies de la région.

Cette année, tout le temps sera consacré au travail. Mais la modification la plus importante réside dans le choix des nouveaux rapporteurs et animateurs des débats. Qu'on en juge : le vendredi 28, les premières discussions consacrées à la politique économique, budgétaire et financière seront dirigées par M. Michel Noir, député du Rhône, le débat sur les problèmes des collectivités locales et sur la décentralisation sera ensuite animé par M. François Fillon, député de la Sarthe, celui sur la réforme électorale sera dirigé par M. Michel Barnier, député de la Savoie, et par M. Jacques Godfrain, député de l'Aveyron. Enfin, la séance consacrée aux problèmes de sécurité, au rôle de la police et de la justice, sera présidée par M. Jacques Toubon, député de Paris.

Les travaux des journées seront ouverts par une allocution de M. Claude Labbé, président du groupe de l'Assemblée nationale, et cloturés dimanche après-midi 30 septembre par un discours de M. Jacques Chirac. Au débat de politique générale prévu pour le samedi, les élus les plus jeunes ont été invités à ne pas laisser le monopole de la tribune à leurs aînés.

Le choix nouveau des députés chargés d'être mis en vedette en tant que présidents ou rapporteurs de groupes de travail n'est pas dû au hasard. Tous appartiennent à la génération la plus jeune au sein du groupe RPR, et ils se sont tous fait remarquer pendant l'été par diverses déclarations.

« Je vous ai compris »

Si M. Chirac a dû rappeler à l'ordre certains d'entre eux, afin de ne pas laisser développer l'impression que l'autorité du président du RPR était contesté, il a néanmoins bien compris le message qui lui était ainsi adressé (*le Monde* du 12 septembre). M. Chirac a donc demandé à M. Labbé de permettre à ces jeunes élus de s'exprimer largement au cours des journées parlementaires.

Auparavant, le maire de Paris s'est entretenu avec chacun de ceux qui donnaient l'impression d'être les plus contestataires. Tous lui ont expliqué qu'ils souhaitaient que les débats de fond soient plus fréquents et mieux organisés au sein du RPR, qu'il s'agisse des instances parlementaires ou de celles du mouvement.

Estimant possible une victoire de l'opposition aux élections législatives de 1986, ils voudraient pouvoir sans tarder s'appuyer sur des choix politiques plus clairs, sur des propositions mieux définies, avec des solutions plus concrètes, afin de présenter à leurs électeurs une alternative plus séduisante. Ils estiment que, depuis 1981, le RPR n'a pas procédé à la mise à jour de sa doctrine en fonction de la politique du gouvernement. Or, c'est par rapport à cette dernière que le choix des électeurs se fera.

Certains affirment même que, sur certains grands problèmes, le libéralisme, le rôle de l'Etat, la place des syndicats, la doctrine du RPR n'est pas fixée. Ils admettent que le combat politique a pu, depuis trois ans, avoir la priorité, ils reconnaissent que l'opposition a profité du réflexe de rejet de l'opinion à l'égard de la majorité, mais ils assurent que cela ne peut plus durer. Tous, enfin, ont protesté de leur fidélité à l'égard de M. Chirac et de leur appartenance sans restriction au RPR.

Inquiétude et impatience

Ces sentiments mêlés ont, d'ailleurs, été exprimés au cours de la réunion du groupe RPR, mardi dernier 11 septembre, à l'Assemblée nationale. Toutefois, ils ne l'ont pas été seulement par les plus jeunes. Des députés représentant toutes les générations du gaullisme, de MM. Couve de Murville et de Lipkowski à M. Baumel, de Mme Missoffe à M. Gascher, ont manifesté la nécessité d'une mise à jour, reflétant à la fois une certaine inquiétude et une réelle impatience.

Curieusement, la veille, M. Bernard Pons avait adressé une lettre-circulaire à plusieurs dizaines de milliers de personnes réputées sympathisantes pour lancer une souscription afin de permettre au RPR de développer son action nationale en direction des jeunes, « *afin de leur donner la formation nécessaire, des moyens de communiquer, et de leur faire prendre des responsabilités* », ainsi que « *les convaincre que le devenir de la France ne passe pas par le socialisme* ».

Désormais, dûment informé des états d'âme de ses « compagnons », M. Chirac aura trois occasions — les journées parlementaires de septembre, le comité central du 27 octobre et les assises nationales de novembre — de leur dire, à sa manière : « Je vous ai compris. »

A. P.

Postes à pourvoir...

Dès lundi, ces Entreprises vous donnent rendez-vous dans les pages "Annonces Classées" du Monde.

AEROSPATIALE - ALPHA CDI - APRIL - BRUEL ET KJAER - BULL - CAISSE DEPÔTS - CEBTP - CERSI - CGEE ALSTHOM - COFROR - COGEMA - COLGATE - COMPUTER VISION - CRCAM DU LOIRET - AVIONS MARCEL DASSAULT - DATAID - DIGITAL - DOW CHEMICAL - GROUPE EGOR - ESSELTE METO - ETAP - GIE DES CRCAM NORMANDIE - GOUPIL - HERVE LE BAUT - IBM - IKEA - INDOSUEZ - INRS - ITT DATA SYSTEMS - J.P. MARTICHOUX - KODAK - BERNARD KRIEF CONSULTANT - MEMOREX - MID - NERVET PONT - OCP REPARTITION - OLIVETTI - ORGA CONSEIL - ORGANIMAR - P.A. - CABINET HENRI PHILIPPE - PHILIPS - POSTEL - LA PRESSE MERIDIONALE - PRIMAGAZ - PROMODES - P.S.A. - RANK XEROX - RH CONSEIL - SCHLUMBERGER - SELE CEGOS - SELE CEGOS INFORMATIQUE - SERETE - SFENA - SG2 - SIRCA - SNECMA - SOCIETE GENERALE - SEDEXHO - SOPELEM - STECO DURANDO - SURGIKOS - T.B.M. - TEG - TELE SYSTEMES - THOMSON - THOMSON CSF DIVISION SIMULATEURS - ALEXANDRE TIC S.A. - TRANSELEX - TREFICABLE - UNILEVER - VICAT...

Le Monde, l'effort pour l'emploi.

V. Saint-
la comp
N
SAINT-PIERRE
AUX PORTES DE
Une tête de pont idéale pour
marché nord-américain.
Faites de Saint-Pierre et Miq
tés de pointe.
La Chambre de commerce, d
tion pour la recherche de marchés,
aider pour tous problèmes réglemen
SAINT-PIERRE ET MIQUEL
- des avantages fiscaux
- un système bancaire sou
- des primes et une aide à l
- des concours financiers.
RENSEIGNEZ-VOUS auprès
DUSTRIE ET DE MÉTIERS DE SA
14, place du gé
BP 4207
Téléphone : 19.
Télex : 914437
97500 SAINT-

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Une semaine avec la France du grand large

V. Saint-Pierre-et-Miquelon

Qui entendra la complainte des brumes ?

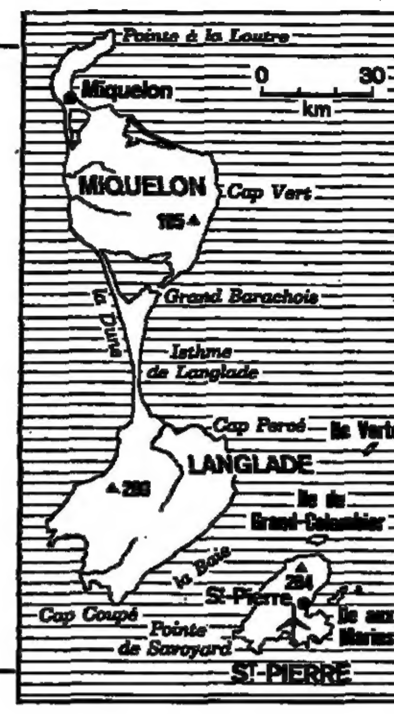

SAINT - PIERRE-ET-MIQUELON. – Situation : archipel situé dans l'océan Atlantique, à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, à moins de 25 km au sud des côtes de Terre-Neuve, seul département (en voie de changement de statut) de l'Amérique du Nord. Distance de Paris : 4 750 km. Superficie : 242 km². Population : 6 041 habitants au recensement de mars 1982. Décalage horaire : – 4 heures. (Saint-Pierre-et-Miquelon change d'heure en même temps que le Canada.)

N'en jetez plus, la cale est pleine

par ALAIN ROLLAT

LILLIPUT contre Léviathan ! Combat désespéré et pourtant éternel... D'un côté, une poignée de «fous» de la France, héritiers de bourlingueurs basques, bretons, normands, rescapés de l'histoire et des tempêtes, agrippés à quelques arpents de désert rocailleux, dans le golfe du Saint-Laurent balayé par les brumes et battu par les glaces, si fiers d'avoir toujours soustrait leurs rochers aux convoitises anglaises et de pouvoir se dire aujourd'hui les seuls «authentiques» Français d'outre-mer, faisant la nique à la géante Amérique du Nord, présente à une encablure... De l'autre, lointaine, indifférente, insouciante ou, pis, condescendante, la mère patrie, cette France métropolitaine et son Etat aux habitudes éléphantesques si déplacées dans cet univers microcosmique où les âmes humaines, dispersées sur deux territoires communaux, sont à peine plus nombreuses que les épaves des navires sur les côtes de l'archipel...

Finira-t-elle un jour, la complainte des brumes ? La complainte des habitants de Saint-Pierre-et-Miquelon qui se languissent depuis près de quatre siècles d'être délaissés par la métropole... Parviendra-t-elle enfin à conjurer la fatalité historique ?

Les quelque six mille citoyens concernés espéraient, sans trop y croire vraiment, que la présence de la gauche au pouvoir y contribuerait. Ils avaient déjà connu une grosse désillusion après la visite du général de Gaulle, qui avait chaleureusement salué, en juillet 1967, cet *« avant-poste de la France au bord de la vaste Amérique »* et assuré la population de l'*« amour »* et de l'*« estime »* de la métropole. Ces paroles avaient suscité d'autant plus d'espérances qu'il s'agissait de la première visite d'un président de la République à Saint - Pierre - et - Miquelon. Mais l'intendance, une fois de plus, n'avait pas suivi.

Les Saint-Pierrais et les Miquelonnais avaient donc accueilli comme une bouée de sauvetage le «changement» du printemps 1981. Leur attente anxieuse avait ému le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM du premier gouvernement de M. Pierre Mauroy. M. Henri Emmanuelli, revenu effaré de son premier voyage dans l'archipel confiait : *« Les gens de Saint-Pierre-et-Miquelon sont des gens qui ont fait preuve d'une ténacité inouïe et d'un volontarisme admirable au cours des derniers siècles pour vivre sur leurs îles, des gens d'une race en acier trempé. Et pourtant, on a fait d'eux des hommes qui, aujourd'hui, doutent de tout et d'eux-mêmes. »*

Trois ans après, c'est déjà un échec pour la gauche de n'avoir pas su dissiper ces doutes.

Marasme économique

La situation économique de l'archipel s'est sensiblement détériorée. Cette aggravation tient à quatre causes :

1) Le rythme de l'inflation dans cette zone du dollar canadien : + 18,71 % en 1981, + 17,02 % en 1982, + 17,72 % en 1983. Ces hausses ont entraîné des revendications justifiées dans le secteur privé, où l'augmentation des salaires s'est située entre 14,50 % et 18 % en 1983.

2) La baisse progressive du pouvoir d'achat des fonctionnaires, dont les revenus n'ont pas suivi le taux de l'inflation. Comme un habitant sur dix est fonctionnaire, cette évolution s'est traduite par une diminution assez forte de la consommation du secteur public, traditionnellement le plus fructueux pour le commerce local.

3) Une réduction très nette de l'activité portuaire, les navires français et étrangers fréquentant de moins en moins l'archipel : en 1976, le port de Saint-Pierre était fréquenté par 1 290 navires représentant 1 266 472 tonneaux ; en 1983, il n'y a eu que 774 navires pour 491 993 tonneaux, alors qu'il y en avait encore 1 032 en 1981 (611 523 tonneaux).

4) L'augmentation progressive, depuis 1981, des taux des cotisations sociales, décidée pour rapprocher ceux-ci des taux métropolitains et concevable dans une période de prospérité, a été durement ressentie par les employeurs.

De l'avis même de la préfecture, cette situation *« n'est pas encourageante »*. Ces handicaps conjoncturels se sont, en effet, ajoutés aux handicaps naturels : l'isolement géographique dû aux difficultés climatiques et aux insuffisances des liaisons maritimes et aériennes, l'étroitesse du marché, la proximité de la riche zone économique américaine qui rend difficile toute entreprise d'exportation.

Les principales entreprises accusent le coup.

La société Interpêche (filiale de la Société navale caennaise et de la Compagnie des entrepôts et gares frigorifiques), qui prédomine dans le secteur de la pêche, où elle traite les apports de ses trois chalutiers et ceux de la plupart des petits pêcheurs, se trouve dans une situation précaire, bien qu'elle ait été aidée matériellement et financièrement par l'Etat et le département à plusieurs reprises au cours de ces dernières années. Son déficit d'exploitation s'est établi à 2,244 millions de francs au terme de l'exercice 1982-1983 et son endettement à court terme (17,8 millions de francs) est trop élevé pour laisser espérer un redressement rapide dans l'hypothèse d'un renversement de la conjoncture. Si l'entreprise s'effondrait, ce serait une catastrophe car Interpêche occupe deux cents personnes, soit près du quart des emplois de l'ensemble du secteur privé.

Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, qui emploie actuellement une quarantaine de personnes de façon permanente et deux cents environ de façon intermittente, l'avenir s'annonce aussi difficile. La hausse du dollar canadien a renchéri les achats de matériaux (fer et bois) en provenance du Canada, à tel point que certains artisans commencent à s'approvisionner en métropole malgré les délais de livraison. Les augmentations des salaires ouvriers (+ 18 % en 1983) et des charges sociales ont pesé sur les prix et dissuadent la clientèle privée. Le marché local se réduit, et plusieurs entreprises sont au bord de la cessation d'activités.

Dans le secteur du commerce, qui représente environ quatre cents emplois dont deux cent cinquante permanents, les difficultés se traduisent par le non-renouvellement des stocks, un rétrécissement des gammes de produits proposés à la clientèle, un endettement accru, des compressions de personnel.

Conclusion : le chômage augmente. Le nombre des demandeurs d'emploi était de 119 en novembre 1983 contre 37 un an auparavant. En février dernier, il n'était plus que de 40 (contre 16 un an auparavant), mais cette amélioration, résultant d'une accélération de l'activité d'Interpêche l'hiver dernier, n'a été que passagère.

« De déception en déception »

Les Saint-Pierrais et les Miquelonnais font grief au gouvernement de ne pas prendre en considération ce que cette évolution a de singulièrement douloureux à l'échelle de leur petite communauté, et surtout de ne pas se préoccuper d'y remédier par quelques palliatifs. La position des principaux élus locaux est devenue particulièrement difficile dans ce gros village où les citoyens sont assurément ceux de France qui ont les moyens de faire le mieux entendre leurs voix puisque la proportion d'élus par rapport aux électeurs est une des plus fortes. Le patron politique de l'archipel, M. Albert Pen, cinquante-trois ans, instituteur de profession, député apparenté socialiste, qui dirige la municipalité depuis 1972 et préside l'assemblée départementale depuis 1968, en sait quelque chose, lui qui se trouve en première ligne.

Depuis plusieurs semaines, il multiplie les mises en garde à l'adresse de l'Élysée et de l'hôtel Matignon. En soulignant que le changement du statut de l'archipel, souhaité par le conseil général, ne suffira pas à colmater les brèches. Même si Saint-Pierre-et-Miquelon cesse d'être un département pour devenir une collectivité territoriale, ainsi que le prévoit le projet de loi adopté par le conseil des ministres du 1er août, et même s'il doit bénéficier donc bientôt d'un statut sur mesure adaptant la loi aux réalités locales, ce n'est pas du jour au lendemain qu'il en résultera un mieux pour la population. De même, le contrat de plan signé le 26 juin entre l'État et le département (le premier signé outre-mer) n'aura qu'un effet à long terme et à condition que, cette fois, l'intendance suive *(lire page 12)*.

Dans l'immédiat, il est urgent de répondre à la crise économique locale. Si le gouvernement ne comprend pas cette nécessité, qu'il n'espère plus le soutien politique des représentants de l'archipel. M. Pen le dit crûment : *« Les gouvernements de droite, s'ils se montraient peu soucieux d'assurer un réel développement économique de l'archipel, soignaient au moins le « décor » dans le but, à l'époque, d'assurer l'élection d'un député à leur dévotion tout en clouant le bec aux élus locaux de l'opposition d'alors. C'est d'ailleurs pour cette raison que, conscients de ce « jeu » les Saint-Pierrais et Miquelonnais votaient tout à la fois pour un député « majoritaire » et un président de conseil général à travers lequel ils exprimaient leur désir confus d'assurer eux-mêmes la gestion de leurs affaires et leur hostilité latente aux trop nombreux « métros. »*

» En 1981, ils m'ont élu, dans la foulée de l'élection présidentielle, avec l'espoir qu'enfin le gouvernement nous donnerait les moyens de mettre à exécution notre plan de développement. Depuis ils vont de déception en déception, et nous avec... Primo, en proie aux difficultés budgétaires, le gouvernement de la gauche ne se montre guère plus préoccupé que ses prédécesseurs de déterminer un véritable avenir pour Saint - Pierre - et - Miquelon. Secundo, assuré du soutien des élus locaux et n'ayant donc pas à leur clouer le bec, il ne se soucie pas non plus – sauf la rue Oudinot, mais elle n'a que peu de moyens – de donner aux Saint-Pierrais et Miquelonnais cette assistance déversée par la droite et qui contentait au moins, secteur après secteur, l'électorat local. Bien au contraire, et au nom de la rigueur, on bloque les traitements de la fonction publique, on augmente rapidement le taux des cotisations sociales, les tarifs de l'hôpital, on limite les subventions diverses, etc. »

« Certes, ajoute le député, *nous avons nous-mêmes prôné la diminution progressive de l'assistance mais non sans que soient mises en place, en même temps, les conditions indispensables du renouveau économique. Or nos compatriotes voient baisser leur pouvoir d'achat sans que se dessinent de perspectives d'avenir. Les élus locaux se trouvent totalement en porte-à-faux ! S'ils abondent dans le sens des revendications salariales, qu'ils comprennent mais ne peuvent approuver, ils compromettent définitivement tout espoir de développement économique et se heurtent au gouvernement. Mais si le gouvernement ne met pas en place une politique de rechange, il laisse les élus sans réponse vis-à-vis de leurs électeurs. »*

Conclusion pessimiste de M. Pen dans une note adressée le 5 juin au cabinet du président de la République : *« Les élus de Saint-Pierre-et-Miquelon voient l'horizon 1986 plus que bouché. Ils vérifient mois après mois que* « la République était bien plus belle sous l'Empire... »

(Lire la suite page 10.)

(Publicité)

SAINT-PIERRE ET MIQUELON AUX PORTES DE L'AMÉRIQUE DU NORD

Une tête de pont idéale pour toute entreprise ambitieuse de pénétrer le marché nord-américain.

Faites de Saint-Pierre et Miquelon une vitrine française de vos technologies de pointe.

La Chambre de commerce, d'industrie et de métiers est à votre disposition pour la recherche de marchés, de partenaires, pour vous conseiller et vous aider pour tous problèmes réglementaires.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON, C'EST :

- des avantages fiscaux
- un système bancaire souple
- des primes et une aide à l'installation
- des concours financiers.

RENSEIGNEZ-VOUS auprès de la CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DE MÉTIERS DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

14, place du général de Gaulle
BP 4207
Téléphone : 19.594.41.45.12.
Télex : 914437 ON
97500 SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

(Publicité)

INTERPÊCHE

SOCIÉTÉ SAINT-PIERRAISE DE PÊCHE
97500 Saint-Pierre et Miquelon
Téléphone : 19 (594) 41.39.91
41.39.92
Télex : 914.425
BP : 4249.

Au cœur même des bancs de Terre-Neuve, à 3 500 km des côtes françaises, une poignée de Français arrachent à la mer ce poisson de qualité que l'on trouve dans les eaux froides d'Amérique du Nord : cabillaud, raie, sole, flétan, etc.

Chaque année, des milliers de tonnes transformées sur les lieux mêmes, sont expédiées sur les Etats-Unis et l'Europe, faisant les délices des bonnes tables.

INTERPÊCHE, filiale de deux groupes français, le groupe « Navale caennaise » et la « CEGF », recevra, dans quelques semaines, un nouveau chalutier, « La Bretagne », ultramoderne, qui traitera et surgélera à la mer les poissons capturés ; ainsi, une fois de plus, **INTERPÊCHE** offrira à sa fidèle clientèle un produit de première qualité avec toute la saveur de cette mer lointaine.

Ajoutez à cela la fabrication prochaine sous le label de Saint-Pierre et Miquelon de terrines, croquettes, soupes de poisson, etc.

Téléphonez ou télexez, nous nous ferons un plaisir de vous informer.

LE CHOIX DES ÉLUS LOCAUX

Notre pari

par ALBERT PEN et MARC PLANTEGENEST (*)

LA discussion d'un nouveau statut pour Saint-Pierre-et-Miquelon, intervenant après celles de nombreux textes intéressant l'outre-mer (décentralisation dans les Antilles, la Réunion et la Guyane, statuts de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie, etc.), si certains faisaient un amalgame, pourrait prêter aux conseillers généraux de l'archipel des arrière-pensées politiciennes qui ne les ont jamais effleurés...

Notre archipel n'a, en effet, de DOM-TOM que sa position ultra-marine, mais sa petitesse, son peuplement (uniquement des descendants de Basques, Bretons et Normands) comme son environnement géographique, en font un cas bien spécifique au sein de la République.

Pour les élus locaux, que Saint-Pierre-et-Miquelon soit territoire, département, ou « collectivité particulière » ne change rien à son appartenance viscérale, intangible, à la communauté nationale, et l'abandon du statut départemental ne marque aucune évolution dans ce domaine. Aucun parallèle n'est donc possible avec quelque autre DOM-TOM. Nous ne nous référons à aucun modèle et nous n'autorisons personne, à l'inverse, à nous prendre comme tel !...

En demandant un nouveau statut, nous avons simplement voulu abandonner un statut départemental, imposé en 1976, qui prétendait régler une situation économique qu'il a au contraire aggravée (il suffit de consulter les statistiques officielles concernant le chômage, les rentrées douanières, la fréquentation portuaire, le tourisme, etc.). Nous avons voulu nous doter d'un outil juridique adapté à notre situation géopolitique.

Le département, c'était, en effet, le choix qu'il ne fallait pas faire, aux termes mêmes d'un rapport officiel dressé en 1972 par M. Gabriel Marc, administrateur de l'INSEE, envoyé en mission chez nous pour rechercher des perspectives d'avenir. Que disait M. Marc ? *« Ou bien on peut jouer la carte du développement du secteur privé en forçant pendant quelques années sur l'investissement public (...) ou bien on parfait le système socialisé sans beaucoup de contrepartie, qui est la règle* [dans laquelle] *la fonction publique mobilise les meilleurs éléments... »*

Après 1976 et la départementalisation, nous avons assisté à un afflux de fonctionnaires métropolitains tandis que notre intégration (théorique d'ailleurs) à la Communauté européenne compliquait nos relations avec le Canada, « géant » les négociations sur la zone économique (riche en poissons et sans doute en pétrole...), amenant le spectaculaire déclin des activités portuaires (cent quarante et une mille heures de travail de dockers en 1975, trente-cinq mille en 1983), laissant péricliter la pêche et stagner le tourisme.

Paradoxalement, peut-être, nous, les élus locaux, soutien d'un gouvernement socialiste, nous avons choisi l'autre voie : refusant la fausse sécurité d'une départementalisation-assistance faisant d'une population jeune et naguère industrieuse une simple « garnison » en Amérique du Nord, nous voulons, à l'aide d'un statut fiscal et douanier autonome et dorénavant officialisé, profiter de notre position géographique à l'entrée du golfe du Saint-Laurent pour faire de l'archipel une « vitrine de la technologie française », offrant à nos industriels de bonnes possibilités d'exporter, à partir de Saint-Pierre-et-Miquelon, vers le Canada voisin.

Bien sûr, pour ce faire, le nouveau statut n'est qu'une condition nécessaire et non pas suffisante ! Il faut que « l'intendance suive », et là, nous avons pris le risque (électoral) de parier sur la volonté gouvernementale de nous doter, parallèlement à l'outil juridique qu'est le statut, des « outils » économiques indispensables :

– *Un règlement rapide et équitable du contentieux franco-canadien* sur la délimitation de la zone économique (sans zone reconnue, pas de possibilités d'échanges de quotas de pêche avec nos voisins, pas de possibilités de recherches pétrolières...) ;

– *Un développement des infrastructures* nécessaires, au premier rang desquelles une *seconde piste d'aviation*, plus longue et bien orientée pour assurer, enfin des liaisons régulières avec l'extérieur (sinon, à quoi bon parler du tourisme, et d'implantations industrielles ?) ;

– *Une formation professionnelle*, actuellement très mal assurée, tant sur place qu'en métropole.

Nous parlons de « risque électoral » ? Passés de l'opposition (de 1964 à 1981) à la majorité, les élus auraient pu avoir le seul souci de conforter l'assistance dans laquelle baignaient leurs électeurs, à coup de revalorisation de salaires et traitements, une assistance somme toute peu coûteuse pour le gouvernement eu égard au faible chiffre de la population, s'assurant ainsi une clientèle recherchant bien humainement la sécurité...

Au contraire, parce qu'ils sont tous Saint-Pierrais et Miquelonnais – et non « parachutés » à la simple recherche de sièges, – parce qu'ils sont désireux de développer l'économie d'une terre à laquelle ils sont passionnément attachés, mais sans cacher à leurs électeurs les difficultés de la tâche, les parlementaires et les conseillers généraux ont refusé, fin 1983, d'appuyer les revendications (pourtant justifiées si on les prenait isolément) de la fonction publique désireuse de conserver son pouvoir d'achat malgré la crise.

Si le gouvernement n'apporte pas très vite, en contrepartie, les moyens indispensables à « l'autre politique » que sous-tend le futur statut, ils se seront battus pour rien.

Mais, quoi qu'il arrive, les élus sont persuadés qu'il y a pas d'autre choix si Paris veut réellement bâtir là-bas une économie viable, si les Saint-Pierrais et Miquelonnais, de leur côté, veulent vivre en Amérique du Nord, en dignes représentants de la mère-patrie.

(*) M. Pen est député apparenté socialiste, maire de Saint-Pierre, président du conseil général.

M. Plantegenest est sénateur apparenté socialiste, adjoint au maire de Saint-Pierre, vice-président du conseil général.

La guerre n'aura pas lieu...

par BERTRAND DE LA GRANGE

LA guerre des Malouines de l'Atlantique du Nord n'aura pas lieu... Contrairement à l'Argentine, le Canada ne voit aucun inconvénient dans la présence française dans le golfe du Saint-Laurent, à vingt-cinq kilomètres à peine des côtes de Terre-Neuve. Présence insolite, certes, *« curiosité politique »*, dit-on à Ottawa, mais, affirme M. Jacques Crête, chef des affaires françaises au ministère canadien des affaires extérieures, c'est *« un fait de l'histoire »* que le Canada n'envisage aucunement de remettre en question. *« Cela ne nous dérange pas*, dit-il. *On aime bien les Saint-Pierrais, d'autant plus qu'ils s'approvisionnent chez nous. Il est vrai que la situation s'est un peu compliquée avec l'adoption de la nouvelle loi de la mer en 1972. Mais on ne peut quand même pas déplacer les îles. Il faudra donc parvenir à un accord, ce qui ne saurait tarder. »*

Les autorités canadiennes refusent de parler de tension, ou même de litige, entre les deux pays à propos de la délimitation des zones maritimes respectives. *« Pour le moment*, estime le conseiller juridique du ministère des affaires extérieures, M. Leonard Legault, *c'est encore un simple différend. Nous aimerions régler le problème, mais il n'y a pas d'urgence. »*

Les deux pays défendent des positions incompatibles depuis qu'Ottawa a décidé, le 1er juin 1977, d'étendre sa zone de gestion exclusive à deux cents milles marins et de refuser le même droit à la France autour de Saint-Pierre-et-Miquelon. *« La situation géographique et juridique de ces îles*, affirme M. Legault, *est telle que la France n'a droit qu'à une mer territoriale de douze milles. »*

Dans ce cas précis, Ottawa refuse l'application du principe de l'équidistance, qu'il revendique par ailleurs dans le litige qui l'oppose aux Etats-Unis, un peu plus au sud, pour la délimitation des zones maritimes entre les deux pays. Selon M. Legault, il n'y a pas contradiction dans la position canadienne. *« Vous ne pouvez pas comparer les deux situations*, dit-il. *Dans un cas, il s'agit d'un désaccord portant sur la délimitation du plateau continental entre les Etats-Unis et le Canada; dans l'autre, nous avons affaire à deux îles minuscules situées à des milliers de kilomètres de la France. »*

On croit, à Ottawa, que la France souhaiterait établir un précédent avec Saint-Pierre-et-Miquelon pour renforcer sa position dans des négociations ultérieures portant sur la délimitation des zones maritimes autour des autres départements d'outre-mer. Il est hors de question que le Canada se prête à ce jeu, ne serait-ce que parce que cela provoquerait un tollé de protestations dans la province de Terre-Neuve, qui aurait le plus à perdre de ce genre d'accord. Ce n'est sans doute pas non plus dans l'intérêt de la France de pousser les Canadiens à bout, car cela risquerait d'ouvrir le débat sur l'existence d'une enclave française en territoire canadien.

Comment s'étonner, dans ces conditions, que les deux parties aient préféré éviter l'affrontement pour rechercher une solution de compromis ? On semble vouloir revenir aujourd'hui à la solution envisagée dès 1972, lorsque le Canada avait proposé la gestion commune des ressources au large de Saint-Pierre-et-Miquelon. La France avait accepté le principe, mais Ottawa avait finalement changé d'avis à la suite de l'adoption, la même année, d'un nouveau droit de la mer. M. Legault reconnaît que *« des idées nouvelles ont été effleurées »* à l'initiative du Canada, lors de la dernière réunion des négociateurs français et canadiens à Ottawa, les 7 et 8 mai.

Il semble en fait que l'on soit près d'un accord, qui pourrait être annoncé cet automne à l'issue d'une nouvelle réunion organisée, cette fois-ci, à Paris, au cours de laquelle la partie française doit répondre à la proposition canadienne.

Devenir canadien ?

Une entente de principe sur la gestion commune des ressources ne résoudrait pas, à elle seule, le différend entre les deux pays. Les discussions sur les modalités d'application risquent, en effet, d'être ardues, dans la mesure où il est improbable que le Canada soit aussi souple dans la négociation sur les ressources pétrolières que dans celle portant sur la pêche. Pour la pêche, il ne devrait pas y avoir de problème. Le nouveau statut de Saint-Pierre-et-Miquelon fait disparaître la crainte qu'avait Ottawa de voir de véritable armadas de bateaux de la CEE venir pêcher dans le golfe du Saint-Laurent. Selon l'accord intérimaire signé avec Paris en 1972, et valable jusqu'en 1986, les quotas de pêche pour les bateaux français ont été fixés à 20 500 tonnes par an. En 1977, les deux parties sont convenues que chacune aurait le droit d'inspecter les navires de l'autre. Cela donna lieu à quelques incidents en 1981 et 1982, qui furent rapportés par les journaux canadiens. L'arraisonnement en mars 1982 de deux chalutiers français, le *Névé* et l'*Islande*, provoqua l'irritation du maire de Saint-Pierre, député, M. Albert Pen, qui demanda la protection de la marine française.

Quelques semaines plus tard, l'invasion des Malouines par les troupes argentines allait donner l'occasion au sénateur de l'archipel, M. Marc Plantegenest, de faire un parallèle avec les îles françaises du golfe du Saint-Laurent (*le Monde* du 20 avril 1982). *« Comment réagiraient les Français et le gouvernement si, demain, ils s'apercevaient que notre pays* – écrivait le sénateur dans une tribune libre – *peut être victime d'une agression militaire du même type que celle que vient de subir l'Angleterre aux îles Malouines ? »*. Après avoir évoqué les similitudes entre les deux situations, M. Plantegenest reconnaissait que le débarquement de troupes canadiennes était improbable, mais qu'il ne fallait pas écarter un *« blocus économique »*, car le Canada pouvait craindre, à juste titre, de voir *« les flottes de pêche de la CEE venir sur les bancs de Terre-Neuve puiser dans leurs stocks de poisson, grâce à la présence de Saint-Pierre-et-Miquelon dans les parages »*.

Le cri d'alarme du sénateur avait pour but de convaincre Paris qu'il fallait changer le statut de ce territoire français pour rassurer les Canadiens. A Ottawa, on prit le parti d'en rire et de confirmer que le Canada n'avait aucunement l'intention d'envahir Saint-Pierre-et-Miquelon.

A la différence des Malouines, qui avaient toujours maintenu les relations avec l'Argentine au strict minimum, les îles françaises dépendent presque entièrement du Canada pour leur approvisionnement. Légumes, fruits, viande, vêtements, essence, tout vient du Canada. Pour sortir de leur île, les Saint-Pierrais doivent nécessairement passer par le Canada. Toutes les liaisons aériennes et maritimes se font avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse.

Alors, pourquoi ne pas demander le rattachement au Canada et devenir canadien ? Tout serait plus simple...

La question a souvent été posée aux Saint-Pierrais. Selon un quotidien de Montréal, l'ancien chef du gouvernement canadien, M. Trudeau, qui avait fait une brève visite à Saint-Pierre en juillet 1973, aurait, par la suite, envoyé des éclaireurs sur place pour sonder discrètement les insulaires sur l'hypothèse d'un rattachement au Canada. Tous seraient opposés à l'annexion. Non par antipathie à l'égard du Canada ni seulement par attachement à la France. Mais, tout simplement, disent-ils, parce que Saint-Pierre-et-Miquelon deviendrait alors *« un tas de cailloux, un petit village de pêcheurs comme il y en a des centaines tout autour »*.

N'en jetez plus, la cale est pleine

(Suite de la page 9.)

« Ils craignent que l'octroi du nouveau statut ne se transforme très rapidement en victoire à la Pyrrhus dont les seuls bénéficiaires seront leurs adversaires, qui ont trop beau jeu de dénoncer la disparition rapide de l'assistance ancienne et des avantages acquis lorsque aucune perspective d'avenir ne se dessine encore, pire, quand on doit mendier, par exemple, quelques milliers de francs pour équilibrer le budget de la commune de Miquelon... » Aux élections européennes, les électeurs ont annoncé la couleur : la liste du RPR et de l'UDF a recueilli 56,23 % des suffrages exprimés, celle du PS 18,15 %.

Ces avertissements ont fini par agacer l'Elysée, qui a convoqué, le 29 juin, une réunion sur les difficultés de l'archipel. Une réunion sans suite concrète. Alors le député de Saint-Pierre-et-Miquelon revient à la charge auprès du nouveau premier ministre : *« Responsabilisés, chargés d'un exécutif dont nous ne voulions pas faute de pouvoir nous doter d'une fonction publique locale trop coûteuse et inutile, vu l'importance déjà excessive de celle d'Etat, mais dépourvus de moyens d'exister si Paris ne suit pas, nous courons à la catastrophe électorale »*, a-t-il écrit le 8 septembre à M. Claude Silberzahn, conseiller de M. Laurent Fabius pour les DOM-TOM. *« J'aimerais savoir si le gouvernement en a bien conscience... Inutile de nous battre si nous sommes déjà sacrifiés. »*

Un homme de terrain essaie, depuis quelques jours, d'aider les Saint-Pierrais et Miquelonnais dans la mesure de ses moyens. Il s'agit du commissaire à l'industrialisation des DOM qui a décidé, au retour d'un récent voyage dans l'archipel, de prendre en charge, pragmatiquement, deux des principaux dossiers. M. Michel Decré veut convaincre le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM de lancer un appel d'offres pour qu'on sache enfin à quoi s'en tenir sur l'investissement que représenterait la construction d'une deuxième piste à l'aéroport de Saint-Pierre, qui ne peut pas accueillir, jusqu'à présent, les avions moyen-porteurs. Il pense aussi pouvoir rendre service aux pêcheurs locaux, qui sont obligés d'aller faire réparer leurs chalutiers au Canada, en mettant à leur disposition, s'il obtient les concours nécessaires, un dock flottant inutilisé qui est en train de rouiller quelque part du côté de Nantes. Utile bricolage !

Mais, entre-temps, le député de Saint-Pierre et Miquelon a reçu, lui, un nouveau coup au cœur. A l'Hôtel Matignon, on s'interroge en effet sur l'opportunité... de modifier le statut de l'archipel ! Comme si le nouveau premier ministre paraissait disposé à reprendre à son compte les arguments qu'avait avancés le Conseil d'Etat au moment de l'élaboration du projet, quand la haute juridiction administrative avait estimé que, sauf à créer un précédent regrettable, il valait mieux, plutôt que de changer le statut, négocier avec la CEE des adaptations au principe de l'appartenance au Marché commun que comporte pour l'archipel le fait d'être un département. M. Laurent Fabius déférait-il ce qu'a fait M. Pierre Mauroy à la demande des élus locaux ? M. Pen a jugé l'alerte assez sérieuse pour reprendre la plume et prévenir, en date du 11 septembre, le cabinet du nouveau chef du gouvernement qu'*« une volte-face tardive serait mal comprise de la population »*. C'est peu dire...

N'en jetez plus, la cale est pleine !

ALAIN ROLLAT.

La filière canadienne

ILS sont une cinquantaine de Saint-Pierrais – 1 % de la population – nés canadiens par hasard. Ils doivent leur double nationalité au fait qu'ils sont nés dans un hôpital canadien. La plupart des femmes accouchent à Saint-Pierre, mais, dans le cas de complications prévisibles, on transporte les parturientes à Halifax, Sydney ou Saint-John's, où les hôpitaux sont beaucoup mieux équipés.

« La plupart conservent la double nationalité et font une demande de passeport canadien », affirme le consul honoraire à Saint-Pierre, M. Jean-Pierre Andrieux, qui est lui-même dans cette situation (mais né à Montréal et ayant passé sa jeunesse au Canada). *« Ils veulent préserver l'avenir. »*

Préserver l'avenir, pour un Saint-Pierrais, c'est se garder la possibilité de s'installer au Canada et d'y travailler si tout ne va pas pour le mieux dans son île. Jusque vers 1975, il était facile d'immigrer au Canada et, chaque année, une cinquantaine de Saint-Pierrais obtenaient des visas. Avec la crise économique et la montée du chômage (11 % actuellement), le Canada a fermé ses portes. *« Depuis trois ans*, constate M. Andrieux, *l'émigration vers le Canada est au point mort et pas un seul Saint-Pierrais n'a obtenu de visa. »*

Le mouvement entre les îles françaises et le territoire canadien n'a pas cessé pour autant, ne serait-ce que parce que les Saint-Pierrais ont de la famille de l'autre côté. L'année dernière, treize mille touristes – plus de deux fois la population de Saint-Pierre-et-Miquelon – ont visité les îles. Il s'agissait de Canadiens dans une proportion de 80 %.

Les touristes viennent chercher et trouvent ce que les dépliants touristiques leur promettent : *« Un petit coin de France en Amérique du Nord »*, à un prix beaucoup plus abordable que Paris. Chaque année, deux cent cinquante à trois cent étudiants canadiens viennent apprendre le français à Saint-Pierre. *« Ils sont logés chez l'habitant et ils apprennent vite*, constate M. Andrieux. *Ils vivent à la française, boivent le pastis, vont chercher leur baguette à la boulangerie, etc. J'en connais même quelques-uns qui sont restés après s'être mariés ici. »*

Le dollar canadien est accepté partout, et les prix sont souvent affichés dans les deux monnaies.

Les Saint-Pierrais s'intéressent à ce qui se passe au Canada, en particulier au cours du dollar qui leur donne des sueurs froides depuis trois ans, puisqu'ils achètent presque tout dans cette devise. Une fois par semaine, le correspondant à Montréal de Radio-France outre-mer fait une « chronique canadienne » d'une quinzaine de minutes.

Dans le sens inverse, les médias canadiens s'intéressent beaucoup moins à Saint-Pierre-et-Miquelon, sauf dans des situations de crise. Ce fut le cas en janvier-février 1975, lors des affrontements qui se terminèrent par le rappel à Paris du représentant de l'Etat, M. Jean Cluchard, qui avait refusé d'augmenter les traitements des fonctionnaires. Plusieurs journaux canadiens avaient des envoyés sur place, qui décrivaient au jour le jour l'évolution de la situation, les manifestations, l'arrivée des gardes mobiles envoyés en renfort et la présence de deux bateaux de guerre français. L'exotisme à l'embouchure du Saint-Laurent...

C'était la première fois, depuis l'âge d'or de la prohibition (1920 à 1933), que les Canadiens s'intéressaient tant à Saint-Pierre-et-Miquelon. A cette époque, toutes les grandes distilleries canadiennes avaient des entrepôts à Saint-Pierre, d'où elles réexportaient illégalement leurs produits vers les Etats-Unis.

« Depuis la prohibition, il n'y a plus d'investissements canadiens à Saint-Pierre », constate M. Andrieux, qui est revenu vivre à Saint-Pierre pour gérer une affaire de famille. Ses interventions, en tant que consul honoraire du Canada, se limitent à organiser le rapatriement des Canadiens qui, à l'occasion, sont arrêtés en possession de marijuana et condamnés à de très fortes amendes, avant d'être expulsés. Le consul a eu récemment l'occasion de sortir de la routine, lors d'une étrange affaire. Un visiteur canadien a tenté d'égorger un Saint-Pierrais, qu'il avait pris, a-t-il déclaré par la suite à la police, pour un *« agent de la CIA »*. Pour expliquer son geste, il ajouta : *« Je suis un agent du KGB. »* Les autorités locales décidèrent finalement de remettre ce personnage trop compliqué à la gendarmerie canadienne.

B.L.G.

A votre porte en Outre-Mer comme en Métropole
calberson international
MARITIME - AÉRIEN
— Groupages réguliers en containers
— Containers complets et personnalisés
— Transports industriels
Agences en :
● Guadeloupe
● Martinique
● Guyane
● La Réunion
calberson international
Département d'Outre-Mer
13, Bld Ney - PARIS 18e - Tél. 238.86.27 - Télex 212135

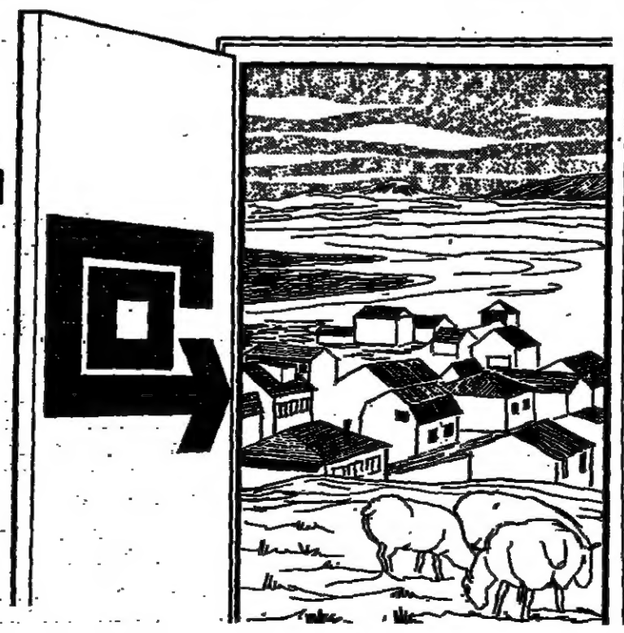

POUR TOUS RENSEIGN
Tél. : 41-47-05, Telex 914-

هكذا من الاصل

صكنا من الاصل

Saint-Pierre et Miquelon

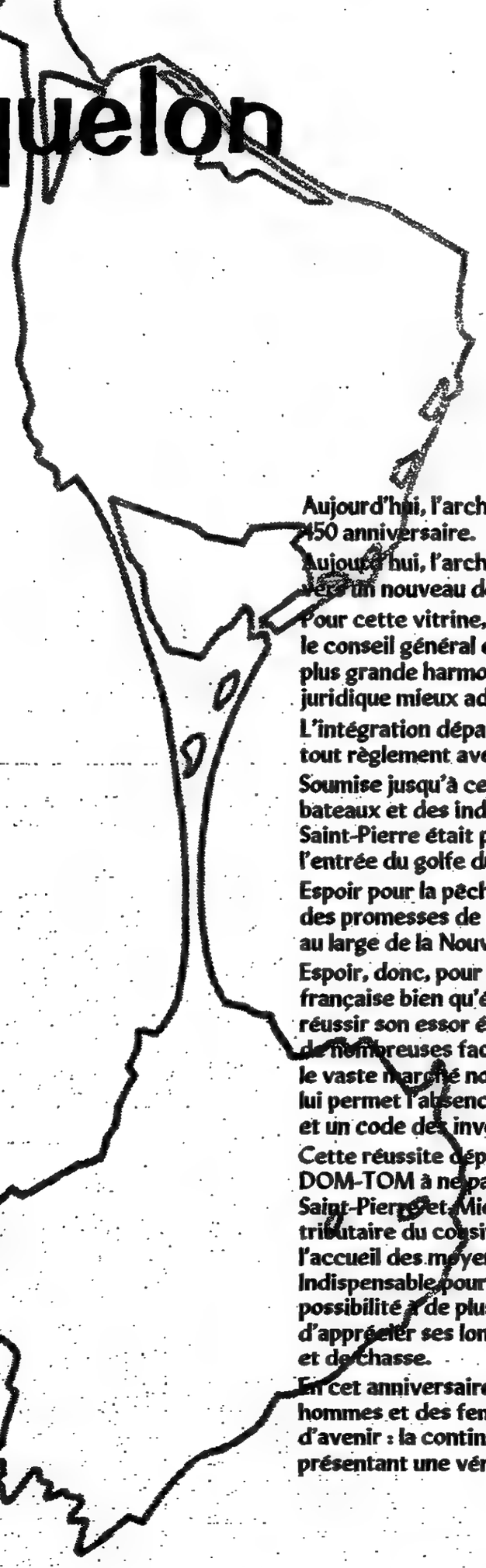

Une vitrine pour la France

Aujourd'hui, l'archipel, découvert par Jacques Cartier, célèbre son 450 anniversaire.

Aujourd'hui, l'archipel, en devenant une collectivité territoriale, se tourne vers un nouveau développement social, économique et culturel.

Pour cette vitrine, depuis toujours, de la métropole en Amérique du Nord, le conseil général de Saint-Pierre-et-Miquelon souhaitait, afin de vivre en plus grande harmonie avec les voisins canadiens et américains, un statut juridique mieux adapté à la situation géographique.

L'intégration départementale écartée, l'espoir renaît ; l'obstacle majeur à tout règlement avec le Canada sur la zone économique se lève.

Soumise jusqu'à ce jour aux quotas canadiens sur la pêche, l'activité des bateaux et des industries annexes a été fortement pénalisée ; le port de Saint-Pierre était pourtant accessible en toute saison, bien que situé à l'entrée du golfe du Saint-Laurent.

Espoir pour la pêche, espoir aussi dans le domaine des hydrocarbures : des promesses de réserves de gaz et de pétrole ont été décelées en mer au large de la Nouvelle-Ecosse.

Espoir, donc, pour une population jeune, dynamique et fière d'être française bien qu'éloignée de 4 750 kilomètres de la mère-patrie. Pour réussir son essor économique de l'an 2000, Saint-Pierre-et-Miquelon offre de nombreuses facilités aux entreprises industrielles souhaitant conquérir le vaste marché nord-américain. Sa totale autonomie fiscale et douanière lui permet l'absence de TVA, un barème de l'impôt sur les sociétés à 33 % et un code des investissements souple et avantageux.

Cette réussite dépend surtout des relations avec le monde extérieur. Seul DOM-TOM à ne pas être directement relié par avion avec Paris, Saint-Pierre-et-Miquelon souffre de cet isolement qui rend l'archipel tributaire du cousin canadien. La construction d'une seconde piste pour l'accueil des moyen-courriers est devenue une nécessité absolue. Indispensable pour le développement des affaires, elle donnerait la possibilité à de plus nombreux touristes en mal de dépaysement d'apprécier ses longues plages, ses réserves d'animaux, ses lieux de pêche et de chasse.

En cet anniversaire de la découverte d'une partie du Nouveau Monde, des hommes et des femmes s'attellent à redonner vie à une promesse d'avenir : la continuité de la présence française dans cet archipel présentant une véritable vitrine de la France moderne.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, écrire au conseil général : Saint-Pierre, îles Saint-Pierre-et-Miquelon.
Tél. : 41-47-85, Telex 914-426 QN.

Aux avant-postes d'une ambition maritime

La géographie fait parfois bien les choses, et il n'est pas inutile de rappeler la phrase connue de Napoléon : *«La politique d'un Etat est dans sa géographie.»* Profitant d'un legs de l'histoire coloniale et des évolutions du droit international le plus récent (la convention des Nations unies sur le droit de la mer a été signée en 1982), la France peut se proclamer aujourd'hui troisième puissance maritime mondiale.

Grâce à ses trois façades maritimes en Europe et surtout grâce à ses DOM-TOM éparpillés un peu partout sur le globe, elle «règne» sur un «territoire» marin — que l'on appelle désormais, selon l'expression consacrée, zone économique exclusive (ZEE) — de 11 millions de kilomètres carrés dont 8 millions sont à mettre au crédit des possessions d'outre-mer (1). C'est là un atout potentiel considérable qu'il importe de mettre en valeur avec les moyens — financiers, techniques et humains — adéquats, même si l'éloignement de la métropole implique pour l'Etat des coûts importants de transport ou de relèvement du niveau de vie de la population de ces départements et territoires.

par FRANÇOIS GROSRICHARD

QUE ce soit pour la pêche ou pour l'aquaculture, les DOM-TOM occupent une place essentielle. Mais on assiste à ce paradoxe que les importations de poissons et de crustacés des DOM-TOM ont dépassé 300 millions de francs en 1982 alors que les exportations sont insignifiantes. Le secrétaire d'Etat à la mer, M. Guy Lengagne, a présenté, le 9 mai, au conseil des ministres une communication sur le «redéploiement» des pêches et le développement de l'aquaculture. L'accord bilatéral franco-canadien de 1972, essentiel pour les armements de grande pêche de Saint-Malo, Bordeaux et Fécamp et pour les chalutiers de Saint-Pierre, étant donnés les quotas de capture qui leur sont alloués, expire le 15 mai 1986. A cette date il ne devra plus y avoir un seul navire de pêche métropolitain dans le golfe du Saint-Laurent, cette interdiction ne s'appliquant pas aux bateaux saint-pierrais s'ils mesurent moins de 50 mètres.

Complètement au Sud, autour des Kerguelen, différentes campagnes de pêche ont été expérimentées depuis quatre ans, mais il faut bien se résoudre à parler d'échec. L'éloignement, la dureté du climat, les caractéristiques physiques du poisson pêché expliquent que, en dépit des aides de l'Etat, les armateurs qui s'y sont aventurés ne veulent plus y rejeter leurs filets. La France a signé avec l'URSS un accord permettant aux bateaux-usines soviétiques de fréquenter ces parages (avec un observateur français à bord).

Quant à la Réunion, elle devrait pouvoir servir de base arrière aux grands thoniers congélateurs (27 navires français) qui se sont redéployés dans l'océan Indien, à la recherche de cette espèce de poisson dont les cours sur le marché mondial suivent celui du dollar.

La Guyane, où M. Lengagne a récemment fait un voyage d'études, est aussi une zone où la pêche et l'aquaculture devraient connaître un coup de fouet. La crevette est un produit de haute valeur marchande, vendu 50 à 100 F le kilo, très prisé aux Etats-Unis et au Japon. Or, jusqu'à maintenant les crevettes étaient pêchées essentiellement par des navires de ces deux pays (2). Progressivement seize bateaux français ont été mis en service, mais l'objectif est, d'ici à cinq ans de faire en sorte que 50 % de la flottille soit nationale, ce qui implique la construction de 35 bateaux et un investissement de 140 millions de francs (dont 28 millions de subvention).

Les deux départements antillais connaissent un déficit considérable en produits de la mer. L'aquaculture pourrait y remédier mais elle est encore balbutiante. Elle a fait davantage de progrès en revanche — même s'il faut rester prudent et modeste — en Guyane, en Nouvelle-Calédonie et à Tahiti où l'IFREMER (3) semble maîtriser le cycle biologique des crevettes de mer de grande dimension ou des chevrettes (crevettes d'eau douce).

L'aventure des grandes profondeurs

Autre volet qui pourrait orienter une ambition maritime, en utilisant comme bases ou comme relais les DOM-TOM : la recherche océanologique et la participation à l'aventure des grandes profondeurs.

Là encore, l'IFREMER est en première ligne. C'est l'occasion pour M. Yves Sillard, son président, de faire savoir que *« chaque année la France consacre quelque 1,5 milliard à la recherche en mer, dont 700 millions de francs fournis par l'IFREMER, 400 millions de francs par le Comité d'études pétrolières sous-marines et 300 millions de francs par les universités ».* Grâce à la fusion entre le CNEXO et l'ISTPM, les deux branches de la recherche et du développement (biologie et technologie) pourront gagner en efficacité et en homogénéité, toutes deux indispensables car, dans ce domaine aussi, la concurrence est rude. Outre-mer, l'IFREMER dispose de cinq délégations, à Tahiti, aux Antilles, en Guyane, à la Réunion et en Nouvelle-Calédonie. Pour les Antilles et la Réunion, ces délégations seront, ultérieurement, regroupées avec les équipes de l'ORSTOM pour créer des pôles régionaux de recherches communs.

Le programme d'intervention sous-marines pour 1984 (21 millions de francs) comprend trois axes. La robotique d'abord, destinée à placer la France sur le marché mondial, se développe autour de deux projets : un engin léger d'intervention à télécommande acoustique (Elit) en coopération avec la Comex pour l'observation des sites et ouvrages pétroliers dans des profondeurs de 0 mètre à 1 000 mètres et un programme sur la télétransmission acoustique d'images par grands fonds. Autre axe : le développement d'engins remorqués (optiques ou acoustiques) à grandes profondeurs. Enfin, pour les engins habités, l'IFREMER développe deux programmes : l'un, dénommé sous-marin industriel porte-plongeurs Argyronete, qui devrait, notamment, permettre les interventions sous la banquise, l'autre, appelé « SM 97 » permettant les explorations à — 6 000 mètres (4). Baptisée Kaiko, cette opération est menée en coopération avec le ministère japonais de l'éducation, de la science et de la culture. Équipé d'une sphère habitable en titane réalisée par Creusot-Loire, l'engin pèsera 18 tonnes. Les premiers essais sont prévus à la fin de 1984 et la campagne d'observation des phénomènes volcaniques et tectoniques sous-marins au large du Japon devrait commencer l'an prochain.

Le handicap de l'éloignement

Et les nodules polymétalliques ? Que n'a-t-on (précipitamment) dit sur les richesses qu'ils représenteraient ! Certaines zones du fond des mers seraient jonchées de granulats aussi précieux que l'or (5) ! Sans doute des minerais recouvrent-ils le fond de la mer, essentiellement dans le Pacifique, et les gisements principaux ont été localisés par les grandes puissances maritimes. Deux interrogations, toutefois, hypothèquent leur exploitation : à qui appartient le fond des océans et ses ressources ? Comment, et à quel prix, aller les chercher, les traiter, les commercialiser ?

La France en tout cas est présente — avec le CEA — dans une zone située à l'ouest du Mexique, dans les parages de l'îlot de Clipperton, en dehors de toute ZEE, aux côtés de quatre consortiums américains et d'un groupe japonais, et s'est vue attribuer un lot d'exploration de quelque 200 000 kilomètres carrés, à — 5 000 mètres (6).

Mais ces DOM-TOM, bases d'un ancrage ou d'un redéploiement de la politique maritime... il faut y aller. On sait, en prenant la référence de la Corse, combien les insulaires sont attachés à la « continuité territoriale » et au service public des transports. Comment gommer le handicap que constitue l'éloignement ? Depuis que l'avion a supplanté le paquebot pour les voyages au long cours des passagers, la question ne se pose plus que pour l'acheminement et l'expédition des marchandises.

On constate que l'armement français assure environ 90 % de la desserte des DOM-TOM. Avec une exception, la Réunion, où aucune « protection nationale » n'est instituée et où un armement aux capitaux italo-suisses, la Mediterranean Shipping Company (MSC) assure quelque 30 % du trafic des conteneurs, ce qui provoque la colère des transporteurs français concernés qui accusent MSC de concurrence déloyale.

« Il faut bien voir que la desserte maritime des DOM-TOM met en jeu trois intérêts contradictoires, explique-t-on au secrétariat d'Etat à la mer, *celui des armateurs qui ont tendance à considérer ces lignes comme des marchés réservés et rémunérateurs, celui des consommateurs des DOM-TOM qui souhaitent que les taux de fret soient le plus bas possible (mais jusqu'à quelle limite le budget de l'Etat peut-il subventionner le prix du transport ?), enfin l'intérêt des industriels des DOM-TOM qui souhaiteraient que le transport maritime joue un peu le rôle d'un droit de douane protecteur. »*

A tel point protecteur que, si on le gomme complètement, on peut envisager — c'est ce que cherche à faire le port autonome de la Guadeloupe — la création d'une sorte de port franc. Pointe-à-Pitre voudrait non seulement être un terminal d'arrivée et de départ mais aussi un vaste entrepôt sous douane d'où « éclateraient » vers le sud des Etats-Unis, l'Amérique centrale et les Caraïbes les marchandises arrivées d'Europe.

Dans cette optique — et cela est vrai non seulement des transports mais aussi de l'aquaculture, de la pêche, des technologies sous marines, — les DOM-TOM doivent moins être considérés comme des ramifications plus ou moins éloignées de la métropole et entretenues par des subventions, que comme des « têtes de pont » de la France dans les autres continents et dans des régions du monde en développement. Les Antilles et la Guyane doivent participer à l'ensemble de la géopolitique des Caraïbes et y tenir une place de choix, comme la Réunion peut être la preuve concrète de la volonté de la France de jouer un rôle essentiel dans l'exploitation des ressources de l'océan Indien. L'ère des DOM-TOM liés à la métropole par un cordon ombilical n'est plus de mise aujourd'hui où l'on parle de modernité. Ils doivent être l'outil privilégié, parce qu'aux avant-postes, des ambitions maritimes de la France.

(1) 700 000 kilomètres carrés dans l'océan Atlantique ; 7,6 dans le Pacifique, 2,7 dans l'océan Indien.

(2) Les ventes de queues de crevettes guyannaises, bien qu'importantes (3 500 tonnes, ne procurent que de faibles recettes en devises : 43 millions de francs) compte tenu du fait que 10 % seulement de la flotte est sous pavillon français.

(3) L'IFREMER, Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, est né en juin 1984 de la fusion entre le CNEXO et l'ISTPM.

(4) Allant à cette profondeur l'engin permettait d'observer 97 % du fond des océans d'où son nom de SM-97.

(5) Un nodule renferme essentiellement du manganèse (35 %), la concentration des autres métaux (cobalt, cuivre) étant beaucoup plus faible, de l'ordre de 2 %.

(6) Lire l'article d'Yvonne Rebeyrol et Isabelle Vichniac dans *le Monde* du 5 septembre.

Le sourire de la France en Amérique du Nord.

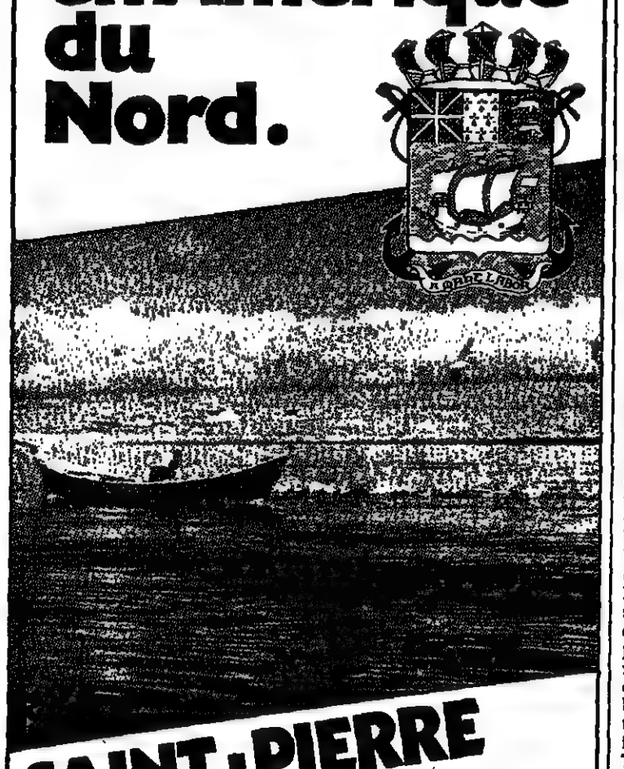

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Office du Tourisme de St-Pierre et Miquelon
97500 ST-PIERRE-ET-MIQUELON
☎ 41.22.22 ● Télex : 914 437

SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX D.O.M.-T.O.M.
MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DU TOURISME

Agence Nationale pour l'Information Touristique
8, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS - ☎ 296.10.23

Miquelon à l'heure de la diversification

De notre envoyée spéciale

DES appelants de bois blanchi par les marées reposent, abandonnés sur la grève du port. Canards désormais sans lustre, à l'image de cette petite île française perdue à des milliers de kilomètres non loin des vastes et désertes côtes de la Nouvelle-Angleterre... Six cents habitants vivent là, au rythme des glaces et des brouillards. Deux fois par an, au printemps et à l'automne, ils quittent leur île pour des empiettes à Halifax, la cité canadienne à quelques milles marins. Car Saint-Pierre, capitale de l'archipel, éloignée de quelques encâblures seulement, n'offre pas les mêmes attraits. Les Indiens Micmacs (1) n'apprécient guère la légère condescendance que les « culs verts » de Saint-Pierre manifestent à leur égard. Pêcheurs à la journée contre marins-commerçants... Le malaise est vieux comme le monde.

Dans les maisons de bois rose bordant les deux rues, tracées au cordeau, de Miquelon, les femmes veillent jalousement sur leurs familles. Elles connaissent tout, de l'actualité la plus lointaine transmise par les câbles de télévision, aux ragots les plus voisins cachés au creux des confortables demeures. Lorsque le brouillard tombe sur l'île, interminable, épais au point de couper toute circulation, elles deviennent hôtesses. Une nuit, trois jours, une semaine... Le voyageur arrivé pour quelques heures par mer ou par air prend pension, attendant que revienne l'éclaircie tant souhaitée. Il occupe la chambre désertée par l'enfant de la maison. Il mange à la table familiale les civets de renne au fumet délicieux. Il boit et il dort. Tout cela pour quelques francs de pension. La maîtresse de maison arrondit ainsi ses fins de mois. Son époux part en mer, chaque matin à l'aube, sur son long palangrier, pour une pêche aventureuse, jusqu'à la nuit. Mer agitée et morue abondante. Seize heures par jour pour une tonne de poisson et quelques milliers de francs.

Il n'y a pas si longtemps, les jeunes pêcheurs devenaient fonctionnaires. Mais aujourd'hui le rêve est fini. Sur Miquelon même, il y a plus longtemps, en 1976, les salariés de l'entrepôt flambant neuf destiné au transit des bœufs reproducteurs partis de France pour le Canada ont été licenciés. Faute de contrats, la « quarantaine » à peine terminée, s'est retrouvée close. Ses employés ont dû abandonner le confort du salariat pour revenir à la dure quotidienneté de la pêche individuelle.

Ainsi va la vie, pour quelques Miquelonnais, dont M. Lucien Coste, le maire de l'île. La quarantaine, haut et fort, il n'est pas un homme politique, mais un marin pêcheur. Il veille aux destinées de sa commune, imperméable aux mirages d'un développement importé comme une savonnette parée de publicité. Car il sait, désormais. Lui-même a vécu l'expérience malheureuse de cet entrepôt qui devait fournir quarante emplois. Il a repris son palangrier. Ses amis pêcheurs se sont regroupés autour de lui pour former une coopérative active. Ainsi sont-ils en mesure de négocier le prix de vente et la garantie d'achat de leurs poissons avec Interpêche, le magnat qui règne sur l'archipel. *« Le marin n'est jamais sûr de son gain »*, dit le maire.

Une expérience d'aquaculture

Depuis quelques mois, M. Coste a un nouveau dilemme. Faut-il que son association prenne part — financière — à l'expérience d'aquaculture lancée en 1980 sur l'île par les pouvoirs publics métropolitains? Le maire de Miquelon hésite. Les ressources miquelonnaises sont faibles. Il faut en faire usage à bon escient, éviter que des fonds ne se perdent dans une aventure qui tournerait court. Une fois suffit.

Ce n'est évidemment pas l'avis des pionniers de l'ARDA (Association de recherche et de développement de l'aquaculture), installée depuis quatre ans à Miquelon. Ceux-ci avancent quelques arguments forts. A 100 mètres de la côte, par le fond, sont à demeure arrimés de grands casiers, où s'agitent bébés saumons atlantiques et bébés truites arc-en-ciel. Sur terre se dressent des étables de mer, où les œufs et les alevins grouillent dans l'eau douce par centaines de milliers, veillés instant par instant, avant d'être transférés vers les cages flottantes.

Tout ce petit monde poisson est engraissé par la coopérative de pêcheurs. Le responsable, M. Daniel Masson, affiche ses prévisions avec optimisme. Son centre produira, après cinq ans d'existence quelque 40 tonnes de saumons, 10 tonnes de truites et quelques tonnes de coquilles Saint-Jacques. Encore faut-il, pour satisfaire à la rigueur d'une morale de développement, que les autochtones s'engagent réellement dans l'affaire. Sollicités maintes fois, ces derniers hésitent encore.

Les difficultés de la vie ne manquent pas à Miquelon. Le maire a lui-même démarché... pour trouver un boulanger. «Miquelon et son pain», titrait le 27 janvier dernier *l'Echo-Hebdo des Caps*, la gazette de l'archipel. L'île devait-elle *«se résoudre à commander le pain à Saint-Pierre»?*

Après bien des déboires, la boulangerie a poursuivi son activité. Un particulier tient boutique avec du matériel payé par la municipalité... Tout un symbole.

DANIELLE ROUARD.

(1) C'est le nom d'une tribu d'Indiens arrivée voici plusieurs siècles sur Miquelon.

Le contrat de plan

Le contrat de plan entre l'Etat et Saint-Pierre-et-Miquelon, signé le 26 juin dernier, constituera un des moyens pour l'archipel de relancer son économie et de se doter des infrastructures nécessaires à son développement.

Il prévoit un renforcement de la flotte moderne de pêche par la mise en service de deux unités de pêche industrielle et de cinq palangriers supplémentaires ; en outre, dans le domaine de l'aquaculture, il est prévu la poursuite du programme de recherche-développement en salmoniculture et pectiniculture (coût du programme : 5,7 MF sur la durée du plan).

Comme l'archipel est totalement tributaire du Canada pour son approvisionnement énergétique, le contrat de plan prévoit un programme de 7,3 MF en matière de maîtrise de l'énergie.

En outre, il comporte un certain nombre d'opérations d'infrastructure qui conditionnent directement les possibilités de développement économique de Saint-Pierre-et-Miquelon. Il s'agit notamment :

— de la réhabilitation de l'île-aux-Marins, qui constituera un pôle d'attraction et d'animation pour les activités touristiques et culturelles de l'archipel (coût : 1,556 MF) ;

— de travaux d'aménagement des quais portuaires qui seront rendus nécessaires par le développement des activités de pêche (participation de l'Etat : 5 MF) ;

— de l'amélioration des conditions de desserte aérienne de l'archipel, en équipant la piste actuelle de matériels de navigation permettant l'atterrissage « tout temps » (coût : 5,16 MF financés entièrement par l'Etat).

Enfin, le contrat de plan consacre un effort important de l'Etat dans le domaine de la santé (13,35 MF) et celui de la formation des hommes.

Globalement, l'apport par l'Etat pour la durée du plan s'élèvera au minimum à 42,5 MF.

Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne
centre d'éducation permanente
14, rue Cujas - 75230 Paris Cédex 05

Notre Centre organise à l'intention des entreprises, des administrations et des participants individuels des stages CONNAISSANCE DES DÉPARTEMENTS ET TERRITOIRES D'OUTRE-MER.
Contact : Michel ROBERT (354.67.80)

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Saint-Pierre

Une étape vers le Nouveau Monde

Ronde sur la carte, l'île de Saint-Pierre donne l'impression d'un gros rocher nu battu par les flots. Mais, dès l'entrée dans le port, la ville apparaît vivante, de couleurs gaies, bleu, vert, violine, rose, mimosa. Ville en étages sur la colline où les petites maisons de bois groupées le long des rues étroites forment une mosaïque de toits blancs, verts, mauves et rouges.

Couleur aussi dans ce port où des doris peinturlurés vont et viennent dans la rade en dessinant une sorte de ballet nautique où s'entremêlent les vols des goélands et des macareux.

Bien que située à plus de 4 000 kilomètres de la métropole, Saint-Pierre a su conserver un caractère de province typiquement française. Sa municipalité en place depuis 1971, avec à sa tête les parlementaires et plusieurs conseillers généraux, veille jalousement à ce cachet, tout en modernisant la cité.

Bien éclairée, disposant d'un réseau complet d'adduction d'eau et d'égouts, la petite cité de 5 400 habitants s'étend peu à peu vers l'Ouest. Des lotissements largement financés par des crédits publics ont été aménagés. Mais ici, pas d'HLM, nous sommes au royaume de la maison individuelle. Toutefois, une exception a été faite par la ville pour la construction de quelques petits immeubles — studios avec foyer récréatif destinés aux personnes âgées.

Le centre culturel et sportif est le lieu de distraction privilégié. Sa salle de spectacle, servant aussi de ciné-club, est animée par une troupe de comédiens amateurs et les groupes folkloriques. Outre les différents sports pratiqués en salle, comme le volley, le basket, le handball, le tennis, les sportifs de l'archipel s'adonnent au football, à la natation et au hockey sur glace ; une nouvelle patinoire est, d'ailleurs, en voie d'achèvement.

A Saint-Pierre, où les enseignements privé et public font bon ménage, les divers établissements (dont le lycée et le lycée technique d'Etat, le groupe scolaire du Feu-Rouge construit par la municipalité) accueillent plus de mille sept cents élèves : les meilleurs de ceux-ci peuvent, grâce à l'octroi de bourses par le conseil général, poursuivre leurs études en métropole.

Soucieux de sauvegarder son patrimoine historique, les élus de Saint-Pierre ont décidé, en plus d'agrandir leur musée, de réhabiliter l'île aux Marins désertée il y a quelques années par ses habitants ; le vieux village de pêcheurs gardera son authenticité, la rénovation comporte la restauration de l'école publique, transformée pour la circonstance en centre de voile, du presbytère et de l'église, de l'ancienne mairie, du fort et de deux ou trois maisons. L'île retrouvera ses graves où séchaient les morues et ses chemins de solitude. L'île aux Marins, située à 2 kilomètres de Saint-Pierre, devrait devenir le haut-lieu du tourisme qui manquait à l'archipel, d'autant que le nouveau port de plaisance de Saint-Pierre attend les voiliers.

Fixée aux rives du Nouveau Monde, Saint-Pierre ne veut pas être en retard dans le progrès de l'audiovisuel ; la municipalité vient de poser sa candidature pour l'implantation d'un réseau câblé (fibre optique).

Saint-Pierre, tournée vers l'avenir, vous attend.

POLITIQUE

LA LOI SUR LE PLURALISME ET LA TRANSPARENCE DE LA PRESSE

M. Hersant et les autres

Plus de soixante sénateurs du RPR et de l'UDF ont déjà déposé devant le Conseil constitutionnel un recours contre le projet de loi sur la presse, adopté définitivement en quatrième lecture par l'Assemblée nationale, le mercredi 12 septembre. Leurs collègues députés ont confirmé leur intention d'introduire eux aussi un recours. Ce texte, qui a été durement combattu durant dix mois de bataille parlementaire (*le Monde* du 14 septembre), impose de nouvelles obligations aux propriétaires de journaux, tout particulièrement de quotidiens.

Août 1944, la France n'est pas encore totalement libérée ; le gouvernement provisoire doit parer au plus pressé ; pourtant, dès le 26 de ce mois, il prend un ordonnance *« sur l'organisation de la presse française »*. Les résistants ont trop souffert des journaux de l'Occupation au service des Allemands, ils ont trop de mauvais souvenirs des quotidiens d'avant guerre, trop souvent plus au service d'intérêts financiers que de l'information des citoyens, pour ne pas imposer à la nouvelle « presse libre » un rigoureux code moral. Schématiquement, celui-ci se réduit à deux obligations : les lecteurs devront savoir qui possède, qui dirige, les diverses publications ; nul ne pourra être propriétaire de plus d'un quotidien. Des dispositions qui ne devaient guère être appliquées.

Leur adaptation était depuis longtemps à l'ordre du jour. M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Raymond Barre, notamment, l'avaient souhaité, en novembre 1978 en demandant une étude sur la concentration de la presse au Conseil économique, dont le rapporteur fut M. Georges Vedel, actuellement membre du Conseil constitutionnel.

Le projet de loi qui vient d'être définitivement adopté est le fruit de tout cela. Ses règles de base sont simples : assurer aux lecteurs la connaissance des propriétaires réels des journaux (comme en 1944) ; limiter la concentration des quotidiens mais de façon nettement moins stricte que ce qui avait été prévu à la Libération. Car l'objectif presque avoué est clair : ne pas gêner les groupes de presse régionaux, mais – théoriquement – contraindre M. Robert Hersant à se séparer de certains des journaux qu'il contrôle. Seulement, pour y parvenir – et pour tenter d'éviter tout détournement de la loi – les procédures mises en place sont assez complexes et ont donné quelque mal aux juristes du gouvernement et de l'Assemblée nationale. D'autant qu'il fallait limiter au minimum le risque que le Conseil constitutionnel – forcément très sourcilleux en ce domaine qui touche à une liberté fondamentale – ne déclare contraire à la Constitution tout ou partie de ce texte.

Les principales modifications apportées au projet initial au fil des lectures devant l'Assemblée nationale l'ont été pour cette raison. Si elles furent finalement assez nombreuses – avec toutes pour résultat d'adoucir la rigueur initiale, – elles ne changèrent en rien la logique du projet déposé par le gouvernement.

Dans son état définitif – avant intervention du Conseil constitutionnel, – cette loi aura les conséquences suivantes :

● **Information des lecteurs** : Toutes les publications paraissant régulièrement, au moins tous les mois, devront dans chacun de leur numéro indiquer les renseignements essentiels sur leurs propriétaires, leurs dirigeants et leur tirage. Une fois par an – en septembre – elles devront publier leurs comptes, la liste de leurs dix principaux actionnaires et celle de l'ensemble des journaux appartenant à la même entreprise qu'eux. De même devront être publiées dans ses publications les ventes ou promesses de ventes de plus de 20 % des actions d'une entreprise de presse.

● **Connaissance des actionnaires** : pour toutes les publications d'information politique et générale, paraissant au moins une fois par mois, une série de dispositions rendent possible la connaissance de leurs propriétaires réels en évitant les prête-noms et les sociétés écrans. Notamment devra être connu le nom des propriétaires d'actions de toutes les sociétés possédant *« directement ou indirectement »* au moins 20 % du capital d'une entreprise de presse.

● **Actionnaires étrangers** : en dehors des habitants de la communauté économique européenne, un étranger ne pourra posséder *« directement ou indirectement »* plus de 20 % du capital d'une entreprise de presse. Une exception est prévue pour les publications destinées à des communautés étrangères implantées en France.

● **Droit des journalistes** : tout quotidien – un an après sa création – devra comporter sa propre équipe rédactionnelle permanente composée de journalistes professionnels en nombre suffisant *« pour garantir l'autonomie de conception »* du quotidien. C'est la première reconnaissance légale de cette entité.

● **Limite à la concentration** : aucun groupe de presse ne pourra posséder un ensemble de quotidiens nationaux dont la diffusion totale excéderait 15 % de la diffusion globale des quotidiens de même nature (la définition donnée des quotidiens nationaux exclut *le Parisien libéré* de ceux-ci).

De même un groupe de province ne pourra contrôler plus de 15 % de la diffusion des quotidiens édités en dehors de Paris. Mais ce seuil est calculé, non région par région, mais sur la totalité du territoire national, aussi aucun groupe purement régional existant ne le franchit.

Les groupes implantés à la fois à Paris et en province ne peuvent dépasser, dans les conditions ci-dessus, 10 % de la diffusion nationale et 10 % de la diffusion régionale.

Dans l'état actuel des choses, M. Hersant contrôle 14 % de la diffusion des quotidiens régionaux et 35 % de celle des quotidiens nationaux. Mais, après l'intervention de M. Laurent Fabius, il aura vingt-quatre mois après la promulgation de la loi pour se mettre en conformité avec elle.

● **Commission pour la transparence et le pluralisme** : pour veiller à l'application de cette loi, il est créé une commission pour la transparence et le pluralisme de six membres nommés pour six ans non renouvelables : un – le président – par le président de la République ; un par le président du Sénat ; un par le président de l'Assemblée nationale ; un par le vice-président du Conseil d'Etat ; un par le premier président de la Cour de cassation ; un par le premier président de la Cour des comptes.

● **Pouvoir de la commission** : les entreprises et les administrations devront fournir à la commission tous les renseignements nécessaires ; elle est même dotée de certains pouvoirs d'investigation mais sous un certain contrôle de l'autorité judiciaire ; de même ses enquêtes ne pourront pas porter atteinte *« au libre exercice de l'activité des partis et groupements politiques »*. Ses décisions sont susceptibles d'appels devant le Conseil d'État, qui aura le temps de suspendre leur application avant le début de celle-ci et tant qu'il ne s'est pas prononcé au fond.

Tout changement dans la propriété d'un quotidien devra être signalé – sans qu'il y ait suspension de la vente – à la commission. Si celle-ci estime que la concentration existante, ou prévue, est contraire aux règles de la loi, elle *« prescrit les mesures nécessaires »* à leur respect. Si dans un délai d'au moins six mois celles-ci ne sont pas appliquées, elle saisit la justice ; automatiquement, les diverses aides de l'État aux quotidiens qui ont fait franchir la barre autorisée sont suspendues.

● **Sanctions pénales** : des peines financières, décidées par les tribunaux, sont prévues en cas de non-application de la loi. Dans certains cas, une interdiction provisoire – définitive s'il y a récidive – de diriger ou d'administrer une entreprise de presse pourra être prononcée.

Th.B.

PAS D'ÉLECTIONS AVANT 1986

Les régions presque adultes

Lorsqu'il était Place Beauvau, M. Gaston Defferre s'était toujours montré très prudent à propos de la date à laquelle il fallait fixer les élections régionales au suffrage universel (les conseils régionaux sont actuellement composés d'élus désignés par les conseils généraux et les conseils municipaux. Députés et sénateurs y siègent de droit).

M. Mauroy, pour sa part – si à titre personnel il s'était montré partisan, du moins au début du septennat, de les organiser sans tarder, – s'était progressivement réfugié dans des propos plus flous, symbolisés par cette déclaration faite devant les présidents de conseils régionaux en octobre 1983 : *« Le gouvernement étudiera la question lorsque les régions seront « montées en puissance », c'est-à-dire à partir de 1985. »*

Aujourd'hui, M. Joxe est plus précis, puisqu'il affirme que les élections n'auront pas lieu avant 1986 (*le Monde* du 14 septembre). Cette thèse est certes en recul par rapport aux engagements des socialistes de 1981, et l'opposition, majoritaire dans 13 conseils sur 22 en métropole, ne manquera pas de la dénoncer à nouveau. Mais elle a sa cohérence, car il serait dangereux d'appeler des électeurs à voter pour des responsables régionaux sans qu'ils sachent vraiment de quoi s'occupent les conseils régionaux, quels sont leurs pouvoirs et leurs responsabilités, comment ils dépensent leurs ressources, sur qui ils lèvent l'impôt.

Cette phase de clarification minimale ne sera achevée au mieux qu'à la fin de 1985, lorsque, en vertu des lois de mars 1982 et de juillet 1983, seront terminés les transferts de compétence de l'État aux régions, aux départements et aux communes, et appréciés par les élus et la population les transferts de ressources budgétaires et fiscales correspondantes. Ces transferts ont déjà été opérés en 1983 et 1984, pour l'aménagement du territoire, la planification, l'urbanisme, l'aide sociale ou la formation professionnelle. 1985 sera une année essentielle car, outre la culture, il faudra organiser le transfert d'un « gros morceau » : les écoles, les collèges et les lycées. Il faudra aussi réfléchir sur le mode de scrutin applicable aux élections régionales et décider si elles seront jumelées avec les législatives.

Il reste que les régions créées en 1972 – si elles ne sont que des établissements publics et non des collectivités locales, de plein exercice au sens de l'article 72 de la Constitution, comme les communes et les départements – sont bien devenues, dans la réalité quotidienne, des institutions à part entière et de plus en plus influentes. Leur budget de 1983 (non compris l'Ile-de-France) dépasse 7,5 milliards de francs, en augmentation de 34 % par rapport à 1982. A titre d'exemple, le Nord-Pas-de-Calais dépensera plus d'1 milliard en 1984.

Leurs interventions dans le domaine économique sont souvent déterminantes pour l'emploi, les créations d'entreprises, la recherche, l'exportation, et les présidents de région prennent place parmi les hommes politiques les plus sollicités. Sans parler d'une authentique « politique extérieure » qu'elles commencent à mettre en place, comme va le montrer une exposition industrielle et économique à Tokyo au milieu du mois d'octobre.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● *M. Joxe et la décentralisation.* – Au cours de la seconde journée de son voyage en Poitou-Charentes, consacré à la décentralisation (*le Monde* du 14 septembre), M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a indiqué, jeudi 13 septembre, devant le conseil général de Charente-Maritime, présidé par M. Philippe Marchand (PS), député, que les commissaires de la République sont *« les seuls représentants de l'Etat »*, dans les départements, qu'il a qualifiés d'*« échelon administratif essentiel »*. Le ministre de l'intérieur a précisé qu'il tient à ce que les décrets du 10 mai 1982, stipulant que seule la signature du commissaire de la République engage le gouvernement et qu'en l'absence de cette dernière un contrat n'a aucune valeur juridique, soient appliqués *« avec rigueur »*.

LES SÉNATEURS RPR S'INQUIÈTENT DE L'AMPUTATION DE LA DOTATION BUDGÉTAIRE ACCORDÉE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Manifestant son *« inquiétude face à l'intention du gouvernement d'amputer de 3 milliards de francs la dotation qu'il devait accorder aux collectivités locales »*, le groupe RPR du Sénat, réuni jeudi 13 septembre, estime que cette mesure, ajoutée à l'accroissement des dépenses, notamment celles représentées par la prise en charge par les municipalités *« du nombre sans cesse croissant des chômeurs arrivant en fin de droits »*, *« officialise les limites que le gouvernement entend poser à la décentralisation dont les promesses n'ont jamais été tenues »*.

De son côté, M. Christian Poncelet (RPR, Vosges), rapporteur de la mission sénatoriale sur la décentralisation, *« dénonce la tentative du gouvernement socialiste* [de] *faire croire qu'il aura été le gouvernement de la décentralisation »* alors qu'il est *« avant tout »* celui de la décentralisation *« de l'impopularité de l'impôt »*.

La pelote de M. Le Pen

(Suite de la première page.)

C'est le cas par exemple en Gironde, où les partisans de M. Le Pen se sont regroupés pour constituer des sections non seulement à Bordeaux mais à Arcachon, Léognan, Mérignac ; en Haute-Garonne, où le Front national compte maintenant environ cinq cents militants, venant pour l'essentiel du RPR ; dans l'Hérault, où des sections fonctionnent régulièrement, à Béziers, Sète, Lunel, Lodève, entraînées par la « locomotive » Montpellier (400 adhérents) ; dans la Manche, où le parti n'était pas encore structuré ; à Avignon, où c'est un ancien adjoint de l'ancien maire socialiste, M. Jacques Bombard, qui dirige quelque cinq cents militants dans l'ensemble du Vaucluse.

Dans le territoire de Belfort, où il n'avait aucune existence publique, le Front national a maintenant pignon sur rue par l'intermédiaire d'un agent immobilier, M. Hubert Carme, ancien membre de l'UJP (mouvement gaulliste de jeunesse), qui revendique déjà une centaine d'adhérents. Dans les Alpes-Maritimes, où il végétait depuis dix ans, le parti de M. Le Pen bénéficie désormais de près de mille adhérents, regroupés en sections dans toutes les villes du département et en deux sous-sections dans la vallée de la Roya, à Breil et à Tende.

En Loire-Atlantique, le nombre des adhérents est passé en un an et demi d'une quinzaine à plus de trois cents, répartis pour moitié à Nantes, pour le reste dans les zones de Châteaubriant, La Baule, Clisson, le pays de Retz au sud de la Loire. Dans la Marne, le Front national envisage de présenter aux cantonales une vingtaine de candidats. Deux conseillers municipaux, élus à Reims sur la liste RPR-UDF, M. Michel Didier et Mme Agnès Iaeck, en sont des membres actifs. Dans le département des Hauts-de-Seine, où réside M. Le Pen, le Front national a quintuplé ses effectifs militants. Incontestablement la pelote grossit.

Militaires en retraite et anciens gendarmes

Tout confirme aussi que l'implantation du Front national en province est facilitée par la persistance des ralliements. Un peu partout, les nouvelles structures du parti d'extrême droite sont prises en charge par des transfuges du RPR ou de l'UDF, mais surtout du RPR.

Tel est, par exemple, le cas en Haute-Saône, où le délégué départemental du Front national, M. Claude Thiébaut, quarante-huit ans, commerçant photographe, avait été candidat aux municipales de 1983 avec l'étiquette chiraquienne. Tel est le cas aussi dans les Hautes-Pyrénées, notamment à Tarbes, où le principal animateur du Front national, M. Maurice Coumétou, cinquante-neuf ans, bien connu dans les milieux sportifs pour ses anciennes performances athlétiques, n'est autre qu'un ancien secrétaire départemental du RPR.

Sous son impulsion, le parti de M. Le Pen compte plus de cent cinquante adhérents, alors qu'il n'était qu'une dizaine en janvier. Notre correspondant local indique que *« sa clientèle est composée pour l'essentiel d'étudiants et de militaires en retraite parmi lesquels bon nombre d'anciens gendarmes »*. Il ajoute qu'*« un certain nombre de sous-officiers de deux régiments de parachutistes de la garnison de Tarbes ont adhéré avec la plus grande discrétion à la nouvelle fédération départementale »*.

Dans les Alpes de Haute-Provence, en revanche, le responsable départemental du Front national, M. Jules-Henri Pansieri, quarante-six ans, chef d'entreprise à Digne, est un ancien membre du Parti républicain. La fédération départementale, qui comptait deux membres en 1981, en compte aujourd'hui cent vingt-sept.

La progression de M. Le Pen bénéficie aussi du soutien de militants venus d'autres formations d'extrême droite. C'est le cas en Poitou-Charentes, où la fédération régionale du Front national, qui regroupe plus de quatre cents adhérents, est animée par un ancien représentant du Parti des forces nouvelles, M. Stéphane Bulan, trente ans, artiste peintre, conseiller municipal de Châteauneuf (Charente), qui était jusqu'en 1983 le président régional de la formation concurrente de M. Le Pen. De même dans les Deux-Sèvres, où l'implantation du Front national est conduite par une infirmière, Mme Odette de la Serna, qui avait été candidate à Niort, aux élections municipales, sur la liste de l'opposition dirigée par M. Alain Garcia (RPR) et qui a rallié M. Le Pen en compagnie d'une dizaine d'autres militants du PFN.

Le développement du Front national provoque donc un peu partout divers reclassements.

Condescendance

Il se confirme aussi que cette extension intègre tous les apports dont a bénéficiée M. Le Pen le 17 juin : extrême droite classique, courant monarchiste, nostalgiques du pétainisme, certains pieds-noirs, catholiques intégristes, professionnels contestataires, etc. En Haute-Savoie, c'est, par exemple, dans la vallée de l'Arve, entre Chamonix et Bonneville, où sa liste avait réalisé ses meilleurs scores dans le département – notamment à Scionzier (27 % des suffrages exprimés), que le discours de M. Le Pen trouve le meilleur écho auprès des électeurs, d'une part, parce que les travailleurs immigrés y sont particulièrement nombreux, d'autre part, parce que se rallient à lui de nombreux petits industriels, membres du SNPMI, qui apportaient traditionnellement leur soutien au RPR.

Dans le Tarn, où naquit Jaurès, le fondateur des comités chrétienté-solidarité, M. Bernard Antony, dit Romain Marie, chantre du catholicisme intégriste farouchement anticommuniste, qui siège désormais à Strasbourg, a entraîné dans son ralliement de nombreux représentants des différents courants d'extrême droite. Très perceptible à Albi, ce mouvement a été renforcé dans le Gaillacois viticole par le renfort de rapatriés d'Afrique du Nord.

On trouve parmi les nouveaux partisans de M. Le Pen les héritiers de grandes familles et de la vieille bourgeoisie terrienne, par exemple Mme Marguerite de Mac-Mahon, duchesse de Magenta, exploitante agricole et forestière en Saône-et-Loire, M. Charles de Vazeilles, apparenté à la famille de M. Jacques Chirac, en Lozère, la comtesse de la Chapelle, dans la Creuse, M. Arnaud de Perrier en Loire-Atlantique. A Tours, le développement du Front national est assuré en grande partie par les milieux royalistes, ce qui provoque d'ailleurs certains tiraillements internes.

M. Le Pen dispose ainsi d'une base politique assez large pour se permettre une certaine condescendance vis-à-vis des autres dirigeants de l'opposition, surtout quand ceux-ci le frappent d'ostracisme : *« Je ne suis demandeur de rien. »*

Le RPR et l'UDF ne sont plus en mesure de lui imposer partout la loi du plus gros ; ils devront un peu partout négocier des ententes locales lors des prochaines consultations, comme cela s'est fait en Corse, où le ralliement *in extremis* de M. Pascal Arrighi à la cause du chef de file du RPR, M. Jean-Paul de Rocca Serra, avait été négocié par l'entremise du chef de cabinet de M. Le Pen.

La position de M. Le Pen apparaît d'autant plus confortable que son émergence au niveau national divise ses concurrents. Tandis qu'ici le RPR et l'UDF se déclarent prêts à toute alliance pourvu que la gauche soit vaincue, là, certains élus de ces deux mouvements, au contraire, s'y refusent absolument. Alors que, dans les régions méridionales, la tendance est plutôt à la collaboration, à Brest, le maire RPR, M. Jacques Berthelot, a fait savoir qu'*« il ne saurait être question d'un quelconque accord politique de l'opposition nationale et républicaine avec le Front national »* ; à Périgueux, le maire RPR, M. Yves Guéna, ancien député, se montre tout aussi catégorique ; dans le Val-de-Marne, le Front national est en conflit avec le maire RPR de Nogent, M. Roland Nungesser, député, qu'il considère comme un *« soviétophile distingué »*.

Il y a un an à peine, au moment de l'élection municipale partielle de Dreux, qui allait marquer le début de son ascension, le Front national rêvait de jouer les trouble-fête dans la vie politique. Il y est parvenu au-delà de toutes ses espérances, et le contexte favorable dans lequel il gère efficacement ce premier succès laisse penser que le « phénomène » Le Pen, désormais banalisé, peut être plus durable que le mouvement poujadiste à la fin de la IVe République.

ALAIN ROLLAT.

(Avec le concours de nos correspondants locaux.)

« Le RPR ? Des mous qui ont des états d'âme... »

De notre correspondant

Caen. – L'implantation du Front national dans le département du Calvados demeurait négligeable jusqu'au mois de janvier dernier, date à laquelle le docteur Jean-François Delacroix a été nommé secrétaire régional du parti en Basse-Normandie. Ce jeune médecin thermaliste, employé saisonnier auprès des curistes, a réussi son parachutage : il est conseiller municipal de Bagnoles-de-l'Orne depuis 1982. Disposant de temps libre, il s'est fait l'artisan de l'organisation des militants et sympathisants isolés. Investi dans ses fonctions régionales par M. Stirbois, il se dit proche de M. Le Pen, soulignant qu'il déjeune régulièrement avec lui.

Originaire de Lyon, il a fait ses premières armes politiques au RPR où il a milité six mois en 1977. *« Des Mous, qui ont des états d'âme. Après quatre ans de traversée du désert, je suis allé voir Jean-Marie Le Pen. »* Soixante-quatrième sur la liste du Front national le 17 juin dernier, *« loin derrière un Arabe, Mourad Kaouah, et j'en suis fier »*, le docteur Delacroix est « consultant » du bureau national du Front et vice-président de la commission agriculture.

« J'ai tout créé ici et il y a eu beaucoup de travail (...) J'ai désigné les responsables des sept sections locales implantées dans les sous-préfectures et à Caen. » Le travail est simple : repérer les meilleurs lieux de collage, et entretenir les panneaux électoraux durant la campagne. Comme partout, l'organisation est souple, la réflexion inexistante et l'action orientée vers la propagande, le tout dans un esprit sécuritaire. *« Nous refusons les algarades entre colleurs d'affiches, mais attention, nous ne sommes pas prêts à recevoir des coups. »* Le 17 juin, on ne lisait qu'un slogan dans les villages les plus reculés : *« Mes idées ? Les vôtres ! »*

Aujourd'hui, le docteur Delacroix revendique quatre cent vingt adhérents dans le Calvados (un peu plus d'un millier dans la région), essentiellement implantés dans le pays d'Auge et sur le littoral balnéaire. Parmi ces adhérents une centaine de militants du Front national de la jeunesse dont les deux tiers sont étudiants à l'université de Caen.

M. Delacroix se vante d'avoir fait récemment disparaître quatre sections du parti de M. Chirac. *« Ils nous rejoignent progressivement et nous entretenons de bons rapports avec les plus jeunes. Pour les autres, je ne bougerai pas d'un iota. La barre sera fixée très haut. »*

B. L.

REJET DU RECOURS CONTRE LA CANDIDATURE DE L'ANCIEN CHEF DE L'ETAT

Le tribunal administratif de Clermont-Ferrand a rejeté, jeudi 13 septembre, le recours introduit par M. Allain, candidat à l'élection législative partielle du Puy-de-Dôme, visant à annuler la candidature de M. Valery Giscard d'Estaing.

M. Allain, président du Mouvement de défense des libertés individuelles, affirmait que l'ancien président de la République, membre de droit et à vie du Conseil constitutionnel, ne pouvait à la fois siéger dans cette institution et se porter candidat à une élection législative. Sa requête a été jugée « irrecevable » par le tribunal administratif. Rappelant que, *« si une déclaration de candidature ne remplissait pas les conditions prévues par la loi, le commissaire de la République devait saisir dans les vingt-quatre heures le tribunal administratif, qui devait alors statuer dans les trois jours »*, les juges administratifs ont estimé que *« c'était donc à M. le préfet du Puy-de-Dôme seul que revenait le droit de recourir à une éventuelle annulation de cette candidature et non pas à un autre candidat »*.

M. Allain a annoncé qu'il ferait appel de ce jugement devant le Conseil d'État.

Désirant m'initier à l'édition
et participer au
financement
d'un ouvrage,
j'étudierai toutes propositions
sur dossier précis d'un
jeune éditeur
déjà structuré.
Réponse à toutes lettres
Tous documents rendus
Mme LAMBEY
68, av. de Saxe, 75015 Paris

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

société

LE PROCÈS DES « FAUSSES FACTURES » S'OUVRE A MARSEILLE

Mécanique de la caisse noire

Un nouveau marathon judiciaire, après le procès de Gaëtan Zampa et de ses complices, vient de s'engager devant le tribunal correctionnel de Marseille, vendredi 14 septembre, pour juger quatre-vingt-six personnes, assistées d'une centaine d'avocats et impliquées dans l'une des plus grosses et complexes affaires de fausses factures connues en France. Une affaire de fraude et de corruption, qui met aussi en cause des fonctionnaires municipaux, des élus d'autres villes que Marseille et dont les aspects politiques ressortiront sans doute des débats prévus pour deux mois.

De notre envoyé spécial

Marseille. – Le réseau mis en place depuis une dizaine d'années couvrait aussi bien Nice, Nîmes que la région parisienne, le champ des activités des principaux animateurs touchant à la fois le domaine des marchés municipaux, celui de l'immobilier, des fournitures de matériel aux hôpitaux et des pseudo-bureaux d'études permettant de réaliser des bénéfices aussi illicites que considérables.

Fictifs ou réels

L'affaire de Marseille devrait pourtant suffire, à démonter le mécanisme d'un nombre suffisant d'opérations pour illustrer l'ensemble des procédés employés. Elle réunit quatre-vingt six inculpés dont six seulement demeurent en détention ; elle met en cause les dirigeants fictifs ou réels d'une quarantaine de sociétés et, avec eux, vingt-neuf fonctionnaires municipaux de Marseille, chefs de service ou adjoints techniques dans des secteurs divers : architecture, bâtiments, espaces verts, sports. Un seul élu marseillais, M. Jean Masse (PS), devait aussi être mis en cause, mais son cas a été disjoint en raison de son mandat et il comparaîtra devant une autre juridiction. Quant à la ville de Marseille, elle apparaîtra en qualité de partie civile, son maire M. Gaston Defferre, entendant ainsi confirmer la position qu'il afficha lorsque furent révélés les faits : *« Je serai sauvage. »*

Faut-il attendre de l'inédit ? Pourrait-il venir de M. Dominique Venturi qui, selon l'accusation, fait figure d'inculpé majeur avec son fils, Jacques, et MM. Roger Salel, Jacques Cohen, Pierre Truc et Julien Zémour, ce dernier, ancien inspecteur central des impôts à Nice et organisateur numéro un de l'infraction reprochée ? C'est que M. Dominique Venturi a bien connu la mairie de marseille. Il y eut longtemps ses entrées et, après une jeunesse mouvementée – il fut notamment impliqué dans le trafic de cigarettes du *Combinatie*s au cours des années 50 – il pensait atteindre à la respectabilité ayant réussi, comme on dit, dans les affaires et notamment à la tête de cette Coopérative d'entreprise générale du Midi (CEGM) dont il va être beaucoup question.

Car c'est à partir de cette coopérative que l'enquête a véritablement débouché. A partir aussi, il est vrai, de la mort de René Lucet, directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie de Marseille, découvert à son domicile le 4 mars 1982 avec deux balles dans la tête. Suicide ? On en discute encore. L'affaire secoua Marseille et, au-delà, le pays entier. Elle amena aussi une enquête sur la recherche des causes de la mort de René Lucet, qui allait conduire à examiner les comptes du disparu et aussi à s'intéresser à sa gestion à la Caisse primaire. C'est ainsi que furent mises en lumière des pratiques de marchés immobiliers pour le compte de la Caisse. Elle faisait apparaître que ces marchés étaient donnés à certaines entreprises privées, toujours les mêmes, qui avaient noms Union Delta Décoration, Construction Bodet Claude, Delta Application Montolivet et dont une seule et même personne, M. Jacques Cohen, était l'animateur. Leur caractère fictif ne faisait guère de doute. On releva encore qu'elles étaient très liées avec la Coopérative d'entreprise générale du Midi de M. Dominique Venturi, dont l'associé était M. Roger Salel, lui-même associé dans Union Delta Décoration et dirigeant d'une autre coopérative, la Chaferman, qui, elle aussi, avait bénéficié de marchés à la Caisse d'assurances.

Marchés publics

Dès lors on allait de découverte en découverte. D'abord, il apparut que ces deux coopératives obtenaient, depuis de nombreuses années, des marchés publics de la ville de Marseille. Ensuite, des perquisitions entraînèrent la saisie de comptabilité faisant apparaître d'importants retraits d'argent en espèces dans une agence d'une banque de Nice, la Banque populaire des Alpes méridionales, dirigées par M. Jules Diaz. Enfin, M. Salel livra une confession totale. Cet homme d'affaires, qui est aussi un croyant et passait volontiers le temps de ses vacances à Lourdes pour y exercer des fonctions de brancardier, exposa, qu'au-delà des sociétés de Marseille, d'autres, tout aussi fictives, existaient à Nice et dans sa banlieue. Elles avaient été mises en place par un petit homme d'allure honorable, M. Julien Zémour, inspecteur central des impôts à Nice, qui les avait ainsi officiellement sous son contrôle, ce qui était, assurément, la meilleure façon de leur éviter des déboires. M. Zémour, au reste, s'offrait le luxe de les contrôler lui-même, taxant même l'une d'elles d'un redressement fiscal de 50 000 francs, qui fut acquitté sans difficulté. C'est à Nice toujours, à la Banque populaire des Alpes méridionales, que les comptes de ces sociétés fictives étaient gérés par le directeur de l'établissement, M. Diaz.

Les activités affichées étaient multiples : nettoyage industriel, courtage, diffusion de matériel chirurgical, fourniture de matériel immobilier aux collectivités, textiles, matériel hospitalier. Quand l'une des sociétés disparaissait, une autre était créée qui, aussitôt, la remplaçait.

Quant à l'objet réel, il était simple : à qui voulait, ces éphémères entreprises offraient la délivrance de fausses factures ou de factures majorées. Le bénéficiaire de la fausse facture en acquittait le montant à son fournisseur. Celui-ci, en possession du chèque, allait débiter la somme en espèces et, après avoir prélevé son pourcentage de 4 à 12 %, restituait le reste de l'argent. Ainsi peuvent se constituer les caisses noires. Ainsi échappent à l'impôt des sommes importantes, car on récupère aussi le montant de la TVA afférente.

De cet argent, chacun fait ensuite l'emploi qu'il veut. Du côté de M. Zémour et de nombreux membres de sa famille placés à la tête des sociétés fictives, on réinvestissait volontiers ces bénéfices faciles dans l'immobilier. Il a été établi que, en quatre ans, M. Julien Zémour et son gendre, M. Guy Halimi, ont retiré pour leur usage personnel, près de 28 millions de francs.

Vingt-neuf sans réaction

Quant aux entreprises bénéficiaires des fausses factures, elles utilisent tout ou partie de cette manne pour rémunérer ici ou là ceux qui sont susceptibles de leur faciliter l'obtention de marchés. Ainsi fut fait, et notamment à la mairie de Marseille, où la CEGM, dont M. Venturi n'était plus, dans les derniers temps, qu'un simple administrateur, et à la coopérative Chaferman de M. Salel, bénéficiaire de nombreux marchés tandis que du côté de M. Zémour on s'assurait un quasi-monopole de fourniture de matériel hospitalier. Cinquante-neuf hôpitaux, dont plusieurs à Paris et dans la région parisienne, ont ainsi adressé aux sociétés Zémour des mandats ou des virements.

Il sera en outre reproché aux sociétés coopératives de M. Venturi et Salel d'avoir tourné le code des marchés publics. Car, si ce code prévoit bien que les sociétés coopératives ouvrières se voient réserver un quart des marchés des municipalités, l'accusation soutiendra que ni la CEGM ni la Chaferman n'étaient des coopératives, n'ayant pas la capacité de réaliser elles-mêmes les marchés obtenus et devant recourir à la sous-traitance en imposant d'ailleurs aux sous-traitants des commissions de 4 % ou davantage.

Reste alors la question majeure : pour que le système puisse fonctionner, pour que se perpétue si longtemps une pratique qui s'apparente à l'entente illicite avec suppression de la concurrence, il faut que ceux sous les yeux de qui elle s'exerce affectent de l'ignorer. On ne peut constater des hausses de 24 % sur certains prix de marché sans réagir. Et, de fait, ils sont vingt-*neuf* de la mairie à n'avoir pas réagi et à qui on reprochera de l'avoir fait parce qu'ils reçurent des rémunérations, que ce soit au département de l'architecture, à ceux des bâtiments, de la voirie ou encore des espaces verts et des sports. Les uns l'admettent, d'autres le contestent. Les sommes qu'ils ont reçues varient : 30 000, 20 000 francs par an pour les uns, plus ou moins pour d'autres. Certains plaideront que c'était l'usage, d'autres qu'ils ont reçu des rémunérations pour des vérifications précises ou des travaux réels.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

ENVIRONNEMENT

Premières récupérations dans l'épave du « Mont-Louis »

LE FUT PARAIT

(De notre envoyé spécial.)

Ostende. – Enfin le premier fût ! Après trois semaines d'attente et trois heures de plongée, un conteneur gris plein d'hexafluorure d'uranium – apparemment intact – a été remonté sur le ponton 608, jeudi 13 septembre. Trois autres fûts pleins devaient être récupérés dans la nuit.

Il était temps. Depuis mercredi, les plongeurs de la Smit Tak ne pouvaient plus invoquer la tempête pour refuser de pénétrer dans la coque béante du *Mont-Louis*. Le soleil brillait tant, ce jeudi, sur Ostende qu'il eût été indécent de ne rien tenter. D'autant que, maintenant, l'épave du cargo est bloquée par une deuxième barge (609) qui sert à la fois de brise-lames et de ponton de déchargement.

Aussi, c'est le visage rayonnant que M. Hans Walem Kamp, baroudeur aux cheveux blancs, qui dirige les opérations de la Smit Tak à Ostende, a annoncé la bonne nouvelle à la presse, jeudi après-midi. Avec, à ses côtés, le chef de cabinet du ministre belge de l'environnement, M. Marc Renson. Des appréciations officielles, il ressort que la précieuse cargaison – des conteneurs pleins d'hexafluorure d'uranium – serait toujours dans la coque du navire et même tassée dans la partie avant, qui s'est enfoncée en mer. Mais les plongeurs n'ont pu tout inventorier et encore moins compter les fûts, gênés par une plaque d'acier qui a glissé sur l'ensemble.

Au fur et à mesure de leur remontée, les conteneurs pleins seront entreposés dans la barge 608, puis acheminés sur Dunkerque en cas de gros temps. Les militants de Greenpeace, qui n'ont pas quitté la scène des yeux, ont témoigné de l'exactitude des faits. *« Nous avons vu sortir aussi un chariot entier – 12 mètres de long – c'était impressionnant... »*, dit M. Jacky Bonnemains, l'animateur français. Leur navire, le *Sirius*, a quitté Ostende jeudi soir pour Le Havre, où Greenpeace veut alerter les syndicats de marins sur les dangers des transports nucléaires.

A Ostende, les autorités belges se préoccupent surtout de la nappe de mazout qui continue à s'échapper des réservoirs du *Mont-Louis* (qui en comportait cinq). Les militants de Greenpeace ont été relayés par des volontaires de l'association belge Animaux sans frontière, venus avec leur fourgonnette-ambulance pour secourir les oiseaux mazoutés. Ils n'en ont pas trouvé jusqu'à présent.

ROGER CANS.

SOCIÉTÉ

LE BUDGET DE LA JUSTICE AUGMENTERA DE 8,1 % EN 1985

Humaniser les prisons, informatiser les juridictions

Aucun ministère n'est budgétairement bien loti, mais celui de la justice n'a pas trop à se plaindre. Ses crédits augmenteront de 8,1 % en 1985, alors que le budget de l'Etat ne progressera que de 5,9 %. Il y aura deux priorités : les prisons, qui bénéficieront de la presque totalité des trois cent quarante-sept emplois nouveaux obtenus non sans mal par M. Robert Badinter, et l'informatisation des tribunaux, contribution du ministère de la justice à l'effort de modernisation cher à M. Laurent Fabius.

Les prisons sont à la fois vétustes et surpeuplées. Elles abritent quarante et un mille détenus environ pour une capacité que la chancellerie estime avec optimisme à trente et un mille places. Un plan triennal de rénovation et de construction a été décidé. L'enveloppe totale est de 1 milliard et demi de francs pour la période 1985-1987. L'année prochaine, mille cinquante et une places nouvelles seront créées, dans le Nord et dans l'Est en particulier, là où l'extension des bâtiments est possible.

La construction de nouvelles prisons sera entreprise ou poursuivie à Strasbourg, à Perpignan et à la Réunion notamment. Des études ou des achats de terrains ont été décidés à Mauzac-et-Grand-Castang (Dordogne), Bastia, Brest, Aix-en-Provence et dans le nord de Paris pour décongestionner Fleury-Mérogis, Fresnes, la Santé et Bois-d'Arcy.

Les crédits consacrés à l'humanisation des prisons et à la réinsertion des détenus augmenteront eux globalement de 14 %. Les installations sanitaires des prisons, souvent en piteux état, seront rénovées, et la part du budget qui va à la formation fera un bond spectaculaire (plus 30 %).

Si l'administration pénitentiaire se taille la part du lion, c'est que la situation dans les prisons est devenue critique. De l'avis général, c'est un miracle qu'il n'y ait pas plus d'incidents actuellement. Pour qu'il ne soit pas dit cependant que le gouvernement ne s'intéresse qu'aux « malfrats », les crédits dont bénéficient les associations d'aide aux victimes seront portés à 4,25 millions de francs contre 2,5 en 1984.

Les nouvelles places créées, qui remédieront à une promiscuité souvent intolérable, exigeaient de nouveaux postes de surveillants. On en recrutera trois cents, ainsi qu'une trentaine d'autres fonctionnaires, formateurs, aides soignants, éducateurs et assistantes sociales notamment. *« Dans le contexte actuel,* commente M. Jacques Vialettes, secrétaire général du puissant et généralement peu accommodant Syndicat national des personnels de surveillance (FO), *ce n'est pas trop mal. »*

Gains de productivité

En quatre ans, c'est-à-dire depuis la victoire de la gauche, le budget consacré à l'informatisation des juridictions aura augmenté de 117 %. Administration-papier par excellence, asphyxiée par la multiplication des procès, la justice cherche le salut dans l'automatisation des procédures et dans les machines à traitement de textes. Son parc informatique sera doté l'année prochaine de nouveaux mini et micro-ordinateurs. Il sera aussi modernisé. Les crédits supplémentaires consacrés à ces opérations représenteront 19,9 millions de francs. Faute de pouvoir créer indéfiniment de nouveaux postes, la justice mise sur des gains de productivité avec, déjà, des résultats encourageants.

Hormis l'administration pénitentiaire, les juges d'instruction seront pratiquement les seuls à bénéficier de créations d'emplois (quatorze postes supplémentaires), tandis que le nombre des greffiers qui leur sont attachés augmentera de treize. Avec l'espoir de voir diminuer la proportion des détenus, actuellement de 50 %, qui attendent un jugement définitif, le garde des sceaux a fait voter au printemps une réforme de la détention provisoire, qui entrera en vigueur le 1er janvier. Accroître les moyens des juges d'instruction, leur permettre de travailler plus vite, c'est réduire le délai qui sépare l'inculpation du jour du jugement. C'est accroître aussi les chances de succès de cette réforme.

L'attention portée à juste titre à la détention provisoire ne doit pas masquer le fait que, faute en particulier de crédits suffisants, M. Badinter a dû renoncer à la réforme des tribunaux de commerce. De même a-t-il été contraint de différer une autre réforme qui supposait, elle aussi, la création de postes de magistrats : celle de l'application des peines (permissions de sortir et libérations conditionnelles). Pour M. Jean-Paul Jean, secrétaire général du Syndicat de la magistrature (gauche), ce renoncement et ce retard relativisent la satisfaction qu'affiche ou qu'affecte d'afficher la chancellerie, où l'on estime avoir tiré son épingle du jeu des arbitrages budgétaires.

Car, si les crédits de la justice atteignent 11.152 milliards de francs (1), cela n'est évidemment pas suffisant. Aucun poste nouveau n'est attribué à l'éducation surveillée, c'est-à-dire aux services du ministère chargé des jeunes délinquants ou prédélinquants. Ce secteur avait, il est vrai, bénéficié d'une attention particulière après le changement de majorité (plus sept cent vingt-cinq emplois). Mais cet effort, pourtant nécessaire, est aujourd'hui stoppé. Contraint de parer au plus pressé, M. Badinter a fait des choix dans une enveloppe qui ne représente que 1,12 % du budget de l'Etat contre 1,10 % en 1984. Il n'en faut pas davantage pour faire dire à M. Jean-Jacques Gomez, président de l'Union syndicale des magistrats (modérée), que le budget de la justice *« reste quand même un budget de misère... »*

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Il s'agit des crédits de paiement (10,549 milliards de dépenses de fonctionnement et 603 millions de dépenses d'équipement). Les autorisations de programme passent de 524,59 millions à 566.

Recherche : des créations d'emplois mais peu de ressources supplémentaires

Les chercheurs estimeront que c'est un mauvais budget ; les autres trouveront que la recherche est très favorisée. Question de point de vue, de base de comparaison. Passant de 37,6 milliards de francs en 1984 à 39,6 en 1985, le budget civil de recherche-développement (dépenses ordinaires plus autorisations de programme) ne progresse que de 5,4 %, ce qui n'est que légèrement supérieur à l'inflation attendue (5 %) et risque bien d'être inférieur à l'augmentation réelle du coût de la vie — surtout si l'on reconnaît que nombre d'équipements de laboratoire se paient en dollars. Le constat est désagréable, mais incontournable : les 17,8 % d'augmentation annuelle en volume affichés dans la loi d'orientation et de programmation de la recherche seront, dans le prochain budget, bien proches de 0 %.

La progression est plus substantielle (10,4 %) si l'on compare les montants inscrits au projet de budget avec les sommes qui ont été réellement disponibles en 1984, compte tenu de diverses annulations. Mais raisonner ainsi serait supposer que le ministère des finances considère qu'un budget voté a force de loi. Ce n'est pas dans ses récents usages.

Tristesse

Les chercheurs seront donc tristes, et pourtant enviés. Il faut nuancer le jugement pessimiste qu'appellent les chiffres globaux. Dans leur ensemble, les budgets de l'Etat n'augmentent que de 3 %, ce qui autorise le ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien, à présenter son budget comme *« un îlot de prospérité dans un océan de rigueur »*. D'autre part, 1 008 emplois sont créés, dont 536 de chercheurs et 64 d'ingénieurs, de techniciens et d'administratifs (ITA) — les 408 restants servant à l'intégration de personnels hors statut. L'augmentation nette — 600 emplois — contraste avec les sévères suppressions de postes que vont devoir gérer la plupart des autres ministères. Les créations vont pour l'essentiel à des emplois de chercheurs, dont les effectifs augmenteront de 3 %, soit plus que l'an passé, où la progression n'était que de 1,9 %. L'indispensable régularité des recrutements est ainsi préservée. La progression des ITA est plus modeste, mais le problème majeur est, pour ces personnels, le déblocage des carrières : 448 transformations d'emploi d'ITA vont contribuer à le résoudre.

Le paysage s'éclaire aussi quand on considère la répartition des crédits par type d'activité. Les programmes mobilisateurs (hors La Villette) voient leurs moyens financiers passer de 8 854 à 9 300 millions de francs (+ 10,7 %). La recherche fondamentale progresse de 8 220 à 9 000 millions (+ 9,5 %). Les recherches finalisées disposeront l'an prochain de 5 100 millions, contre 4 665 cette année (+ 9,6 %). Ces augmentations sont rendues possibles par la stagnation des programmes de développement technologique (8 500 millions contre 8 423) et par la réduction des investissements pour le Musée des sciences, des techniques et des industries de La Villette, dont la construction s'achève : son « poids » budgétaire passe de 1 840 à 1 425 millions. Les priorités sont ainsi nettement marquées, et les augmentations de crédit vont aux activités les plus porteuses d'avenir.

Ce choix, et celui du maintien d'un taux raisonnable de création d'emplois de chercheurs, indique que le souci du long terme est resté présent lors de l'élaboration du budget. Il reste aux organismes de recherche, qui savent maintenant de quelles sommes ils devraient disposer en 1985 — si le Parlement suit le gouvernement et si le ministère des finances ne coupe pas brutalement des crédits en cours d'année, — à traduire dans leurs arbitrages internes ces priorités, comme les y invitait fermement M. Fabius lorsqu'il était ministre de l'industrie et de la recherche.

MAURICE ARVONNY.

Policiers victimes

(Suite de la première page.)

Calmer ces inquiétudes suppose de répondre à des questions simples sur la réalité de l'insécurité policière : y a-t-il aujourd'hui plus ou moins de policiers tués ou blessés ?

A cette interrogation, la réponse est mitigée.

Non, dans la mesure où, depuis quinze ans, il y eut des années plus sombres pour la police nationale : *grosso modo*, on reste autour d'une moyenne de cinq policiers en tenue tués chaque année. Oui, dans la mesure où, sans conteste, le nombre de policiers blessés en service est en augmentation constante.

Est-ce inévitable ? C'est une question de compétence et de technicité des policiers eux-mêmes. Ils sont mal préparés à faire face à une délinquance qui n'hésite plus devant la violence radicale. Vérité sans doute déplaisante : derrière ces morts et ces blessés, il y a aussi, parfois, des erreurs professionnelles, des imprudences et des paniques.

Ainsi, par exemple, du meurtre du brigadier Gérard Toulon à Marseille, en juillet. Avec sa brigade du secteur Nord, il interpelle deux suspects qui se révéleront être les auteurs d'un hold-up commis dans une grande surface. Quand il procède à la fouille corporelle de l'un d'eux, aucun autre membre de la brigade n'est placé correctement en position pour le protéger. Et, contrairement aux règles de prudence, il commence la fouille par les jambes. Le malfaiteur a alors le temps de dégager son arme...

« Agir en équipe »

Un prospectus diffusé dans les commissariats depuis le printemps rappelle quels sont les *« principes de sécurité d'action ». « L'efficacité commence par la sécurité »*, y est-il expliqué. La recommandation *d'« agir en équipe, chacun connaissant le rôle et les réactions possibles de ses coéquipiers »*, est illustrée, graphiques à l'appui, à partir de quatre cas concrets : *« interpeller un suspect, palper et menotter un suspect, intercepter un véhicule suspect, intervenir sur une alarme bancaire »*. La diffusion de ce texte accompagne des *« semaines de sécurité »* destinées à tous les personnels actifs, appuyées par un montage vidéo détaillant les erreurs à ne pas commettre.

Ainsi la police nationale a-t-elle pris conscience de l'insuffisante formation des fonctionnaires à leur propre sécurité. Huit mille policiers de base doivent, théoriquement, suivre, en 1984, un stage de formation continue aux *« techniques de police »* et aux *« relations police-public »*. De plus, un *Mémento du gardien de la paix*, — édité dans un format de poche — rappelleant de manière pédagogique les consignes élémentaires et le cadre juridique —, devrait, à partir de 1985, pallier l'absence de toute documentation professionnelle.

La violence subie par les policiers révèle donc un certain état de l'institution, tout autant que l'insécurité de la société. Les plus exposé, et les plus nombreux, soumis à une multiplicité de tâches disparates, les gardiens de la paix, recrutés *« sans aucun diplôme exigé »*, bénéficient d'une formation de sept mois seulement (elle était de cinq mois avant 1981). Dans ce corps, mixte depuis deux ans, les fonctionnaires sont de plus en plus jeunes : fin 1983, la moyenne d'âge de la police en tenue est de trente-deux ans, celle des élèves gardiens de vingt ans et demi. Parmi les gardiens et les brigadiers qui interviennent sur la voie publique, 70 % ont moins de trente-cinq ans.

Les normes physiques de recrutement — moins sévères que dans d'autres pays occidentaux — sont actuellement débattues tant la maîtrise de la violence est aussi affaire de confiance en ses capacités. La barre, qui est à 1,58 mètre pour les femmes et, 1,68 mètre pour les hommes, serait prochainement relevée au-delà de 1,60 mètre pour les unes et de 1,70 mètre pour les autres.

A ces évolutions s'ajoute la modification des équipements et de l'environnement. Alors que les armes de service du début des années 70 devaient s'armer — ce qui laisse un délai de réflexion... — les armes actuelles, plus fiables et plus rapides, sont aussi d'un maniement plus instinctif : *« On efflleure et ça part »*, commentent souvent les policiers de base.

Alors que l'insécurité est un produit de la ville, de son développement, les policiers ne sont pas, à l'instar des gendarmes, logés sur leur circonscription de travail et connaissent moins bien qu'hier leur terrain d'intervention.

On en revient donc à la rationalisation et à la modernisation de l'outil policier. Si les intentions du gouvernement sont claires en la matière, l'intendance ne suit pas toujours. Selon les syndicats, les *« semaines de sécurité »* ont été assez fictives dans la plupart des commissariats. De même, la mise en service de micro-ordinateurs, achetés pour des commissariats de province avec l'aide du Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD) et devant favoriser une plus grande disponibilité des effectifs, est-elle actuellement retardée par la direction des transmissions et de l'informatique (DTI). Entre la parole ministérielle et les actes se glissent les pesanteurs hiérarchiques et administratives...

EDWY PLENEL.

DE PLUS EN PLUS DE BLESSÉS

Cinq policiers en tenue ont été tués jusqu'à ce jour en 1984 en *« action de service »*, statistique qui exclut d'autres causes de décès, tels les accidents de la route. En 1970, sept policiers en tenue avaient été tués en action de service. Il y en eut six en 1974, six en 1976, cinq en 1978, huit en 1982, année la plus noire, et cinq en 1983. Les autres années sont au-dessous de ces chiffres, mais, depuis le milieu des années 70, l'on ne s'en tient plus aux très faibles bilans de 1972 (un mort) ou 1973 (deux morts parmi les policiers en tenue).

Le nombre de policiers en tenue blessés en service — décompte qui part de plus de huit jours d'arrêt de travail — a nettement augmenté. De 783 en 1973, il atteint 824 en 1978, pour retomber à 789 en 1979. En 1980, il est de 976, en 1981 de 1 004, en 1982 de 1 126, en 1983 de 1 276... Et, pour 1984, au 1er août, il dépasse déjà le niveau de 1973, avec 793 blessés en service.

(Publicité)

« L'AVENIR DE LA DROGUE »
COLLOQUE INTERNATIONAL
Aujourd'hui et demain, une réalité économique, politique et humaine

La toxicomanie est une réalité constante dans nos univers et, paradoxalement, elle continue de susciter des réactions angoissées.

Doit-on penser encore le futur proche sans la toxicomanie, alors que ce phénomène est aujourd'hui présent dans tous les pays, quelle qu'en soit la situation politique ou économique ?

Ce thème du séminaire de l'Abbaye au titre provocateur est issu de son expérience accumulée au cours de ces quinze dernières années en matière de toxicomanie.

Les axes de ce séminaire seront donc de déterminer, dans un premier temps grâce à la confrontation des spécialistes venus de différents pays, la réalité de la toxicomanie sous ses multiples formes.

Ce constat devra permettre d'esquisser les perspectives d'évolution de cette réalité et, au travers de critères d'appréhension de chacun des participants, d'élaborer une GESTION DE L'AVENIR.

12e SÉMINAIRE DE L'ABBAYE : « L'avenir de la drogue », du 24 au 28 septembre - 66, bd Saint-Michel 75006 PARIS.
Renseignements et inscriptions : secrétariat du Séminaire
33, rue Linné - 75005 PARIS Tél. : 233-55-88

SIERN
• GRAVEVR •
depuis 1840
Pour votre Société
papiers à lettres et imprimés de haute qualité
Le prestige d'une gravure traditionnelle
Ateliers et Bureaux :
47, Passage des Panoramas
75002 PARIS
Tél. : 236.94.48 - 508.86.45

هكذا من الاصل

RELIGION

APPUYANT LES ÉVÊQUES LOCAUX

Jean-Paul II plaide pour une « restructuration » de l'économie canadienne

De notre envoyé spécial

Toronto. — Même le mauvais temps — orage et pluie — ne diminue pas la ferveur des Canadiens, décidés à se déplacer pour voir, et si possible toucher, Jean-Paul II. Mais après les foules en délire des provinces en majorité catholiques, francophones ou bilingues, du Québec, de Terre-Neuve, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, le voyage dans les provinces anglophones, où les catholiques ne représentent qu'un quart de la population, risque d'être moins mouvementé.

Déjà, à Toronto, où le pape était attendu vendredi 14 septembre, on se plaint des mesures draconiennes de sécurité qui empêcheront les gens de s'approcher de lui. Le centre ville est fermé à la circulation et, sur la place où sera allumée une « flamme pour la paix », Nathan Phillips Square, qui peut contenir vingt mille personnes, on a limité les places à trois mille, et sur invitation seulement...

Rien de tel au Québec, où on a estimé à plus d'un million le nombre de fidèles qui sont allés à la rencontre du pape.

En quittant le Québec, catholique sans doute, mais en proie à une crise d'identité sans précédent, Jean-Paul II semble avoir changé de registre. Après avoir ménagé les susceptibilités des Québécois — et surtout des Québécoises féministes, — il n'a pas craint d'aborder, chez les Acadiens, les thèmes qui lui sont chers : la morale familiale, l'indissolubilité du mariage, la contraception et l'avortement.

Là où il a le plus surpris, cependant, c'est lorsqu'il s'est aventuré, et sans trop de précautions oratoires, sur le terrain politique. Si le pape avait quelque peu déçu les Indiens, à Sainte-Anne-de-Beaupré, en refusant d'appuyer publiquement leur lutte pour un gouvernement autonome — puisque, leur a-t-il dit, *« l'Eglise n'intervient pas directement dans la vie civique »*, — son plaidoyer pour une *« restructuration de l'économie canadienne »* a été interprété comme un appel direct adressé au nouveau pouvoir conservateur du pays.

Une dénonciation du capitalisme

Parlant, mercredi, aux pêcheurs du petit port de Flatrock (Terre-Neuve), après avoir béni une flottille de bateaux, Jean-Paul II n'a pas mâché ses mots. Déplorant le *« coût humain élevé »* qui résulte du chômage, le pape s'est déclaré *« solidaire des évêques canadiens pour demander aux autorités responsables de trouver des solutions appropriées aux problèmes actuels, y compris une restructuration de l'économie, afin que les besoins humains prennent le pas sur le profit financier »*. Et le pape, en rappelant que l'Eglise enseigne *« la primauté de la personne par rapport aux biens matériels »*, a dénoncé *« la concentration toujours plus grande de l'industrie de la pêche entre les mains d'organisations capitalistes au détriment des petites entreprises familiales »*.

Ce discours inattendu prend fait et cause pour le document publié début 1983 par l'épiscopat canadien sous le titre *Réflexions éthiques sur la crise économique*. Ce message, écrit dans un style très peu épiscopal, dénonçait le gouvernement canadien pour son attitude face à la récession et lançait un appel en faveur d'un ordre économique nouveau, selon lequel les riches aideraient les pauvres. Les évêques condamnaient le chômage et se montraient particulièrement critiques envers le choix du gouvernement, consistant à favoriser la lutte contre l'inflation plutôt que de sauvegarder l'emploi.

Ce document provoqua une vive controverse, et M. Pierre-Eliott Trudeau, alors premier ministre, émit des doutes quant à la compétence des évêques pour se prononcer sur les problèmes économiques. Même les évêques n'étaient pas unanimes sur cette prise de position : le cardinal Emmett Carter, archevêque conservateur de Toronto, l'avait désavouée en public.

L'intervention de Jean-Paul II se référa explicitement au texte épiscopal. Elle est d'autant plus significative que l'épiscopat des Etats-Unis, à la suite de sa lettre pastorale controversée contre la dissuasion nucléaire, est en train de préparer une nouvelle lettre pour critiquer le capitalisme.

Interrogé sur les remarques de Jean-Paul II à Flatrock, Mgr John O'Mara, archevêque de Thunder-Bay et membre de la commission épiscopale pour les affaires sociales, a déclaré : *« A la veille de l'installation du nouveau gouvernement conservateur à Ottawa, il est heureux que le pape désigne le chômage comme problème économique numéro un. En apportant sa caution à notre propre déclaration,* a ajouté l'archevêque, *le pape n'a fait qu'appliquer l'enseignement du Christ à notre société. »*

ALAIN WOODROW.

L'E de DUCATION — Le Monde

SEPTEMBRE 1984

LES SUJETS DU BAC

Français - Philosophie

Tous les sujets de français et de philosophie donnés au baccalauréat 1984, pour toutes les séries et dans toutes les académies, sont dans ce numéro de rentrée du *Monde de l'éducation*. Avec un « plus » qui facilite et enrichit l'utilisation de ces documents : en français, des notices biographiques et littéraires des écrivains, des poètes et des essayistes contemporains ; un classement thématique des sujets abordés, d'« architecture » à « voyage » ; et un index des auteurs cités. En philosophie, des index des auteurs et des thèmes choisis, d'Alain à Voltaire, et d'« aliénation » à « volonté »...

Un dossier complet et minutieux. Pour tout savoir sur tous les sujets de français et de philo au bac.

AUSSI AU SOMMAIRE :

● **Profs : l'ère du doute.** Les enseignants doutent d'eux-mêmes, de leur métier et de la gauche. Ils sont de plus en plus nombreux à tenter de fuir le métier et à abandonner le syndicat. Une grande enquête.

● **Entrée en maternelle, en cours préparatoire ou en sixième :** des conseils et des informations pour bien la réussir.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

11 F

— Publicité —

Perfection et rigueur pour une table basse

Simplicité, pureté des lignes, une dalle de verre sur un X en altuglass. Rectangulaire ou carrée elle va partout, avec tout. De nombreux autres modèles raffinés et intelligents à la Galerie de la Table Basse et 20 % de remise sur tout avec la formule « commande-vance ». A la Muette, 89, av. Paul-Doumer. 527.87.59.

ÉDUCATION

Le proviseur du lycée de Compiègne est suspendu pour avoir ouvert une classe supplémentaire

De notre correspondant

Beauvais. — Par décision ministérielle, M. Michel Doré, proviseur du lycée Pierre-d'Ailly de Compiègne (Oise) a été suspendu de ses fonctions. Il lui est reproché d'avoir, en dépit des instructions du rectorat, ouvert une cinquième classe de terminale B (économique et sociale).

Tout a commencé le 10 juillet, après les résultats du baccalauréat. Ceux de la section B sont médiocres. Seulement 47 % de réussite. Pour remédier à cette situation, le proviseur propose « d'aérer » les effectifs des classes concernées, d'autant que pour la rentrée 1984, 155 élèves y sont déjà inscrits et qu'il n'y a que 60 élèves dans les classes de terminale C (mathématiques et sciences physiques). Le proviseur propose donc la suppression d'une section C, remplacée par une cinquième terminale B. Refus du rectorat d'Amiens.

Le 5 septembre, la commission permanente (conseil restreint d'établissement) se réunit et se prononce en faveur de cette même classe supplémentaire. Le 10, le proviseur informe le rectorat qu'il ouvre une nouvelle terminale. Le lendemain, à 10 h 30, il apprend qu'il est suspendu.

M. Christian Gras, recteur de l'académie d'Amiens, estime que M. Doré *« a mis un certain nombre d'élèves et leurs familles dans une situation difficile en ouvrant une classe où l'enseignement ne pouvait être assuré »*. Le rectorat, ajoute-t-il, avait invité M. Doré *« à construire son emploi du temps compte tenu des moyens réels dont il disposait, moyens qui avaient d'ailleurs été augmentés, tant en postes qu'en heures supplémentaires. M. Doré s'y était engagé formellement. Son refus d'appliquer les instructions données a entraîné ipso facto sa suspension »*.

Cette sanction a été mal accueillie dans l'établissement. Réunis jeudi 13 septembre en assemblée générale, les professeurs, tous syndicats confondus et non-syndiqués, se sont mis en grève pour soutenir M. Doré. Aux portes du lycée, les parents distribuent des tracts pour inviter les familles à ne pas envoyer leurs enfants en cours. Quant aux lycéens ils avaient l'intention de manifester le vendredi 14 septembre dans les rues de la ville. La gestion du lycée a été confiée au censeur, aidé dans sa tâche par un conseiller d'orientation.

PHILIPPE LACOCHE.

Incendie et accident

Les deux garçons, âgés respectivement de douze et treize ans, responsables de l'incendie qui a totalement détruit, en moins de trois heures, dans la nuit du 1er au 2 août, le collège Henri-Wallon de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) (*le Monde* du 3 août et daté 9-10 septembre) n'étaient pas des incendiaires.

Même si les enquêteurs du service régional de la police judiciaire de Versailles se montrent, comme Mme Dominique Andreassier, juge d'instruction à Pontoise, d'une extrême discrétion — des inculpations devraient être prononcées sous peu, — tous les témoignages recueillis sur place concordent pour dire que le feu a été mis *« accidentellement »* par les deux élèves.

« Accidentellement » et non pas volontairement et même *« par haine de l'école »*, comme l'a affirmé une dépêche d'agence reprise par des journaux régionaux. Aucun lien, donc, avec ce qui s'était passé en avril de cette année, quand deux jeunes gens avaient été interpellés alors qu'ils s'apprêtaient à incendier ce même collège. Ni avec l'incendie criminel qui, en août 1983, avait partiellement endommagé le collège Pablo-Picasso.

La rentrée des élèves, qui devraient disposer dès le début d'octobre d'un nouvel établissement bâti en un temps-record, s'est faite dans de bonnes conditions. Un tiers d'entre eux sont provisoirement hébergés à Garges même, les deux autres tiers à Sarcelles.

EN BREF

Nathalie Ménigon soupçonnée

Plusieurs éléments nouveaux concernant l'attentat manqué d'Action directe, le 23 août, ont à nouveau filtré jeudi 13 septembre. Le groupe clandestin extrémiste avait garé une voiture piégée avec 23 kilos d'explosifs devant le siège de l'Union de l'Europe occidentale (*le Monde* du 14 septembre). Selon la police, la jeune femme qui a alerté la police dans un premier temps en déclarant notamment : *« Ça va sauter, préparez les ambulances »* serait Nathalie Ménigon, membre d'Action directe et compagne de son fondateur, Jean-Marc Rouillan. Les policiers sont formels et se fondent sur l'enregistrement de l'appel téléphonique par le standard de Police-Secours. D'autre part, les 23 kilos d'explosifs qui n'ont pas sauté en raison d'une défaillance du système de mise à feu électrique provenaient d'un stock de 800 kilos de TNT dérobés en Belgique.

Les 10 tonnes de poussière de dioxine ne pourront être entreposées en France

Une usine d'incinération de Darmstadt (Allemagne fédérale) va envoyer en France de la poussière filtrée par ses cheminées et soupçonnée de contenir de la dioxine, dont elle cherche à se débarrasser depuis plusieurs mois, a annoncé, jeudi 13 septembre, un dirigeant de la firme Hessischer Industriemuell (HIM).

Les 10 tonnes de poussière doivent être acheminées par camion à partir de la semaine prochaine à l'entreprise Deblais Service de Montchanin, en Saône-et-Loire. Ensuite, des transports seront organisés cinq fois par semaine jusqu'à ce qu'une société ouest-allemande accepte à nouveau d'entreposer les poussières.

Selon la société HIM, les autorités françaises auraient donné leur accord. Toutefois, la préfecture de Saône-et-Loire a fait savoir, vendredi dans la matinée, qu'aucun fût contenant des traces de dioxine ne pourra être entreposé à Montchanin, ce produit ne figurant pas sur la liste de ceux autorisés, par arrêté préfectoral, pour le dépôt Déblais Service.

RESTEZ EN VACANCES !

SCOOTER PEUGEOT
12 mois de vacances...

La rentrée, c'est la galère... Sauf si vous utilisez un scooter Peugeot : vous montez dessus, et, hop ! Vous revoilà en vacances, plusieurs fois par jour, tous les jours...

Sur un Peugeot, vous pouvez vous relaxer : tous les modèles, 50 ou 80 cc, sont parfaitement équilibrés, ils filent tout droit...

Si nécessaire, un coup de poignet, ils freinent sec, et vos 2 jambes restent libres pour stabiliser facile, au moment de l'arrêt. Sur un Peugeot, vous pouvez vous reposer : ils font tout, tout seuls : démarreur électrique et automatisme intégral, pour les versions 50 L et 80 L.

Avec les Peugeot, vous pouvez même flirter... Ils sont faits pour toutes et tous, et pour tous les âges (à partir de 14 ans sans permis pour les versions 50 cc). Pour toutes les bourses aussi : à partir de 6 665 Frs pour le SC 50...

Découvrez les scooters Peugeot. Essayez-les. Vous aurez un choc : ils sont aux scooters des années 60 ce que les voitures modernes sont aux diligences : un autre monde...
Celui des vacances... 12 mois par an !

Allez, salut ! Reposez-vous bien...

Doyle Dane Bernbach

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Admissions aux grandes écoles

● **ECOLE DE L'AIR** (par ordre de mérite)

– *Elèves officiers de l'air (personnel navigant).*

MM. Rony Lobjoit, Bruno Caitucoli, Bruno Paccagnini, Frédéric Roman, Jean-Michel Martinez, Sylvain Canard, Philippe Valin, Paul Massart, Patrick Mérian, Christian Boust, Jean-François Hummel, Frédéric Teppe, Nicolas Naudin, Didier Leclercq, Philippe Castaigns, Ivan Lauthier, Guillaume de Roquefeuil, Bruno Maigret, Marc Miglior, Frédéric Laplane, Olivier Taprest, Eric Mongnot, Franck Lestournelle, Hervé Millequant, Laurent Lebreton, Thierry Comtat, Stanislas Le Grand de Mercey, Patrick Monsterleet, Louis Chalier, Jean Eudes, Laurent Mathou, Jean Janton, Philippe Bloquet, Jean-Pierre Chaumont, Laurent Demaret, Frantz Brengarth, Carl Oppermann, Alain Duroux, Eric Gernez, Damien Gelot, Xavier Robin, Eric Majstruk, Marc Thelot, Hervé Estampes, Stéphane Jacques, Emmanuel Gisserot, Georges Perrignon, Etienne Patry, Pierre Adam de Villiers, Didier Piat (50), Paul Bader, Jean-Marie Dumon, Jean-Michel Meyer, Fabrice Rigaut, Vincent Liot de Northecourt, Bernard Hufschmidt, Thierry Raymond, Michel Fages, Eric Wolf, Marc Timbert, Patrick Joubert, Bruno Commarmond, Matthieu Pellissier, Jean-Marc Pini, Jean-François Jakymiw, Antoine Filloux, Mathieu Kerhoas, Christophe Allongue, Hervé Anchere, Yves Pidault, Frédéric Vinet, Philippe Minon, Stéphane Houdet, Jean-Louis Cerisier, Philippe Gourlay, Dominique Grenier, Alain Darrigade, Philippe Le Verre, Christophe Duclaux.

– *Elèves officiers mécaniciens de l'air.*

Mme et MM. : Dominique Colin, Alain Aigueperse, Hélène Vilatte, Jean-Christian Ling, Alain Gaubert, Michel Ivaldo, Michel Rouat, Didier Looses, Philippe Davadie, André Flori, Bertrand Roux, Eric Bellot des Minières.

– *Elèves officiers des bases de l'air.*

Mme et MM. : Isabelle Jouannot, Thierry Chagnard, Daniel Richl, Xavier Dibon, Florence Collard, Henri Sowa, Denis Ménage, Philippe de Pindray d'Ambelle, Jean-Luc Petit.

Classement parallèle (option Base) : M. Blanchard Okoi.

● **ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (ENSET)**

SECTION A1 (mathématiques)

Mme et MM. : Christian Cavier, Bernard Mourrain, Vincent Maillard, Christian Le Merdy, Patrick Guevel, Jérôme Buresi, Frédéric Gaible, Marc Briane, Catherine Delor, Peter Bioliczky, Béatrice Coquet, Nicolas Kessler, Marc Servain, Laurent Boutillon, Marc Thirion, Claire Santoni, Michel Legras, Hervé Lebret, Jérôme Diarte, Olivier Cuchet, Olivier Deloche, Christine Delage, Michel Benaut, Christophe Bruno, Marc Cabal, Hervé Blanc, Catherine Dougados.

SECTION A2 (physique, physique appliquée, chimie)

Mme et MM. : Christophe Jarnier, Hervé Mao, Dominique Perrot, Patrick Thomas, Martine Wins, Edouard Kierlik, Jacky Even, Michel Jacob, Thierry Guillot, Yvon Le Gall, Benoît Mosser, Thierry Perrand, Jean-François Roch, Patrick Sciellor, Xavier Delord, Florence Delprat, Jean-François Guillemoles, Laurence Pierre dite Mery, Jean-Pierre Foulon, Marie-Madeleine Furon, Antoine Willemot, Philippe Dandin, Jacqueline Deberge, Bertrand Cavaye, Laurent Pechenart (25e), Gilles Boisseau, Christian Larat, Philippe Brierre, Lionel Jannaud, Marie-Christine Brard, Pascale Nays, Pierre Berrebbi, Marie-Gabrielle Fourmond, Pascal Bardes.

– *SECTION A3 (biochimie)*

Mme et MM. : Laurent Balvay, Dominique Ferrandon, Annick Pahler, Isabelle Girandeau, Françoise Costerg, Claire Mary, Jean-Michel Guillon, Frédéric Kletz, Frédérique Haim, Catherine Gaigeard, Anne Fossemalle, Isabelle Dusart, Isabelle Borras.

– *SECTION B'-B" (construction et mécanique)*

Mme et MM. : Joël Roman, Emmanuel Bandes, Claude Lamarche, Michel Todeschi, Guy Servonnet, Fabrice Moret-Bailly, Philippe Lorong, Olivier Alavoine, Bruno Denis, Vincent Gouret, Thierry Tuaire, Louis Daldosso, Florian Legrand, Marc Dagallier, Gabriel Vernot, Pascal Larzabal, Nadège Jacquard, Orphée Cugat, Didier Loup, Franck Loriot, Jean-François Planeix, Guillaume Souyris, Jean-Christophe Gaudry, Olivier Marchais, Jean-François Daffix (25e), Philippe Menestreau, Henri Pidault, Véronique Renaudeau, David Bucche, Yvan Crevits, Patrick Vigneau, Guy Colin, Alain Souchay, Etienne Gheeraert, Patrice Lasnier, Patrick Marteau, Françoise Guillaume, Gilles Jaloux, Jean-Michel Tarantino, Philippe Smith, Georges Mairiot (à titre étranger), Jean-Luc Anjames, Dominique Germain, Francis Linares, Bruno Tonolli, Philippe Marin, Eric Jacopin, Eric Goret, Jean-Marc Kontzler, Jean Le Bail, Gilles Blanc (50e), Henri Hinc, François Millet, Henri Trintignac, Pierre Buis, Didier Hosatte, Nicolas Charbonnel, Vincent Senocq, François Bouissière, Pascal Carvin, Patrice Fitzner, Thierry Thomas, Christophe Sohier, Thierry Colombey, Frédéric Chevalier, Christophe Rotach, Dominique Hamelin, Jean-Pierre Munoz, Didier Puig, Philippe Brèches.

– *SECTION B1 – B3 (construction et mécanique, fabrications mécaniques, industries mécaniques).*

Mme et MM. : Thierry Hanotel, Denis Leoni, Didier Bompart, Denis Mouille, Hervé Laborie, Laurent Chelard, Jean-Bernard Tritsch, Laurent Heleta, Pierre Maubert, Jean-Marc Linares, Jean-Marie Morel, Alain Daidie, Christophe Barthas, Claude Brunel, Jean-Paul Raynal, Christian Hamel, Michel Begon, Jean-Pierre Martineau.

– *SECTION B2 (génie civil).*

MM. : Patrice Courde, Jacques Amblard, Bernard Flament, André Birgel, Christophe Imbert, Bernard Lickel, Eric Nicole, Antoine Kohler, Eric Fournely, Vincent Sicard.

– *SECTION B4 (génie électrique).*

MM. : Rémi Maître, Daniel Kalinowski, Bruno Robert, Philippe Kempczynski, Hubert Razik, Francis Charligny, Jean-Yves Hernandez, Rémi Laffitte, Patrick Fournier, Michel Samard, Stéphane Martin, Gilles Sachey.

– *SECTION C (dessin et arts appliqués).*

Mme et MM. : Joël Auxenfans, Olivier Rollin, Pierre Remlinger, Bernard Alquier, Jean-Luc Dieny, Blandine Prieur, Gilles Muller, Jean-François Pourquie, Claire Liobet, Olivier Bousquet, Eliane Coudert, Christine Mayet.

– *SECTION D1 (organisation et administration des entreprises et des collectivités).*

Mme et MM. : Laurent Izard, Muriel Tangre, Geneviève Dronot, Marie Herpin, Marie-Ange Neyret, Paula Mendes, Francelle Hedreville, Fabienne Adroher, Véronique Drillières, Catherine Gandon, Marielle Martin, Marie Martina, épouse Brassart, Christine Tarrieu, Geneviève Brun, Liliane Lessard, Martine Massabie.

– *SECTION D2 (économie et gestion, comptabilité, techniques quantitatives)*

Mmes et MM. : Henri Calvet, Romain Beccucci, Bernard Le Jeune, Isabelle Roy, Patricia Bueno, Isabelle Goyeneix, Florence Capdeville, Laurent Carozzi, Sabine Stephan, Claire Moreau, Isabelle Limoge, Jean-Marc Spindler, Alain Glath, Dominique Pethod, Dominique Delpouy, Pascal Vanhove, Isabelle Roland, Jean-Paul Macorps, Didier Chabaud, Michel Losi, Stéphane Ravaillé, Myriem Legendre, Dominique Borel, Marc Riquin, Gisèle Pardigon, Emmanuel Auger, Isabelle Pelisson, Thierry Vincent, Jean-Daniel Lévy, Philippe Yancovici, René Priser, Isabelle Tonna, Valérie Fernandez, Béatrice Buron, Marc Givelin, Emmanuel Cornu, Catherine Renard, Martine Amar.

– *SECTION D3 (sciences économiques et sociales).*

Mmes et MM. : Gilles Martin, Gilles Caire, Catherine Guevel, Jean-Yves Greuet, Dominique Blanc, Vincent Sivre, Nicolas Daumas, Marc Dansain, Christian Desmaris, Marc Anastasio, Philippe Ligeour, Jean-Yves Chanel, Agnès Parnaix.

● **ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE DE PARIS (ESCP)**

(par ordre de mérite)

Mme et MM. : Fabrice Verrier, Alain Riveline, Malcolm Bain, Catherine Scavarda, Laurence Pétain, Stéphanie Mohr, Kenji Govaers, Sophie Vergnas, Yann de Cotton, Philippe Galin, Michel Dalonneau, Sophie Rigollot, Nathalie Hurault, Françoise Sansoni, Pierre Casado, Louis-Jacques de La Granville, Philippe Rogier, Jean-Charles Croiger, Cécile Durand, Thibault Laumonier, Marie-Ande Lemaire, Manuelle Wahl, Caroline Silberztein, Pierre de Bethmann, Brigitte Schultz, Christophe Berthier, Christine Renaud, Olivier Dupuis, Anouchka Burton, Christophe Richon, Sylvie Michel, Laurent Drouin, Chantal Obringer, Sandra Del Fabro, Christophe Lecoeur, Christophe Desmaison, Eric Perrin, Caroline Baillet, Jean Levy, Didier Geig, Jean-Bruno Dufour, Philippe Sabbah, Philippe Taieb, Geneviève Vitre, Marguerite Vidovic, Philippe Chaumel, Valérie Denis, Frédérique Girault, Bénédicte Cathelinaud, Angelos Souriadakis, François Pomponi, Gwénaelle Lochet, Isabelle Le Bouïc'h, Xavier Tallon, Mohammed Benabdesslem, Fabienne Bourdelle, Jean-Michel Schmitt, Christian Gandjbakhch, Eric Motti, Arnaud Dupont Lhotelain, Pierre Baudey, Françoise Inizan, Vincent Hamel, Christian Guillebert, Eve Bernier, Philippe Salats, Marc Dentand, Marianne Meunier, Yann Ollivier, Xavier Weisrock, Emmanuelle François, Valérie Mace, Patrick Robert, Richard Noveux, Clotilde Mallard, Cécile Legenne, Marie Gairaud, Joseph Villanueva, Frédéric Dromby, Pierre Bapst, Marc Halpern, Jean-Michel Dechery, Assane Faye, Régine Lavanant, Bernard Lévi, Isabelle Cousseau, Mireille Fenaux, Maxime Lehrhaupt, Jacques Borel, Raphaël Conrau, Eléonore Selle, Youssef Hadjas, Salem de Sahb, Jean-Marc Neimetz, Claire Dubourg, Nathalie Gigandet, Laurence Bonnet, Jean Tripier, Christophe Baret, Patricia Delon, Nathalie Rampont, Sylvie Abessera, Guillemette Payen, Saad Bounjons, Ian Brown, Emmanuelle Rast, Nathalie Hammon, Danielle Pélissier, Olivier Rondeau, Hugues Pitre, Philippe Choi, Karen Eladan, Philippe Aristide, Dounia Ben Abbes Taarji, Anne Truchis de Varennes, Frédéric Duponchel, Sami Zaoui, Luc Nouvian, Jean-Christophe Bry, Sylvie Benoit, Isabelle Weiss, Rémy Leblanc, Nicolas Lecourt, Eric Chouteau, Corinne Gal, Nathalie Le Troquier, Hervé Delmare, Benjamin Kierbel, Marie Villeda, Frédéric Kasak, Patrick Lavanant, Alice Mazelet, Christian Barone, Laurent Cardo, Magali Loutrel, Christophe Gires, Denis Baranger, Bruno Lavagna, Pierre-Paul Leccia, Laurence Milot, Sandrine Retailleau, Sophie Beaumont, Estelle Marion, Annie Lazo, Christophe de Veyrac, Laurence Menard, Françoise Coatnoan, Anne-Claire Pare, Isabelle Racamier, Dominique Regnier, Sylvie Ducrocq, Bertrand Michaux, Giancarlo Schiavitti, Marc Bethoux, Philippe Colin, Christel Gavoty, Franck Esteve, Alexandre Kirstetter, Viviane Beck, Hélène Nanty, Daniel Weisslinger, Anne Saporta, Carine Gordon, Thierry Jousseaume de La Bret, Olivier Hautin, Laurence Herbeaux, Didier Kayat, Robin Pache, Laurent Guedon, Nathalie Boulineau, Pascale Floquet, Coralie Benker, Christophe Morin, Pierre-Christophe Caille, Philippe Blanc, Marc Aube, Alban Neveux, Marie-Noëlle Poli, Tam Tran Thanh, Sylvie Levaton, Sophie Benitah, Laurent Migozzi, Arnaud Real, Michel Conde, Jean Despax, Florence Delorme, Sylviane Ricart, Catherine Frachon, Nathalie Schmitt, Olivier Hillaire, Patricia Plantefigne, Pascale Chauvin, Véronique Dobozy, Jacques Peythieu, Emmanuelle Bidnic, Francine Gorisse, Jean-Marc Logeais, Anita Demagny, Nicolas Pavesi, Laurent Falvert, Inès Benaroya, Pascal Vernerie, Jean-François Gabes, Florence Bou, François Morinière, Bruno Vanier, Agnès Benassy, Nathalie Pate, Frédéric Louyot, Jean-Yves Kruger, Franck Vitali, Vuong-Minh Bui, Alain Polo, Valérie Raoul, Olivier Faujour, Philippe Derambure, Valérie Medsouri, Sophie Vartanian, Elisabeth Thonati, Muriel Butor, Nicolas Motelay, Pierre Bourgeois, André Guthleben, Bertrand Faivre, Patrick Nielsen, Alice Elbaz, Laurent Abensour, Gilles Marcellier, Isabelle Daudignon, Frédéric Plas, Françoise Treve, Nadine Haas, Vincent Thiriez, Jean-Louis Hospitel, Béatrice Muller, Sylvie Salomon, Olivier Zimmer, Jean-Yves Bouvet-Maréchal, Fabienne Ebner, Frantz Hotton.

Pour votre DEMENAGEMENT
ODOUL AGENT demeco
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris 208 10-30

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

République française
Cour d'appel de Papeete
Chambre correctionnelle
Audience du 2 août 1984

La cour d'appel de Papeete, tenant audience publique au Palais de justice, composée de M. Thierry Cathala, premier président de ladite cour, président, M. Jean Juppé, conseiller rapporteur, et M. René Galinand, conseiller, en présence de M. Georges Amadeo, substitut du procureur général près la cour d'appel, ministère public, assistée de M. Louis Tixier, greffier.

A rendu l'arrêt dont la teneur suit :

Le ministère public, d'une part,

Les nommés :

1) Robert Jean-François, soixante et un ans, médecin, demeurant à Papeete, né le 2 août 1921 à Camaret-sur-Mer (Finistère), de nationalité française ;

2) Bourcart Roland, Henri, Edouard, cinquante-quatre ans, médecin, demeurant à Papeete, né le 27 février 1928 à Rieux (60), de nationalité française ;

3) Lopez Emile, cinquante-cinq ans, médecin, demeurant à Papeete, né le 5 octobre 1927 à Sig Oran, de nationalité française.

4) Benoît Henri, trente-huit ans, médecin, demeurant à Papeete, né le 27 décembre 1944, à Vilde (Côtes-du-Nord), de nationalité française ;

Cités pour venir entendre statuer sur l'appel interjeté le 22 novembre 1983 par SCHLOUCH Claude, partie civile, contre un jugement rendu le 22 novembre 1983 par le tribunal correctionnel qui a :

– relaxé Jean-François Robert, Roland Bourcart, Emile Lopez et Henri Benoît ;

– débouté Claude Schlouch de sa constitution.

Comparants et assistés de Me Girard, avocat à Papeete,

Et

docteur SCHLOUCH Claude, médecin, demeurant à Papeete, rue Gauguin, partie civile ;

comparant et assisté de Me Halimi, Me Locquet, avocates à la cour d'appel de Paris, et Me Vallet, avocat à Papeete, d'autre part.

Par ces motifs, statuant publiquement et contradictoirement,

Surseoit à statuer sur l'appel de la partie civile en ce qui concerne la dénonciation, dans les déclarations du 6 novembre 1980 et dans la note du 14 janvier 1981, des faits qui ont motivé la sanction prononcée contre le docteur SCHLOUCH par la section disciplinaire du conseil national de l'Ordre des médecins le 24 mars 1982, et jusqu'à ce qu'il soit statué définitivement sur cette sanction.

Confirme le jugement déféré en ce qu'il a déclaré le délit de dénonciation calomnieuse non constitué par la lettre du 4 août 1980 et une partie des déclarations du 6 novembre 1980, et débouté, en conséquence, le docteur SCHLOUCH de son action civile au regard de ces faits,

Infirme le jugement sur l'action civile pour les faits de dénonciation de l'absence de salle d'accouchements dans la note du 14 janvier 1981.

Statuant à nouveau sur cette action,

Déclare, au regard de ces faits, constitué le délit de dénonciation calomnieuse et déclare les docteurs Robert, Bourcart, Lopez et Benoît tenus aux réparations civiles de ce chef,

Surseoit à statuer sur l'étendue et l'évaluation du préjudice et la fixation des dommages-intérêts, jusqu'à ce qu'il soit statué sur les points réservés de l'appel de la partie civile.

Ordonne dès à présent la publication aux frais des docteurs Robert, Bourcart, Lopez et Benoît du dispositif du présent arrêt dans un numéro des journaux *la Dépêche de Tahiti*, *les Nouvelles* et *le Monde*.

Condamne les docteurs Robert, Bourcart, Lopez et Benoît aux dépens du présent arrêt.

Prononcé à Papeete le 2 août 1984.

Me Gisèle Halimi, avocate à la cour.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION
INTERNATIONALE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaires spécimen sur demande

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

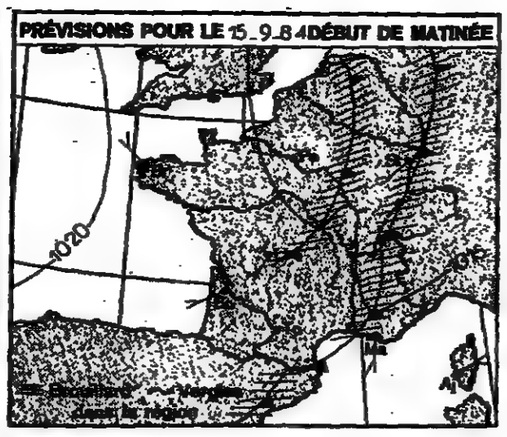

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 14 septembre à 0 heure et le samedi 15 septembre à 24 heures.

Après le passage à travers le pays d'une perturbation surtout active sur le relief, le temps va progressivement s'améliorer en liaison avec l'approche des hautes pressions par l'ouest.

Samedi matin, encore beaucoup de nuages et des pluies des Pyrénées à la Méditerranée et aux Alpes. Sur les autres régions, ciel variable avec succession de nuages et d'éclaircies, des bancs de brume se formeront au lever du jour de la Bretagne à la Vendée et aux Charentes.

En cours de journée, le mauvais temps se localisera essentiellement sur les Alpes ; ailleurs de belles éclaircies se développeront. Il fera même très beau au nord de la Loire. Par contre, dans le Nord-Est quelques averses se produiront dans l'après-midi.

Les températures seront à la baisse le matin, 10 à 13 degrés en général localement, 6 à 8 degrés autour du Massif Central. L'après-midi elles évolueront entre 18 et 24 degrés des côtes de la Manche à celles de la Méditerranée.

Evolution pour dimanche. – Entre une petite dépression qui restera au voisinage de la Corse et les hautes pressions de l'océan prolongées vers le nord par une dorsale, un courant de nord-est va s'établir sur la France. **Dimanche :** il fera donc plutôt beau et sec, la plupart des régions bénéficieront de larges périodes de soleil. Le matin il fera un peu plus frais, les températures baisseront de 2 à 3 degrés. La Corse restera menacée par quelques ondées orageuses et sous un ciel souvent menaçant.

Un petit risque d'averses très localisées sur les régions frontalières du nord-est.

En soirée, nouvelle arrivée de nuages chargés d'humidité sur l'extrême ouest du pays.

Les températures maximales subiront peu d'évolution par rapport à samedi au bénéfice de belles éclaircies ; elles gagneront par place 1 à 2 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 15 SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)

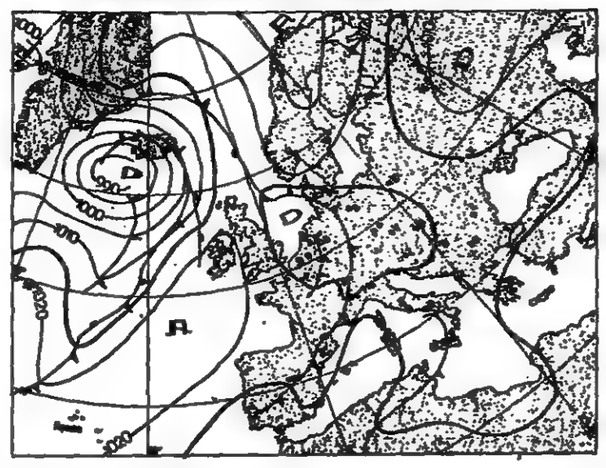

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 14 septembre à 8 heures, de 1012,5 millibars, soit 759,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 septembre; le second le minimum de la nuit du 13 au 14 septembre) : Ajaccio, 24 et 14 degrés; Biarritz, 30 et 19; Bordeaux, 30 et 16; Bourges, 25 et 14; Brest, 20 et 15; Caen, 23 et 15; Cherbourg, 22 et 14; Clermont-Ferrand, 27 et 15; Dijon, 23 et 9; Grenoble-St-M.-H., 27 et 11; Grenoble-St-Geoirs, 24 et 12; Lille, 23 et 15; Lyon, 26 et 15; Marseille-Marignane, 24 et 16 ; Nancy, 22 et 11; Nantes, 26 et 13; Nice-Côte d'Azur, 23 et 15; Paris-Montsouris, 24 et 15; Paris-Orly, 24 et 13; Pau, 30 et 18; Perpignan, 23 et 18; Rennes, 25 et 14; Strasbourg, 23 et 10; Tours, 24 et 14; Toulouse, 28 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 19 degrés; Amsterdam, 20 et 15; Athènes, 29 et 17; Berlin, 16 et 9; Bonn, 22 et 13; Bruxelles, 23 et 16; Le Caire, 32 et 19; Iles Canaries, 26 et 21; Copenhague, 16 et 9; Dakar, 31 et 24; Djerba, 31 et 21; Genève, 24 et 12; Istanbul, 26 et 15; Jérusalem, 27 et 15; Lisbonne, 26 et 16; Londres, 22 et 15; Luxembourg, 20 et 12; Madrid, 30 et 12; Montréal, 19 et 11; Moscou, 13 et 9; Nairobi, 28 et 13; New-York, 24 et 15; Palma-de-Majorque, 27 et 15; Rio-de-Janeiro, 24 et 18; Rome, 27 et 12; Stockholm, 11 et 7; Tozeur, 34 et 23; Tunis, 30 et 22.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

« Coulisses de la Comédie-Française », 10 h 30, porte, place Colette, Mme Lemarchand.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« Dans les pas de Madame de Sévigné », 15 heures, 1bis, place des Vosges, Mme Lemarchand.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée, côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Vieux Belleville », 15 heures, métro Belleville (Arcas).

« L'île de la Cité », 15 heures, statue d'Henri-IV, Pont-Neuf (Academia).

« Salons du ministère des finances », 10 h 30, 93, rue de Rivoli (Arts conférences).

« Salons du ministère des finances », 15 heures, 93, rue de Rivoli (Mme Barbier).

« Le 6 février 1934 », 15 heures, 1, rue Royale (B. Czaray).

« Château de Bagatelle », 14 h 45, terminus bus 43 à Neuilly (Mme Ferrand).

« De Vallès à Blanqui », 14 h 45, métro Père-Lachaise (V. de Langiade).

« L'Institut de France », 15 heures, métro Pont-Neuf (Lutèce visites).

« L'habitat populaire autrefois », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 14 septembre :

UNE LOI

● Relative à la limite d'âge dans la fonction publique et le secteur public.

UN DÉCRET

● Relatif aux conditions de production des vins à appellation d'origine contrôlée « Gaillac ».

CONFÉRENCES

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

60, boulevard Latour-Maubourg, M. Brumfeld, 14 h 30 : « Florence » ; 16 h 30 : « La Norvège 1984 » ; 18 h 30 : « La Saède 1984 » (Rencontre des peuples).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 15 septembre

ILE-DE-FRANCE

Châteauneuf-en-Thymerais, 14 heures : mobilier d'une propriété.

Dimanche 16 septembre

L'Isle-Adam, 14 h 30 : gravures, tableaux, archéologie, meubles, objets d'art ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 h 15, vins, tableaux modernes, objets d'art, meubles.

PLUS LOIN

Samedi 15 septembre

Aubenas, 21 heures : tapis d'Orient ; **Bourges**, 14 heures : meubles, objets d'art ; **Limoges**, 20 h 30 : collection d'un bibliophile.

Dimanche 16 septembre

Aubenas, 14 h 30 : objets d'art, meubles, tableaux, bijoux ; **Cahors**, 14 heures : meubles, tableaux, objets d'art ; **Limoges**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux, bijoux, argenterie ; **Saint-Gondon**, 14 heures : mobilier d'un château.

FOIRES ET SALONS

Colomiers (31), **Lagny** (77) (dimanche seulement), **Nîmes** (30), **Paris** Quai d'Austerlitz, Salon du Vieux Papier.

VIE QUOTIDIENNE

Re-suivre le bœuf

Une campagne publicitaire de 10 millions de francs sera lancée fin octobre pour inciter les Français à *« suivre le bœuf »*, a déclaré M. Pierre Mazaran, directeur de l'Office national interprofessionnel des viandes de l'élevage et de l'aviculture (Ofival). Financée pour la première fois conjointement, et à parts égales, par les pouvoirs publics et les professionnels de la viande (Interbev), cette campagne a pour but d'amener les détaillants à pratiquer des prix promotionnels sur la viande de bœuf. L'Office ayant acheté près de 24 000 tonnes de viande depuis trois semaines, après que Bruxelles eut donné son autorisation le 21 août dernier, les prix à la production se sont relevés de 3 % depuis le début d'août, selon M. Mazaran. Les prix français demeurent les plus bas de la CEE en cumul depuis janvier. D'autre part, l'OFIVAL estime que deux cent cinquante mille vaches, soit 50 000 tonnes de viande environ, seront abattues d'ici à la fin de l'année dans le cadre du plan de réduction de la production laitière.

L'Office a aussi évoqué le projet d'une *« conférence viande »*, à l'instar de la conférence laitière, qui pourrait se tenir en novembre prochain et proposerait des mesures à court terme pour stabiliser le marché, où l'offre est temporairement trop abondante. Des actions plus structurelles concernent l'outil de production seraient aussi prévues. L'OFIVAL estime, enfin, que la situation du marché bovin pourrait redevenir normale dès 1986.

EN BREF

BIENFAISANCE

POUR LES ENFANTS HANDICAPÉS. – Que nous soyons hommes ou femmes, jeunes (à partir de dix-huit ans) ou moins jeunes, avec ou sans activité professionnelle, nous disposons presque tous de quelques heures pendant la semaine ou le week-end. Pourquoi ne pas les consacrer à garder un handicapé au domicile familial ou à l'accompagner dans un centre spécialisé ?

Ces interventions peuvent se faire régulièrement ou en dépannage. Auparavant, les volontaires suivent une courte session de formation, comprenant six conférences (l'après-midi ou en soirée), réparties sur un mois. La prochaine aura lieu au début octobre.

Déjà près d'un millier interviennent à Paris, mais plus de deux cents familles sont actuellement en attente d'un volontaire. L'association les Volontaires pour enfants handicapés, qui lance cet appel, peut être contactée à l'adresse suivante : Fondation Claude-Pompidou, 42, rue du Louvre, 75001 Paris. Téléphone : 508-45-15.

CONCOURS

DES PHOTOS SUR LES VILLES ET LES VILLAGES. – TF 1 et *Photomagazine* organisent un concours jusqu'au 15 octobre 1985, dans le cadre de l'émission « Temps libre ». Il est demandé aux amateurs d'envoyer des clichés couleur ou noir et blanc de leurs villes ou de leurs villages prises en 1984. Le règlement du concours est mis à la disposition du public chez les revendeurs photo et dans les numéros de septembre et octobre de *Photomagazine*. Six cent cinquante mille francs de prix sont prévus pour mille et un gagnants.

★ **Grand concours TF 1-*Photomagazine* : Relations publiques de TF1, 17, rue de l'Arrivée, 75815 Paris-Brune, Cedex 1581.**

RENTRÉE

CHAMBRES POUR ÉTUDIANTS. – L'École supérieure de commerce de Paris recherche pour ses étudiants, des chambres confortables, de préférence indépendantes, des studios et des deux-pièces.

★ **Service du logement de l'ESCP : 79, avenue de la République, 75011 Paris. Tél. : 355-39-66.**

VIE CULTURELLE

LES AMANDIERS. – La Maison des Amandiers reprendra ses activités le 17 septembre. Cette année, vingt-cinq ateliers destinés aux enfants, aux adolescents et aux adultes fonctionneront dans les 3 500 mètres carrés du bâtiment. Outre la section d'arts martiaux (karaté, judo, taekwon-do, aïkido, boxe française, yoga) de danse (africaine, classique et moderne), des cours d'arts graphiques et publicité, de théâtre complet (art dramatique, chorégraphie, chant, scénographie) et de montage de diapositives sur ordinateur (multi-images) ouvriront en octobre.

Le Théâtre des Amandiers de Paris présentera, à partir du 18 septembre, une pièce adaptée de *Persona* de Bergman. Suivront le marionnettiste Lucien Morisse, et la Cosmocomicompagnie, avec la pièce *E pericoloso sporgersi*, créée en mai dernier aux Amandiers.

★ **110, rue des Amandiers, 75020 Paris. Tél. : 366-42-17.**

DEMAIN DANS LE SUPPLÉMENT DU « MONDE »

LES NOUVEAUX MOTS D'ORDRE DU MONDE MÉDICAL : S'INFORMER, INFORMER...

«LE MONDE AUJOURD'HUI», UN TEMPS FORT POUR LE WEEK-END.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Le Monde

culture

CINÉMA

« AU-DESSOUS DU VOLCAN », un film de John Huston

Les arrêts du destin

Le roman de Malcolm Lowry fait partie de ces œuvres littéraires réputées inadaptables au cinéma et que, pourtant, les cinéastes ont envie d'adapter. Nous avons connu cela avec *A la recherche du temps perdu*, de Proust. Après bien des tentatives inabouties, John Huston est parvenu à filmer *Au-dessous du volcan*. On a beaucoup discuté de cette adaptation du dernier Festival de Cannes, en oubliant de rappeler que, presque trente ans auparavant, Huston avait réalisé *Moby Dick* d'après Herman Melville, suscitant le même genre de discussions, pour ne pas dire de « pinaillages », sur les rapports de la « grande » littérature et du cinéma. Mais le cinéaste est, maintenant, un patriarche de soixante-dix-huit ans, tout auréolé de gloire hollywoodienne. Alors, Cannes lui a décerné un prix — au reste bien mérité — pour l'ensemble de son œuvre. Et, cette semaine, *Au-dessous du volcan* affronte le public.

Un film est un film, comme dirait Godard. On peut lire ou relire le roman de Lowry, bien sûr, pour voir comment le jeune scénariste Guy Gallo et John Huston s'en sont tirés. Curieusement, et même si les deux œuvres sont à mille lieues l'une de l'autre, leur démarche rappelle celle de *Un amour de Swann* réalisé par Volker Schlöndorff : un resserrement dans le temps d'une crise passionnelle, de rapports de force entre des personnages brusquement confrontés à leur vérité.

A Cuernavaca, au Mexique, le soir du 1er novembre 1938, la Fête du jour des morts se prépare. Geoffrey Firmin, ancien consul britannique imbibé d'alcool, ivre comme à l'ordinaire, est obsédé par le souvenir de sa femme, Yvonne, qui l'a quitté. Or celle-ci revient avec le jour, et, à peu près en même temps qu'elle, arrive Hugh, le demi-frère de Geoffrey, journaliste, qui était allé en Espagne pour observer la guerre civile. Yvonne a trompé Geoffrey — une seule fois — avec Hugh. Tous trois portent en eux une forte culpabilité. Au fond, c'est une histoire simple, mais qui prend, par paliers, une grande intensité dramatique, à cause de l'environnement mexicain : Cuernavaca et ses alentours, dominés par la présence de ce volcan à deux sommets représentant, dit-on, l'image d'un couple, et dont une éruption pourrait faire jaillir la colère des dieux, brisant la couronne de neiges éternelles. L'éruption est dans les cœurs, les esprits, de Geoffrey, Yvonne et Hugh.

John Huston connaît bien le Mexique. Il y a déjà tourné, il s'y est fixé. Son chef opérateur, le célèbre Gabriel Figueroa, travaille avec le cinéaste Emilio Fernandez (*Maria Candelaria, la Perle*, etc.) — tenant, ici, un petit rôle, — ainsi que l'actrice mexicaine Katy Jurado. Dans un univers dont la population est en familiarité avec la mort, au point de lui consacrer une fête où masques, sucreries, poupées, représentations en plein air, l'associent à la vie quotidienne, les trois Européens sont des étrangers dont le sort se joue à côté des coutumes locales. Après leurs retrouvailles, ils vont à la fiesta, ils s'amusent, puis la tension monte entre eux, parce qu'ils ne peuvent pas oublier leur passé, leurs fautes. Hugh crâne et rit en se jetant dans une arène pour défier un taureau ; Geoffrey continue de boire ; Yvonne souffre en comprenant qu'elle ne pourra pas le sauver, même en lui redonnant son amour.

Cuites et dérive

Huston s'est payé, au cours de sa vie, des cuites mémorables et pouvait, certes, comprendre le comportement d'un ivrogne invétéré. Ce n'est tout de même pas cela qui l'a porté vers le roman de Lowry. A voir sa mise en scène, qui va toujours à l'essentiel d'une ligne narrative suivant l'itinéraire, les rapprochements et les séparations du trio, on retrouve son art de faire exister des êtres à la dérive, tels ceux des *Misfits* et de *la Nuit de l'iguane*, deux de ses meilleurs films. Les allusions à la guerre d'Espagne, au nazisme, à la montée des périls en Europe, donnent à l'histoire une touche à la Hemingway. Mais, en 1938, Geoffrey, sa femme et son demi-frère n'appartiennent-ils pas à une autre « génération perdue » ? A la fin du dernier jour du consul, le film (séquences du bordel Farolito avec d'horribles prostituées et un nain bunuélien) évoque le cauchemar des fumées de l'ivresse, l'arrivée au bout du désespoir. Avec ce sens classique du romanesque hollywoodien qu'il a toujours eu, John Huston fixe les arrêts du destin.

Albert Finney maintient sur une corde raide son personnage d'alcoolique en train de se détruire sans excès titubants ni discours bafouilleurs. Du beau travail d'acteur, mais cette composition est presque trop parfaite. Jacqueline Bisset, belle et discrètement pathétique, nous touche davantage. Anthony Andrews masque son désarroi sous l'idéalisme d'une jeunesse dont Huston, avec lucidité, fait dérailler les illusions.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

CLAUDE CHABROL RÉPÈTE « LA DANSE DE MORT »

Strindberg, l'histoire du monde

Vingt ans après avoir monté un *Macbeth* qui ne l'a pas satisfait, Claude Chabrol renoue avec le théâtre. Il répète *la Danse de mort* de Strindberg, avec Michel Bouquet, Juliette Carré et Henri Garcin. La pièce est présentée au Théâtre de l'Atelier à partir du 21 septembre.

« Tout le monde pense, dit Claude Chabrol, que la pièce est tout entière une scène de ménage. C'est à la fois vrai et faux. C'est surtout beaucoup plus. Il s'agit de l'histoire du monde, depuis les origines jusqu'à nos jours. Une pièce, qui, comme beaucoup d'autres chez Strindberg a la prétention d'englober l'univers. C'est pourquoi tout semble si compliqué. Mais, tout est dit. Quand on se demande, par exemple, si telle crise entre Alice et le Capitaine est simulée ou réelle, on peut être certain que cinq cents lignes plus loin, Strindberg apporte une réponse. Il indique également quand il ne faut plus chercher à comprendre. La psychologie n'est certainement pas le clef utile. Le monde aurait besoin, pour être éclairé, d'un gros trousseau de clefs — et d'ailleurs, comprendre ne mène pas forcément à la vérité.

» Ce qui est diabolique chez Strindberg, c'est la façon dont les personnages tour à tour se jettent dans les petites phrases des autres, pour en faire la motivation d'un acte. Ils sautent sur tout ce qui se présente pour dévorer.

» Au théâtre, le rôle du metteur en scène est plus modeste qu'au cinéma, c'est très agréable de jouer les souris. Et surtout, on a le temps. Tout à l'heure, par exemple, Henri Garcin se sentait mal à l'aise et me demandait conseil. Je savais ce qu'il avait besoin d'entendre, mais je n'ai rien dit, parce que lui, il ne savait pas quelle question me poser. J'étais certain qu'il trouverait seul la réponse. Au cinéma, on ne peut pas se permettre ce genre d'attitude parce qu'il faut aller vite. Au théâtre, puisqu'on a le temps, les rapports avec les comédiens sont plus forts et plus intéressants. J'avais un préjugé par rapport à la scène. Je n'avais pas été très content de mon *Macbeth*, et j'avais étendu ma rancune à l'ensemble des activités théâtrales.

» Aujourd'hui, je me suis décidé et je prends vraiment du plaisir. D'ailleurs, nous voulons monter la seconde partie de *la Danse de mort*, qui n'a jamais été jouée en France, si le spectacle marche... Le goût des alcools forts est devenu tellement courant que les gens ont perdu leur palais.

» Michel Bouquet — avec qui j'ai tourné la pièce pour la télévision et qui m'a demandé de la reprendre — est de mon avis : Strindberg est un dramaturge extraordinaire, malheureusement considéré comme poussiéreux. A présent, c'est reparti comme en 14, on le monte souvent, mais alors vraiment comme en 14 ! On le monte naturaliste en oubliant l'importance de la dérision... La dérision m'intéresse, je me suis toujours attaché à ses rapports avec le sérieux. Je me suis toujours demandé si dans la dérision on se sublimise ou si, au contraire on s'avilit. Je fais le pari du sublime, c'est peut-être un choix dérisoire. »

CATHERINE HERSZBERG.

MUSIQUE

CONCERTS EN MONTAGNE

La passion selon La Chaise-Dieu

Le dix-septième Festival de La Chaise-Dieu s'est achevé par l'interprétation du *Te Deum* de Berlioz donnée par la Philharmonie nationale de Katowice. Il s'était ouvert le 23 août sur *la Passion selon saint Jean*, de Bach, dans la profonde interprétation de Michel Corboz avec son ensemble de Lausanne. Dans l'intervalle, une vingtaine d'autres représentations auront jalonné le parcours des festivaliers. Des fidèles en majorité. Jean-Claude Malgoire, un habitué de la scène disposée sous les voûtes de la splendide abbatiale, a retrouvé dans les premiers rangs des visages familiers. Depuis trois ans, les vingt et une mille places disponibles trouvent preneurs dès avant le lancement des premières notes. La demande est plus forte que l'offre. Sans bruit, La Chaise-Dieu s'est installée dans le succès.

Jean-Claude Malgoire est le premier à dire qu'il s'agit là d'une énigme. Caché en Haute-Loire dans un désert de forêts à 1100 mètres d'altitude, le village n'est pas aisément accessible. Cette caricature de l'enclavement auvergnat n'empêche pas un recrutement du public dans des régions éloignées : 30 % des locations se font en Rhône-Alpes, 20 % en région parisienne.

Des rapports frileux

M. Guy Ramona, directeur du Festival depuis neuf ans, cherche à comprendre ce pouvoir d'attraction : *« Il y a peut-être une part de plaisir du retour à la terre, mais je crois surtout qu'il est fascinant de venir entendre un concert sur une montagne. C'est comme si on vous proposait de vous servir à une table couverte d'argenterie en plein Sahara. Et puis, je crois aussi à la spiritualité qui imprègne le site. Ce n'est pas un hasard si, au début de ce millénaire, des religieux fondèrent une abbaye dans ce royaume de solitude. »*

Le miracle apparaît encore plus évident quand on se promène, le soir, dans le village serré autour de l'édifice religieux. Les nourritures terrestres n'accablent jamais le festivalier toujours surpris à ses premiers contacts du peu d'empressement des rares cafés et restaurants à modifier leurs habitudes. On lit même parfois qu'il n'est plus servi chaud après 22 heures. Cette attitude est symbolique. Elle est la traduction la plus évidente des rapports frileux que les habitants, au nombre de neuf cents environ, entretiennent depuis toujours avec le Festival. Ils n'ont jamais estimé que cette manne — une étude réalisée en 1980 évaluait à 1 milliard de centimes les retombées financières sur le département de la Haute-Loire — puisse mériter un changement dans leur rythme de vie. On ne ressent aucune agressivité.

Dans ce mariage de raison entre la commune et les organisateurs originaires du Puy, une paisible indifférence a fini par couvrir la voix des irréductibles du début, choqués par le chatoiement déplacé des robes longues, aujourd'hui rangées dans les placards, puisque aussi bien le public a considérablement changé. Toujours est-il que en raison de l'énorme décalage entre la foule des mélomanes et les capacités d'accueil, La Chaise-Dieu se vide le soir aussi instantanément qu'elle s'est remplie.

Toute la passion se concentre dans les quelques centaines de mètres carrés de l'abbaye, entre les allées et retours quotidiens et parfois fort longs des spectateurs. Une passion entretenue par tout au plus quatre-vingt-dix bénévoles en période de pointe et par quatre permanents, dont deux pour l'instant attendent d'être payés, car, explique M. Guy Ramona, *« les subventions tardent en raison d'atermoiements entre l'Etat, la région et le département »*. Le directeur du Festival aimerait sentir davantage d'élan autour d'une manifestation consacrée depuis son début à la défense et à l'illustration de la musique française, une exception ayant été faite cette fois en prélude à l'Année européenne de la musique. La solidité intellectuelle de l'institution force le respect de quelques élus, mais il manque d'autres relais sur le terrain. Ainsi, pour exemple, de la fermeture de l'aéroport du Puy dans la période du festival qui gêne inévitablement la noria des musiciens.

Le mariage de passion entre un public, une association et un site grandiose bouscule chaque année les handicaps naturels et culturels dressés sur sa route.

LLIBERT TARRAGO.

Le ministre de la culture annonce une « réhabilitation de l'opérette »

Signe des temps ou plutôt de la rigueur des temps ? L'opérette revient en force et, d'ici janvier 1985, elle ne remplira pas moins de cent soixante-cinq soirées parisiennes avec des spectacles de haute qualité. M. Jack Lang a convoqué la presse jeudi pour lui indiquer toute la sollicitude du ministère de la culture à l'égard de ce genre musical trop souvent décrié, qui sert souvent de bouche-trou fructueux dans les théâtres et auquel on ne consacre en général que des moyens misérables. *« Le problème se pose aujourd'hui de la réhabilitation du répertoire, de la création de nouveaux ouvrages, de la qualité des voix et du renouvellement de la présentation scénique. »*

Dans les jours prochains, sous le titre de Théâtre contemporain de l'opérette, sera créé un organisme présidé par le directeur de la musique, assisté d'Eliane Lublin, Jean-François Kahn et Georges-François Hirsch, directeur du Théâtre des Champs-Elysées, pour préparer et conduire la politique du ministère dans ce domaine, et mettre en place *« les procédures de reconnaissance et de soutien des projets retenus »*.

Dès maintenant, une « dotation spéciale », destinée au Fonds de soutien du théâtre privé, a permis d'aider deux grandes « opérations pilotes » qui vont faire briller la gloire d'Offenbach cet automne : *la Périchole*, au Théâtre des Champs-Elysées, mise en scène Jérôme Savary (production du Grand Théâtre de Genève), avec notamment Hélène Delavault et Gabriel Bacquier (du 17 septembre au 7 janvier), et *Orphée aux enfers*, à l'Espace Cardin, par le nouveau Théâtre français de l'opérette que dirige Eliane Lublin, mise en scène Jorge Lavelli (du 19 octobre au 1er janvier), spectacle qui sera repris pas les opéras de Lyon, Strasbourg, Lille, Angers et Marseille. Par ailleurs, l'Opéra donnera à la salle Favart quinze représentations de *l'Etoile*, de Chabrier, dans la mise en scène de Lyon (du 1er octobre au 31 décembre).

Le ministre n'a pas soufflé mot de ce qui se fait dans « la boutique d'en face » (dépendant de la mairie de Paris), mais qui n'est pas négligeable. Le TMP-Châtelet présentera en effet trente-huit fois *la Fille de Madame Angot*, de Lecocq, et quarante fois, *la Chauve-souris*, de Strauss (du 14 novembre au 3 février). Paris, capitale de l'opérette...

En province, on escompte cette saison de mille à douze cents représentations, avec soixante-treize ouvrages dont soixante en provenance de Vienne. Mais Nantes créera, le 4 octobre, *la Mélodie des strapontins*, de Gérard Calvi, et commande à été passée à Michel Legrand.

M. Lang s'est dit prêt à collaborer avec la mairie de Paris pour restaurer la Gaîté-Lyrique, qui pourrait devenir la Maison de l'opérette.

J. L.

LETTRES

LE GONCOURT SERA DÉCERNÉ LE 12 NOVEMBRE

Le prix Goncourt 1984 sera décerné le lundi 12 novembre, c'est-à-dire un peu plus tôt que les années précédentes, afin que les autres prix, notamment l'Interallié, ne soient pas repoussés trop tard dans la saison.

Seize romans ont été retenus par le jury Goncourt : *Bocanegra* de Tony Cartano (Grasset), *le Sphinx* de Guy Groussy (Le Seuil), *les Chercheurs d'os* de Tahar Djaout (Seuil), *le Tournis* d'Hortense Dufour (Grasset), *la Place* d'Annie Ernaux (Gallimard), *Une rumeur d'éléphant* d'Alain Gerber (Lattès), *Un oiseau brûlé vif* d'Agustin Gomez-Arcos (le Seuil), *Marie d'Egypte* de Jacques Lacarrière (Lattès), *le Diable en tête* de Bernard-Henri Levy (Grasset), *Un été à Mazarques* de Francine de Martinoir (Ed. Nadeau), *le Sourire du chat* de François Maspero (le Seuil), *Néropolis* d'Hubert Monteilhet (Julliard-Pauvert), *Lêu ou l'Opéra sauvage* de Raoul Mille (Albin Michel), *l'Été 36* de Bertrand Poirot-Delpech (Gallimard), *les Jardins du consulat* d'Angelo Rinaldi (Gallimard), *la Maison des prophètes* de Nicolas Saudray (le Seuil).

NOTES

Cinéma

« TIR A VUE » DE MARC ANGELO

Les amants gâchés

Deux couples. D'un côté, les enfants qui s'aiment, hors-la-loi dangereux et inconscients, qui veulent tenir le monde au bout de leurs pistolets mirobolants. De l'autre, deux flics louches, amers (Jean Carmet et Michel Jonasz), sur la piste de ces criminels peu communs.

Sandrine Bonnaire et Laurent Malet forment, physiquement, un charmant tandem. Et il y a chez Laurent Malet, dans sa manière de donner la réplique, une sympathique attention aux efforts de sa partenaire, qui débute dans la jungle des rôles féminins, après *A nos amours*, de Maurice Pialat.

Ce duo-là, Marc Angelo, a eu la bonne idée de le réunir dans son premier film, mais il le sabote. Sandrine Bonnaire, devant être à la fois pleine d'appétit pour l'existence et suicidaire, névropathe et gaie comme un pinson, croule aussi sous l'intellectualité de ses propos. Une astuce du dialoguiste fait répliquer à Laurent Malet qu'elle pourrait parler normalement, qu'il en a marre ; ça ne suffit pas pour expliquer que cette fofolle meurtrière ne s'exprime que par jeux de mots.

Quand c'est le tour de Laurent Malet d'avoir un long plan creux à assumer seul, c'est encore plus pénible, puisqu'il a à peine un personnage. Comme quoi il ne faut pas demander aux acteurs de faire tout le travail quand on ne sait pas les diriger. Le metteur en scène ne manque pas de conscience professionnelle, mais son aventure, comme l'histoire, finit dans l'approximation.

Cl. D.

■ COLETTE MAGNY PRIMÉE. — La chanteuse Colette Magny a reçu le prix Tenco du Festival de la chanson de San-Remo, distinction destinée à récompenser un auteur-compositeur-interprète étranger.

Musique

PHILIPPE CASSARD A BESANÇON

Une nature de poète

A la manière d'Aix-en-Provence, Jacques Keisler et Pierre Lagrange, responsables du Festival de Besançon, ont inauguré cette année des concerts de 18 heures intitulés « Une heure avec... », qui présentent des artistes jeunes ou trop peu connus et obtiennent grand succès.

Nous y avons découvert un pianiste bisontin de vingt-deux ans, Philippe Cassard, élève de Dominique Merlet et Geneviève Joy, très justement prophète en son pays. Malgré une diction un peu nerveuse au début de la *Sonate en ut mineur* de Mozart, due sans doute au trac, très vite on était conquis par cette expression vive, cette flamme, ce beau toucher, un sens véritable des silences et des voix intérieures ; on l'écoutait, ce qui n'est pas si fréquent dans ces sonates où le pianiste est à nu.

Ce tact de l'interprète sensible se retrouvait dans les *Variations opus 27* de Webern, rendues lisibles, avant qu'il ne se jette avec ivresse dans les *Valses nobles et sentimentales* de Ravel, mais toujours attentif au sentiment juste, aux notes parlantes, aux confidences pleines de charme et de rêve. Seule la *Sonate en si mineur* de Chopin, joliment jouée, bien phrasée, rappelait l'âge du jeune homme. Il faut plus de maturité pour ce genre d'œuvres dont la paysage de l'âme est si complexe et intériorisé, pour que les dessins, et les sonorités tombent au fond de vous-même, s'organisent, vivent de leur vie propre, fleurissent avec leurs plus mystérieuses couleurs. Mais c'est en les interprétant longtemps en public qu'on les retrouve, à condition d'avoir une réelle nature de poète, ce qui est le cas de Philippe Cassard.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Jusqu'au 14 septembre, France-Musique permet de vivre en direct le Festival de Besançon : retransmission de concerts, émissions d'actualité, archives historiques.

Fréquentation

« INDIANA JONES » MEUX QU'« E.T. »

Steven Spielberg a battu son propre record le 12 septembre. Pour son premier jour d'exploitation, *Indiana Jones et le temple maudit* a été vu par 63 484 spectateurs, dans cinquante-quatre salles de Paris et de la région parisienne ; ils avaient été 47 279 pour lancer la carrière d'*E.T.* Sortie sur tout l'Hexagone, la suite des *Aventuriers de l'Arche perdue*, avec 240 000 entrées, bénéficie ainsi de la meilleure première journée qu'un film américain ait jamais enregistrée en France.

Rappelons, cependant, que le record absolu est toujours détenu par Jean-Paul Belmondo, avec *l'As des as*, en 1982 : 72 399 entrées le premier jour.

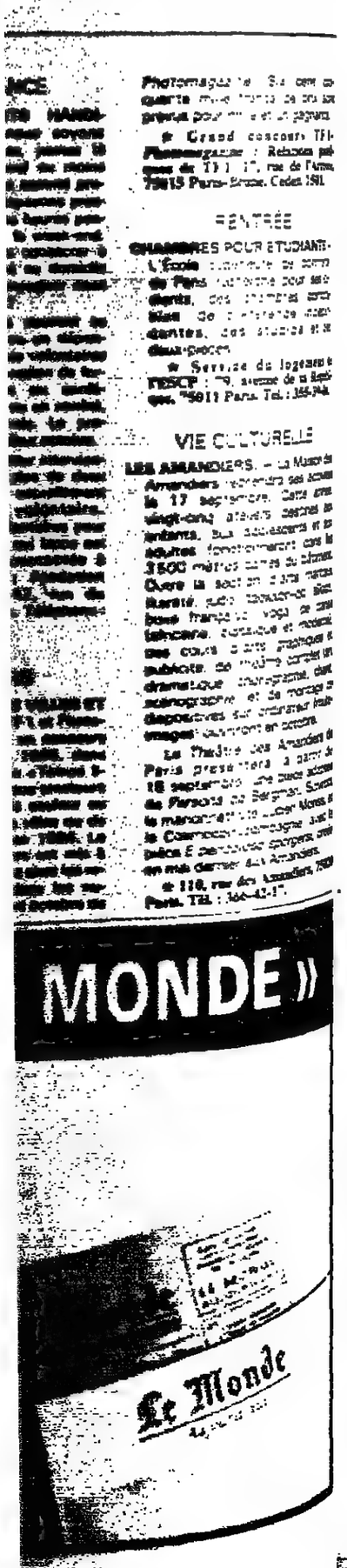

(Publicité)

VOLEZ EN CONCORDE A PRIX CHARTER

Le 6 octobre, participez aux frais du voyage en Concorde à destination de l'Irlande. Occasion exceptionnelle de vivre la grande aventure supersonique à moindres frais.

2 formules de Week-End vous sont proposées :
- Vol A.R. + Hôtels 4.250 F
- Vol A.R. + Loc. voitures 4.290 F

Retour opéra sur lignes régulières. Prolongation de séjour possible.

ABECOM (Tic. 1.75.001).
93, rue de Monceau, 75008 Paris
TEL. : 522.86.46

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

RIOU-POUCHAIN : Théâtre Fontaine (874-74-40), 22 h.

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE : Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30.

WEST SADE STORY : Nanterre, Théâtre par le Bas (775-91-64), 20 h 45.

LA DERNIÈRE CLASSE : Mathurins (265-90-00), 20 h 45.

LES ENFANTS TERRIBLES : Musée Grévin (608-04-32), 20 h 30.

Les salles subventionnées

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), voir Festival d'automne.

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-vidéo : 16 h, Samson François joue le concerto nº 2 de Chopin, de C. Santelli ; à 19 h : The secret agent, de J. Ochs, 21 h : Kafka et le cinéma, de H. Zischler, 18 h 30 : Moyens métrages ; Théâtre-Danse : 20 h 30 : Autour d'une porte, de P. Byland et C. Turba.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : les Macloma.

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 20 h 30 : le Nouveau Testament.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves.

BASTILLE (357-42-14), 21 h : Andromaque.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

CITHEA (357-99-26), 22 h : la Folie des grandeurs.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 21 h : Léocadia.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 21 h : Château de carton.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Parisien.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESSAION (278-46-42), 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Pas ; 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MARIGNY (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MOGADOR (285-28-80), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90), 20 h 30 : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PÉNICHE THÉATRE (245-18-20), 21 h : le Principe de solitude.

PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques Aventures du comte de Saint-Germain.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

TEMPLIERS (303-76-49), 20 h 30 : la Balade de Monsieur Tadeusz.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 15 : Rhinocéros ; 21 h 30 : Baby or not baby ; 22 h 45 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 22 h : Soldes d'automne.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur qui piquent.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Pethelle.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVᵉ (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Milva et Astor Piazzolla.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

CHAILLOT
THEATRE • NATIONAL
on s'abonne dès maintenant
1984 • 1985
POUR RECEVOIR
LE PROGRAMME
DE LA SAISON
727 • 81 • 15

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 14 septembre

GOLESTAN (542-78-41), 19 h : les Mille et une nuits.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h 30 : A. Tome : 21 h : Serge Kerval.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : William Sheller.

THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : l'Aire de Shango.

ZENITH (245-44-44), 20 h 30, 16 h : France Gall.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

OPERA

MAISON DES CULTURES DU MONDE (544-72-30), 20 h 30 : Donna Giovanni (Théâtre chanté).

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : M. Perahia (Mozart).

Eglise réformée de Paris-Luxembourg, 17 h 30 : M. Marciszuk (Pachelbel, Buxtehude, Bach).

Festivals

XIXᵉ FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (545-14-83)

Station Auber-RER, 16 h 30 : Quatuor de saxophones (Singelle, Vellones, Weil...).

Eglise Saint-Séverin, 20 h 30 : M. Chapuis (Bruhns, Buxtehude, Bach).

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre Musical de Paris, 20 h 30 : Tango argentino.

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Tout va bien, madame la marquise, de H. Wulschleger ; 19 h, Carte blanche et noire à Wim Wenders : Printemps tardif, de Y. Ozu ; 21 h, Soixante-dix ans d'Universal : Boom, de J. Losey.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Rudolph Valentino : l'Aigle noir, de Cl. Brown ; 17 h, l'Increvable, de J. Boyer ; 19 h, Deauville 84 : The Brother of another Planet, de J. Sayles.

Les exclusivités

A COUPS DE CROSSE (Franco-Esp.), (*), (v.f.) : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Gaumont-Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5ᵉ (633-63-20) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15ᵉ (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79).

ANGEL (A.), (*) : v.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14ᵉ (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 8ᵉ (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Images, 18ᵉ (522-47-94) ; Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) (**) : Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : République Cinéma, 11ᵉ (805-51-33).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17ᵉ (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2ᵉ (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8ᵉ (359-31-97).

C'EST LA FAUTE A RIO (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16). — V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (575-94-94).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8ᵉ (563-16-16) ; Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Opéra, 2ᵉ (574-93-50) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Bastille, 12ᵉ (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; UGC Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (562-41-46).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4ᵉ (272-63-32.

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount City, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George V, 8ᵉ (562-41-46).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5ᵉ (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8ᵉ (723-69-23).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Arcades, 2ᵉ (233-54-58) ; Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Monte Carlo, 8ᵉ (225-09-83) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6ᵉ (633-97-77) ; Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; Club de l'Étoile, 17ᵉ (380-42-05).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11).

LE FUTUR EST FEMME (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8ᵉ (561-94-95) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). — V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Opéra, 2ᵉ (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-94-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Pathé-Clichy, 18ᵉ (522-46-01).

LA GARCE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 2ᵉ (233-42-26) ; Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; Athéna, 12ᵉ (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2ᵉ (574-93-50) ; Gaumont Richelieu, 2ᵉ (233-56-70) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).

HISTOIRE D'O Nº 2 (Fr.) (**) : George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52).

HOTEL NEW HAMPSHIRE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5ᵉ (633-63-20) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16) ; v.f. : Richelieu, 2ᵉ (233-56-70).

LISTE NOIRE (Fr.) : Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17ᵉ (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6ᵉ (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11ᵉ (700-89-16).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Studio Cujas, 5ᵉ (354-89-22) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8ᵉ (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8ᵉ (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Miramar, 14ᵉ (320-89-52) ; Olympic Entrepôt, 14ᵉ (545-35-38) ; Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14ᵉ (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; Mayfair, 16ᵉ (525-27-06).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : UGC Rotonde, 6ᵉ (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (723-69-23). — V.f. : UGC Boulevard, 9ᵉ (574-94-40).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marignan, 8ᵉ (359-92-82).

LA PIRATE (Fr.) : Lucernaire, 6ᵉ (544-57-34).

POLICE ACADEMY (A., v.o.) : Forum, 1ᵉʳ (297-43-74) ; Quintette, 5ᵉ (633-79-38) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19). — V.f. : Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; La Bastille, 12ᵉ (307-54-40) ; Nations, 12ᵉ (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Fauvette, 13ᵉ (331-60-74) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Gaumont Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16ᵉ (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15ᵉ (554-46-85).

PRIS AU PIÈGE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83). — V.f. : Paramount City Triomphe, 8ᵉ (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10).

ROAR (A., v.o.) : George V, 8ᵉ (562-41-46). — V.f. : Lumières, 9ᵉ (246-49-07) ; Bastille, 12ᵉ (307-54-40) ; Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19).

LA SMALA (Fr.) : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; UGC Opéra, 2ᵉ (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; UGC Odéon, 6ᵉ (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (544-94-94) ; UGC Normandie, 8ᵉ (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9ᵉ (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Athéna, 12ᵉ (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (336-23-44) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Images, 18ᵉ (522-47-94).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6ᵉ (225-10-30) ; George V, 8ᵉ (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (723-69-23) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82). — V.f. : Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Mistral, 14ᵉ (539-52-43) ; UGC Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01) ; Tourelles, 20ᵉ (364-51-98).

LE TARTUFFE (Fr.) : Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5ᵉ (634-25-52) ; La Pagode, 7ᵉ (705-12-15) ; Colisée, 8ᵉ (359-29-46) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37).

TIR A VUE (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8ᵉ (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13ᵉ (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14ᵉ (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14ᵉ (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15ᵉ (579-33-00) ; Passy, 16ᵉ (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2ᵉ (296-62-56).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1ᵉʳ (233-42-26) ; Impérial, 2ᵉ (742-72-52) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14ᵉ (321-41-01).

LES FILMS NOUVEAUX

AU-DESSOUS DU VOLCAN, film américain de John Huston, v.o., Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Marignan, 8ᵉ (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (357-90-81) ; 3-Parnassiens, 14ᵉ (320-30-19) ; PLM Saint-Jacques, 14ᵉ (589-68-42) ; Kinopanorama, 15ᵉ (306-50-50) ; v.f., Français, 9ᵉ (770-33-88) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06).

BESOIN D'AMOUR, film américain de Jerry Schatzberg, v.o., Gaumont Halles, 1ᵉʳ (297-49-70) ; Cluny Palace, 5ᵉ (354-07-76) ; UGC Odéon, 6ᵉ (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8ᵉ (720-76-23) ; 7 Parnassiens, 14ᵉ (329-83-11) ; v.f., Saint-Lazare Pasquier, 2ᵉ (387-35-43) ; Gaumont Berlitz, 2ᵉ (742-60-33) ; Maxéville, 9ᵉ (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12ᵉ (343-01-59) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Montparnos, 14ᵉ (327-52-37) ; UGC Convention, 15ᵉ (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18ᵉ (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT, film américain de Steven Spielberg : v.o., Forum Arc-en-Ciel, 1ᵉʳ (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3ᵉ (271-52-36) ; Hautefeuille, 6ᵉ (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6ᵉ (325-59-83) ; George-V, 8ᵉ (562-41-46) ; Normandie, 8ᵉ (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (359-19-08) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (575-79-79) ; v.f., Grand Rex, 2ᵉ (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2ᵉ (296-80-40) ; Bretagne, 6ᵉ (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (742-56-31) ; Nation, 12ᵉ (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12ᵉ (343-79-17) ; Fauvette, 13ᵉ (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13ᵉ (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14ᵉ (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14ᵉ (320-12-06) ; Gaumont convention, 15ᵉ (828-42-27) ; Murat, 16ᵉ (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17ᵉ (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18ᵉ (606-34-25) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (522-46-01) ; Secrétan, 19ᵉ (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20ᵉ (636-10-96).

Jusqu'au 29 septembre
25 représentations exceptionnelles
Production Charenton Réunis
L'APOLOGUE
de Quénolé AZERTHIOPE
réservation 278.52.51
avec tout le Fénoménal Bazaar Illimited au
CAFÉ DE LA GARE
à 20 h 30 précises

1984 pas de panique, on continue 1985
Théâtre de la Bastille
RACINE / BUCHARD • LAOU / MESGUICH • DAVID LINTON • SPINOZA / JOURDHEUIL
COPI / COPI • STRINDBERG / LITSCHER / CUNY • PICASSO / PERUNI
HACKS / MARTINELLI • MANN / FALL • ACKER / FOREMAN • TOMPKINS / SAGE
OTHELLO / LIGEON LIGEONNET • CORMANN / DELAIGUE • NOVARINA / MARCON.
Pour une trentaine de spectacles dans l'année
CARTE BLANCHE ou LAISSEZ-PASSER ?

GAITE MONTPARNASSE
2ème ANNÉE
Jean-Pierre DARRAS
Bunny Godillot
Françoise Fleury
Grand-père
de Remo Forlani
Mise en scène de Michel Fagadau
avec
Dominique Vallée
Sébastien Drai
Joachim Lombard Thierry Magnier
rue de la Gaîté 75014 PARIS · Tél. 322.16.18

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE
300ème
ON PERD LES PETALES
PIERRE DOUGLAS
et
Les Chansonniers
21 h, matinée dim. 15 h 30
Agences et 278.44.45
1 BD SAINT-MARTIN

— A PARTIR DU 22 SEPTEMBRE —
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES
Daniel Darès - Guy Descaux - Jacqueline Cormier présentent
DOMINIQUE BLANCHAR
NELLY BORGEAUD
De si tendres liens
de Loleh Bellon
Mise en scène JEAN BOUCHAUD
décor PACE costumes JACQUES SCHMITT
avec
MARIO PECQUEUR JEAN-YVES GAUTIER
Location : Théâtre, agences et par tél. : 723.35.10

V.O. : MARIGNAN CONCORDE PATHE • HAUTEFEUILLE PATHE • LES PARNASSIENS
FORUM ARC-EN-CIEL • 14 JUILLET BASTILLE • KINOPANORAMA
V.F. : FRANÇAIS PATHE • MONTPARNASSE PATHE • NATION
VERSAILLES Cyrano • ENGHIEN Français

هكذا من الأصل

صكنا من الاصل

Théâtre

DIE NACHT

HANS JURGEN SYBERBERG
et EDITH CLEVER

Coproduction Théâtre des Amandiers avec le concours de l'A.F.A.A., Goethe Institut, ministère des Affaires étrangères R.F.A.
COLLABORATION TECHNIQUE DE THOMSON
THEATRE DES AMANDIERS
20, 21, 22, 25, 26 SEPTEMBRE

SCHAUBÜHNE AM LEHNINER PLATZ

DIE NEGER

De JEAN GENET
Mise en scène PETER STEIN

Coréalisation Théâtre de la Ville.
Avec le concours du A.F.A.A., Sénat de Berlin, ministère des Affaires étrangères R.F.A., Goethe Institut.
THEATRE DE LA VILLE
13, 14, 15, 16 OCTOBRE

SCHAUBÜHNE AM LEHNINER PLATZ

AN DER GROSSEN STRASSE

D'ANTON TCHEKHOV
Mise en scène
KLAUS MICHAEL GRÜBER

avec le concours du A.F.A.A., Sénat de Berlin, ministère des Affaires étrangères R.F.A.-Goethe Institut. T.G.P.
MISSION ESPAGNOLE
SAINT-DENIS
18 - 22 OCTOBRE

PHILOCTETE

De HEINER MÜLLER
Mise en scène BERNARD SOBEL

Production Théâtre de Gennevilliers.
THEATRE
DE GENNEVILLIERS
25 SEPTEMBRE - 28 OCTOBRE

'ENTRE CHIEN ET LOUP'

De CHRISTOPH HEIN
Mise en scène BERNARD SOBEL

Production Théâtre de Gennevilliers.
THEATRE
DE GENNEVILLIERS
15 NOVEMBRE - 16 DECEMBRE

BERENICE

De Jean RACINE. Mise en scène
KLAUS MICHAEL GRÜBER

Production de la Comédie-Française en collaboration avec le Festival d'Automne.
COMEDIE FRANCAISE
DU 1ER AU 30 DECEMBRE

SPINOZA

GILLES AILLAUD
JEAN JOURDHEUIL
JEAN-FRANÇOIS PEYRET

Coproduction : Sapajou Théâtre - T.G.P. - Festival de Hollande - Kaaitheater Bruxelles et le concours du ministère de la Culture du Portugal.
THEATRE DE LA BASTILLE
6 NOVEMBRE - 2 DECEMBRE

UNE PIECE D'AMOUR

Spectacle de JEAN-MARIE PATTE

Coproduction Le Jardin - Théâtre National de Chaillot
THEATRE NATIONAL
DE CHAILLOT
22 NOVEMBRE - 22 DECEMBRE

SENZA MANI E SENZA PIEDI

Spectacle De PEPPE BARRA
et LAMBERTO LAMBERTINI

Coproduction Rassegna Di Benevento
Coréalisation Théâtre de Paris - Dramaturgie.
Avec la participation du ministère de la Culture, service des affaires internationales.
THEATRE DE PARIS
7 - 21 OCTOBRE

PEPPE E BARRA

Coréalisation Théâtre de Paris - Dramaturgie.
Avec la participation du ministère de la Culture, services des affaires internationales.
THEATRE DE PARIS
23 OCTOBRE - 4 NOVEMBRE

NA SERA'E... MAGGIO

PUPELLA, BENIAMINO
et ROSALIA MAGGIO
Spectacle d'ANTONIO CALENDA

Coréalisation Théâtre de Paris - Avec la participation du Ministère de la Culture, service des affaires internationales.
THEATRE DE PARIS
13 - 18 NOVEMBRE

MARIONNETTES

De CARLO COLLA ET FIGLI

Coproduction T.G.P. - Alpha/Fnac - A.F.A.A. Conseil général de la Seine-St-Denis. Avec la participation du ministère de la Culture, service des affaires internationales.
THEATRE
GERARD-PHILIPE
ST-DENIS
4 - 31 DECEMBRE

PASOLINI

'POUR PIER PAOLO'
DU 3 AU 8 OCTOBRE

'AMADO MIO'
DU 29 OCTOBRE
AU 4 NOVEMBRE

'UCCELLACCI, UCCELLINI'
DU 5 AU 11 NOVEMBRE

'ORGIA'
DU 21 AU 26 NOVEMBRE

Coréalisations : Centre Georges-Pompidou.
CENTRE
GEORGES-POMPIDOU
GRANDE SALLE

TANGO ARGENTINO

Spectacle de CLAUDIO SEGOVIA
et HECTOR OREZZOLI

Présenté par les Spectacles ALAP, les Spectacles Lumbroso, TOP 1. Production du Festival d'Automne 1983.
THEATRE MUSICAL
DE PARIS-CHATELET
14 SEPTEMBRE
11 OCTOBRE

FLAMENCO PURO

De CLAUDIO SEGOVIA
et HECTOR OREZZOLI

Coproduction Grenoble
Coréalisation Théâtre de Paris
THEATRE DE PARIS
26 NOVEMBRE - 9 DECEMBRE

Opéra

LUCIANO BERIO

MISE EN SCENE DE CLAUDE REGY
ENSEMBLE MUSIQUE VIVANTE
DIRECTION : DIEGO MASSON

A-RONNE

documentaire sur un poème d'Edoardo Sanguineti, pour 5 acteurs.

PASSAGGIO

Messa in scena, de Luciano Berio
Edoardo Sanguineti, pour soprano, deux choeurs et instruments.

Coproduction : Théâtre Musical de Paris-Châtelet - Ensemble Musique Vivante - Musique en théâtre.
THEATRE MUSICAL DE
PARIS-CHATELET
10, 13 OCTOBRE

WILSON-BRYARS MEDEA

Opéra en un prologue et 5 actes
Direction musicale : Richard Bernas
Choeurs et Orchestre du Théâtre National de l'Opéra de Paris

Coproduction Théâtre National de l'Opéra de Paris - Opéra de Lyon - avec le Théâtre des Champs-Elysées.
THEATRE DES
CHAMPS-ELYSEES
21, 24, 27, 30 NOVEMBRE, 2 DECEMBRE

Musique

PIERRE BOULEZ REPONS

ENSEMBLE
INTERCONTEMPORAIN
DIRECTION : PIERRE BOULEZ

Coproduction de FIRCAM et de l'Ensemble Intercontemporain, en collaboration avec le Festival d'Automne.
CENTRE
GEORGES-POMPIDOU
GALERIE CONTEMPORAINE
13, 15, 16, 17, 18, 19 OCTOBRE

IANNIS XENAKIS

CITY OF BIRMINGHAM
SYMPHONY ORCHESTRA
Direction
SIMON RATTLE
Claude Helffer, piano
BRAHMS-SCHOENBERG XENAKIS
SIBELIUS

Avec le concours de la MIDLAND BANK S.A. coréalisation du Théâtre Musical de Paris-Châtelet.
THEATRE MUSICAL
DE PARIS CHATELET
21 SEPTEMBRE

CLAUDE HELFFER, PIANO.
QUATUOR ARDITTI

Coréalisation : Centre Georges-Pompidou.
CENTRE
GEORGES-POMPIDOU
GRANDE SALLE
10 OCTOBRE

NEW LONDON CHOIR
DIRECTION : JAMES WOOD
ENSEMBLE
INTERCONTEMPORAIN
DIRECTION :
MICHEL TABACHNIK

Coproduction : Ensemble Intercontemporain.
THEATRE DE LA VILLE
17 DECEMBRE

LIGETI-XENAKIS

ORCHESTRE NATIONAL
DE FRANCE
CHOEUR DE RADIO FRANCE
DIRECTION : PETER EÖTVOS

Coproduction : Radio France.
THEATRE DES
CHAMPS-ELYSEES
27 SEPTEMBRE

LOCATION
FNAC
MONTPARNASSE
136 RUE DE RENNES
75006 PARIS
TEL 549 05 28

GYÖRGY LIGETI

ZSIGMOND SZATHMARY, orgue
GYÖRGY LIGETI
NIKOLAUS BRUHNS
GIROLAMO FRESCOBALDI
JEAN-SEBASTIEN BACH

EGLISE
SAINT-GERMAIN-DES-PRES
9 OCTOBRE

QUATUOR ARDITTI
Karl-Hermann Mrongovius
Jean-Claude Pennetier, pianos

Coréalisation : Centre Georges-Pompidou.
CENTRE
GEORGES-POMPIDOU
GRANDE SALLE
11 OCTOBRE

ENSEMBLE
INTERCONTEMPORAIN
DIRECTION : PETER EÖTVOS
Groupe Vocal de France.

Coproduction : Ensemble Intercontemporain, en collaboration avec Action Musicale Sete.
THEATRE DE LA VILLE
22 NOVEMBRE

KATAJJAQ

(jeux de gorge)
Six femmes Inuit du Nouveau-Québec

En coproduction avec le Théâtre National de Chaillot. Avec la participation du Ministère de la Culture, Service des Affaires Internationales.
THEATRE NATIONAL DE
CHAILLOT (GRAND FOYER)
9, 10, 12, 13, 14 OCTOBRE
(DEUX SEANCES PAR JOUR)

RICHARD TEITELBAUM DIGITAL PIANO MUSIC

Coréalisation : Centre Georges-Pompidou
CENTRE
GEORGES-POMPIDOU
GRANDE SALLE
13, 14 OCTOBRE

ORNETTE COLEMAN PRIME TIME

THEATRE MUSICAL DE
PARIS-CHATELET
1ER OCTOBRE

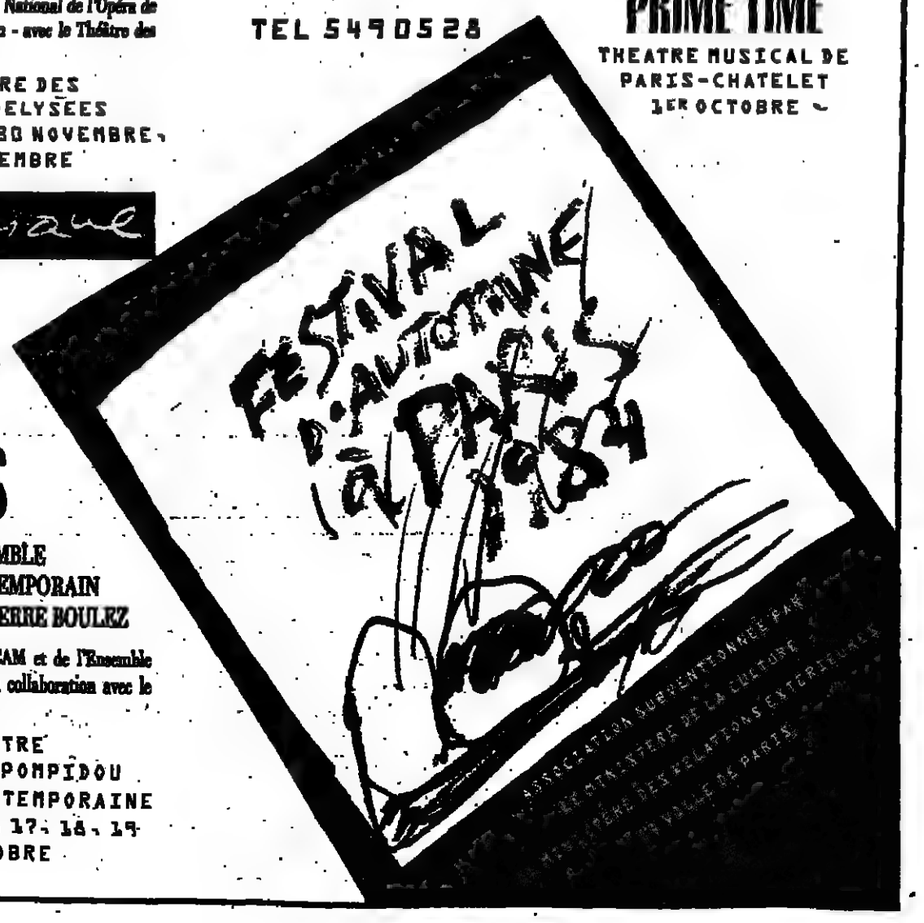

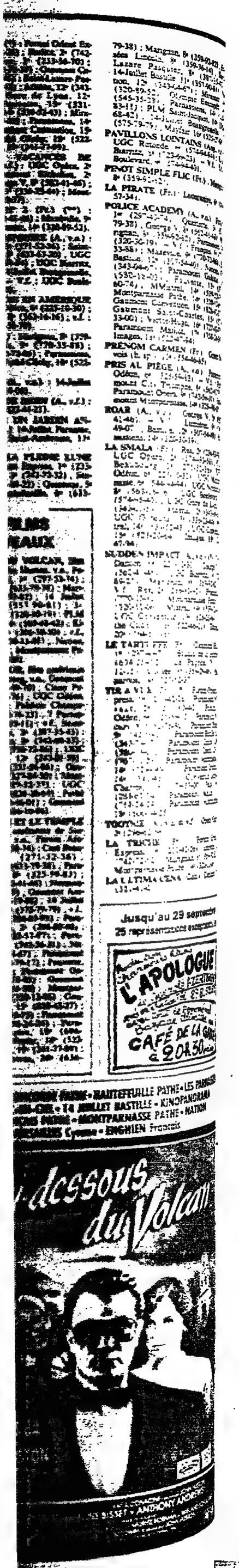

SPECTACLES

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).
UNDER FIRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).
UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).
VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (516-94-95).
V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).
LE VOYAGE (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).
YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (576-94-95).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKY (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).
L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
LES ARISTOCRATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).
CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA DÉROBADE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). — V.f. : Impérial, 2e (233-56-70).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
DON GIOVANNI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
EL (Mex., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Racine, 16e (288-64-44).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA FELINE (Tourneur 42) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).
LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (576-94-95) ; Espace Gaité, 14e (327-95-94).
FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA GUERRE DES ÉTOILES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; v.f. : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
HALLELUJAH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Andrá-Bazin, 13e (337-74-39).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).
L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KAGEMUSHA (Jap., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LIQUID SKY (A., v.o.) (**) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).
LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (576-94-95).
MANHATTAN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MASH (A. v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
L'OMBRE D'UN DOUTE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Action La Fayette, 9e (329-79-38).
LE PIGEON II (HOLD-UP A LA MILANAISE) (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-43-34).
PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).
PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (576-94-95).
THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
TRISTANA (Fr., It., Esp.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 14e (326-58-00).
TUEURS A GAGES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (vers. intégr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Lincoln, 8e (359-36-14).
LA VIE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

COMMUNICATION

DEUXIÈME ANNÉE DU SÉMINAIRE MULTIMÉDIAS DU CESTA

Le Centre d'études des systèmes et des technologies avancées (CESTA), dirigé par M. Yves Stourdzé, organise du 23 novembre 1984 au 26 juin 1985 la deuxième édition de son Séminaire multimédias. Ce cycle de haut niveau, destiné à former une trentaine de généralistes de la communication, s'adresse à des dirigeants issus de la presse, de la radiotélévision, du cinéma, de la publicité, de l'édition, de l'informatique et des télécommunications.

Le séminaire est organisé sous forme de sessions thématiques, chaque vendredi et samedi matin. Il est complété par des investigations sur le terrain et deux missions à l'étranger : l'une de dix jours au Japon (mai 1985), l'autre de deux semaines aux Etats-Unis (juin 1985). Durant le cycle de formation, les participants rencontrent les principaux leaders nationaux et internationaux du champ de la communication. Ils disposent d'un abondant matériel documentaire et d'une mise en réseau télématique.

Le Séminaire multimédias est dirigé par Mme Hélène Monnet. Les frais d'inscription sont de 30 000 francs, chaque mission d'étude à l'étranger s'élève à 36 000 francs et est ouverte à des participants extérieurs au séminaire. La prise en compte des candidatures est close au 31 octobre.

★ CESTA, Séminaire multimédias, 1, rue Descartes, 75005 Paris. Tél. : 634-36-32.

LE FINANCEMENT DU SERVICE PUBLIC

Télédiffusion de France signe un contrat de plan

Télédiffusion de France et l'État ont signé jeudi 13 septembre un contrat de plan pour la période de 1984 à 1988. L'événement est d'importance puisque, pour la première fois, une société du service public de l'audiovisuel peut se dégager d'un fonctionnement administratif rigide pour améliorer sa gestion et mieux planifier ses investissements. Cette bouffée d'oxygène, les chaînes de télévision et les syndicats de personnel l'ont souvent réclamée au cours de la récente polémique sur le financement de l'audiovisuel. Et l'on peut s'étonner que TDF soit la première, et pour le moment la seule, à en bénéficier.

Il y a au moins trois raisons à ce privilège. D'abord, un statut juridique particulier, puisque TDF est un établissement public à caractère industriel et commercial. Ensuite, l'établissement joue un rôle important d'interface entre les nouvelles technologies de la communication (télématique, satellite) et l'industrie. Enfin, il est devenu depuis quelques mois un partenaire commercial pour un certain nombre d'entreprises privées : éditeurs vidéographiques, radios locales, Canal Plus et bientôt les futurs concessionnaires du satellite de télévision directe. Autant de motifs qui militent pour une plus grande souplesse dans l'anticipation des investissements, l'aménagement de la politique tarifaire et la gestion quotidienne des ressources techniques et humaines.

Le gouvernement, dans cette affaire, semble sensible aux risques de dérégulation dans un secteur aussi stratégique que la diffusion des programmes et tient à ce que TDF, garant du monopole, soit aussi l'artisan de son évolution.

En contrepartie de cette liberté, l'État fixe à TDF des objectifs précis. L'établissement public contribuera à la régionalisation de la télévision en installant vingt nouvelles « boîtes noires » et six stations mobiles de transmission par satellites, qui donnent plus de souplesse dans la couverture de l'information. Il s'engage à diminuer les zones d'ombre et à améliorer la réception pour 75 000 à 100 000 téléspectateurs par an. L'effort concerne aussi Radio-France internationale, qui verra ses émissions passer de cinquante à cent cinq heures par jour d'ici à 1988. A cette date, les DOM-TOM devront être dotés d'une deuxième chaîne de télévision.

Vingt mille pages pour Antiope

Du côté des nouveaux services, TDF poursuivra la remise en état du réseau VHF pour Canal Plus, assurera la maîtrise d'ouvrage des équipements terrestres pour la réception du satellite et celle des têtes de réseaux câblés. L'établissement public s'engage à diminuer le coût de diffusion pour les radios locales privées qui ont recours à ses services. Il poursuit son effort en matière de vidéographie diffusée (Antiope) : le nombre de magazines devrait passer de 25 à 200 d'ici quatre ans, ce qui représentera la diffusion de quelque 20 000 pages de télétexte. Les décodeurs nécessaires pour consulter ces magazines devront être au nombre de deux millions en 1988. Ils serviront aussi pour le service de sous-titrage à l'usage des malentendants, sous-titrage qui devrait accompagner quinze heures d'émissions hebdomadaires sur les chaînes publiques dès 1985.

Notons que TDF doit participer, avec la future Régie française des espaces, à la naissance de la « télévision institutionnelle » dont le volume de diffusion, évalué par le plan, serait de mille heures par an en 1988. Enfin, l'établissement public s'engage à développer et à commercialiser un service national de radiodiffusion de données.

Pour tenir tous ces objectifs, l'État consent à TDF un volant d'investissement de 4,1 milliards de francs sur la période 1984-1988. Cette somme ne comprend pas les investissements nécessaires au satellite de télévision directe, et va, en priorité, aux réseaux hertziens (3,2 milliards) puis aux réseaux câblés (500 millions) et à la recherche. TDF bénéficiera de 2,1 % du produit de la redevance et de subventions d'État qui pourront atteindre 190 millions de francs. L'établissement pourra faire appel au marché financier pour l'aménagement du réseau de la quatrième chaîne, à raison de 120 millions de francs cette année et 90 millions de francs l'année suivante. Il fera appel aux collectivités locales (180 millions de francs) pour le câble et les zones d'ombre.

Fort de cette nouvelle situation financière, TDF s'engage à maintenir ses tarifs légèrement au-dessous de l'indice des prix, à augmenter sa productivité de 3 % par an et à diminuer frais de fonctionnement, frais généraux et consommation d'énergie de 1 % par an. Le pari est d'autant plus intéressant qu'il pourrait, un jour, servir de modèle à d'autres sociétés du service public. On peut parier que Télédiffusion de France sera particulièrement surveillée et jugée sur ses prochaines actions dans le domaine des réseaux câblés et des radios locales, comme dans ses rapports avec Canal Plus.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 14 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 **Variétés : Porte-Bonheur.**
De P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec M. Sardou, P. Sébastien, F. Gall...
21 h 50 **Téléfilm : A 50 ans, elle découvrit la mer.**
De D. Chaum, réal. Ch. Dubreuil. Avec L. Sadoyan.
Une femme de retour de voyage pense retrouver sa mère. Celle-ci est morte. Un vide se creuse sous ses pas. Elle part à la recherche de cette femme drôle, impudique, majestueuse et possessive.
23 h 35 **Journal.**
23 h 50 **Clignotant.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 **Série : Péchés originels.**
Meurtre avec préméditation, de P. Lainé, réal. M. Mitrani, d'après W. Gombrowicz. Avec M. Bouquet, G. Page.
Une petite gare de campagne. L'étonnement d'un juge et de son secrétaire de ne pas trouver la voiture d'un baron. Une histoire étrange sinon très inquiétante adaptée d'une nouvelle du grand écrivain polonais Witold Gombrowicz, l'auteur de « la Pornographie ».
21 h 40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les vieilles boussoles. Sont invités : Roland Castro (1989), Claude Imbert (Ce que je crois), Hubert Monteilhet (Nécropolis), notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech (l'Été 36).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club (cycle du côté de l'enfance) : l'Enfance nue.**
Film français de Maurice Pialat (1967), avec M. Terzeon, L. Gutemberg, R. Billerey, P. Deplanque, M.-L. Thierry.
Malgré l'affection qu'on lui témoigne, un garçon de dix ans, enfant de l'Assistance publique, ne parvient pas à s'intégrer aux familles auxquelles on le confie. Le problème affectif et le drame de l'enfance perdue, traités avec une sensibilité et une vérité remarquables dans un « reportage romancé ».

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 **Vendredi : André et Jacqueline, les liens du passé.**
Magazine d'information d'André Campana.
L'histoire de Jacqueline et André : *« Nous vivons ensemble depuis cinq ans et de notre amour vient de naître une petite fille. La vie a voulu que nous soyons frère et sœur. »* L'Assistance publique a séparé Jacqueline et André, mais ils se sont retrouvés à l'âge adulte. Une histoire racontée avec infiniment de pudeur.
21 h 30 **Bleu outre-mer.**
Tahiti : le tapa (tissu fabriqué à partir d'écorces d'arbres) ; la Réunion : le tourisme vert (l'essor des gîtes ruraux) ; Guyane : la sculpture et le mobilier (un artisanat qui perpétue la tradition africaine) ; Guadeloupe : les meubles créoles ; Saint-Pierre- et- Miquelon (M. Lesage découvre la maison de ses grands-parents).
22 h **Journal.**
22 h 20 **Une bonne nouvelle par jour.**
Avec Brice Lalonde.
22 h 45 **Prélude à la nuit.**
« Concerto pour piano n° 1 », de Tchaïkovski, par B. Engerer, piano.

FR 3 : PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 **L'histoire de France en BD.**
17 h 10 **Série : Comme les six doigts de la main.**
17 h 35 **Thalassa.**
18 h **Ainsi va la vie** (la santé).
18 h 30 **Paris impromptu.**
18 h 55 **Dessin animé : Bulle.**
19 h **Série : Une colonne à la cinq.**
19 h 15 **Informations.**
19 h 50 **Atout PIC** (Serge Moati).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 **Relecture** : Saint-Pol Roux.
21 h 50 **Musique** : Libre parcours voix.
22 h 30 **Nuits magnétiques** : Mi-temps ; à 20 h 30, Trompe-l'oreille.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 **Concert** : « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ut majeur », de Beethoven, « Hoederlilia-Fragmente », « Lenz-Fragmente », « Woelffi-Lieder », de Rihm, « Symphonie n° 6 », de Martinu, par l'Orchestre symphonique du Sud-Westfunk, dir. J. Belohlavek, sol. A. Gjevang, mezzo, W. Mueller-Lorenz, baryton, J. Swana, piano.
22 h 15 **Les soirées de France-Musique** : musiques traditionnelles d'Algérie à la fin du dix-neuvième siècle.

Les programmes du samedi 15 et du dimanche 16 septembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

Occasions Renault
CRÉDIT TOTAL 48 MOIS
JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE
Crédit total 48 mois au TEG 26,80 % sur tous les véhicules d'occasions garantie O.R. millésime 81.82.83.84. Ex. : Montant financé 35.000 F ; 48 échéances de 1.195,91 F. Montant des intérêts 22.403,68 F. Sous réserve d'acceptation du dossier par DIAC S.A. au capital de F 350.000.000 – RC Paris B 542062435 – 51-53, Champs-Élysées – Paris 8e.
CHEZ TOUS LES CONCESSIONNAIRES RENAULT

Radio Monte-Carlo veut diffuser ses programmes en modulation de fréquence

« Notre santé financière est florissante et même insolente ! » M. Gérard Unger, directeur général adjoint de Radio Monte-Carlo, a donné jeudi 13 septembre, au cours d'une réunion de presse à Paris, quelques chiffres qui peuvent laisser rêveuses d'autres entreprises de communication. Qu'on en juge : un chiffre d'affaires en hausse — du 1er octobre 1983 au 30 septembre 1984 — de 13% sur l'année précédente (alors que les tarifs de publicité n'ont augmenté que de 3,6 %), 76 millions de francs de résultats bruts... En trois ans, la station s'est assurée 30 % de Télé Monte-Carlo, 10 % de Parafrance, 25 % de l'Agence centrale parisienne de presse, 50 % dans les éditions RMC, sans compter d'autres secteurs de « diversification » (*le Monde* du 7 juillet 1983). Elle entretient, à perte, trois radios locales en modulation de fréquence : RMC Côte d'Azur, RMC Classique et RMC rock.

Pourtant, le bonheur n'est pas au rendez-vous, l'inquiétude domine. Les dirigeants de la radio franco-monégasque ont choisi de mettre sur la place publique ce qui ne faisait l'objet jusqu'ici que de conciliabules avec les pouvoirs publics et le holding d'Etat dont la station fait partie, la SOFIRAD. RMC évoque une triple « menace » : les radios locales sur la FM, qui ont déjà grignoté son audience ; la télévision du matin, qui risque d'en faire autant et surtout de diminuer ses contrats de publicité ; les satellites, qui, en multipliant les possibilités de réception, peuvent aussi brouiller les cartes. La nouvelle donne radiophonique, voulue par la loi de 1982, provoque de l'urticaire chez les gestionnaires de la rue Magellan.

Alors RMC contre-attaque. Et réclame, après Europe 1 la possibilité d'émettre elle aussi en FM sur toute sa zone de diffusion, pour lutter, comme France-Inter, *« à armes égales »* avec les nouveaux venus. *« Sommes-nous interdits à vie de diffuser sur la FM ?*, a déclaré avec vigueur M. Jean-Claude Héberlé, directeur général. *La concurrence ne nous fait pas peur, à condition qu'on nous donne les moyens de mener la bataille ! Pour l'instant, non seulement nous n'avons pas le confort d'écoute de la FM mais, en plus, nous devons payer pour nos rivaux »* (1).

La seconde parade, c'est cette prise de participation renforcée dans le capital de Télé Monte-Carlo (2), dont les programmes vont être diffusés vers le 15 octobre dans la région de Marseille : *« Nous croyons à l'avenir de TMC »*. Quant aux satellites, il n'est pas question pour l'instant de s'intéresser au quatrième canal de TDF 1, encore disponible mais *« trop coûteux »*. Avec d'autres, peut-être.

(1) 2,75 millions de francs en 1983-1984, soit 0,8 % du chiffre d'affaires, pour le fonds de péréquation des radios locales privées.

(2) RMC 30 %, Europe 1 30 %, principauté de Monaco 40 %.

A VOIR

Kim Phuc la fillette napalmée

Afin d'enrayer les percées vietcongs et nord-vietnamiennes vers Saigon, l'état-major américain décide en 1972 de lancer la campagne « été de feu ». Le 6 juin, six bombes au napalm sont larguées sur un hameau près de Tay-Ninh, à 80 kilomètres au nord de la capitale sud-vietnamienne. D'une pagode en flammes surgit un groupe d'enfants en pleurs. Entourés de soldats américains et gouvernementaux, ils fuient cet enfer en courant sur une route macadamisée. Parmi eux, une fillette nue, les bras écartés, le dos meurtri par le feu.

Cette photo fait le tour du monde et reçoit le prix Pulitzer. Plus que tous les reportages télévisés, ce document bouleverse la conscience du monde libre. L'Amérique est sous le choc. Ce témoignage accablant concourt à faire basculer en faveur de la paix une partie de l'opinion américaine.

Jérôme Kanapa a retrouvé la petite napalmée, Kim Phuc, à Ho-Chi-Minh-Ville (1). Elle a vingt et un ans et suit des études d'acupuncture. Son visage, d'une beauté attachante, sa voix douce, ses mains fines cachent en fait un drame permanent. Kim Phuc ne pourra jamais vivre normalement. Elle souffre de maux de tête permanents et particulièrement pénibles. Son dos est déformé par les brûlures, et les douleurs sont lancinantes dès qu'il fait chaud — *« ça fait très mal »*, dit-elle. Son bras gauche est meurtri. Elle sait qu'elle ne peut choisir un métier *« au-dessus de [ses] moyens physiques »*. Kim Phuc s'est rendue cet été en Allemagne pour y subir une opération.

(1) Magazine de la rédaction d'Antenne 2, samedi 15 septembre, de 18 heures à 19 heures.

هكذا من الاصل

صكنا من الاصل

COMMUNICATION

LA RENTRÉE A LA TÉLÉVISION

Compétition sportive entre les chaînes

La bataille du football sur les chaînes rebondit. Après le rappel à l'ordre de la Haute Autorité concernant la règle de l'alternance pour la retransmission des matches de football importants, le projet d'accord (très exclusif) entre TF 1 et les dirigeants nationaux du ballon rond, dont la signature a été annoncée ce vendredi 14 septembre au journal d'Yves Mourousi, s'en trouve quelque peu modifié par rapport à celui négocié avant les vacances (*le Monde* du 23 juin). Mais la concurrence entre les deux premières chaînes de télévision pour le sport ne s'annonce pas moins vive en 1984-1985, notamment pour le ballon rond. La compétition existe même pour les commentateurs.

C'est ainsi que Thierry Roland — assez déçu de s'être vu préférer Gérard Mérigaud comme adjoint de Robert Chapatte à la tête des sports d'A 2, — en juin dernier — s'est laissé débaucher par TF 1, ainsi que son « complice » Jean-Michel Larqué, pour assurer la présentation hebdomadaire de Téléfoot 1 (à partir du 15 septembre, chaque samedi à 13 h 35, durée quarante minutes, et le nouveau Multi-foot, multiplex réalisé un vendredi par mois à partir du 28 septembre, à 21 h 45, et qui donnera quelques minutes de direct sur certains matches de championnat de France).

Le dimanche, TF1 conservera, toujours à partir du 16 septembre, sa « tranche » (14 h 30-16 h 30) de l'après-midi, mais avec une distinction plus marquée — suite au départ de Michel Denisot pour Canal Plus — entre la partie sportive et la partie variétés, animée par Sacha Distel. « Sports-dimanche soir » reste programmé de 22 h 15 à 23 heures.

On sait de quelle vigoureuse manière Antenne2 a réagi à cette offensive sportive de TF1 pour cette saison, non seulement en dénonçant comme « illégal » le projet d'exclusivité que constituait Multi-foot mais en lançant la « bombe Platini ». Chaque samedi, en effet, à partir de la mi-octobre à 14 h 05, depuis Milan, le capitaine de l'équipe de France de football réalisera, en compagnie de Bernard Père, « Numéro dix », sorte de « Téléfoot » international, et plus spécialement européen. On notera que la tranche horaire annoncée n'est pas exactement coordonnée avec Télé-foot 1, qui ne s'achèvera qu'à 14 h 15...

Le retour de Michel Drucker pour commenter certains matches de football constitue également un « gadget » de qualité. Enfin, on relèvera que Stade 2, le dimanche en fin d'après-midi, sera avancé d'une heure (17 h 55 au lieu de 18 h 55).

CLAUDE DURIEUX.

● *Les patrons de journaux et la nouvelle loi sur la presse.* — La Fédération nationale de la presse française (FNPF), dans un communiqué relatif à l'adoption définitive de la loi sur la presse, *« déplore vivement qu'une telle loi s'inscrive dans une tendance autoritaire et étatique et non pas dans la tradition libérale de la loi de 1881 »*. En outre, la FNPF *« rapelle que la liberté d'expression, la pluralisme et l'indépendance de la presse ne peuvent s'épanouir dans un contexte de surveillance et de suspicion des entreprises de communication »*. Elle estime, en outre, que cette loi *« porte atteinte à l'indépendance de la presse et ne répond en aucune manière à l'impérieuse nécessité d'en favoriser le pluralisme »*.

SPORTS

M. LAURENT FABIUS A REÇU LES MÉDAILLÉS OLYMPIQUES FRANÇAIS

Le premier ministre, M. Laurent Fabius, a reçu, jeudi 13 septembre, à déjeuner, à l'hôtel Matignon, soixante-cinq athlètes français qui ont remporté une médaille aux Jeux olympiques d'hiver à Sarajevo et d'été à Los Angeles.

Michèle Chardonnet, quatrième du 100 mètres haies, alors qu'elle avait terminé la course sur la même ligne que l'Américaine Kim Turner, avait été invitée par le premier ministre. Cinq joueurs de football (José Touré, William Ayache, Michel Bibard, Daniel Xuereb et François Brisson), retenus par le championnat de France, Paul Four, engagé dans le championnat du monde militaire de pentathlon, les canoïstes Pascal Boucherit, en convalescence après une méningite virale, et Philippe Boccarat, retenu par ses études à Los Angeles, étaient absents.

Au cours de la réception, à laquelle ont également pris part M. Alain Calmat, ministre délégué du temps libre, de la jeunesse et des sports, et son prédécesseur, Mme Edwige Avice, M. Laurent Fabius a déclaré qu'il ne fallait pas dissocier sport de masse et sport d'élite, et qu'il avait demandé au ministre des sports d'étudier la question du sport à l'école.

● *National de tennis.* — Pascal Portes et Jérôme Vanier, qui ont battu respectivement, jeudi 13 septembre à Marcq-en-Barœul (Nord), Patrice Kuchna 6-4, 6-2 et Christophe Roger-Vasselin 6-4, 6-3, sont les deux premiers qualifiés pour les demi-finales du National de tennis.

Pour leur part, Marie-Christine Calleja et Isabelle Demongeot, qui ont battu Corinne Vanier 5-7, 7-6, 6-2 et Pascale Etchemendy 1-6, 6-2, 6-0, se sont qualifiées pour les demi-finales dames.

ÉCHECS

Le championnat du monde

KASPAROV REPORTE LA TROISIÈME PARTIE

Conclusion pacifique (nullité au quarante-septième coup) dans la deuxième partie du championnat du monde, jeudi à Moscou. Le formidable combat commencé mercredi n'a donc pas fait de victime.

A l'ajournement rien n'était évident, et pourtant, après quelques coups, les deux champions déposaient les armes : le tenant du titre, Karpov, ne pouvait s'opposer aux menaces d'échec perpétuel de son challenger Kasparov. Ce dernier — tactique ou fatigue ? — a demandé le report de la troisième partie, qui devait se dérouler ce vendredi. Elle n'aura donc lieu que le lundi 17 septembre. Kasparov utilise donc le premier des trois « time out » auxquels les deux joueurs ont droit.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
2e partie

Position à l'ajournement. — **Blancs :** Rg1, Dd2, Tg6, Cç6, Ff1 et f2, Pa2 et b5. **Noirs :** Rh8, Da1, Tf6 et f8, Cd5, Pa7, b6, g5, et h7.

41. Txf6	Dxf6	45. Dxg3	Dxf1
42. Dé1	Tg8+	46. Dh8+	Rg7
43. Rh2	Df4+	47. Dg8+	
44. Fg3	Txg3	Nulle.	

Lisez
Le Monde
dossiers et documents

Listes de Mariage
AUX TROIS QUARTIERS

ROBLOT S. A.
522-27-22
ORGANISATION D'OBSÈQUES

JUSQU'AU 23/9/84
MÊME LE DIMANCHE
LIQUIDATION TOTALE
AVANT FERMETURE DÉFINITIVE
TOUT DOIT DISPARAITRE
dégriff' meubles
MEUBLES RUSTIQUES ET COPIES D'ANCIENS
42, Quai d'Austerlitz,
PARIS 13e TEL. 584.68.94

LE CARNET DU Monde

Réceptions

— L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Evan Galbraith ont donné une réception mercredi pour l'inauguration de l'hôtel Talleyrand, restauré par le gouvernement américain dans le cadre de l'Année du patrimoine.

Décès

— *Le 5 août est décédé*

Jean BALDENSPERGER,

officier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945.

Dans la douleur en font part :

Sa femme,
née Jacqueline Tixier,
Ses fils,
Denis et Roland,
Ses belles-filles,
Anne et Nicolette,
Ses petites-filles,
Diane, Aude et Blandine,
Sa sœur,
Marie-Claude Caupenne,
Ses filleuls
Et toute sa famille.

Selon sa volonté, il a fait don de son corps à la faculté de médecine.

Un service protestant sera ultérieurement célébré dans l'intimité à Paris.

La Lèque, 30580 Lussan.

— Le docteur et Mme Lefèvre,
M. et Mme J.-B. Boisset,
Marie-Colette Boisset,
Maguy Boisset,
ses enfants,
Céline et Etienne Boisset,
ses petits-enfants,

font part du décès de

M. Jean BOISSET,
architecte DESA,

survenu le 11 septembre 1984.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, le 14 septembre.

2, rue Verderet,
75016 Paris.

— Mme Fraji Uzan,
ses enfants et petits-enfants,
M. Victor Uzan,
La communauté israélite de Tunisie,
ont la douleur de faire part du décès,
survenu à l'âge de soixante et un ans, de

Rabbi FRAJI UZAN,
grand rabbin de Tunisie.

L'inhumation a eu lieu à Tunis, le vendredi 24 août 1984.

— Mme G. Guillot,
son épouse,
Mme O. Guillot,
sa fille,
ont la grande douleur de faire part du décès subit du

vétérinaire biologiste général (CR),

Georges GUILLOT,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 10 septembre 1984, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 17 septembre, à 10 h 30, en la chapelle du Val-de-Grâce, *277 bis*, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

39, rue de Babylone,
75007 Paris.
94, avenue de Paris,
78000 Versailles.

— Le président
et les membres du conseil d'administration de l'Association française du froid

font part avec tristesse du décès du

vétérinaire biologiste général

Georges GUILLOT,

commandeur de la Légion d'honneur,
membre d'honneur
du conseil d'administration de l'AFF.

— Mme Jacques Lemaigre Dubreuil,
Mme Jean-Pierre Lemaigre Dubreuil,
M. et Mme Willelm Zacharias
et leurs enfants,
Mme Patricia, Yolande et Viviane Lemaigre Dubreuil,
Le comte et la comtesse Baudouin de Moustier
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de

Jean-Pierre LEMAIGRE DUBREUIL,

rappelé à Dieu, le 12 septembre 1984, à Paris, dans sa cinquante-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse et l'inhumation auront lieu à Larchant (Seine-et-Marne), le samedi 15 septembre, à 9 h 45.

Un service religieux sera célébré ultérieurement à Paris, ainsi que dans sa paroisse de Barran (Indre-et-Loire).

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC), 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier, BP 300, 94803 Villejuif Cedex.

— Nous apprenons le décès de

M. René ROLLIN,

président du conseil général (UDF-rad.),

ancien député
et ancien sénateur de la Haute-Marne,

survenu à Saint-Dizier, le jeudi 13 septembre, à la suite d'une maladie cardiaque.

[Né le 7 décembre 1907 à Saint-Dizier (Haute-Marne), René Rollin, licencié en philosophie, ancien professeur de lettres et gérant de société forestière, était le fils de Henri Rollin, député, maire de Saint-Dizier, qui périt en 1933 dans la catastrophe ferroviaire de Lagny.

Succédant à son père comme maire de sa commune natale en 1935, René Rollin s'était présenté avec succès comme candidat radical dans la circonscription de Wassy aux élections législatives de 1936. René Rollin, qui avait voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940, avait été déporté à la fin de la guerre.

Conseiller général du canton de Chevillon depuis 1961, maire du chef-lieu depuis 1958, il avait, en sa qualité de suppléant, succédé à Pierre Mathey, décédé, comme sénateur en novembre 1972.

Non réélu lors du renouvellement triennal de 1974, René Rollin présidait le conseil général de la Haute-Marne depuis le 24 mars 1982.]

— Beaune-d'Ytrac. Paris.

Mme Albert Spielrein,
Martine et Isabelle Spielrein,
Les familles Spielrein, de Raffin de la Raffinie, Hugues,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert SPIELREIN,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

survenu à Beaune-d'Ytrac (Cantal) à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 13 septembre 1984 en l'église d'Ytrac.

Inhumation au cimetière d'Aurillac (Cantal).

Beaune-d'Ytrac,
15130 Arpajon-sur-Cère.

Remerciements

— Paris. Savines. Gap.

Mme Michelle Abeil,
émue par tous les témoignages d'affection reçus lors du décès de sa mère,

Mme Suzanne ABEIL,

remercie chaleureusement parents et amis.

— Mme Robert Poulaine
Et sa famille,
Ses nombreux amis du Cercle républicain,
profondément touchés de la sympathie qui leur a été témoignée lors du décès de

M. Robert POULAINE,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil et les prient de trouver, ici, l'expression de leurs sentiments émus et reconnaissants.

Messes anniversaires

— Un an déjà... Les amis de

Marc BEAUCHAMP

se réuniront dans son souvenir lors d'une messe qui sera célébrée le mardi 18 septembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, à Paris-5e.

— Une messe sera célébrée le vendredi 21 septembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, Neuilly, à la mémoire de

M. Georges BOUDEVILLE,
vice-président-directeur général du groupe TRT,
président de la commission innovation et recherche du CNPF,
chevalier de la Légion d'honneur,

décédé, le 21 juillet 1984, à La Cruciata (Corse).

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-II, lundi 17 septembre, à 14 h 30, salle 102, Mme Fatna Sarehane : « Les conflits de lois relatives aux rapports entre époux en droit international privé marocain et tunisien. »

— Université de droit et des sciences politiques de Nantes, vendredi 21 septembre, à 14 h 30, salle 110, M. Georges Sary : « La répression disciplinaire dans la fonction publique. Etude comparative du droit français et du droit égyptien. »

NOUVEAU
VOcable

Anglais :
enfin un journal en V.O. qui offre en plus une version française

Lire régulièrement les journaux de langue anglaise, c'est le meilleur moyen d'entretenir et de perfectionner son anglais. A condition de ne rien perdre de ce que vous lisez. Pour la première fois en France, un bimensuel vous offre en anglais une sélection de grands articles d'actualité (vie économique et sociale, événements, culture, humour...) récemment parus dans TIME, NEWSWEEK, PUNCH, THE DAILY TELEGRAPH, THE ECONOMIST... Une version française de certains mots et expressions difficiles permet la compréhension intégrale des articles. C'est nouveau. Passionnant. Et très efficace.

Pour recevoir GRATUITEMENT le premier numéro de **VOcable**, renvoyez le bon ci-dessous à :
VOCABLE Service abonnement/BSI, 49, rue de la Vanne, 92120 Montrouge

l'anglais d'aujourd'hui
VOcable

Envoyez-moi GRATUITEMENT et sans engagement de ma part le premier numéro de **VOcable.**

Nom .....
Prénom .....
Profession .....
Adresse .....
.....
Code postal ..... Signature
Localité .....

VOCABLE Service Abonnement/BSI, 49, rue de la Vanne, 92120 MONTROUGE

250

REPRODUCTION INTERDITE

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a récemment proposés.

- INGENIEUR TRAVAUX NEUFS — réf. VM 12/1159 A
- DIRECTEUR ETUDES ET DEVELOPPEMENT — réf. VM 9202 V

ESSO CHIMIE
- JEUNE AUDIT DES FILIALES — réf. VM 11507 AE

Rhône-Alpes
- INGENIEUR CHIMISTE HF — réf. VM 6453 U

WATERMAN — Nantes
- RESPONSABLE INDUSTRIALISATION — réf. VM 7/023 DP

Chimie fine
- RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT — réf. VM 12/1050 A
- CHEF DE PROJET INFORMATIQUE GESTION ET ORGANISATION — réf. VM 26/1157 A

Yves Rocher
- ASSISTANT DIRECTION INDUSTRIELLE - La Gacilly - — réf. VM 7/1020 E
- JEUNE RESPONSABLE DE PRODUCTION - Ploermel - — réf. VM 7/1020 F

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie à :

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.
PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL.

egor — média-system

DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. 23 ans, titulaire bac G 1, études universitaires en
- Relations internationales
- Droit civil droit constitutionnel
- Sociologie psychologie sociale
- Sociologie politique.

OFFRE
- Disponibilité immédiate
- Esprit d'initiative
- Sens des responsabilités
- Dynamisme et goût de la communication.

pour un poste stable et motivant de secrétaire dactylo ou d'animatrice dans le secteur social.

Ecr. s/nº 6 661 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UN SECOND POUR UN PATRON

H. 41 ans, universitaire, trilingue.
- Exp. Direction PME : personnel adm., gestion, commercial adjoint à D.G.
- Exp. secteurs transports, services textile, export.

Recherche poste adjoint à D.-G. ou P.-D.G. tous secteurs. Ecr. s/nº 6 659 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 20 ans, BAC « A » trilingue, dipl. et B.T. d'hôtesse d'accueil. Rech. emploi fixe d'hôtesse d'accueil ou hôtesse dans service relations PUB. Temps complet angl., esp. ; not. de russe, dactylo, disponible de suite. Tél. : 064-27-72.

J.H. 17 ans, rech. empl. garçon de bureau ou divers. Expér. serv. courrier. T. : 542-34-23.

Garde-malade expérimentée. Temps complet, libre de suite, Paris, région parisienne, 16, rue Lemarchand, St-Michel-s-Orge. Tél. 016-58-67.

Jeune femme, plus de 15 ans d'expérience multiforme : Publicité (media-planning, achat d'espace). Etudes de marché, secrétariat, ouverte à toutes propositions, tous secteurs, recherche poste à temps partiel, mais de confiance.

Ecr. s/nº 6 660 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE

Femme, 33 ans
Des droits, des affaires. Dipl. sup. du notariat, 10 ans exp. professionnelle. Et. ttes propositions Paris, région parisienne. Ecr. s/nº 6 658 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. 33 ans, parf. bil. All. bonnes not. Angl., ch. travail réception bureau ou similaire. Tél. : (16-49) 72-74-65.

J.F. 25 ans, maîtrise universitaire, expérience professionnelle dans la pub., cherche travail d'ASSISTANTE (recherche, documentation, préparation d'émissions,...) dans l'AUDIO-VISUEL, le CINÉMA, l'ÉDITION. Ecrire sous le nº 278 RÉGIE-PRESSE le Monde 7, rue de Monttessuy, 75332 Paris Cedex 07 qui transmettra.

H. 31 ans, camerounais, docteur en linguistique/sémiotique, exp. enseig. et recherche. Etudierait ttes propositions enseig., recherche, presse édition-audiovisuel. Tietcheu, 2, sq. P.-Valéry. 93240 Stains. T. : 827-75-33.

formation professionnelle

ACILOG

DÉPARTEMENT ÉTUDES ET **FORMATION**

Programmes nationaux et internationaux.
Formation professionnelle en 10 mois 1/2 d'ANALYSTE-PROGRAMMEUR sur gros système IBM + gamme Micros.
Format : + INTERVENANTS internationaux. Assist. et cons. intern. en logic.
Tél. : 722-55-18.
Adresse : 38, rue de Bassano 75008 PARIS
Métro : Etoile - George-V.

capitaux propositions commerciales

A MONTPELLIER sans gros investissement devenez votre patron comme :
- IMPRIM. OFFSET
- SÉRIGRAPHE
- DESSINATEUR-MAQUETTISTE.

Rens. : (67) 55-43-81.

emplois régionaux

Important groupe de sociétés recherche son
DIRECTEUR COMPTABLE FINANCIER ET ADMINISTRATIF
en résidence à BASTIA

Sa mission recouvre les responsabilités classiques de la fonction. Notamment, il :
— suit les comptabilités de diverses sociétés ;
— met en place les procédures comptables (comptabilité générale, auxiliaire et analytique) ;
— mène à bien des audits auprès des sociétés filiales.
Très expérimenté (au moins 15 ans d'expérience dans des fonctions similaires) il est surtout un homme de procédures et de rigueur. Il maîtrise les aspects juridiques comptables et fiscaux de ses fonctions.

Adresser votre dossier de candidature à SFC, 27, avenue Reille - 75014 PARIS

S.A. d'H.L.M. MIDI-PYRÉNÉES
recherche
SON CONTROLEUR DE GESTION
30-35 ans, connaissant bien la gestion financière rattaché à la DIRECTION.
Envoyer C.V. et références à Mme POTHAIN
B.P. 62 - 65006 TARBES CEDEX.

représentation offres

Maison de Bourgogne de renommée internation. ayant sa CENTRALE D'EXPORT. EN SUISSE cherche pour entrée immédiate ou ultérieure plusieurs

REPRÉSENTANTS(TES)

s/base de commission, pour la Suisse, la R.F.A., la Belgique, le Luxembourg. Ecr. PUBLICITAS sous nº E 03-990-104 4010 BALE.

L'immobilier

appartements ventes

6e arrdt

Mº VAVIN
Bon imm. chf. cl. individuel, liv., 1 chbre, entrée, cuis., s. de bains, w.c. - 2e étage 46, rue Vavin, samedi, dimanche, lundi. 14/17 h.

11e arrdt

Métro PARMENTIER GRAND 2 p., bains, cuis., très original, tt cft, état neuf. 325.000 F. 722-78-99.

12e arrdt

Mº DAUMESNIL
Bon imm., asc., 7e ét., ctd. studio, entrée, cuis., bains à rénover, vue s/une place PRIX TRÈS INTERESSANT 86, rue de WATTIGNIES samedi, dimanche, 14/17 h.

32, RUE DE LYON
dans immeuble pierre de taille, 4 p. tt cft, 100 m². Sur place samedi 15 de 11 h à 16 h.

15e arrdt

Mº MOTTE-PICQUET
Imm. récent tt cft. soleil séj., 4 chbres, entrée, cuis., bains + cab. toil. 98, bd de GRENELLE sam., dim., lundi, 14/17 h.

16e arrdt

Mº EXELMANS
Bon imm. tt cf, park., gd liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., bains, cab. toil. Vue dégagée 8, rue de VARIZE sam., dim., lundi, 14/17 h.

17e arrdt

TERNES appt 240 m² divisible
TERRASSE 200 m²
sur jardin. Tél. : 703-32-31.

18e arrdt

RECHERCHE URGENT
Appartement toute surface, même à rénov. Paris ou proche. Immo Marcadet. 252-01-62.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX 72 m². appart La Décennie 1950, quatre pièces claires. Dans les 468.000 F. T. 350-37-55.

SCEAUX, PRÈS CENTRE Imm. stand., séj., 2 chbres, cuisine aménagée, jardin Mme PERICO. 660-88-44 ou après 19 h. 702-99-70.

BOULOGNE J.-JAURÈS
STUD. TT CFT. IMM. RÉC. PARK. 370.000 F. COTIMO, 783-62-74.

COURBEVOIE. « Charme » Imm. 78. 8e ét., 2 p. + terrasse plain-pied, sans vis-à-vis, park. Px : 490.000. SIGEDIMS. 296-63-33.

95- Val-d'Oise

ARNOUVILLE
12' Paris, prox. gare, écoles, commerces. Part vend living double, 2 chambres, 70 m², tout confort, balcon, sur verdure, parking, cave 360.000 à débattre, 248-52-34 h. bur., 987-06-54 soir et week-end.

MONTMORENCY Rés. standing, beau parc 1er étage, 3/4 pces, 100 m² + 2 balcons, gde entrée, séj. dble, 40 m², 2 chbres, cuis. équip., s. de b., douche, w.c., dressings, placards, cave, 2 park., s/sol. 810.000 F. 964-40-96.

Province

AURILLAC (15)
VENDS APPARTEMENT F 5, 90 m², très bon état, dans petit imm. (1977), quartier calme, chauffage électrique indiv., garage privé, 400.000 F. Charles DELPONT, tél. hres repas : (71) 63-40-05 ou (71) 48-01-43.

VILLERS-SUR-MER
Résidentiel du studio au 3 pièces à partir de 108.000 F. grand parc et vue mer, petits travaux. Du vendredi au lundi (31) 91-61-11 (1) 334-23-34.

Vd F3, Uzès, Gard (30) Prix 290.000 F. Tél. (6) 075-65-56.

ROUEN (BIHOREL) Part. vend 4 pièces tt cft, excellent état. Facilités de paiement. Prix : 215.000 F. Téléph. : 16 (35) 71-06-27.

A vendre PORT GRUISSAN (Aude) Bord de mer. Studio cabine 30 m² au rez-de-chaussée. Jardinet 20 m² en bordure piscine, avec bar, meubles, kitchenette équipée + emplacement de parking : 22 unités à débattre. Tél. : (61) 42-21-38 après 20 h. ou week-end (61) 20-16-16 poste 16 de 8 h. à 18 heures.

Chaque jour dans cette rubrique Vous trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez

LA QUALITÉ D'AUTREFOIS
LE CONFORT D'AUJOURD'HUI
centre de BOURG LA REINE (92)
ville résidentielle
Proximité immédiate de tous commerces
R.E.R. autobus
dans petits immeubles de luxe
prestation de qualité
reste 5 appartements :
2 pièces et 4 et 5 pièces duplex
PRIX IMBATTABLES - PRÊT CONVENTIONNÉ
SIFIF 547.60.50

Etranger

SUISSE
A vendre appartements en copropriété, meublés, entre Savognin et Saint-Moritz, dans très joli village de vacances disposé en terrasses et adossé à un versant sud.
San Bivio S.A., Bellerivematte 12, CH-6006 Lucerne Télex 72245 CHSILTX.

locations non meublées offres

Paris

504-20-00 ce numéro de téléphone vous informe 24 h sur 24 h des nombreuses offres de location de l'ASSOCIATION FRANÇAISE DES PROPRIÉTAIRES, 3, rue de Montévidéo, PARIS-16e.

locations non meublées demandes

Paris

Pour PERSONNEL ET DIRECTEURS MUTÉS important groupe bancaire recherche APPTS 2 à 8 PIÈCES, VILLAS Paris et environs. 504-01-34. Référence J.M.

Grande entreprise rech. en location (contrat en son nom), 5 studios de préf. vides, bon stand, si possible dans même imm. 13e, 14e ou 15e arr. 657-11-15, pte 2850-2851.

SANS SOUCI. Propriétaires Paris ttes banlieues. LOUEZ direct. 721-48-98 de 5 à 23 h. Réf. AOUT + 800 contrats.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. 889-89-66 — 283-57-02.

villas

FACE BOIS 5' Mº CHATEAU
VINCENNES
Belle villa bien décorée rez-de-chaussée + 2 niveaux. Gd séj., s. à manger, cuis., 7 chbres, 3 bains, 1 dche, garage, joli jard. 873-57-60.

Villa bord. résident. Grenoble 140 m², 5 chbres, 2 s. de bains, cheminée, gar., exposition vue magnifique, calme sur 2.500 m². Px : 1.000.0000 F. Tél. soir : (76) 89-76-26.

maisons de campagne

1 H 15 DE PARIS
A SAISIR TRÈS RARE
Montargis, Sud Loiret, splendide parc boisé 10 ha, site imprenable vendu avec chalet neuf 5 pièces, belle terrasse plein sud. Prix total sacrifié 299.000 F, long crédit. TURPIN RELAIS MIEL MONTARGIS. 16 (38) 92-72-32 (24 h s 24).

hôtels particuliers

VERSAILLES RIV. DTE
Hôtel particulier XIXe, 300 m² habitables, jard. 1.200 m². S/pl. 10, r. du Parc de Clagny, samedi de 10 h à 17 h.
CHESNEAU 950-14-07.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

A PART. de 90 F PAR MOIS Domiciliations R.C., R.M., S.A.R.L. INTER DOM. T. 340-68-50.

locaux commerciaux

Ventes

BEL INVESTISSEMENT Bastille, r.-de ch., 480 m². Loyer : 107.000 F. Prix : 750.000 F. Ecr. ACP, Nº 6421, 8, r. Arcade, 8e.

boutiques

Ventes

INVESTISSEUR
Pptaire vd 470.000 murs restaur. relais neuf, rev. net 77.500, poss. intermédiaire 260-78-25.

INVESTISSEUR
Pptaire vd 250.000 café rest. av. logt revenu net 42.000 poss. interm. 296-12-08.

PL. DAUMESNIL, près belle boux. + s/sol, libre, dans imm. rénové. Propriétaire, 634-13-18.

propriétés

A VENDRE MAGNIFIQUE
PROPRIÉTÉ en **SARDAIGNE**
typique, surface du terrain 12.000 m², comprenant : salon, salle à manger, 2 cuisines, 6 chambres, 6 pièces d'eau, garage, terrasse et barbecue extér., situé à BASSACUTENA, 15' de la mer et 30' de l'aéroport d'OLBIA. Prix demandé : 320.000 F Ecr. s/nº 482028 PUBLICITAS. 1800 VEVAY, Suisse.

TOURAINE, 210 KM PARIS Entrée localité, au calme, plaisante DEMEURE caract. 8 pièces, confort, communs, joli jardin ombragé clos. Cab. CHATET 37150 Francueil.

AMIENS (près) SUPERBE PROPRIÉTÉ 2 salons s. à manger, 6 chbres 2 MAISONS AMIS luxueusement installée piscine couverte chauffée, tennis, parc 13.000 m². GARBI, 90, rue de Sèvres, 75007 Paris. 567-22-88.

Près SENLIS, 45 km Paris : belle ppté, caractère, boiseries 18e, 7 P., 2 bains, logt amis, dépend., parc 1.800 m², parfait état (1). 878-38-86.

pavillons

Particuliers Recherche pavillon récent sur terr. 800 m², sur sous-sol. Séjour + salon. Banlieue sud ou ouest, 80 km jusqu'à 800.000 F. Tél. 920-28-84, le matin.

terrains

25 KM PARIS-OUEST
BEAU BOIS 8 ha. Constructible 2 maisons, 200 m². Situation unique. Ecrire EUDICO, réf. 3060/20. 11, rue Carpeaux, 75018 Paris, qui transmettra.

Part. vd. terr. 2.000 m², région Sète (34). Px à débattre, rens. T. (71) 73-14-92.

Rech. terrain à bâtir banlieue sud Paris, même avec petite maison. tél. 938-67-27.

viagers

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE, PARIS-8e. Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

Etude LODEL 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

l'agenda du Monde

Animaux

Vends magnifiques chiots bergers allemands, 2 mois, pure race, parents visibles. 1.300 F. Tél. : (6) 019-12-55, (6) 941-96-15 ou (6) 941-35-11.

Carrelages

DIRECT USINES
SOCAREL - 357-09-46 + 113, av. Parmentier, Paris-11e.

Cours

COURS DE NÉERLANDAIS
FIN SEPT., FIN JANVIER. INSTITUT NÉERLANDAIS 121, rue de Lille, 75007 Paris. Renseignements. : 705-85-99.

Jeune fille au pair

Etud. en pharmacie s'occuperait enfants plusieurs heures par sem. ds ttes matières scolaires ou place baby sitter contre chambre région Châtenay. Tél. : 750-11-32.

Livres

Achète anciens livres mathématiques spéciales Commissaire, et Cagnac (5 tomes), éditeur MASSON. 16 (61) 53-95-71, h. repas.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark. Prix posée : 99 F/m². Tél. : 858-81-12.

Musique

IRÈNE JARSKY Rouvre son atelier « La Voix Contemporaine » le 01-10-84, effectif limité, motivation prof. exigée. Ecrire I. Jarsky, Confluences, 17, pass. Lathuile, 75018 Paris.

Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE peint à la main, gros. 1/2 gros, détail. Exposition permanente, 86, rue M.-Ange, 75016. Tél. : 651-81-67.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10' Pte d'Italie, Paris, tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 Villejuif. (1) 726-99-63, (1) 639-34-14.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais (école célèbre vous accueilleront)
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council)
£16 69 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).
25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spécialisés examens de Cambridge inclus)
écrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843.591212. Telex 96454
ou Mme Boullon 4 Rue de la Persévérance Eaubonne 95 Tél (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

automobiles automobiles

10 JOURS CITROËN EXCEPTIONNELS
du 13 au 24 SEPTEMBRE
ouvert dimanches 16 et 23 septembre
Ventes de voitures ingénieurs et cadres de l'usine
Voiture d'exportation (ex-TT)
(moins de 10.000 km)
GARANTIE TOTALE 6 MOIS
VOTRE VIEILLE VOITURE REPRISE
5.000 F MINIMUM (1)
quel que soit son état, pour tout achat d'une voiture d'occasion
CRÉDIT A LA CARTE
USINE CITROËN
Département Occasion
10, place Etienne-Pernet, 75015 PARIS
Tél. 531.16.32 — Métro Félix-Faure
50, bd Jourdan, 75014 PARIS
Tél.589.49.89. Métro Pte d'Orléans
59 bis, av. Jean-Jaurès, 75019 PARIS
Tél. 208.86.60. Métro Jaurès
(1) Cette offre est uniquement valable pendant les 10 jours et concerne uniquement les ventes à particuliers
CITROËN

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre Citroën BX-14-RE, mars 1984, blanche. S'adresser à M. Renauls, tél. : (81) 53-75-14.

de 8 à 11 C.V.

A vendre Renault 16 TX, année 77, 120.000 km. Pneus neufs, pot d'échap. et amortisseurs récent + auto-radio 4 enceintes. Bon état général. Prix : 10.000 F. T. : 402-26-91 de 18 h à 19 h.

de 12 à 16 C.V.

A vendre MERCEDES 280 S.E. 1984, nombr. opt. Prix à déb. Tél. H. bur. : (73) 24-64-46.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

LE SUCCÈS D'AIRBUS

DE 25 % A 30 % DU MARCHÉ POUR LA FRANCE

(Suite de la première page.)

Mais, malgré la satisfaction affichée par cette compagnie et les efforts assidus d'Airbus, la vente était pratiquement restée sans lendemain.

En 1979, notamment, le grand concurrent d'Airbus aux États-Unis — Boeing — était parvenu, au dernier moment, à dissuader la compagnie aérienne TWA de s'équiper pour quelque 500 millions de dollars du même A-300 que celui utilisé par Eastern. Depuis, seuls quelques appareils supplémentaires volent pour deux compagnies aériennes américaines : deux Airbus d'occasion exploités par North Eastern et un autre que Capitol Air fait voler.

La situation pourrait donc changer avec la Pan Am dont la lettre d'intention porte sur :

— le leasing temporaire de douze A-300 B4 et de quatre A-310 200 ;

— l'achat de douze A 310 300 et de seize A 320 ;

— la prise d'option d'achat de treize A-310 300 et de trente-quatre A-320 supplémentaires.

Ce fabuleux contrat potentiel, l'un des plus gros passés par une compagnie étrangère, arrive à point pour le consortium Airbus Industries. En effet, les vingt-huit appareils que devrait acheter Pan Am (douze A-310 300 et seize A-320) représentent un marché de 1 milliard de dollars aux conditions économiques de 1984. Or ce n'est un secret pour personne qu'Airbus avait ces dernières années des difficultés à vendre ses appareils en raison de la crise que traversaient les transporteurs aériens. C'est ainsi qu'Airbus avait en stock, voici peu encore, vingt-quatre appareils neufs, connus sous le nom de « queues blanches », parce qu'ils n'étaient attribués à aucune compagnie.

Depuis, quelques-uns d'entre eux ont été placés, mais le gros paquet restait sur les bras des Européens, aujourd'hui ravis de l'aubaine. Aussi comprend-on l'enthousiasme de M. Bernard Lathière, administrateur gérant d'Airbus Industries, qui, à l'annonce de cette lettre d'intention, s'est félicité de la stratégie de son consortium. Il ne faut cependant pas oublier que la France, compte tenu de sa participation dans Airbus Industries, ne récupérera dans cette affaire que 25 à 30 % du montant total du contrat et que, d'autre part, 90 % environ des pièces que l'on remplace tout au long de la durée de vie de l'avion sont d'origine américaine. Enfin, il est clair que, dans l'immédiat, la commande de nouveaux Airbus ne devrait pas donner de charge de travail supplémentaire aux industriels européens, qui, en 1985, n'auront qu'une cadence de production de deux avions et demi par mois.

Il n'en reste pas moins vrai, comme le faisait remarquer un responsable d'Airbus Industries, que l'intention de Pan Am *« a permis de lever certaines inquiétudes »*. En fait, la situation était mûre. Pan Am ayant un *« besoin urgent »* en capacité de transport supplémentaire, le fait d'avoir des avions librables *« très rapidement »* a été un *« facteur décisif »*. Il y a tout lieu de croire aussi que les conditions financières proposées par les Européens pour la conclusion de ce contrat, qui sera vraisemblablement libellé en dollars, ont été de nature à séduire les dirigeants de la Pan Am, et surtout son président, M. Bill Acker.

Après avoir perdu 485 millions de dollars en 1982, Pan Am a dû céder une partie de ses actifs et se défaire de quarante-trois avions de transport qu'elle exploitait pour trouver un peu d'argent frais. En 1982, le montant des pertes s'élevait encore à 51 millions de dollars et, en 1983, à 121 millions de dollars. Aujourd'hui, si l'on en croit M. Acker, la compagnie disposerait de 400 millions de dollars de liquidités contre 40 millions de dollars voici seulement deux ans. Quoi qu'il en soit, la Pan Am a annoncé que le financement des vingt-huit Airbus dont elle envisage l'achat devrait être assuré par des *« voies commerciales normales »* et qu'Airbus Industries pourrait garantir cette opération pour laquelle une signature est attendue avant la fin de l'année. En attendant l'ordre de commande, Pan Am va poursuivre ses discussions avec les firmes Pratt et Whitney et General Electric pour choisir le moteur qui équipera ces moyen-courriers.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et BERNARD GUETTA.

Une famille nombreuse

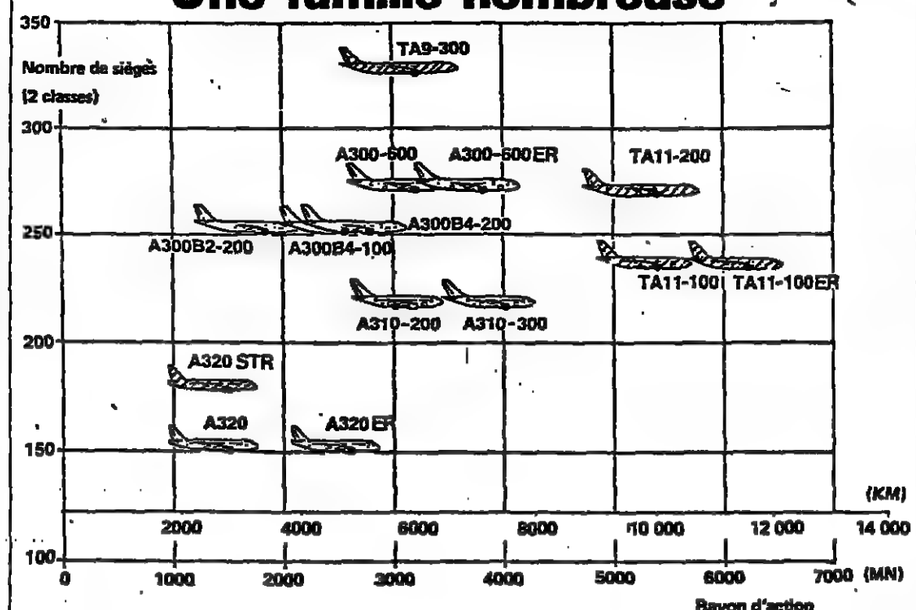

Pan Am est la première compagnie américaine à commander l'A320, le dernier-né de la gamme Airbus. Ce biréacteur court-moyen courrier — son rayon d'action est de 1750 km pour la version 100, et de 3 150 km pour le modèle 200 — pourra transporter cent cinquante passagers. L'A320 dont la construction a été décidée en février dernier, après bien des tractations entre les partenaires d'Airbus Industries et après que furent surmontées de nombreuses réticences de la part des Britanniques — devrait entrer en service commercial en 1988.

C'est le premier appareil entièrement conçu depuis le début de la crise pétrolière, et il devrait consommer moitié moins de carburant par siège que les tri-réacteurs à fuselage étroit de l'ancienne génération ou que les autres bi-réacteurs.

Les premières livraisons de A320 à Pan Am interviendront, selon Airbus Industries, en 1988 ou en 1989, suivant le choix des réacteurs. La compagnie américaine les utilisera sur ses lignes à plus faible trafic à l'intérieur des Etats-Unis, sur son réseau interallemand « IGS » et sur son réseau intra-européen.

Plus ancien, l'Airbus 310 est un bi-réacteur moyen courrier à deux couloirs pouvant transporter deux cent dix à deux cent quatre-vingts passagers et existant en deux versions : l'A310 200, au rayon d'action d'environ 6 000 kilomètres, et l'A310 300 pouvant couvrir quelque 4 000 kilomètres. Les douze A310 300 commandés par la Pan Am, qui seront livrés à la mi-1986, et les quatre appareils de la version 200, qui devraient entrer en service en 1985, seront essentiellement affectés aux lignes transcontinentales de la compagnie.

Quant au « frère aîné » de la famille Airbus, l'A300, il est en ligne depuis 1974. Depuis cette date, Airbus Industries a peu à peu amélioré les performances du premier appareil et proposé plusieurs modèles dérivés de la version de base parmi lesquels figure l'A300 B4. Il s'agit d'un biréacteur, véritable gros porteur de deux cent cinquante places, qui a un rayon d'action de 5 600 kilomètres. Les premiers des douze avions de ce modèle loués par la compagnie américaine entreront en service au cours du dernier trimestre 1984 sur les lignes desservant les Caraïbes ; les autres seront livrés au premier semestre de l'année suivante.

Toulouse applaudit

De notre correspondant

Toulouse. — Les premières réactions, à Toulouse, sont unanimement favorables. Le quotidien régional, *la Dépêche du Midi*, n'hésite pas à parler de *« marché du siècle »*. Il est vrai que l'aéronautique tient une place importante dans l'économie de Midi-Pyrénées, et particulièrement de Toulouse. M. Dominique Baudis, député CDS au Parlement européen, a pu déclarer que ce contrat *« est une grande victoire pour Toulouse, pour la France et pour l'Europe »*, ajoutant : *« Je souhaite que le gouvernement n'oublie pas ce rôle actif de l'industrie toulousaine et accorde à notre agglomération les crédits nécessaires à la réalisation des investissements projetés. »* M. Alex Raymond, président socialiste du conseil régional de Midi-Pyrénées, tout en se réjouissant de cette signature, estime que la pénétration française et européenne sur le marché de l'aéronautique américaine n'est pas achevée.

« On est sur la bonne piste », s'est-il borné à déclarer. Mais c'est du côté de l'Aérospatiale, ex-SNIAS, à Saint-Martin-du-Touch, qu'il faut aller chercher les réactions les plus avisées. M. Jean-Louis Fache, directeur de l'Aérospatiale, est, certes, satisfait d'un contrat qui redonne un peu d'oxygène à l'industrie toulousaine, mais il précise tout de suite : *« Cela ne changera rien pour les années 1984 et 1985, qui correspondent à des trous dans le plan de charge de l'Aérospatiale. »*

C'est vrai que la période n'est guère favorable. Jusqu'à ce jeudi 13 septembre, les responsables d'Airbus, ceux de l'Aérospatiale et les organisations syndicales faisaient grise mine. Pour cette année, le plan de charge de la société est de quarante-cinq avions. En 1985, il ne sera que de trente. En fait, les premières retombées du contrat, *« si les intentions actuellement affichées par Pan Am sont entièrement concrétisées »*, précise M. Jean-Louis Fache, ne seront sensibles qu'en 1986, 1987 et 1988. Les douze A 310-300 déjà commandés par la Pan Am ne serviront qu'à éponger les stocks de l'Aérospatiale, ces appareils, les *« queues blanches »*, comme les appellent les avionneurs, n'ayant pas trouvé client ou ayant été décommandés en raison de difficultés financières. M. Jean-Louis Fache fait également remarquer que la version *« A 310-300 ne sera certifiée qu'en 1985 et que l'A 320 ne le sera qu'en 1987 »*. Première livraison aux clients à partir de 1988.

Pas de plein emploi

A l'Aérospatiale, on se garde bien d'un excès de triomphalisme. Cette commande de la Pan Am permet de jeter une tête de pont sur le plan de charge 1986, mais en elle-même elle n'est pas suffisante pour assurer le plein emploi des hommes et des moyens. Airbus représente en effet 70 % du plan de charge de la division avions de l'Aérospatiale. Actuellement, les sept mille quatre cents salariés de l'entreprise travaillent au ralenti. On annonce une semaine de chômage technique entre Noël et le Jour de l'an pour ceux qui travaillent sur les chaînes Airbus, deux jours par mois dans les autres usines de la divison avions. Les syndicats espèrent pourtant que cette commande de la Pan Am fera reculer le chômage partiel. Au comité d'établissement (Force ouvrière) de l'Aérospatiale, on ne craint pas de dire que le chiffre de la commande américaine *« est stupéfiant »*, mais les autres syndicats (CGT, CFDT) insistent sur les efforts qu'il faudra accomplir.

En période de croisière, la sous-traitance aéronautique représentait près de cent mille heures par mois, une sous-traitance concentrée à 70 % sur le Grand Toulouse et 80 % en Midi-Pyrénées. Pour ce secteur, c'est actuellement la période des vaches maigres. La sous-traitance travaille en effet pour le plan de charge 1985, soit trente avions, ce qui a réduit considérablement son activité. Mais, à l'Aérospatiale, on souligne que, dès 1985, cet important secteur économique, dont on se plaît à mettre en avant la qualité, devrait connaître la reprise, surtout si le consortium Airbus Industrie parvient à engranger d'autres commandes.

GÉRARD VALLÈS.

PTT

UNE « OFFENSIVE » DE M. JEAN FRANÇOIS-PONCET

L'exécutif, le législatif et le téléphone

Estimant que les explications fournies devant les sénateurs le 13 septembre par le ministre délégué chargé des PTT sur la hausse de 10,5 centimes de la taxe téléphonique sont *« insuffisantes »*, M. Jean François-Poncet va saisir le Conseil d'Etat. Pour le sénateur (gauche démocratique) du Lot-et-Garonne, ancien ministre des affaires étrangères de M. Giscard d'Estaing, le décret du 27 juillet, qui fixe cette hausse est *« illégal »*.

D'autre part, le groupe de la Gauche démocratique va, s'il réunit les soixante sénateurs nécessaires, entamer une procédure d'annulation du projet de budget 1985 des PTT auprès du Conseil constitutionnel.

Les deux recours des sénateurs de l'opposition sont à la fois liés et distincts. Pour ce qui est du Conseil d'Etat, M. François-Poncet s'appuie sur l'article R 56 du code des PTT qui précise, selon lui, que la taxe téléphonique payée par les usagers est destinée à couvrir les frais de fonctionnement du service du téléphone et *« pas autre chose »*. C'est une *« redevance »*, selon M. François-Poncet. Or *« M. Mexandeau a indiqué devant les sénateurs qu'il n'y avait eu aucune dépense non prévue, aucun investissement nouveau lié au téléphone qui motive cette hausse. Il a simplement parlé de financement de la filière électronique »*, selon le sénateur, qui conclut : *« Cette hausse non nécessaire du téléphone, mais décidée pour couvrir le déficit du budget général de l'Etat, est donc un impôt et devrait être fixée à ce titre par le Parlement. »* Comme cela n'a pas été fait lors du vote du budget 1984 des PTT, *« la hausse est illégale »*.

Le recours devant le Conseil constitutionnel concerne, lui, le projet de budget annexe des PTT pour l'année 1985. Le sénateur critique les transferts au profit du budget général qui y sont inscrits, le dispositif du *« fonds de réserve »* notamment. Selon M. François-Poncet, *« ces transferts des PTT à l'Etat confèrent à la redevance téléphonique un caractère fiscal contraire à l'article 20 de la loi organique du 2 janvier 1959 et à l'article 34 de la Constitution »*. Le taux de l'impôt-redevance ne peut pas en effet être fixé par décret. Le Parlement, s'il votait ce budget, violerait la Constitution.

M. François-Poncet estime avoir toutes les chances de gagner devant le Conseil d'Etat. En revanche, il reconnaît que ce sera juridiquement plus difficile devant le Conseil constitutionnel. Mais *« je défends les prérogatives du Parlement face à l'exécutif. Ce n'est pas un jeu. Il s'agit d'un combat pour la démocratie »*.

Côté gouvernemental, on se sent sûr de son bon droit. *« L'Etat peut modifier par décret, à tout moment, le tarif du téléphone »*, indique-t-on aux PTT. *« S'il y a des recettes supplémentaires en fin d'année, elles seront soit affectées en fonds propres, donc conservées aux PTT, soit dépensées, auquel cas le Parlement qui autorise nos dépenses sera saisi par une loi rectificative. »* Quant au recours devant le Conseil constitutionnel, on précise que *« l'article R 91 autorise les transferts du budget annexe au profit du budget général »*. La réponse sera donnée par les juristes.

Quelle que soit leur décision, cette hausse du téléphone, économiquement contestable, psychologiquement désastreuse, devient maintenant une affaire politique. Le gouvernement n'a décidément rien à y gagner.

ERIC LE BOUCHER.

LE CARNET DE COMMANDES DU CONSORTIUM EUROPÉEN

Airbus Industrie est un groupement d'intérêt économique dont les partenaires sont les plus importants constructeurs aéronautiques européens : Aérospatiale en France, British Aerospace en Grande-Bretagne, Deutsche, Airbus (MBB) en Allemagne fédérale et Casa en Espagne.

Le consortium européen a vendu à ce jour plus de quatre cents A-300, A-310 et A-320 à une cinquantaine de compagnies aériennes dans le monde entier ; plus de deux cent soixante A-300 et A-310 sont actuellement en service. Son carnet de commandes fermes porte sur plus de quatre cents appareils, en dehors de ceux inscrits dans la lettre d'intention de la Pan Am : cent neuf A-310, deux cent quarante-six A-300, et cinquante et un A-320.

Les demandes émanent de compagnies aériennes du monde entier, et notamment de transporteurs du Proche-Orient et d'Extrême-Orient. Chez Airbus Industrie, on note avec satisfaction que *« les compagnies qui ont choisi des appareils moyen-courriers ont, pour les trois quarts d'entre elles, préféré des Airbus à des Boeing »*.

TRANSPORTS

Le trafic du port de Rotterdam est perturbé par des grèves de dockers

De notre correspondant

Amsterdam. — Les débrayages dans le port de Rotterdam, entrés dans leur troisième semaine, risquent de se prolonger après l'échec, le 12 septembre, de la médiation du gouvernement entre le patronat portuaire et les représentants des dockers, qui protestent contre des licenciements prévus dans le secteur des marchandises chargées de façon traditionnelle.

Depuis le 27 août, quelque quatre mille employés ont arrêté le travail par intermittence, prenant chaque fois comme cible trois ou quatre des douze entreprises spécialisées que compte le port de Rotterdam. La municipalité craint que les débrayages ne nuisent à l'image de marque du plus grand port du monde et que, de plus en plus de navires préfèrent décharger dans les ports d'Anvers, de Brême et de Flessingue.

Selon les autorités portuaires, il s'agit avant tout d'un conflit de prestige entre le grand syndicat FNV et le patronat du port. La tentative du ministre des affaires sociales, M. Yan Jan de Koning, visant à sortir les deux camps de l'impasse ayant échoué, le maire de Rotterdam, M. Bram Peper, a exprimé la crainte que le conflit ne s'exacerbe et ne s'étende à d'autres secteurs du port.

Vers le milieu du mois d'août, l'une des douze entreprises de marchandises en pièces, Rotterdam Terminal, annonça que ses cent cinquante employés seraient licenciés en raison d'une faillite imminente. La section des transports de la FNV jugea inacceptables ces licenciements et se référa à un accord conclu deux ans plus tôt avec le patronat, selon lequel d'éventuels licenciements seraient compensés par des embauches dans d'autres entreprises. Celles-ci font valoir maintenant que cette clause n'est pas applicable en cas de faillite et qu'en tout cas le marché du travail dans le secteur concerné est saturé.

La FNV affirme le contraire, tout en accusant les employeurs d'avoir recours à de la main-d'œuvre non syndiquée par le biais d'agences d'intérimaires. Le syndicat s'est fixé désormais comme objectif un élargissement du *« fonds de risque »* concernant tous les employés dans les entreprises de marchandises chargées de façon traditionnelle. La ville de Rotterdam et le gouvernement semblent favorables à une solution de ce genre, contrairement au patronat.

Les employeurs, en revanche, soulignent que les marchandises traditionnelles cèdent inexorablement le pas à celles transportées en conteneurs. Dans la première catégorie, le volume a diminué de 4,6 millions en 1982 à 3,8 millions de tonnes en 1983, alors que le transport par conteneurs a augmenté de 10 millions à 11,3 millions de tonnes dans le port de Rotterdam.

RENÉ TER STEEGE.

TWA vers et à travers les USA

Paris sur Seine - Miami sur mer : 4.305 F.

Liaison quotidienne de Paris CDG 1.
TWA dessert également plus de 60 villes
à l'intérieur des États-Unis
aux prix les plus bas.

Tarif Loisir a/r 14 - 60 jours.

Vous plaire nous plaît TWA

INDUSTRIE

L'air et la chanson de la modernisation

(Suite de la première page.)

Résultat : le gouvernement Barre, il y a huit ans, le gouvernement Mauroy-Delors l'année dernière, se sont trouvés obligés de lutter non seulement contre les effets ordinaires de la crise — débordement des dépenses publiques, chômage, inflation persistante... — mais aussi contre les conséquences, qu'on pourrait appeler extraordinaires en ce sens qu'elles sont plus particulières à notre pays, des erreurs graves et prolongées inspirées par le goût des chimères politiques ou le refus obstiné de la réalité.

On comprend, dans ces conditions, que la France ait quelque retard sur ses partenaires, que l'inflation y soit plus longue à extirper et la reprise moins prompte à se manifester, tandis que le chômage continue, hélas! à y faire des progrès plus rapides qu'ailleurs.

Encore faut-il mentionner une autre circonstance, malheureusement aggravante, à laquelle le gouvernement Fabius ferait bien d'accorder la plus grande attention s'il ne veut pas ajouter aux échecs de ses prédécesseurs. Elle tient précisément au fait que ces derniers se sont, chacun selon son tempérament et son inclination, trompés sur la nature et l'étendue des contraintes qui pèsent sur la France. Leur tort aura été, en gros, de surévaluer ces contraintes, comme s'ils avaient voulu en rajouter, par réaction contre les mirages auxquels s'était laissée prendre en 1981 la nouvelle majorité et en 1974 le président Giscard d'Estaing. Qu'il suffise, à titre d'exemple d'irréalisme économique, de rappeler que l'ancien président de la République se félicitait à la télévision, quelques mois après s'être installé à l'Elysée, de ne pas faire subir aux consommateurs français les conséquences du choc pétrolier, recette infaillible pour condamner le pays au déficit et à une mauvaise répartition de ses ressources. Son argumentation ? Il ne voulait pas de « rationnement par l'argent ». Personne n'a dit mieux depuis lors pour refuser le jeu du marché.

Des résultats appréciables ont été obtenus qu'il est prudent de juger encore insuffisants. C'est ainsi que la balance des paiements est pratiquement équilibrée depuis quatre mois. Mais qui oserait juger d'une résorption durable du déficit encore que celle-ci soit relativement facile à obtenir : il suffit de ne pas fausser gravement le jeu dont il vient d'être question. Les réserves de change sont plus confortables, même si elles sont loin d'être égales à celles qu'avait constituées Raymond Barre : la France, en janvier 1981, à la veille de l'ouverture de la campagne présidentielle, disposait de 24 milliards de dollars nets. Leur montant approche tout de même aujourd'hui, après bien des hauts et des bas (surtout des bas) les 10 milliards de dollars. Cependant un écart inquiétant persiste entre le taux d'inflation français et celui de nos principaux partenaires. Rien ne paraît encore définitivement joué. Comment, dans ces conditions, soutenir que les contraintes ont été surestimées ?

Inquiétant aveu

Elles l'ont été précisément dans ce sens que les gouvernements successifs ont pris les contraintes en question pour des données de la nature, alors qu'elles sont largement le fait de leurs propres errements. Autrement dit, si un gouvernement suffisamment audacieux et modernisateur introduisait un certain nombre de réformes essentielles, très rapidement on verrait un certain nombre d'éléments déterminants de la vie économique et sociale (taux d'intérêt, prix, équilibre extérieur, pouvoir d'achat) devenir plus favorables. Ce qu'on devrait attendre d'un homme politique jeune, c'est qu'il prenne des risques. Au fond, rien n'a moins de sens que de réclamer l'imagination au pouvoir. Autant s'en remettre à des remèdes miracles. Ce dont on a besoin, c'est de courage. Il en faut toujours pour présenter des mesures simples, mais fondamentales.

Citons un exemple parmi d'autres de fuites devant les responsabilités : imperturbablement, les ministres de l'économie et des finances attribuent depuis quelques années à la hausse incessante du dollar, la montée « anormale » de l'indice des prix. Pourtant, le dollar s'est revalorisé cet été autant à Francfort qu'à Paris ; il n'empêche que les prix sont restés stables et ont même baissé en Allemagne alors qu'ils continuaient de s'élever en France. La raison n'en serait-elle pas que le niveau plus élevé de l'inflation en France qu'outre-Rhin a d'autres causes que celles qui sont complaisamment alléguées ?

La semaine dernière, le premier ministre a déclaré à la télévision que pour lui l'inflation tenait à des facteurs psychologiques. M. Fabius n'aurait guère pu mieux dire pour avouer qu'il n'avait pas un diagnostic clair sur ce phénomène. Interrogerait-il, par exemple, le président de la Banque nationale suisse, qu'il apprendrait de sa bouche à quelles règles strictes l'émission de monnaie est soumise dans un pays où son pouvoir d'achat ne subit qu'une très faible érosion. C'est parce que ces règles n'existent pas en France que depuis plus de treize ans, les gouvernements successifs maintiennent un encadrement du crédit sur lequel on est heureux d'apprendre qu'un haut fonctionnaire, de grandes probité et compétence, « réfléchit ». On aimerait que le gouvernement ait lui-même des idées sur un système qui fausse la concurrence entre les banques. Mais celles-ci s'accommodent fort bien, malgré quelques protestations, d'un régime qui maintient les situations acquises et les circuits privilégiés. Le comportement des entreprises et des citoyens n'est-il pas à l'image de leurs banquiers ? Ils réclament dans l'abstraction la modernisation, mais pour rester à l'abri des courants d'air ils préfèrent que la porte reste fermée. C'est cette attitude frileuse qui voue le pays à la rigueur entendue au sens d'austérité. Car, tous comptes faits, est-il si sûr que rigueur et modernisation aillent bien ensemble ? La vérité est qu'on est incité à se moderniser — et donc à produire d'un façon plus efficace — pour n'avoir pas à se priver.

Le gouvernement de M. Fabius promet un grand effort de modernisation dans la recherche. Il parle d'un redémarrage des investissements et de la nécessité pour les entreprises de faire des profits. Ces paroles peuvent avoir un effet encourageant auprès des responsables de la vie économique. Mais, à supposer que l'Etat puisse efficacement aider les chercheurs et les chefs d'entreprise, ce n'est pas lui qui assume directement leur tâche. Ce que l'on attend d'abord du gouvernement, c'est qu'il donne l'exemple en ouvrant les portes et les fenêtres ; autrement dit qu'il dépoussière des réglementations qui lui servent de moyens d'action et qui ont fait leur temps. Cela n'est possible qu'à une double condition : qu'il ait une vue claire de ce qu'il faut faire et qu'il sache communiquer aux Français ses convictions. L'air de la modernisation ne suffit pas, on en veut aussi la chanson.

PAUL FABRA.

AGRICULTURE

En Pologne

LA RÉCOLTE POLONAISE DE CÉRÉALES POURRAIT ATTEINDRE UN NIVEAU RECORD

La récolte de céréales devrait atteindre un niveau record cette année, selon les propos du ministre polonais de l'agriculture, M. Stanislaw Zieba, que rapporte la presse à Varsovie. Le rendement moyen de la récolte céréalière serait de 30 quintaux, contre 27,3 quintaux en 1983, où cette récolte s'était élevée à un total de 22 millions de tonnes, ce qui constituait un record. Selon M. Zieba, les achats effectués par l'Etat, qui s'élèvent déjà à 4,5 millions de tonnes, *« n'ont jamais atteint un quota aussi élevé à cette période de l'année »*.

Cette bonne récolte, due notamment à des conditions climatiques favorables, ne dispensera pas la Pologne, a reconnu le ministre, d'importer des céréales, notamment du blé. En 1983, les importations de céréales s'étaient élevées à 3,5 millions de tonnes. Et les prévisions pour 1984 étaient de 3 millions de tonnes *(AFP)*.

[Selon l'OCDE, la récolte annuelle moyenne de céréales était de 20,9 millions de tonnes entre 1971 et 1975, et de 19,7 millions de tonnes entre 1976 et 1980. En 1979, cette récolte de céréales avait chuté à 17,1 millions de tonnes. Elle était remonté déjà à 20 millions en 1980. Le fait que depuis 1981 et 1982 les autorités polonaises ont accordé une plus grande attention à l'agriculture privée (75 % des terres) et que, surtout, les moyens de production (semences, engrais, machines) ne sont accessibles qu'en échange de livraisons de la production à l'Etat, peuvent expliquer, en partie, ces résultats.]

En Grande-Bretagne

MARCHÉ NOIR POUR LE « FLEUVE BLANC »

L'application du plan de réduction de la production laitière donne lieu à un trafic des quotas en Grande-Bretagne. Dans ce pays, on a choisi la méthode des quotas individuels par producteur. Globalement, la Grande-Bretagne doit réduire son volume laitier de 6,5 %. Certains éleveurs n'estimant plus rentable de produire à un niveau réduit ont entrepris de vendre leur quota à d'autres fermiers. On trouve ainsi dans les journaux de nombreuses offres en ce sens.

Ce genre de transfert est autorisé par les règlements communautaires, à condition qu'il s'accompagne d'un transfert foncier. Cette règle est respectée dans son principe, mais dans la plupart des cas il ne s'agit que de vente ou de location portant sur quelques mètres carrés.

Mardi 11 septembre, la Commission de Bruxelles a élevé une protestation, et le ministre britannique de l'agriculture, M. Michael Jopling, a adressé un rappel à l'ordre à tous les fermiers, affirmant que ces transactions artificielles violaient la règle communautaire, les transferts de quotas devant être accompagnés d'un transfert foncier proportionnel. La National Farmers Union, (le syndicat des agriculteurs britanniques) exerce cependant une forte pression sur M. Jopling pour qu'il obtienne un assouplissement de cette règle.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Nouvelles inquiétudes pour la SCOPD-Manufrance.** — Le 28 septembre prochain, l'assemblée générale de la SCOPD-Manufrance ne s'ouvrira pas sous les meilleurs auspices. Il semble que les résultats enregistrés par les coopérateurs dans la fabrication des armes de chasse et de tir ainsi que dans le secteur des machines à coudre n'aient pas répondu aux espoirs nourris. Malgré l'injection échelonnée de plus de 100 millions à la SCOPD à la suite du protocole du 4 août 1983 signé avec l'Etat et le pool bancaire, il s'avère que des difficultés de trésorerie ont gêné les approvisionnements, et par contrecoup perturbé les livraisons. Le bilan 1983 révèle un chiffre d'affaires inférieur à 61 millions de francs, soit en baisse de 4,04 % par rapport à celui de 1982. A titre de comparaison, la masse salariale pour le même exercice a avoisiné 81 millions de francs. Au total, pour 1983, une perte d'exploitation de près de 77 millions de francs. — *(Corresp.)*

● **Creusot-Loire : une nouvelle réunion syndicats - pouvoirs publics est prévue.** — Les manifestants de Creusot-Loire qui occupaient la gare TGV de Montchanin (Saône-et-Loire) depuis le 13 septembre au matin ont quitté les lieux vers 22 heures, soit après l'heure de passage du dernier train normalement prévu. L'intersyndicale avait appelé à la dispersion des manifestants vers 19 heures à la suite de l'annonce, par Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, d'une nouvelle rencontre *« sous les dix jours »* entre les pouvoirs publics et les syndicats. M. Billardon, député PS de Saône-et-Loire, avait fait savoir auparavant que *« l'attitude des pouvoirs publics avait évolué sur le rôle que devait jouer les entreprises nationales »*.

● **Les briquets français.** — Après notre article intitulé « Les briquets Flaminaire déposent leur bilan » (*le Monde* du 17 juillet), M. C. Romain, gérant de l'entreprise Myon, de Damprichard (Doubs), nous demande de préciser que la société qu'il anime *« produit des briquets depuis plus de cinquante ans et occupe actuellement cent personnes. Nos articles sont distribués en France ainsi que dans de nombreux pays, le Japon entre autres »*.

Étranger

RFA

● **2,5 % de croissance par an jusqu'en 1988.** — Le gouvernement ouest-allemand mise sur un taux de croissance économique de 2,5 % par an jusqu'en 1988, ce qui devrait entraîner une amélioration du marché du travail, indique un document gouvernemental publié le 10 septembre. Selon ce texte, il y aura 22,6 millions de postes de travail en 1988 contre 21,96 millions en 1983, et les prix devraient augmenter de 3 % par an de 1984 à 1988. — *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

● **Forte progression des investissements industriels en 1984.** — Les sociétés américaines envisagent de porter à 307,6 milliards de dollars leurs investissements en 1984, soit, en termes réels, 13,3 % de plus qu'en 1983 — la plus forte hausse annuelle depuis 1966 — annonce mardi le département du commerce. Une première estimation officielle publiée au printemps avait tablé sur une progression de 14,8 %. En 1983, ces dépenses, qui avaient diminué de 3,6 % par rapport à 1982, ne s'étaient chiffrées qu'à 269,2 milliards. Les seules industries de transformation, qui travaillent actuellement à 82 % de leurs capacités, envisagent désormais d'accroître leurs investissements de 15 % en 1984. — *(AFP).*

Social

● **La CFDT de Basse-Normandie critique les ouvertures de la Confédération au patronat.** — L'union régionale CFDT de Basse-Normandie vient d'exprimer son *« opposition »* aux ouvertures de la Confédération au patronat dans la négociation sur la flexibilité de l'emploi : *« Un pas de plus vient d'être franchi dans le compromis avec le patronat. Il nous semble extrêmement grave que la direction confédérale aille au-devant des souhaits du CNPF en échange de contreparties largement illusoires. »* Elle voit dans ces ouvertures *« une remise en cause sans précédent des droits des travailleurs »* et *« une démarche suicidaire pour la CFDT »*. Elle les juge *« d'autant plus inadmissibles qu'aucune structure de l'organisation n'en a débattu »*. Elle ne se sent donc pas *« engagée »* par ces ouvertures ramenées à des *« initiatives personnelles »*.

● ERRATUM. — L'augmentation maximale demandée par la CGT pour l'allocation de rentrée scolaire est de 147 % (775 F au lieu de 309,86 F) et non 247 % comme une erreur nous l'a fait écrire dans l'article consacré aux prestations sociales, dans *le Monde* du 11 septembre. Une erreur s'est aussi glissée dans la note concernant les seuils fiscaux et sociaux publiée dans *le Monde* daté 9-10 septembre : la taxe sur la formation professionnelle et le « 1 % logement » s'appliquent lors du passage de neuf à dix salariés et non de dix à onze comme l'élection des délégués du personnel.

CONJONCTURE

LE PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 1985

● Accueil favorable dans les milieux financiers
● Déception du côté des syndicats

Le projet de loi de finances pour 1985 a été généralement bien accueilli dans les milieux financiers, tant en France qu'à l'étranger. La Bourse de Paris a réagi favorablement. Même si ce projet ne comporte pas d'aide nouvelle à l'investissement, on considérait, dans l'enceinte du palais Brongniart, que la situation des entreprises se sera suffisamment restaurée en 1984 pour que l'autofinancement y joue à nouveau son rôle.

Chez les professionnels du bâtiment et des travaux publics, on observe deux attitudes divergentes. La Fédération nationale des travaux publics (FNTP) estime que *« tous les arbitrages budgétaires vont dans le sens d'une aggravation de la situation »*, au moment où la profession va plus mal que jamais (baisse de 10 % des heures travaillées au premier semestre). La Fédération nationale du bâtiment (FNB) note, au contraire, *« avec intérêt le retour aux incitations fiscales en matière de logement, qui vont dans le bon sens pour le marché privé »*, tout comme la Fédération des constructeurs-promoteurs (FNPC) qui estime qu'*« un pas non négligeable est ainsi franchi dans la lutte indispensable à mener contre la pénurie de logements à louer »*. Enfin, une association de locataires, la confédération générale du logement juge *« extrêmement importantes »* les mesures incitant à l'investissement immobilier locatif.

Côté syndical, les réactions sont beaucoup plus vives. M. Gérard Alezard, secrétaire de la CGT, estime dans un communiqué publié jeudi 13 septembre, que le projet de budget est *« injuste socialement, inefficace et dangereux économiquement, sacrifiant le pouvoir d'achat et l'emploi »*. Il estime, d'autre part, que les entreprises *« vont connaître une telle amélioration de leurs profits que 1985 sera pour eux la meilleure année depuis 1970 »*.

Pour la commission exécutive de la CFDT, qui publie elle aussi un communiqué, *« les choix du gouvernement relèvent davantage d'une logique financière et politique que d'une logique sociale et économique »*. Mais, tout en critiquant la méthode qui consiste à baisser les impôts tout en relevant les taxes, la CFDT n'en manifeste pas moins son accord *« avec les propositions affichées concernant la modernisation, la recherche et la formation »*. Elle note *« avec intérêt l'effort fait dans le bâtiment »*.

Quant à Force ouvrière, tout en disant comprendre *« la complexité des problèmes à résoudre »*, elle déclare que ce projet de budget *« écorne sérieusement »* les principes qu'elle défend depuis toujours. *« L'impôt sur le revenu touche — au moins théoriquement — tout le monde en fonction des revenus de chacun, souligne-t-elle. Les taxes sur l'essence, le téléphone ou d'autres, frappent proportionnellement plus « les petits » que « les grands »*.

PRINCIPALES DONNÉES CONCERNANT L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

	1983 (résult.)	1984 (résult.)	1985 (prév.)
● RESSOURCES DE LA NATION (en volume et en pourcentage)			
1) Produit intérieur brut marchand	+ 0,9	+ 1,3	+ 2
1) Importations	− 3,1	+ 3	+ 2,6
● EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION			
1) Consommation des ménages	+ 0,9	+ 0,8	+ 1,5
2) Investissement des entreprises	− 4	+ 1,1	+ 2,5
3) Exportations	+ 2,3	+ 4,7	+ 4,1
● HAUSSE DES PRIX (en pourcentage)			
— En glissement (décembre à décembre)	+ 9,3	+ 6,7	+ 4,5
— En moyenne annuelle	+ 9,6	+ 7,6	+ 5,2
● POUVOIR D'ACHAT (en pourcentage)			
— Du salaire moyen par tête	0,8	0	0
— Des prestations sociales		+ 2,5	+ 2,2
— Du revenu disponible brut	− 0,3	+ 0,2	+ 1,6

QUAND L'ÉTAT AMPUTE DE 3 MILLIARDS DE FRANCS SES VERSEMENTS AUX COMMUNES

L'Etat va prélever 3 milliards de francs sur les ressources des collectivités locales au titre d'une contribution à l'abaissement des prélèvements obligatoires.

Ce prélèvement se fera par de moindres versements du budget au compte d'avance des communes et des départements. Chaque année, en effet, l'Etat garantit aux collectivités locales 100 % des impôts qu'elles ont émis. Il avance d'ailleurs aux communes les sommes correspondantes et se rembourse au fur et à mesure du paiement des impôts locaux. Remboursement incomplet du fait des impayés, qui représentent, bon an, mal an, quelque 5 milliards de francs et un total cumulé de 35 milliards de francs.

Ces pertes sont couvertes en partie par une majoration des impôts de 3,6 %. Cette majoration, qui se révèle insuffisante, va être augmentée de deux points. Ce qui permettra à l'Etat de verser 3 milliards de moins au compte d'avance des communes.

HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL EN FRANCE : + 0,5 % EN AOUT

Les prix de détail en France ont augmenté de 0,5 %, selon l'indice provisoire publié jeudi 13 septembre par l'INSEE. En un an (août 1984 comparé à août 1983), la hausse des prix est de 7,4 %. Elle est de 6,9 % en rythme annuel calculé sur les trois derniers indices connus. Depuis le début de l'année, les prix ont augmenté de 4,9 %.

L'année dernière, les prix avaient augmenté de 0,6 % en août.

Dans un communiqué publié avec l'indice provisoire d'août, le ministère de l'économie et des finances écrit : *« La désinflation se poursuit à un rythme un peu supérieur à deux points par an malgré le handicap que constitue la forte hausse du dollar intervenue depuis le début du printemps. »*

Snim - s.e.m.

SOCIÉTÉ NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIÈRE (SNIM-SEM)
RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Appel d'offres international de présélection

Dans le cadre de son programme de renouvellement de la voie ferrée, la Société nationale industrielle et minière (SNIM-SEM), lance un appel d'offres de présélection pour les lots suivants :

Lot n° 1 : fourniture et livraison de 8 700 t de rails.
Lot n° 2 : fourniture et livraison de 116 000 traverses métalliques.
Lot n° 3 : fourniture et livraison de 7 draisines de chantier et d'inspection.
Lot n° 4 : fourniture et livraison d'une bourreuse niveleuse dresseuse.
Lot n° 5 : fourniture et livraison de 5 wagons ballastiers.
Lot n° 6 : fourniture et livraison d'une grue routière.
Lot n° 7 : fourniture et livraison de 2 chargeuses sur pneus.
Lot n° 8 : réhabilitation et/ou réalisation d'une station de production de ballast.
Lot n° 9 : matériels annexes : cases sahariennes routières, remorques, matériels d'entretien voie, équipement ultra-sonore de draisine.

Le projet est financé par le fonds koweïtien et arabi fund.
L'appel d'offres est ouvert à tous les pays.
Les entreprises désirant participer à ces appels sont invitées à signifier leurs candidatures pour la présélection au plus tard le 30-10-84, au siège de la société à l'adresse suivante :

SOCIÉTÉ NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIÈRE :
DCFP - BP 42 NOUADHIBOU, RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE.

En avant première
chez FRED Joaillier
la nouvelle Royal Oak "Calendrier"

FRED Joaillier
6 rue Royale – tel. 260 30 85 – 75008 PARIS
Le CLARIDGE – 74, Champs Elysées – 75008 PARIS
HÔTEL MÉRIDIEN – 66, Bd Gouvion Saint Cyr – 75017 PARIS
AÉROPORT D'ORLY OUEST
AÉROPORT D'ORLY SUD
21 La Croisette – 06400 CANNES
LOEWS-HÔTEL – MONTE CARLO
20 rue du Marché – GENÈVE
BEVERLY HILLS – HOUSTON – DALLAS – NEW YORK

Audemars Piguet
la plus prestigieuse des signatures

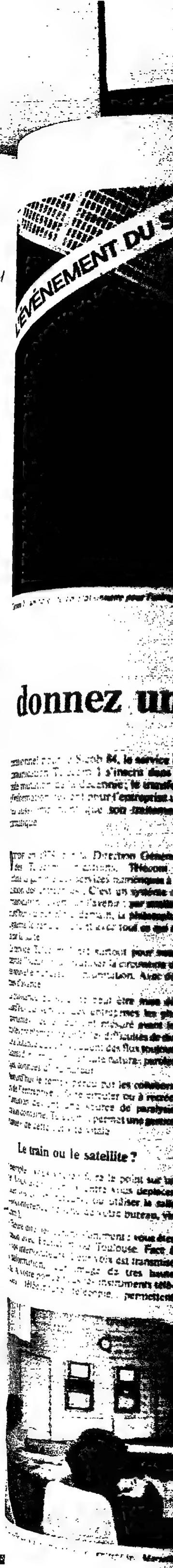

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

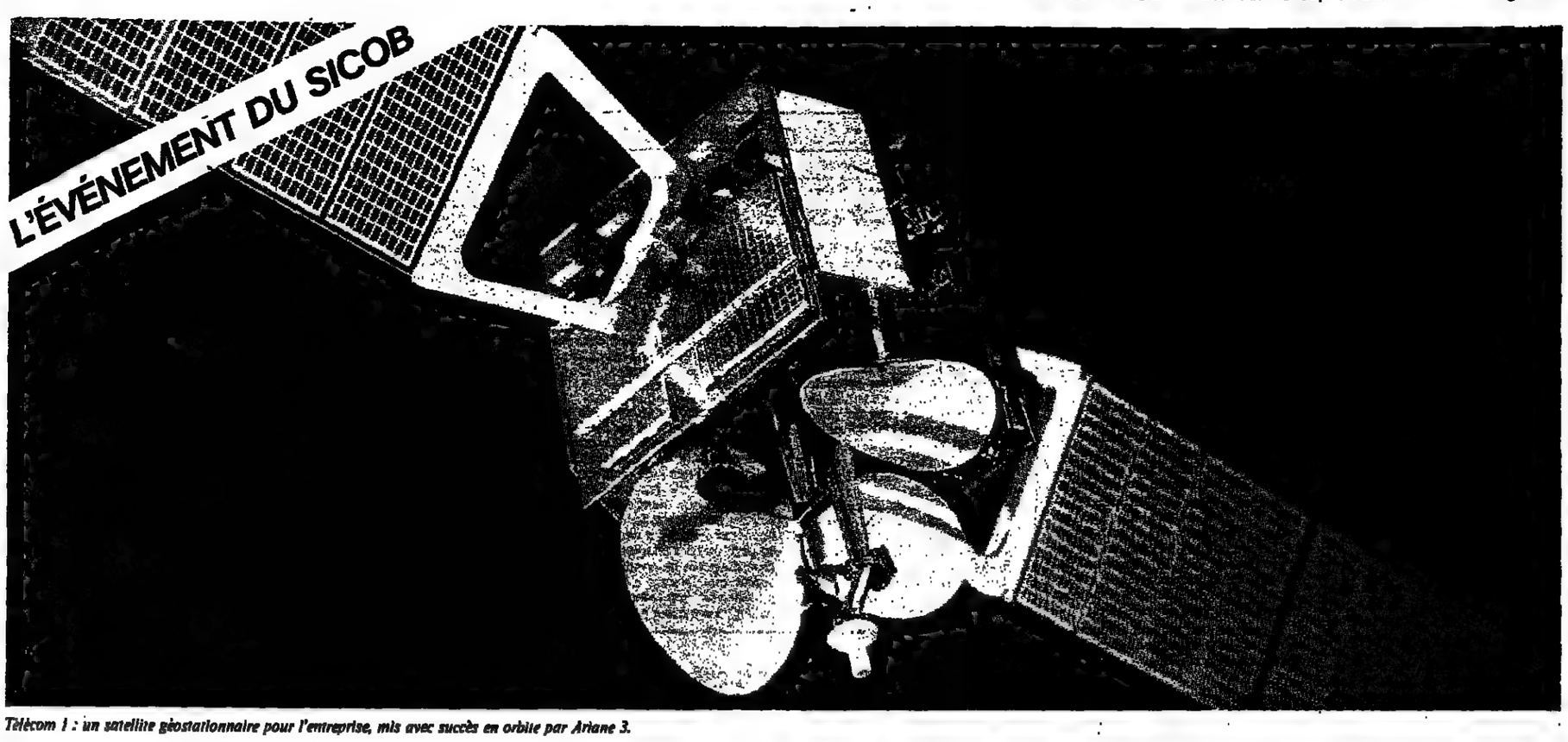

Télécom 1 : un satellite géostationnaire pour l'entreprise, mis avec succès en orbite par Ariane 3.

Avec Télécom 1, donnez une longueur d'avance à votre entreprise

Opérationnel pour le Sicob 84, le service de communication Télécom 1 s'inscrit dans la grande mutation de la décennie ; le transfert de l'information devient pour l'entreprise un enjeu aussi important que son traitement informatique...

DÉCIDÉ en 1979, par la Direction Générale des Télécommunications, Télécom 1 complète la gamme des services numériques à la disposition des entreprises ; C'est un système de communication ouvert sur l'avenir : par satellite aujourd'hui ou par câble demain, la philosophie du système le rend cohérent avec tout ce qui se fera par la suite.

Le service Télécom 1 est surtout pour votre entreprise l'occasion d'organiser la circulation de cette nouvelle richesse : l'information. Avec des années d'avance.

La puissance du satellite peut être mise dès aujourd'hui au service des entreprises les plus performantes : celles qui ont mesuré avant les autres les problèmes de coût, les difficultés de dialogue à distance que provoquent des flux toujours croissants d'information de toute nature : paroles, images, données d'ordinateur.

Aujourd'hui le temps perdu par les collaborateurs de l'entreprise à faire circuler ou à recréer l'information devient une source de paralysie. Dans son domaine, Télécom 1 permet une gestion «pointue» de cette activité vitale

Le train ou le satellite ?

Un exemple : vous voulez faire le point sur un projet. Vous avez le choix entre vous déplacer, déplacer vos collaborateurs, ou utiliser la salle de visioconférence proche de votre bureau, via Télécom 1.

A l'heure dite, les écrans s'animent : vous êtes en liaison avec Francfort ou Toulouse. Face à vous, vos interlocuteurs. Leur voix est transmise sans déformation, leur image de très haute qualité. A votre portée tous les instruments télématiques : téléécriture, télécopie... permettent d'échanger notes, croquis, documents. Avec la discrétion totale d'une conversation codée.

Le papier ou le courrier ?

Autre exemple : le courrier. Pour diffuser une note auprès de vos collaborateurs, vous avez le choix entre le courrier classique et le courrier électronique par Télécom 1.

L'information est transmise instantanément, au moment que vous avez choisi, et arrive directement sur les terminaux des destinataires. Leur accusé de réception est immédiat. En cas d'absence, les informations sont stockées en mémoire, loin des regards indiscrets.

L'informatique, enfin intégrée

Transfert d'images, de paroles, de documents, de dessins, de photos... le service Télécom 1 permet aussi de relier dans une seule architecture tous les moyens informatiques de l'entreprise.

Quand entre Paris et Lyon (ou Francfort...) il faut encore souvent se déplacer pour transférer les mémoires d'ordinateurs ; perdre des heures, quand les calculs se font en nanosecondes ; alors le lièvre informatique devient tortue...

Au contraire, que plusieurs équipes aient à travailler sur un projet commun, les moyens de calcul et de Conception Assistée par Ordinateur peuvent dialoguer par Télécom 1, harmonisant les points de vue et accélérant le développement du projet.

Dans tous les cas, la souplesse de la solution satellite permet le transfert d'informations, en fonction d'une «puissance souscrite» qui s'adapte aux besoins. D'où une gestion économique du centre de coût que constitue le réseau : seules les communications effectuées sont facturées.

Cette gestion est aussi particulièrement sûre. La capacité d'adaptation du service satellite permet de compenser la défaillance d'un centre informatique vital pour l'entreprise, en activant un centre de secours situé en n'importe quel point de France ou d'Europe, à partir d'une procédure étudiée à l'avance.

Demain, la déconcentration

Jusqu'à présent, la déconcentration de l'entreprise apparaissait plus comme un vœu pieux, qu'une réalité souhaitable.

La direction générale pouvait renoncer à effectuer de nouvelles implantations, dans des lieux dispersés géographiquement, car les échanges d'informations nécessaires à une bonne gestion ne pouvaient être garantis.

Au contraire, la possibilité qu'offre enfin Télécom 1 d'accéder aux sources d'information les plus sophistiquées à l'intérieur d'un système unique, va permettre la déconcentration de l'entreprise.

Vous pourrez désormais faire circuler les idées, plus que les hommes.

Avec Télécom 1, la déconcentration n'est plus l'éclatement de l'entreprise...

Des systèmes au sol, faciles à installer, pour s'adapter aux besoins de chaque entreprise.

Télécom 1 au Sicob

L'espace Télécom 1 se trouve sur le parvis du CNIT, dans le pavillon PTT. Les applications les plus significatives y sont présentées :
CARGO permet le transfert de fichiers à haut débit, 512 Kbit/s.
SARDE utilise une liaison 64 Kbit/s, pour la consultation d'une base de données images.
TROPICS, pour la diffusion de photos de presse, en quelques dizaines de secondes.
La C.F.A.O. est également présentée, à travers une application reliant autour d'un projet commun des centres éloignés.
La salle de TELECONFÉRENCE permettra de démontrer de façon spectaculaire l'évolution de l'audioconférence simple à la visioconférence couleurs, en passant par la transmission d'images fixes.

Jean-Luc Lagardère : «Mobiliser les ressources et les compétences de l'entreprise.»

Matra est le maître d'œuvre du satellite Télécom 1, et aussi l'un de ses premiers utilisateurs. Son président, M. Jean-Luc Lagardère, nous dit la place qu'il accorde au satellite dans l'avenir de la communication d'entreprise.

Q. Que représente pour Matra un satellite comme Télécom 1 ?
R. Vous devinez l'importance de l'investissement en technologie, en potentiel humain, que la maîtrise d'œuvre de Télécom 1 représente pour nous.

En tant qu'utilisateurs, le satellite va nous permettre d'établir des liaisons de grande capacité, de grande qualité, pratiquement à la demande.

Q. Matra va d'abord utiliser une liaison 64 kbits/s entre Vélizy et Toulouse...
R. Bien sûr : imaginez le flot d'informations à échanger entre plusieurs centres travaillant sur un projet aussi complexe qu'un programme spatial. Et ce n'est qu'un début : qu'il s'agisse de conception assistée par ordinateur (C.A.O.), ou plus simplement de traitement de texte, fichiers et documents doivent pouvoir circuler dans les meilleures conditions.

Q. Et avec vos partenaires européens ?
R. Dans le secteur spatial, nous comptons être très rapidement reliés à nos partenaires européens.

A l'heure où les marchés, les équipes industrielles sont à l'échelle de l'Europe, les satellites qui permettent de «sauter les frontières» vont devenir des outils indispensables pour des entreprises comme Matra... et bien d'autres.

Q. Quelle place tient la visioconférence dans ce schéma ?
R. Je pense que la visioconférence deviendra rapidement une nécessité pour les grandes entreprises, par la qualité et la répétition des contacts qu'elle permet. Le développement de ce type de communication de groupe passe par une harmonisation des standards permettant une utilisation largement européenne. Là, le rôle du satellite est primordial...

Q. Et que pense le Président d'Hachette de ces nouveaux moyens de communication ?
R. Hachette s'intéresse à tous les nouveaux médias. Pour Télécom 1, nous pensons à deux applications principales : la gestion du groupe, avec son réseau de vente si diversifié, et la possibilité de diffusion d'images de haute qualité par vidéotransmission vers des centres multiples : de l'image de presse, à la diffusion d'événements économiques ou sportifs... ce qui m'amènerait à vous parler du football et du Racing Club de Paris !

Dans la salle de visioconférence de l'entreprise : Marseille, Francfort ou Londres, sans se déplacer.

télécom 1 — TÉLÉCOMMUNICATIONS

F.C.R. / TÉLÉCOM 1 — 25, rue des Jeûneurs, 75002 Paris. Tél. (1) 233.51.25

Impact

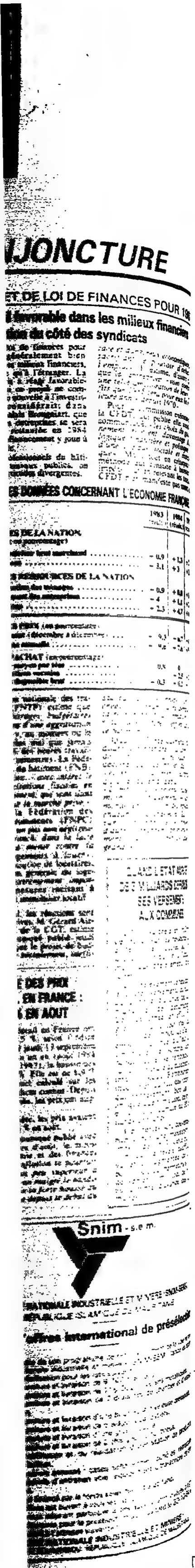

AFFAIRES

A SAINT-ÉTIENNE

Les cycles Mercier mettent le grand braquet

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Dans une Loire sinistrée qui, fin juillet 1984, comptait 35 390 demandeurs d'emploi, soit un taux de chômage de 11,17 %, l'annonce du redémarrage de Mercier est une étincelle d'espoir.

L'homme-pivot de la Société nouvelle des cycles Mercier s'appelle Axel Ruckert, trente-huit ans. D'origine allemande, il fait partie de cette jeune dynastie de consultants appelés à la rescousse des entreprises malades ou en mal de développement. En dix ans, au sein du cabinet-conseil McKinsey, il s'est occupé d'une quarantaine d'entreprises, notamment dans la sidérurgie et le bâtiment. Il y a un an, à Paris, M. Axel Ruckert a fondé Management Partenaires, à vocation d'assistance aux entreprises en difficulté. Autour de lui, une quinzaine d'« expatrons». La société effectue du management temporaire — c'est ainsi que pendant douze mois M. Ruckert a dirigé les papeteries de la Chapelle-Darblay, — de la restructuration d'entreprises ainsi que de l'assistance d'entreprises ayant déposé leur bilan. C'est ce troisième volet d'activités qui a amené Management Partenaires à s'intéresser aux cycles Mercier. Pourquoi Mercier ? Parce que, si son image est quelque peu ternie auprès des professionnels, la marque de cycles stéphanoise conserve auprès du grand public un nom intact. D'autre part, explique M. Axel Ruckert, une étude de marché a confirmé un potentiel important à l'exportation ainsi que la possibilité de « repositionner » le produit dans les secteurs de haut de gamme. Enfin, sur place, le repreneur se trouve nanti de bons professionnels du cycle.

Un prototype au salon de Cologne

Autant de raisons justifiant un soutien de redémarrage ainsi qu'une assistance financière. Les cycles Mercier repassent même le grand braquet, puisque dès la semaine prochaine ils présenteront quatre nouvelles gammes de vélos, dont un prototype en fibre de carbone, le GTX, au Salon international du cycle à Cologne. Cette mi-septembre, l'activité reprend avec treize personnes. D'ici à la fin février 1985 l'effectif sera porté à cinquante-deux salariés, sans compter les quinze emplois que prochainement un fabricant de cadres stéphanois, Ronal Cycles, reprendra dans la partie des locaux que lui cède Mercier dans sa vaste usine stéphanoise.

En 1985, la production Mercier devrait atteindre les quarante mille bicyclettes, dont une moitié à l'exportation, avec dix à douze mille vélos pour les Etats-Unis, qui représentent un marché de huit millions de cycles. Pour la relance de Mercier, s'il s'est séparé des anciens cadres dirigeants de l'entreprise, M. Ruckert s'est adjoint un directeur général en la personne de M. Michel Besancency, qui a fait carrière aux Automobiles Peugeot, dont il a dirigé plusieurs filiales.

S'agissant des moyens financiers, un montage à hauteur de 6 millions de francs a été réalisé.

France-Loire dans le sillage ?

La société va *plus loin*. Elle regarde au-delà de ses ateliers stéphanois. Peut-être pourrait-elle, selon le mot de son jeune président, *« jouer un rôle de réconfort à France-Loire »*. Cette autre usine de cycles sise dans la région stéphanoise avait déposé son bilan il y a un an et demi, et avait été reprise en location-gérance jusqu'en juillet dernier. Qu'allait-il advenir des cent vingt emplois ? Avec le concours de Mercier et d'un autre fabricant de cycles stéphanois, explique M. Ruckert, un redémarrage de France-Loire dès le 1er novembre, avec, à terme, cinquante à soixante emplois, n'est pas exclu. La remise sur pied pourrait procéder d'une société à participation ouvrière. Il ne s'agit pas d'une coopérative, mais d'une société anonyme dans laquelle les employés détiendraient 51 % des parts et réinvestiraient leurs indemnités de licenciement.

PHILIPPE MEHNERT.

Nominations

● **M. JACQUES-HENRI DAVID**, ancien secrétaire général du Conseil national du crédit, entre à la Compagnie Saint-Gobain, où il devrait assumer prochainement d'importantes responsabilités financières au sein du groupe. Agé de quarante et un ans, polytechnicien, inspecteur des finances, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, M. David a été notamment directeur de cabinet de M. René Monory, ministre de l'économie d'avril 1980 à avril 1981, avant d'être nommé secrétaire général du Conseil national du crédit à cette date.

● **M. YVES LE BAQUER** est nommé directeur général du Crédit mutuel de Bretagne. Agé de quarante-huit ans, licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'administration des entreprises (Rennes) et de l'Institut de contrôle de gestion, M. Le Baquer a fait toute sa carrière au Crédit mutuel de Bretagne (premier réseau bancaire breton), dont il dirigeait jusqu'à présent la Caisse fédérale avant d'être nommé directeur général de la Fédération, succédant ainsi à M. Hubert Oudin qui a fait valoir ses droits à la retraite.

● **M. FRANÇOIS CLERC** vient d'être nommé directeur départemental de l'agriculture de la Seine, en remplacement de M. Charles Ollier, qui part en retraite. M. François Clerc était directeur départemental des Hauts-de-Seine depuis quelques mois à peine. Auparavant, il fut directeur de la FNSEA, chargé des publications à la Caisse nationale de Crédit agricole, puis sous-directeur chargé de l'information au ministère de l'agriculture. M. Clerc est par ailleurs président de la Société française d'économie rurale.

● **M. GÉRARD PFAUWADEL**, ancien directeur du cabinet du directeur du Trésor, va remplacer prochainement M. Robert Léon à la tête du comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI).

● **M. MARCEL TESSIER**, soixante-trois ans, directeur à la SNCF et PDG de Sofrerail, est nommé PDG de la Société française de transports et entrepôts frigorifiques (STEF), en remplacement de M. Marc Pleffort qui a atteint la limite d'âge.

● **M. PHILIPPE ROUMEGUERE**, quarante-trois ans, directeur de l'équipement de la SNCF, est nommé PDG de la Société d'études et de réalisations ferroviaires (Sofrerail). Il remplace à ce poste, M. Marcel Tessier devenu PDG de la STEF.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE GABONAISE

ALIMENTATION EN EAU DE LIBREVILLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES

La République gabonaise lance un appel d'offres pour les travaux de renforcement de l'alimentation en eau de la ville de Libreville, projet dénommé N'Toum 5. Ce projet est divisé en dix lots, mais deux lots seulement sont présentement lancés :

LOT 1. — Fourniture conduites d'adduction d'eau brute et d'eau traitée :
— Diamètres : 700 à 900 (ou 1 000 millimètres) ;
— Longueur totale : environ 47 000 mètres linéaires.

LOT 3. — Fourniture conduites maîtresses de distribution :
— Diamètres : 250 à 700 millimètres ;
— Longueur totale : environ 30 000 mètres linéaires.

Ces deux lots sont réservés exclusivement à des entreprises de la zone franc. Les fournitures proviendront des pays de cette même zone franc.

Les entreprises désireuses de soumissionner peuvent retirer, à partir du 10 septembre 1984, les dossiers d'appel d'offres, moyennant la somme de 50 000 F CFA, soit 1 000 FF par lot, aux adresses suivantes :

Société d'Énergie et d'Eau du Gabon
avenue Félix-Eboué
3e étage, porte 303
LIBREVILLE (Gabon)
Tél. : 74-06-48, 72-00-68
Télex : 5222 GO

SAFEGE
76-78, rue des Suisses
92000 NANTERRE
(France)
Tél. : (1) 724-72-55
Télex : SAGETOL 612611F

Tous renseignements pourront être obtenus aux mêmes adresses. La date limite de dépôt est fixée au lundi 12 novembre 1984, à 9 heures au plus tard.

Cet avis remplace celui paru dans *le Monde* du 12 juillet.

SOCIAL

UN IMPORTANT JUGEMENT DU TRIBUNAL DE CASSEL

Les syndicats ouest-allemands devraient pouvoir recourir aux grèves d'avertissement

Le tribunal fédéral du travail de Cassel a rendu le 13 septembre, selon l'AFP, un jugement important. Il a débouté la fédération patronale de la métallurgie en reconnaissant aux syndicats ouest-allemands le droit de mener des grèves d'avertissement d'ampleur limitée pendant la durée des négociations salariales. Le patronat avait demandé l'interdiction de ce type de grèves qui lui ont coûté 110 millions de marks en 1981.

Jusqu'à présent, les grèves d'avertissement n'étaient pas reconnues par le droit du travail ouest-allemand. Si au cours des négociations salariales une impasse apparaissait après plusieurs réunions, les négociateurs faisaient appel à une commission d'arbitrage comprenant des représentants du patronat et des syndicats et présidée à tour de rôle par un employeur et par un syndicaliste afin d'aboutir à un compromis. En cas d'échec, le syndicat devait obtenir une majorité de 75 % des salariés concernés pour déclencher une grève. En cas d'entorse à ces règles, les syndicats pouvaient être condamnés à payer des dommages-intérêts.

La fédération patronale de la métallurgie a indiqué qu'elle envisageait de déposer un recours devant la Cour constitutionnelle, estimant que ce jugement rompt l'équilibre entre les partenaires sociaux au détriment des organisations patronales. La fédération ouvrière IG-Metall a assuré, pour sa part, que cet élargissement du droit de grève ne conduirait à un conflit que lorsque *« la position du patronat sera tellement durcie qu'il n'y aura pas d'autre issue »*.

Controverse entre la CGT et la direction de Citroën sur la liste des salariés licenciés

Où en est la situation dans les usines Citroën de la région parisienne ? Selon la Fédération des travailleurs de la métallurgie-CGT (FTM), dont une délégation a été reçue, jeudi matin 13 septembre, par M. Delebarre, ministre du travail, la production est désorganisée et, malgré un appel à des travailleurs d'autres établissements, la production prévue (570 voitures par jour) est loin d'être atteinte à Aulnay (Seine-Saint-Denis).

Pour la CGT, le ministre, en acceptant les licenciements demandés par Citroën, *« s'est fait piéger »* : il a pris sa décision sans connaître le plan industriel de la firme et n'est *« même pas sûr »* de la volonté de la direction de discuter de l'avenir des usines. Enfin, M. Sainjon, secrétaire général de la FTM, a déclaré qu'il était impossible d'obtenir la liste nominative des ouvriers licenciés, mais que beaucoup de salariés ayant des responsabilités syndicales figuraient parmi eux.

Ces informations ont été démenties par la direction de Citroën. Selon celle-ci, les objectifs de production fixés pour Aulnay sont respectés, sans recours à des salariés venus de l'extérieur. D'autre part, la liste des salariés licenciés, rendue publique mardi 11 septembre, aurait été étudiée dès le mercredi 12 septembre par un délégué syndical CGT. Elle affirme aussi que seuls 41 personnes protégées par leurs fonctions syndicales figurent sur cette liste (leur cas étant d'ailleurs traité à part et examiné par les comités d'entreprise des établissements où ils travaillent), les critères ayant présidé au choix des licenciés étant, selon elle, le coefficient hiérarchique, le niveau de formation et l'ancienneté. A Aulnay, 620 des 838 salariés non protégés ont renvoyé l'accusé de réception de leur lettre de licenciement.

Mercredi après-midi, au cours d'un meeting, qui a réuni 300 personnes devant l'usine d'Aulnay, des militants de la CGT avaient *« symboliquement »* descellé les trois tourniquets que la direction avait fait installer à l'entrée de l'établissement, le matin même, à la place des sas grillagés. Un autre meeting avait eu lieu devant l'usine de Levallois (Hauts-de-Seine). M. Michel Carré, responsable de l'Union départementale de la métallurgie CGT, a annoncé *« une pression sur les pouvoirs publics »* pour que les chaînes de montage de la Cosa (nouveau modèle de la marque) soient installées à Levallois.

M. MAIRE : si on suit les propositions de la CFDT, on peut éviter les trois millions de chômeurs

M. Edmond Maire a assuré le 14 septembre à Europe 1 que *« si on suit les propositions de la CFDT pour la flexibilité du travail et l'emploi des jeunes, on peut éviter les trois millions de chômeurs fin 1984 et même diminuer leur nombre par rapport aux 2 300 000 actuels »*.

Le secrétaire général de la CFDT estime que *« le chômage est le mal absolu »*, mais que s'il était disposé à discuter avec le patronat *« point par point »*, il était hostile à *« l'idéologie réaganienne de la déréglementation pour tout, à la loi de la jungle du contrat de travail »*.

M. Maire a souhaité que les négociations avec le CNPF allaient *« vite et loin »* comme l'a demandé M. Fabius : *« Nous espérons avancer,* a-t-il ajouté, *mais vouloir la déréglementation n'est pas une position de négociation. Nous disons au patronat : voyons des interlocuteurs qui voient les faits. Voyons si sur les faits on peut avancer. »*

JOURNÉE D'ACTION AUX CHANTIERS NAVALS DE LA CIOTAT ET DE LA SEYNE

Pour protester contre la création de la «division sud» des chantiers navals Nord-Méditerranée, qu'elles considèrent comme « *un premier pas vers la liquidation* », les intersyndicales avaient appelé les travailleurs de La Seyne et de La Ciotat à participer à une journée d'action, le jeudi 13 septembre.

A La Ciotat, deux mille personnes en grève ont piqué-niqué aux abords d'un pétrolier ravitailleur logistique destiné à l'Arabie saoudite, pour empêcher son lancement prévu vers 16 heures. A l'heure dite, la circulation dans le port a été interrompue et toutes les sirènes du chantier ont retenti. Les ouvriers de La Ciotat interdiront le lancement du navire, tant que des commandes fermes ne seront pas annoncées.

A La Seyne, après une assemblée générale, les ouvriers ont débrayé dans la matinée. Deux mille d'entre eux ont défilé dans les rues de la ville, puis ont interrompu le trafic ferroviaire sur la ligne Marseille-Vintimille en allumant trois feux sur les voies. Dans les deux ports, le travail a repris normalement vendredi matin.

Les organisations syndicales réclament la réunion d'une «table ronde» entre les pouvoirs publics et les différents partenaires pour discuter de la situation des deux chantiers. La CGT estime qu'il y a « *collusion entre le gouvernement et le patronat pour liquider les chantiers* ». La CFDT considère, elle, que « *toutes les conditions sont réunies pour procéder à un dépôt de bilan* ». Actuellement, le carnet de commandes de La Seyne est complètement vide et celui de La Ciotat ne comporte qu'une commande qui donnera du travail jusqu'à la fin de l'année.

● **Mise en vente du nouvel « Atlaseco ».** — L'atlas économique annuel *Atlaseco* est mis en vente au prix de 58 francs à partir du samedi 15 septembre. Ce huitième numéro analyse la situation économique de 202 pays pour 1983, en soulignant les données spécifiques concernant l'agriculture, les mines et l'industrie, et le commerce extérieur. *Atlaseco*, qui a rompu l'accord qui le liait au *Nouvel Observateur* ponctue sa présentation économique de brèves analyses politiques.

● **RECTIFICATIF.** — Une coquille nous a fait parler, dans une note de l'article de Pierre Drouin, intitulé «Réarmement professionnel» (*le Monde* du 14 septembre) de *l'Entreprise du troisième âge*, de Georges Archier et Hervé Seryex. C'est évidemment *l'Entreprise du troisième type* qu'il fallait lire.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION INTERNATIONALE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaires spécimen sur demande

ÉTRANGER

La stratégie du président argentin

(Suite de la première page.)

« La cessation de paiements n'a été jusqu'à présent évitée qu'au prix de l'appauvrissement de nos pays. » M. Raul Alfonsin a rappelé qu'en 1983, le service de la dette extérieure avait représenté le tiers des exportations de la région et plus de 3 % du produit national brut. Il a également souligné qu'en 1982 et en 1983 l'Amérique latine s'était convertie en exportatrice nette de capitaux vers les pays créanciers — pour un montant de 50 milliards de dollars.

Il a ensuite développé un argument qui lui est cher : le lien entre le problème de la dette et la situation politique de l'Amérique latine. *« Ce qui est en jeu, c'est la stabilité globale de l'Amérique latine, la sécurité de tout un hémisphère... C'est au bout du compte le maintien d'une civilisation, d'un mode de vie. »*

Un problème d'une telle ampleur ne peut pas être débattu seulement entre banques créditrices et pays débiteurs. *« Un dialogue constructif »* doit s'instaurer entre toutes les parties intéressées : gouvernements des pays créanciers, gouvernements des pays débiteurs, banques commerciales et institutions financières internationales. Ce dialogue, a précisé M. Alfonsin, ne signifie en rien rompre les négociations bilatérales en cours. Si la stratégie doit être commune, la tactique doit en effet tenir compte des particularités de chaque pays.

« Nous affrontons un double défi, sortir de la crise, certes, mais avec une force et une indépendance accrues. Pour cela un seul chemin : l'Amérique latine réunie, réunie pour s'unir. » (1) Cette unité n'est évidemment pas facile à réaliser. *« Nous parlons inlassablement de notre volonté de coopération et d'intégration. Nous invoquons de façon permanente la nécessité de l'union, mais le fait est que l'intégration n'avance pas, que la coopération est sporadique et l'unité occasionnelle. »*

Pour M. Raul Alfonsin, les pays latino-américains doivent rechercher beaucoup plus qu'une *« solidarité abstraite »*. Les thèmes *« concrets et actuels »* sur lesquels ils peuvent se retrouver, par exemple la crise économique et la question de la dette extérieure. Cette unité — a-t-il ajouté — ne vise pas la confrontation. *« Elle doit servir simplement à mettre en service ce qui n'est, jusqu'à présent, qu'une capacité potentielle de négociation. »*

Un soutien du Mexique

La position du président argentin s'est trouvée renforcée, jeudi après-midi, à l'occasion d'une conférence de presse donnée par le ministre des affaires étrangères et le ministre des finances du Mexique. On craignait en effet que les Mexicains, après avoir obtenu des banques créditrices la restructuration à des conditions avantageuses des 48 milliards de dollars venant à échéance entre 1985 et 1990, ne fassent cavalier seul. Il semble qu'il n'en est rien.

Retraçant le chemin parcouru depuis la conférence de Quito en janvier dernier, M. Bernardo Sepulveda, ministre des affaires étrangères, a déclaré que la réunion de Carthagène avait permis d'augmenter la capacité de négociation des pays latino-américains. Il a, en outre, souligné que la responsabilité de la crise n'incombait pas seulement aux débiteurs, mais aussi aux gouvernements des pays créanciers, aux banques commerciales et aux institutions financières internationales. Il s'est enfin montré partisan d'un *« dialogue politique »* avec les gouvernements des pays industrialisés.

Le ministre des finances, M. Jesus Silva Herzog, a, de son côté, affirmé, comme l'avait fait M. Raul Alfonsin, que le problème de la dette extérieure n'était pas résolu : *« Nous n'en sommes qu'au premier ou au deuxième round. »* L'allongement des délais de remboursement (quatorze ans au lieu de six), et des meilleures conditions financières (le taux de base est le Libor britannique, et non pas le prime rate américain, et les commissions ont été supprimées) obtenues par le Mexique s'inscrivent dans la ligne des propositions formulées à Carthagène. *« Il s'agit d'un premier pas,* a souligné M. Silva Herzog. *Nous espérons que d'autres pays feront mieux que nous. »*

Jeudi soir, le climat était nettement à l'optimisme. Un accord est intervenu sur le point le plus important de l'ordre du jour, à savoir l'amorce d'un dialogue avec les gouvernements des pays créanciers, les banques commerciales et les institutions financières internationales. Les premières conversations pourraient s'engager dans le cadre du comité de développement de la Banque mondiale où siège, à égalité, pays riches et pays en développement. Ce thème sera également abordé, fin septembre, à l'occasion de la prochaine session du FMI et de l'Assemblée générale des Nations unies. L'Argentine, appuyée en particulier par le Pérou et le Venezuela, souhaite en outre qu'une invitation formelle soit adressée aux gouvernements des pays créanciers, afin qu'ils s'assoient à la table des négociations. La France et l'Allemagne fédérale ont déjà fait savoir qu'elles étaient d'accord sur le principe d'une telle réunion.

C'est le ministre argentin de l'économie, M. Bernardo Grinspun, qui devait mettre un point final à cette première journée de délibérations au niveau ministériel. Il a, en particulier, annoncé qu'un accord était intervenu avec le Fonds monétaire international. L'Argentine est donc en mesure de demander au Fonds l'octroi d'un crédit stand-by dont le montant devrait se situer autour de 1,4 milliard de dollars, et d'engager les conversations avec les banques commerciales en vue de la restructuration de quelque 23 milliards de dollars de dette.

JACQUES DESPRES.

(1) Les onze pays latino-américains dits du « groupe de Carthagène » sont le Mexique, la République dominicaine, l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Equateur, le Pérou, l'Uruguay et le Venezuela.

ÉNERGIE

LE PRÉSIDENT (socialiste) DE LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS PROTESTE CONTRE LA RÉORGANISATION DES CHARBONNAGES

Après avoir été rejeté par les syndicats, le plan de rééquilibrage des comptes des charbonnages de France, qui prévoit notamment la suppression de toute extraction dans le Nord-Pas-de-Calais dès 1988, a été l'objet d'une motion de protestation, approuvée à la majorité, par le Conseil d'administration des houillères du bassin Nord-Pas-de-Calais.

De son côté M. Noël Josèphe, président (PS) du conseil régional est intervenu le 13 octobre auprès du premier ministre, considérant que les déclarations récentes de la direction de CdF *« étaient contraires aux engagements pris, aux mesures déjà mises en œuvre par le gouvernement et contraires même à l'intérêt de l'entreprise nationale »* lui demandant *« une rencontre urgente pour étudier les propositions réalistes afin de mettre un terme à une situation devenue insupportable »*.

Jeudi soir encore, la fédération des mineurs-CGT, principal syndicat des charbonnages a demandé que le gouvernement s'engage *« immédiatement »* à ouvrir des discussions avec les syndicats pour redéfinir à CdF des objectifs de production et de développement des activités *« plus conformes aux intérêts du pays, des mineurs, des populations minières »*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	9,2690	9,2720	− 70	− 40	− 120	− 80	− 460	− 290
$ can.	7,0490	7,0508	− 33	− 35	− 175	− 95	− 510	− 350
Yen (100)	3,7880	3,7840	+ 125	+ 160	+ 265	+ 325	+ 790	+ 910
DM	3,9700	3,9720	+ 130	+ 150	+ 275	+ 309	+ 740	+ 785
Florin	2,7200	2,7235	+ 95	+ 120	+ 200	+ 250	+ 530	+ 640
F.B. (100)	15,2480	15,2600	− 10	+ 75	− 25	+ 115	− 30	+ 320
F.S.	3,6910	3,7050	+ 170	+ 200	+ 350	+ 400	+ 1000	+ 1150
L. (1 000)	4,9850	4,9950	− 130	− 130	− 300	− 300	− 1130	− 930
£	11,8100	11,8110	0	+ 30	0	+ 120	+ 160	+ 500

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11	1/8	11	5/8	11	3/8	11	3/4	11	7/16	11	13/16
DM	5	1/8	5	5/8	5	5/16	5	11/16	5	3/8	5	3/4
Florin	5	5/8	6	1/4	5	15/16	6	5/16	6	1/16	6	7/16
F.B. (100)	10	5/8	11	1/4	11		11	7/8	11		11	7/8
F.S.	1	7/8	2	5/8	4	15/16	5	5/16	4	15/16	5	5/16
L. (1 000)	14	7/8	16	1/8	14	7/8	16		14	7/8	16	
£	10	11/16	11	1/16	10	11/16	11		10	9/16	11	1/16
F. franç.	11		11	3/8	10	3/4	11	1/4	10	3/4	11	1/4

11	7/16	11	13/16	
5	3/8	5	3/4	
6	1/16	6	7/16	
11		11	7/8	
4	15/16	5	5/16	
14	7/8	16		
10	9/16	11	1/16	
10	3/4	11	1/4	

11	3/4	12	1/16	
5	13/16	6	3/16	
6	7/16	6	13/16	
11		11	7/8	
5		5	5/8	
15		16		
10	1/2	11		
11	1/2	12		

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS F

PARIS

14 septembre

En hausse

LA VIE DES SOC

INDICES QUOTIDIENS

AGENTS DE CHANGE

DU MARCHÉ MONÉTAIRE

DU DOLLAR A TOKYO

VALEURS

هكذا من الاصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

14 septembre

En hausse

« Merci Pan Am ! » Autour de la corbeille, les boursiers parisiens étaient unanimes, vendredi, à saluer la décision de la célèbre compagnie aérienne d'avoir opté pour l'Airbus.

« Souvent critiqués pour leur protectionnisme larvé, les Américains ont au moins démontré qu'ils avaient le sens des affaires », entendait-on dire autour des colonnes, où l'on cherchait à évaluer les retombées de ces commandes.

Au-delà de la querelle de chiffres inévitables dans ce genre d'affaire (11 à 12 milliards de francs sur une commande globale de 25 milliards de francs, selon les pouvoirs publics, 25 % à 30 % du marché global pour les milieux professionnels, plus prudents), les sociétés concernées ont aussitôt réagi en Bourse.

En tête des plus fortes hausses, Crouzet gagnait 8 %, la SFIM 3,6 % et Thomson-CSF un peu plus de 2,5 %. Aux côtés de Crouzet, à son plus haut niveau de l'année, Générale de fonderie, dans la même situation, gagnait 7 %, tandis que Dassault, Maisons Phénix, Esso, Poliet, UCB, Géophysique, Primagaz, Facom, BIC progressaient de 3 % à 5 %.

Au total, la cote était en hausse de 0,6 % pour cette dernière séance de la semaine (marquée par un effritement global de 0,1 % seulement) en dépit de quelques replis. En tête des plus significatifs figure une nouvelle fois Radiotechnique (– 10 %) après des résultats semestriels négatifs. Par ailleurs, Europe 1, Locafrance, UFB, SEB, SGE-SB, ADG, Ciments français, Générale des eaux, Raffinage perdent 1 % à 3 %.

Remontée de l'or international à Londres (339,40 dollars contre 337,50 la veille). A Paris, le lingot gagne 800 F, à 101 150 F, le napoléon s'adjugeant 2 F, à 604 F.

Le dollar-titre poursuit sa progression (10,32/56 F contre 10,46/50 F) à l'instar du dollar commercial : 9,2910 F en séance officielle.

NEW-YORK

Forte hausse

Prenant appui sur la barre des 1 200, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a gagné 27,94 points jeudi, pour atteindre 1 228,25, dans un volume d'actions d'affaires particulièrement étoffé puisqu'il a atteint 110,58 millions d'actions, contre 77,98 millions la veille. Une fois de plus, les valeurs vedettes, les fameuses « blue chips », ont conduit la hausse dans le sillage d'IBM, en progrès de plus de trois points, alors que le volume des échanges dépassait 1,1 million de titres sur cette société.

La hausse du marché obligataire et la détente constatée sur les taux d'intérêt ont contribué à accentuer cette vive avance du marché new-yorkais (la plus forte en un mois). En cours de séance, les opérateurs escomptaient des chiffres encourageants à propos de l'évolution de la masse monétaire américaine et leurs espoirs ont été confortés, après la clôture, par l'annonce d'une diminution de 2,1 milliards de dollars de cette masse M-1, à 544,9 milliards.

Sur le front des sociétés, les dernières estimations – positives – du département américain du commerce, à propos de la situation bénéficiaire des entreprises, vont dans le même sens que les précédentes appréciations de la firme Stanpoor, et ces informations ont permis de consolider la hausse. Bonne tenue des pétrolières (Exxon) et de l'automobile, où General Motors a progressé, alors que le puissant syndicat UAW examine les dernières propositions salariales de la direction.

VALEURS	Cours du 12 sept.	Cours du 13 sept.
Alcoa	33	34
A.T.T.	18 3/4	19 1/8
Boeing	54 3/8	55 3/8
Chase Manhattan Bank	43 1/2	46 1/8
Du Pont de Nemours	47 1/8	48 3/8
Eastman Kodak	74 7/8	75 7/8
Exxon	44 1/2	44 7/8
Ford	43 1/2	45 1/8
General Electric	57 1/4	58 7/8
General Foods	57 1/2	58 1/2
General Motors	73 1/2	75 1/8
Goodyear	27 3/8	27 3/8
I.B.M.	122 1/2	126
I.T.T.	28 5/8	27 1/8
Mobil Oil	29 7/8	30
Pfizer	35 3/4	38 3/8
Schlumberger	45 5/8	47 1/2
Texaco	36 7/8	37 5/8
U.A.L. Inc.	35 3/4	38
Union Carbide	61 3/4	62 7/8
U.S. Steel	24 5/8	24 3/4
Westinghouse	26 1/8	28 1/4
Xerox Corp.	37 5/8	38

LA VIE DES SOCIÉTÉS

CLUB MÉDITERRANÉE. – La filiale américaine de cet organisme, Club Med Inc., qui a récemment signé un accord avec le groupe japonais Seibu, lui ouvrant les portes de ce pays (*le Monde* du 14 septembre), vient de demander à la Securities and Exchange Commission (l'équivalent de la Commission des opérations de bourse en France) l'autorisation d'être introduite à la Bourse de New-York, parallèlement à celle de procéder à une augmentation de capital. Une opération qui doit lui permettre *« de se procurer les ressources en fonds propres nécessaires à son développement »*, précise la direction du Club. Comme il est d'usage aux Etats-Unis, les modalités exactes de l'émission (date, montant, prix...) seront fixées à la dernière minute, ajoute-t-on en précisant que l'augmentation de capital envisagée représenterait environ 25 % du capital existant. A l'issue de cette opération, la participation du Club Méditerranée dans sa filiale restera supérieure à 75 %.

PRICE WATERHOUSE/DELOITTE HASKINS. – Confirmant l'information relative à un rapprochement entre ces deux principales multinationales d'experts-comptables (*le Monde* du 1er septembre 1984), les cabinets représentant Price Waterhouse et Deloitte, Haskins and Sells en France, ont annoncé l'ouverture d'entretiens en vue du rapprochement de leurs cabinets dans ce pays. Il est également précisé que ces deux organisations internationales envisagent la fusion de leurs activités au plan mondial, celle-ci ayant pour but de *« consolider la qualité des services que leur clientèle, tant nationale qu'internationale, est en droit d'exiger dans le contexte de l'interdépendance croissante des affaires dans l'économie mondiale »*.

Spécialisées dans le domaine de l'audit, de l'expertise comptable, de la fiscalité et du conseil en gestion, ces deux firmes sont d'importance comparable. Avec 360 bureaux répartis dans 95 pays, Price Waterhouse, qui emploie 28 000 personnes, réalise un chiffre d'affaires annuel de 1,11 milliard de dollars. De son côté, Deloitte, Haskins and Sells, qui est implanté dans 69 pays, où il exploite 425 bureaux, annonce un chiffre d'affaires annuel de 940 millions de dollars, ses effectifs étant de 26 000 personnes.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	12 sept.	13 sept.
Valeurs françaises	115,3	115,7
Valeurs étrangères	92,4	93,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 sept.	13 sept.
Indice général	173,6	174,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 14 septembre .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 sept.	14 sept.
1 dollar (en yens)	245,60	244,85

BOURSE DE PARIS – Comptant – 14 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]								

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 13/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

• : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentage, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1712	1716	1716	+ 0 23	2700	Essilor	2855	2880	2880	+ 0 87
3550	C.N.E. 3 %	3690	3688	3688	– 0 05	820	Esso S.A.F.	561	582	585	+ 4 27
1410	Electricité T.P.	1485	1487	1487	+ 0 13	806	Eurafrance	846	870	870	+ 2 83
977	Renault T.P.	996	998	998	+ 0 20	695	Euromarché	696	660	660	– 5 03
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]											
345	Free State	317	321	322	+ 1 57	84	Shell transp.	85 70	88 20	88 20	+ 2 91
165	Gencor	148	144 50	144 50	– 2 36	1480	Siemens A.G.	1440	1458	1456	+ 1 11
315	Gén. Belgique	316	317 30	317 30	+ 0 41	144	Sony	156	160	160	+ 2 56
580	Gén. Electr.	597	615	615	+ 3 01	236	T.D.K.	233	238	237	+ 1 71
780	Gen. Motors	759	786	786	+ 3 55	17 50	Toshiba Corp.	18 75	19 20	19 25	+ 2 66
69	Goldfields	66 50	64 50	64 50	– 3	880	Unilever	867	871	872	+ 0 57
42	Gd Metropolitain	42	42 30	42 30	+ 0 71	405	Unit. Techn.	402 20	418	419 20	+ 4 22
178	Harmony	171 20	175 50	175	+ 2 21	1110	Vaal Reefs	1025	995	995 c	– 2 92
38	Hitachi	36 60	37 90	37 90	+ 3 55	500	West Deep	455	452	452 c	– 0 65
600	Hoechst Akt.	610	600	600	– 1 63	420	West Hold.	394	394	391	– 0 76
81	Imp. Chemical	84	85 80	85 80	+ 2 14	405	Xerox Corp.	396 20	404	403	+ 1 71
117	Inco. Limited	117	125	125	+ 6 83	2 07	Zambia Corp.	2 15	2 19	2 19	+ 1 86

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 282	9 291	9 020	9 440
ECU	6 891	6 900	....	....
Allemagne (100 DM)	306 850	306 850	293	313
Belgique (100 F)	15 250	15 264	14 600	15 700
Pays-Bas (100 fl.)	272 130	272 470	260	280
Danemark (100 krd)	84 690	84 800	79	87
Norvège (100 k)	108 580	108 580	105	112
Grande-Bretagne (£ 1)	11 799	11 795	11 350	12 250
Grèce (100 drachmes)	7 798	7 812	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 985	4 982	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	370 330	371 280	357	378
Suède (100 krs)	108 370	108 520	105	112
Autriche (100 sch)	43 700	43 710	42 800	44 900
Espagne (100 pes.)	5 463	5 471	5 100	5 700
Portugal (100 esc.)	5 830	5 900	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	7 060	7 086	6 850	7 190
Japon (100 yens)	3 780	3 782	3 840	3 900

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/9
Or fin (kilo en barre)	100400	101200
Or fin (en lingot)	100350	101150
Pièce française (20 fr)	602	604
Pièce française (10 fr)	409	.....
Pièce suisse (20 fr)	581	591
Pièce latine (20 fr)	576	579
Souverain	723	726
Pièce de 20 dollars	4005	4005
Pièce de 10 dollars	2060	2100
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	3800	3785
Pièce de 10 florins	599	606

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. POLITIQUE : « L'accusé du Luxembourg », par Jean Cluzel ; « Si l'on disait la vérité », par Alexis-Paul Noël ; « La querelle des libertés », par René Sédillot.

ÉTRANGER

3. AFRIQUE
— Après l'accord maroco-libyen.
4. EUROPE
4. DIPLOMATIE
5-6. PROCHE-ORIENT
— ISRAËL : l'investiture du gouvernement Pérès-Shamir.
6. ASIE
AMÉRIQUES
— ÉTATS-UNIS : les positions de l'Église catholique dans la campagne électorale.

POLITIQUE

7. La rupture du PCF avec le PS.
8. M. Jacques Chirac à l'émission « Enjeu », sur TF1.
14. La loi sur le pluralisme et la transparence de la presse.

SOCIÉTÉ

15. Le procès des « fausses factures » à Marseille.
16. Le budget de la justice.
17. RELIGION : le voyage du pape au Canada.
19. ÉDUCATION : les admissions aux grandes écoles.

CULTURE

21. CINÉMA : *Au-dessous du volcan*, de John Huston.
— THÉATRE : Claude Chabrol répète *la Danse de mort*.
— MUSIQUE : la passion selon La Chaise-Dieu.
24-25. COMMUNICATION : Télédiffusion de France signe un contrat de plan.
26. ÉCHECS
— SPORTS

ÉCONOMIE

27. Le succès d'Airbus.
28. CONJONCTURE : le projet de loi de finances pour 1985.
— INDUSTRIE
30. SOCIAL : controverse entre la CGT et la direction de Citroën sur la liste des licenciés.
— AFFAIRES : reprise aux cycles Mercier.
— ÉTRANGER

RADIO-TÉLÉVISION (24)
INFORMATIONS
« SERVICES » (20) :
Météorologie ; « Journal officiel » ; Loto ; Week-end d'un chineur.
Annonces classées (26) ; Carnet (25) ; Programmes des spectacles (22-24) ; Mots croisés (X) ; Marchés financiers (31).

18 MILLIARDS D'EXCÉDENT FIN 1984 ?

Le magot de la Sécurité sociale

13 milliards, 15 milliards, 18 milliards, 20 milliards peut-être... Où s'arrêtera l'excédent de la Sécurité sociale en 1984 ? Le dernier rapport sur les comptes de la Sécurité sociale, en juillet (*le Monde* du 19 juillet), prévoyait 13,1 milliards de francs pour le régime général des salariés fin 1984, après une année 1983 déjà largement excédentaire. Mais les estimations, depuis, n'ont cessé de monter alors qu'on n'envisageait, il y a un an, qu'un simple équilibre des recettes et des dépenses pour la même période. Certains parlent de 15 milliards de francs, d'autres de 20 milliards. Au cours de sa présentation du budget 1985, M. Pierre Bérégovoy, aujourd'hui ministre de l'économie et des finances, mais naguère responsable des affaires sociales, a lancé le chiffre de 18 milliards.

De quoi donner le vertige, et même susciter un certain scepticisme parmi des observateurs ou des partenaires sociaux accoutumés, dans un passé récent, à mesurer chaque année le « trou de la Sécu ». Qu'en est-il en réalité ? Au ministère des affaires sociales, on préfère n'avancer aucun chiffre. Cette discrétion comme la succession de prévisions plus triomphales les unes que les autres s'expliquent d'abord par les incertitudes qui pèsent sur les résultats de l'assurance-maladie, alors que ceux des retraites et des prestations familiales sont prévisibles à très peu près : c'est l'infléchissement des dépenses de santé qui a déjà permis d'arriver à l'excédent de 11,4 milliards en 1983.

Pour 1984, le rapport sur les comptes de la Sécurité sociale a prudemment prévu un taux de croissance des dépenses d'assurance-maladie de 11,9 % en francs courants, ce qui correspondrait à un accroissement de plus de 4 % en volume. Or l'augmentation des prestations a été inférieure à 2 % en 1983. Il serait donc surprenant que l'on arrive à une progression deux fois plus forte en 1984. Cette différence de deux points représente 5,5 milliards de francs, qui peuvent s'ajouter aux 13,1 annoncés en juillet. D'où le chiffre donné par M. Bérégovoy.

Mais il serait imprudent de tenir ce résultat pour acquis : les dépenses de maladie peuvent s'accroître plus fortement à l'automne — par suite d'une épidémie de grippe, par exemple ; elles ont déjà connu une remontée paradoxale en juillet (+ 11,1 % en moyenne annuelle, contre 9,5 % en juin) (*le Monde* du 1er septembre).

Moins aléatoires, mais encore mal connus sont les gains apportés en 1984 par la nouvelle gestion de la trésorerie. M. Bérégovoy prévoyait 8 à 10 milliards de francs sur deux années, 1984 et 1985. Ces prévisions ne sont pas démenties, mais on ne sait pas encore précisément ce qui sera obtenu fin 1984 : 4 milliards seulement ou déjà 7 milliards si les mesures ont déjà donné leur plein effet.

Au total, avant le point qui sera fait pour le prochain rapport sur les comptes de la Sécurité sociale, on peut donc raisonnablement escompter un excédent de... 15 à 20 milliards de francs fin 1984. Un solde qui, en tout cas, permet d'aborder 1985 et la suppression du « 1 % social » dans d'assez bonnes conditions, même s'il ne dispense pas de la rigueur pour maintenir dans des dimensions raisonnables l'augmentation des dépenses de santé, la croissance du volume des retraites étant, elle, inéluctable.

GUY HERZLICH.

LÉGÈRE HAUSSE DU DOLLAR

Poursuivant son mouvement de hausse, le dollar a continué son ascension, le 14 septembre, sur les marchés des changes européens. A Paris, la devise américaine se traitait à 9,2910 francs contre 9,2825 francs la veille en séance officielle tandis qu'elle grimpait à 3,0270 deutchmarks à Francfort (contre 3,0220 deutchmarks jeudi). Face au mark allemand le franc français est resté pratiquement inchangé d'un jour à l'autre à 3,0685 francs. Pour les professionnels le « billet vert » ne fait que réagir à la vague d'achats qui continue à se porter sur la monnaie américaine, un courant renforcé depuis la semaine précédente par les investissements d'opérateurs chinois intervenant sur le nouveau marché à terme de Singapour qui vient d'ouvrir ses portes.

● *L'éditeur et libraire suisse Jean-Pierre Payot*, est mort, jeudi 13 septembre, à Lausanne, à l'âge de soixante-dix ans, ont annoncé vendredi, les deux grands quotidiens lausannois créés par son père Samuel, *le Matin* et *24 heures*.

Jean-Pierre Payot fut pendant de nombreuses années président de la Société des libraires et éditeurs de la Suisse romande, puis, dès 1966, président du conseil d'administration de la *Tribune de Lausanne* (aujourd'hui *le Matin*) et vice-président de la *Feuille d'avis de Lausanne* (aujourd'hui *24 heures*).

Vaudois d'origine, Jean-Pierre Payot était également administrateur de la librairie Payot. — *(AFP.)*

● *Résultats définitifs des élections législatives du Botswana.* — Le Parti démocratique du Botswana (BDP), du président Quett Masire, remporte vingt-neuf sièges (sur trente-quatre) ; le Front national (BNF), avec quatre sièges, en gagne deux de plus qu'en 1979, et le Parti du peuple (BPP) conserve le siège qu'il détenait. — *(Reuter)*.

Rapprochement franco-japonais dans le secteur de la machine-outil

Le dossier du constructeur de machines-outils Ernault-Somua (HES), filiale du groupe Schneider, est désormais placé entre les mains du CIRI (comité interministériel de restructuration industrielle).

L'entreprise, dans le cadre du plan machine-outil de 1981, devait rejoindre le pôle Intelautomatisme (Huré et Graffenstaden), mais l'opération n'a pu se conclure pour de multiples raisons, notamment les difficultés de son actionnaire. Aujourd'hui, deux autres solutions sont à l'étude. La première consistant en un rapprochement avec d'autres fabricants français et en une entrée de l'IDI au capital. La seconde, plus probable, en un resserrement des liens avec le japonais Toyoda.

HES dispose d'une filiale spécialisée dans le fraisage dont Toyoda détient 35 %. Le groupe japonais pourrait y devenir majoritaire. Il pourrait aussi, second volet de l'opération, devenir minoritaire dans l'activité centrale de HES, le tournage.

Cette « japonisation » d'un constructeur français important entrerait en fait dans le cadre beaucoup plus large de la bataille entre le Japon et l'Europe dans la machine-outil. L'implantation de Yamazaki en Grande-Bretagne (*le Monde* du 13 septembre) modifie en effet toutes les cartes de ce secteur : le loup est déjà dans la bergerie. Pour se défendre, les constructeurs européens, de gaieté de cœur ou non, vont tous devoir modifier leur stratégie.

Au ministère de l'industrie, où l'on cherche des solutions pour l'après-plan machine-outils (celui-ci s'achevant à la fin de cette année), la « japonisation » n'est pas rejetée, loin de là, dès lors qu'elle ne signifie pas — et tout dépend bien sûr du mode d'association — la disparition de la technologie nationale.

E.L. B.

● *Suspension des cotations des « Piles Wonder »*. — La cotation des actions des Piles Wonder a été suspendue vendredi 14 septembre et jusqu'à nouvel ordre sur le marché au comptant de la Bourse de Paris, par la Chambre syndicale des agents de change. La chambre a pris cette décision dans l'attente d'informations sur la situation financière et les perspectives de la société « Piles Wonder ». — *(AFP.)*

Sur le vif

Vive le muscle !

Avis aux amateurs. « Merci Bernard », le magazine fondu et déchaîné présenté le dimanche à 20 heures sur FR3, ça repart. Il y en a pour six semaines. J'en ai vu des bouts, hier, en salle de projection. C'est désopilant. Je riais toute seule. Et ça, vous le savez, c'est très bon signe. Même s'il a fait hurler de rire au cinéma, un film projeté dans un avion, devant des passagers isolés par leurs écouteurs, va sombrer dans un silence épais, pressurisé. Le rire, c'est contagieux. Ça se communique. D'où l'usage, si répandu aux Etats-Unis, des rires en boîte.

Bon, alors comme j'étais là, bien peinarde, toute seule, dans le noir, j'en ai profité pour faire les poubelles de l'émission, et je suis tombée sur un projet abandonné, un sketch qui a tourné court. C'est un mec qui a ouvert une salle de gym-tonic à l'enseigne de Culture et culturisme. Il veut réconcilier les deux. Il veut lutter contre le racisme anti-muscles témoigné dans les médias par l'intelligentsia parisienne. Il suffit d'avoir des pectoraux, dans ce pays, pour faire figure de débile. On ne vous accorde même plus le bénéfice des plaisanteries jadis attribuées aux garçons de bains.

Comment faire pour sortir les fanas de la gonflette de leur ghetto. En tapissant la salle de reproductions de tableaux. Des Rubens. Des Greco. On en change toutes les semaines. En remplaçant les poids et haltères par des statues miniatures. La *Vénus de Milo* poids plume pour débutants, poids plomb pour le niveau compétition. Musique d'ambiance : Berlioz.

Ah ! Et puis, très important, les clients ne font plus — un, deux, trois, quatre — le compte de leurs mouvements. Ils les enchaînent au rythme de poèmes, lentement, péniblement articulés dans la sueur et la douleur. Et ils sont priés par les moniteurs d'inspirer sur la césure et d'expirer sur la rime.

Bonne idée, non ? Moi j'ai un client pour ce gars-là. Je vois très bien Le Pen, le M. Muscle de la politique, en survêtement, le front cramoisi, le cheveu collé, la bouche tordue, soulevant des *Penseur* de Rodin de 20 kilos chacun en scandant, essoufflé, mi-gnon-ne-si-ions-voir-si-la-

CLAUDE SARRAUTE.

MM. KOHL ET MITTERRAND A VERDUN LE 22 SEPTEMBRE

M. Mitterrand et le chancelier Kohl assisteront ensemble, le 22 septembre prochain, à une cérémonie du souvenir à Verdun. Quelque six mille anciens combattants de l'un et l'autre pays doivent prendre part à cette commémoration.

[Le principe de cette cérémonie conjointe avait été arrêté lors du dernier sommet franco-allemand, le 29 mai, à Rambouillet. Le chef du gouvernement ouest-allemand, à l'époque, avait pris ombrage de n'avoir pas été invité à la commémoration du débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie. M. Mitterrand avait souhaité marquer par une autre cérémonie que « nous sommes engagés sans retour sur la base d'une amitié franco-allemande dont dépendront beaucoup d'autres choses ».]

M. Henri Krasucki invité du « Grand Jury RTL- *le Monde* »

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT et membre du bureau politique du Parti communiste, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 16 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

Le responsable syndical répondra aux questions de Patrick Jarreau et de Michel Noblecourt, du Monde, et de Jeanine Perrimond et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Au Nicaragua

LES SANDINISTES REJETTENT UNE NOUVELLE PROPOSITION DE DIALOGUE DE LA COORDINATION DÉMOCRATIQUE

Managua *(AFP)*. — Les autorités nicaraguayennes ont rejeté une nouvelle proposition de la Coordination démocratique (CDN, principale force d'opposition) en vue de l'ouverture d'un dialogue national et d'un ajournement des élections générales du 4 novembre.

M. Carlos Nunez, membre de la direction du Front sandiniste de libération nationale a affirmé jeudi 13 septembre qu'il n'y aurait *« aucun dialogue avec la Coordination démocratique »* et que le gouvernement refusait de repousser les élections à une date ultérieure.

Quelques heures auparavant, M. Arturo Cruz, dirigeant de la CDN, de retour à Managua, avait réaffirmé son espoir de voir les autorités de Managua *« accepter un dialogue national qui rende possible »* la participation de sa coalition aux élections. La coordination, avait-il dit, est prête à participer aux élections si elle obtient des garanties pour un scrutin *« libre et démocratique »*. M. Cruz avait demandé également le report du scrutin au plus tôt à la mi-janvier 1985.

La CDN, constituée de sociaux-démocrates, sociaux-chrétiens et libéraux, a été déclarée hors la loi par les autorités sandinistes pour avoir décidé, le 26 juillet dernier, de ne pas participer aux élections.

Le numéro du « Monde » daté 14 septembre 1984 a été tiré à 473 060 exemplaires

LATREILLE
SPÉCIALISTE DU TRÈS BIEN HABILLEMENT
Quinzaine de la Jupe
du 15 au 29 septembre
62 rue St André-des-Arts 6e
Tél : 329.44.10
PARKING ATTENANT A NOS MAGASINS

23 JUIL VEN 12 58
Slice de Solari
HORLOGE CALENDRIER
Nouvelle, à cristaux liquides
SICOB - Stand N°2D 2406
Tél. (1) 553.17.29+
C.E.V.M.I.

DERNIÈRE SEMAINE
JUSQU'AU LUNDI 24
SOLDE TAPIS à 55 %
Maison de l'Iran
65, Champs-Élysées-8e - 225-62-90
Ouvert même le dimanche après-midi

LE PREMIER MAGASIN DE TISSUS A DROITE, EN REMONTANT LES CHAMPS-ÉLYSÉES...
RODIN
TISSUS RODIN
TISSUS COUTURE
L'ORIGINALITÉ ET L'ESPRIT DE LA MODE
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

NICOLL
Spécial Automne
Jusqu'au 23 septembre
COSTUME
Mesure industrielle : 2150 F
avec gilet : 2400 F
NICOLL à Paris 29 rue Tronchet, depuis 1820

ROLEX
GENÈVE
Une Rolex mérite le prestige dont elle jouit.
Rolex Oyster Datejust
La collection complète Rolex Oyster, chez :
RM/H
Aldebert
16, place Vendôme
1, bd de la Madeleine
70, fg Saint-Honoré
Palais des Congrès, Porte Maillot

PIANO : LE BON CHOIX
• Location à partir de 220 F par mois.
• Vente à partir de 329,72 F par mois*
(Crédit souple et personnalisé).
• Le plus vaste choix : 25 marques, plus de 200 modèles exposés.
Service après-vente garanti.
Fournisseur du Conservatoire National Supérieur de Musique et du Théâtre de l'Opéra.
hamm
La passion de la musique.
* Prix comptant 11 950 F. Prix total à crédit 19 783,20 F sur 60 mois T.E.G. 21,75 % CREG.
135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tel. 544.38.66. Parking à proximité

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE ÉDITION INTERNATIONALE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

Qu
En

هكذا من الأصل

صكذا من الاصل

Le Monde
Loisirs

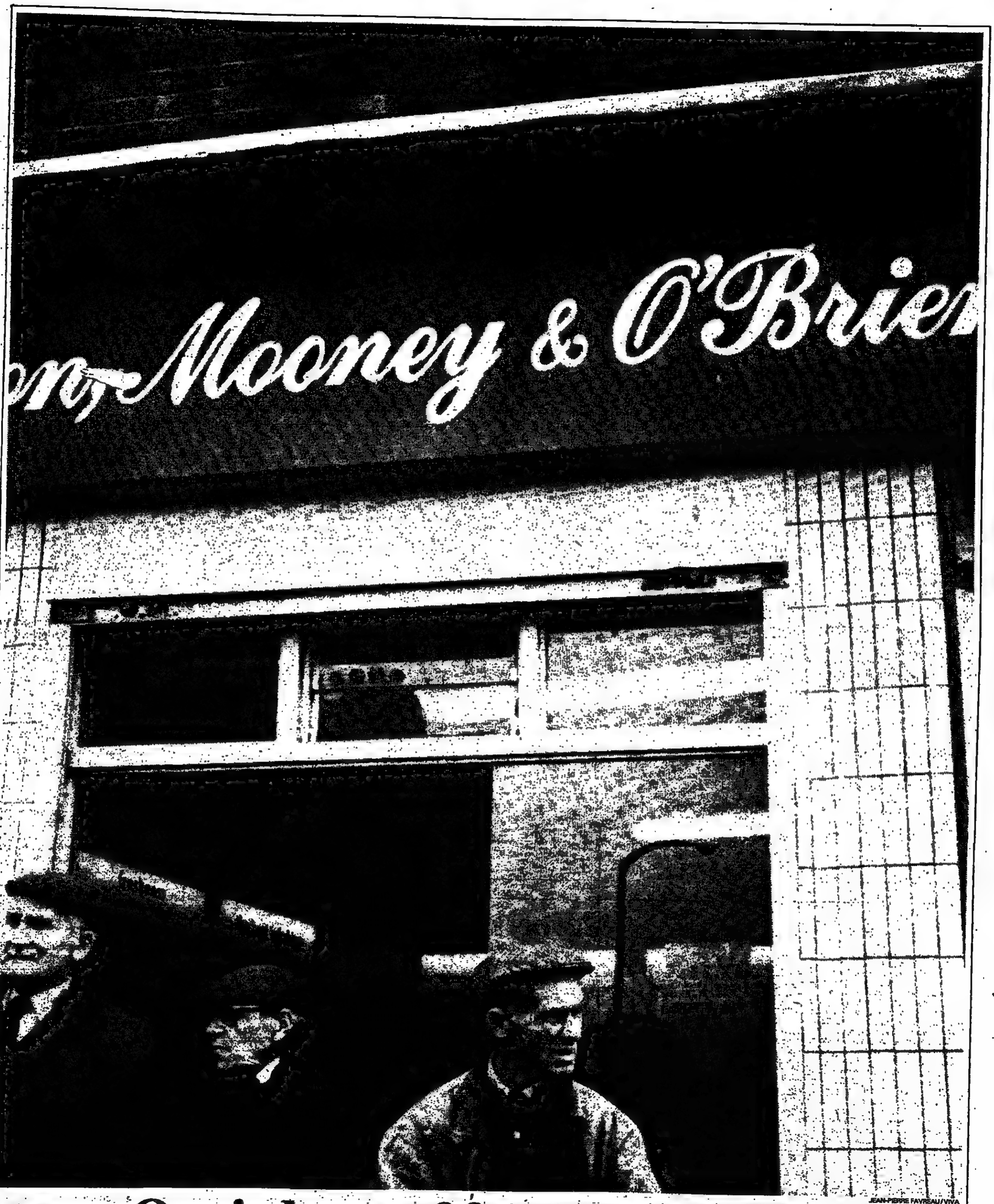

JEAN-PIERRE FAVREAU/VIVA

Quoi de neuf ? L'Irlande, page II

Chasses exotiques, page IV
En France, les hommes s'habillent timide, par Nino Cerruti, page XII
Et les programmes de radio et de télévision, pages V à VIII

Supplément au nº 12329. Ne peut être vendu séparément. Samedi 15 septembre 1984.

ive le muscle !

des plaisanteries redis amibules aux garçons de bains.

Comment faire pour sortir les fanas de la gonflette de leur ghetto. En tapissant la salle de reproductions de tableaux. Des Rubens. Des Greco. On en change toutes les semaines. En remplaçant les poids et haltères par des statues miniatures. La *Vénus de Milo* en plume pour débutants, poids plomb pour le niveau compétition. Musique d'ambiance : Berlioz.

Ah ! Et puis, très important, les clients ne font plus : un, deux, trois, quatre ! le compte de leurs mouvements. Ils les enchaînent au rythme de poèmes, lentement péniblement articulés dans la sueur et la douleur. Et ils sont aidés par les moniteurs à monter sur la dalle et à expirer sur la rime.

Bonne idée, non ? Ma foi, ils en client pour de bonne. Je vous trés bien Le Pen en M. Muscle de la politique qui tranquillement, le front cramoisi, le cheveu collé à la bouche rouge, soulève des *Perseur* de fonte de 20 kilos chacun en scandant : assouplissez-vous, mitraillez-moi, pulvérisez-moi, ramollissez-vous..

CLAUDE SARRAUTE.

Au Nicaragua

LES SANDINISTES REJETTENT UNE NOUVELLE PROPOSITION DE DIALOGUE DE LA COORDINATION DÉMOCRATIQUE

Managua, 14-15 [illegible] – Les sandinistes [illegible] vendredi [illegible] démocratique [illegible] force [illegible] ouverture [illegible] d'un [illegible] générales [illegible].

M. [illegible] directeur [illegible] ministre [illegible] 13 septembre [illegible] rien [illegible] démocratique [illegible] accord [illegible] nous [illegible].

Quelques heures auparavant, M. [illegible] CDN [illegible] nous [illegible] faire [illegible] pour [illegible] la partie [illegible] élections [illegible] dit, en [illegible] nous [illegible] pour un [illegible] que M. [illegible] jamais le respect [illegible] de la [illegible].

La CDN [illegible] démocratique [illegible] sandinistes [illegible] les autorités [illegible] décidé, [illegible] pas participer [illegible].

Le numéro du « Monde » daté 14 septembre 1984 a été tiré à 447 060 exemplaires

mérite
ge
nuit.
Rolex Oyster Datejust
lection complète
ex Oyster, chez:
RM 7%
ldebert
Vendôme
Montaigne
Honoré
Poche Maillot

Ce jour-là le Connemara était en bleu

Au pays des quatre saisons dans la journée.

ELLE : « Est-ce qu'il neige ?

Lui : – Presque... »

Posée, au cœur de juillet, la question cachait mal ses épines. Mais que répondre d'autre lorsque, au sortir de sa première nuit dans un cottage du Connemara, à l'ouest de l'Irlande, on butte, une fois les rideaux tirés, sur un mur cotonneux. Oui, il y avait de la capitulation dans l'air, ce matin-là, même si, tout au fond de soi, demeurait la certitude que tout n'était pas perdu.

D'autant que se multipliaient les signes avant-coureurs de la reconquête, tous ces petits riens qui, mis bout à bout, font les vacances réussies. Par exemple les yeux pétillants d'un enfant qui revient d'une expédition matinale en brandissant sa première crevette ou son émerveillement, le lendemain, d'avoir pu admirer l'élégant ballet des phoques folâtrant à quelques encablures seulement du rivage. Ou encore l'odeur vite familière du feu de cheminée quotidien et la fierté d'être enfin parvenu à embraser les briquettes de tourbe.

Pays de la séduction lente, le Connemara ne vous fait, de prime abord, aucun cadeau. Au contraire, il vous prendrait plutôt à rebrousse-poil. Il faut avoir vu s'assombrir lentement le visage de celle qui, vous ayant fait confiance et ayant accepté de vous suivre dans ce coin perdu de cette île inconnue, s'enfonce dans ce paysage lunaire, impressionnant, presque oppressant. Pour peu que le ciel soit bas, on frise la panique. Quand la « verte Erin » vire au gris, la dépression guette le néophyte.

Le conducteur, lui, échappe, il est vrai, à de tels états d'âme, l'œil rivé sur une « route » à faire rendre gorge aux meilleurs amortisseurs ! Très vite, d'ailleurs, il jette l'éponge pour s'abandonner à cette houle, se laisser ballotter. On bourlingue ainsi au rythme d'une voiture saoule, grisée, qui saute d'un creux dans un autre, rebondit d'une bosse sur une autre, au fil d'une route qui,comme le reconnaissent les brochures diffusées par l'Office du tourisme, *« ne sort pas de Polytechnique »*. Ailleurs, on dit *« épouser la route »*. Ici, on découvre rapidement qu'à ce petit jeu-là, dans ce pacifique corps à corps, on a vite fait, dans la foulée, d'épouser l'Irlande !

Pour le meilleur et pour le pire. Ainsi, trois jours après votre arrivée, le ciel bascule et vous fait voir, pour le reste de votre séjour, l'Irlande en bleu. Une vraie Costa-Brava ! *« Beurk »*, lâche-t-il à son tour, déprimé et dépité, comme trahi, alors que, radieuse et triomphante, elle renaît et remplace sa moue boudeuse par un sourire éclatant.

Certes, il savait que la séduction finirait par jouer. Mais pas de cette façon-là ! Pas avec ce bleu-là, sûr de lui et dominateur, arrogant et tape-à-l'œil. Un bleu m'as-tu-vu, presque vulgaire. Un bleu tricheur qui gâche tout. A donner aux somptueuses plages de *la Fille de Ryan* ou de *la Maîtresse du lieutenant français* des allures de lagons maldiviens ! Un comble pour qui se souvenait du slogan génial et provocateur : « l'Irlande n'est pas au bord de la Méditerranée, heureusement... »

Non, décidemment, l'Irlande, cette île qui vous promet « les quatre saisons dans la journée », lui semblait mériter quelque chose de plus subtil, de plus nuancé, de plus sophistiqué que ce bleu si pur et si cru. Un bleu-blanc-rose, par exemple, mais surtout un bleu mouvant, un bleu caché puis démasqué avec, pour résultat, une lumière dansante et changeante, courant sur la lande, balayant la montagne et faisant, en un tour de nuage, virer la surface des lacs du radieux pétillant au sinistre glauque. Non, pas ce bleu massu, figeant tout sous ses feux, mais un bleu intelligent, donnant du caractère aux choses. Non pas le clinquant du strass ou du lamé mais la subtilité du tweed ou de la flanelle.

Qu'importe, il lui fallait se faire une raison, accepter cette aberration météorologique, non sans savourer, secrètement, la satisfaction d'être, en la circonstance, aussi Irlandais que les Irlandais qui, croisés sur les chemins ou sur les plages, pas lents et têtes basses, laissaient tomber à son passage un *warm* (chaud) bougon et résigné.

Démarche d'autant plus facile qu'il lui faudrait bien admettre, sur le trajet du retour, lorsqu'un ciel aux allures de couvercle lui saboterait son rendez-vous avec la somptueuse péninsule de Dingle, que le « bleu-bleu » était tout de même préférable au « 100 % gris ». Retrouvailles manquées, dont la déception sera toutefois largement atténuée par le souvenir d'autres paysages de bout du monde, comme celui de la féerique Sky Road, qui, à partir de Clifden, vous fait effectivement monter au septième ciel et vous offre un des plus beaux panoramas marins des côtes irlandaises. Des paysages à hanter vos nuits, du moins celles que vous passerez peut-être, à votre tour, à chercher à percer le secret de la séduction qu'exerce presque immanquablement l'Irlande sur ceux qui y séjournent et découvrent que, à l'instar des femmes fatales, il peut exister, également, des îles fatales.

Reconnaissons d'abord que l'Irlande joue sur le velours dans la mesure où, d'entrée de jeu, elle met cartes sur table. Jamais, en effet, pays ne s'est « vendu » à l'étranger d'une façon aussi intelligente: Prenez sa publicité. Non seulement elle joue sur la différence (en vous invitant, par exemple, à vous y recycler, à y changer de siècle), une différence à la fois rétro et écolo (avec cette volonté de rester en marge, voire à contre-courant, afin de préserver jalousement son identité), mais elle le fait avec un art consommé de la psychologie et le don de faire vibrer les cordes sensibles.

Du beau travail, assurément, du cousu main, que ces superbes photos accompagnées de textes qui font mouche à tout coup en comblant le désir de chacun de nous de se vouloir, à l'image de l'île, différent, singulier et unique. Elle qui n'en finit pas de vanter ses moutons, elle s'ingénie à vous sortir du troupeau. Elle vous distingue. Avec, pour étonnant résultat, qu'on a finalement l'étrange et agréable impression d'être choisi par elle, reconnu, élu. Se présentant comme une terre d'exception, l'Irlande vous amène doucement, subtilement, à penser que, vous aussi, vous êtes un être d'exception, donc que vous la méritez. *« Moi ? Vous croyez vraiment ? Mais si, mais si »*, insiste-t-elle de sa douce petite musique, en vous caressant dans le sens du poil jusqu'à vous faire ronronner et, un beau matin, boucler votre valise.

Le plus fort, c'est que, une fois sur place et après vous avoir ainsi si bien cajolé et materné, elle vous laisse presque en plan, livré à vous-même. A votre grand étonnement de touriste conditionné qui aime-

J.R.-MAGNUM

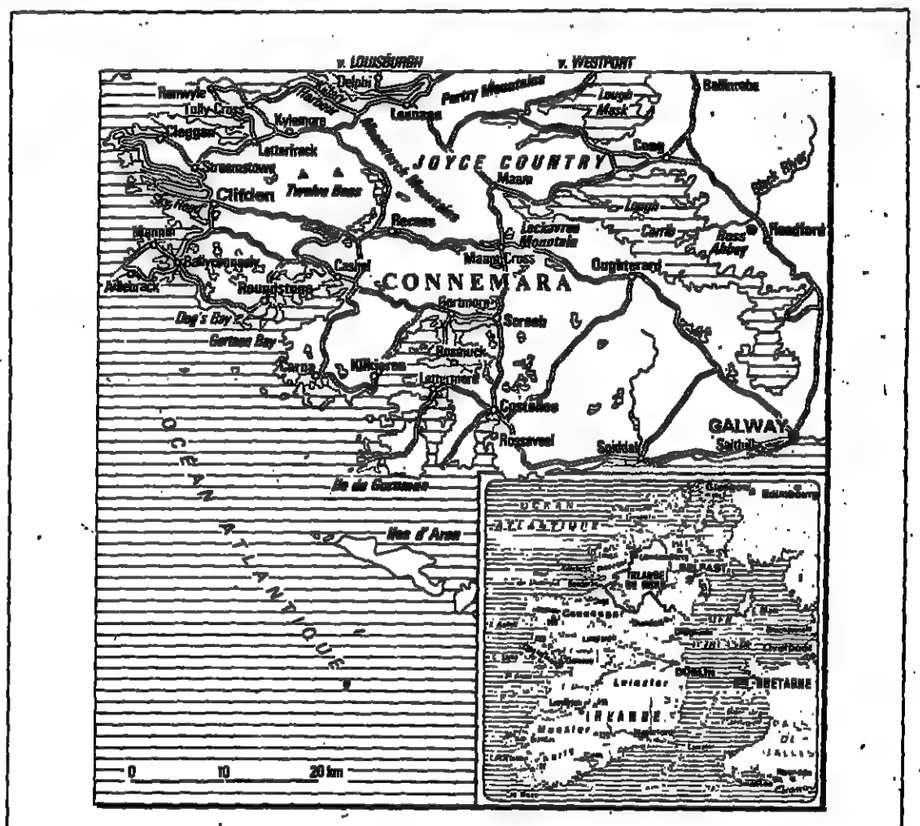

Carnets irlandais

● MOYENS D'ACCÈS

L'Irlande est une île. Entre elle et vous, la mer. On peut la survoler. De Paris, la compagnie nationale aérienne irlandaise, Aer Lingus, assure des liaisons directes et régulières avec Cork, Shannon (l'antichambre du Connemara) et Dublin, la capitale, également desservie par Air France.

Mais on peut également faire d'une mini-croisière d'une vingtaine d'heures l'agréable préface d'un séjour auquel on peut ainsi convier sa voiture personnelle. Toute l'année, Irish Continental Lines (Brittany Ferries effectuant de son côté la liaison Roscoff-Cork) relie Le Havre à Rossiare. De mai à septembre on peut embarquer à Cherbourg et, en juillet-août, débarquer à Cork. Deux car-ferries, le *Saint-Patrick II* et le *Saint-Killian II*, plus gros donc plus rassurant pour ceux qui craignent le mal de mer, assurent la traversée. A bord, c'est la fête (machines à sous, taverne, cinéma presque permanent) mais aussi, un peu, l'usine. En période de pointe, les navires font les 3×8 et l'atmosphère s'en ressent quelque peu. Dommage, également, que la table ne soit pas à la hauteur des prix pratiqués.

● HÉBERGEMENT

Une fois débarqué, on n'a que l'embarras du choix : hôtel classique, pension, bungalow, gentilhommière, château et manoir, ferme, chambre d'hôte chez l'habitant (les omniprésents *bed and breakfast*), roulotte ou house-boat.

Reste la meilleure solution sans doute (au Connemara surtout) pour faire vraiment de cette île, votre île : y louer une petite maison. A toit de chaume et murs blanchis à la chaux, comme les chaumières traditionnelles aperçues au bord de la route, à Tully-cross, non loin de Clifden. Ou, plus classiques (mais aussi plus confortables) les maisons à toit d'ardoises que Jumbo, par exemple, vous propose, également dans le Connemara, à Lettermore, sur une presqu'île à environ 40 kilomètres à l'ouest de Galway.

Situées dans une résidence de treize cottages identiques, entre ciel, mer et rochers, elles se composent d'une grande salle de séjour-salle à manger avec cheminée, trois chambres (six personnes), une salle de bains et une cuisine équipée. Tout est fourni (y compris une machine à laver le linge), et un responsable, Padraic Conneely, est à votre disposition pour vous indiquer les bonnes adresses et vous organiser une partie de pêche mémorable avec Matias Barret. Plages à proximité (mais les plus belles sont à une bonne demi-heure de voiture) et excursions aux îles d'Aran à partir du port voisin de Rossaveel.

● A VOIR

Les somptueuses plages de Gorteen Bay et de Dogs'Bay, au sud de Roundstone ; d'Aillebrack et de Mannin, dans la presqu'île de Ballyconneely, en bordure du Connemara Golf Club ; de Glassillaun et de Lettergesh, à l'entrée du Killary Harbour, un fjord au fond duquel sommeille Leenane d'où l'on gagnera, par Delphi et Louisbourg, l'adorable ville de Westport où vous attend notamment une incroyable confiserie « rétro » à vous faire retomber en enfance. De la « capitale », Clifden (les amoureux du tweed seront comblés chez Millar's Connemara Tweeds), on s'engagera sur la Sky Road avant de gagner, par Cleggan, le parc national du Connemara, à Letterfrack, où une courte promenade à pied balisée permet de prendre de la hauteur et de découvrir un superbe panorama. Non loin de là, sur la route du château de Kylemore, ne pas manquer la plus belle boutique de la région : Connemara Handcrafts. On empruntera ensuite la magnifique route qui, entre les Twelve Bens et les Maamturk Mountains, rejoint Recess et Tullywes Bridge où vous attend une charmante auberge : Caher Country House.

● POUR GAGNER LE CONNEMARA.

De Rosslare, vous pouvez gagner Galway par la route intérieure qui, par Waterford et Limerick vous permettra de découvrir le très beau site de Cashel. Pour le retour, prenez le chemin des écoliers par les vertigineuses falaises de Moher, le bac Killimer-Tarbert, Tralee (et la superbe péninsule de Dingle), Killarney et ses lacs et Cork. A 30 kilomètres de cette ville, à Shanagarry, non loin de Ballycotton, une ultime étape qui vaut presque le voyage : Ballymaloe House. Une vieille demeure enfouie dans la verdure, au cœur d'un domaine de 160 hectares. La quintessence du charme de la campagne irlandaise. Sur votre table, les produits frais de la ferme voisine et, pour vous ouvrir l'appétit : piscine, tennis, manège et golf (rustique) de neuf trous. Il vous en coûtera 50 livres irlandaises pour la chambre (2 personnes) et le petit déjeuner, 16 livres environ pour le dîner. Mieux vaut réserver car il n'y a que vingt-cinq chambres. Tél. : (021) 652531.

● GUIDES ET CARTES.

– Guide Bleu Irlande, chez Hachette.

– Irlande de Camille Bourniquel, Petite Planète, au Seuil.

– Guide du routard « Grande-Bretagne/Irlande », Hachette.

– Guide d'Irlande, de Jean-Pierre Marchand, aux Éditions Ouest-France.

– Irlande, guide M.A. poches, M.A. Éditions.

– Guide Fodor Irlande, Vilo.

– Guide Nagel.

– L'Irlande, dans la collection « Des pays et des hommes » (fascicule 66), chez Larousse.

– Les petits guides vendus par l'Office du tourisme. Pour le Connemara, ceux consacrés aux comtés Mayo et Galway.

– L'excellente carte des plages que l'on peut se procurer à l'Office du tourisme de Clifden.

– Précise et indispensable, la carte du Connemara n° 10, éditée par Suirbhéireacht Ordonais.

– La brochure « Irish Country Houses and restaurants » qui présente les châteaux-manoirs-hôtels appartenant à cette chaîne analogue à nos Relais et châteaux.

– Pour les locations, consulter la brochure « Self Catering » qui répertorie les maisons proposées aux visiteurs.

P.F.

● **Office national du tourisme irlandais** : 9, bd de La Madeleine, 75001 Paris. Tél. : (1) 261-84-26. On peut notamment s'y procurer une remarquable brochure, « l'Irlande en kit », qui décrit toutes les formules offertes sur cette destination et permet d'établir son budget avec précision.

● **Aer Lingus** : 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : (1) 742-12-50. Ou agents de voyages.

● **Air France** : 2, rue Scribe, 75009 Paris. Tél : (1) 535-61-61.

● **Irish Continental Line. Agent général : Transports et voyages**, 8, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 266-90-90. Ou agents de voyages. Attention aux nombreuses offres spéciales à tarifs réduits, notamment pour les véhicules transportés.

● **Brittany Ferries** : 11, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : (1) 770-43-25. Ou agences de voyages.

● **Jumbo** : 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : (1) 705-01-95 ou dans les agences Air France ou agréées. Un toit et une auto pour sept jours : 3 290 francs jusqu'au 30 septembre ; 2 810 francs en octobre. Se renseigner pour les tarifs du printemps prochain. Pour ce prix : avion aller-retour Shannon, voiture pour sept jours (kilométrage illimité), la maison (vous payez votre électricité en plus) et une assurance annulation - rapatriement.

LES LANGU
A NO
166, bo

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

bleu

sera toutefois largement [illegible] par le souvenir d'autres paysages de bout du monde, comme celui de la féerique Sk[illegible] Road, qui, à partir de Clifden, vous fait effectivement monter au septième ciel et vous offre un des plus beaux panoramas marins des côtes irlandaises. Des paysages à hanter vos nuits, du moins celles que vous passerez peut-être, à votre tour, à chercher à percer le secret de la séduction qu'exerce presque immanquablement l'Irlande sur ceux qui y séjournent et découvrent que, à l'instar des femmes fatales, il peut exister, également, des îles fatales.

Reconnaissons d'abord que l'Irlande joue sur le velours dans la mesure où, d'entrée de jeu, elle met cartes sur table. Jamais, en effet, pays ne s'est « vendu » à l'étranger d'une façon aussi intelligente. Prenez sa publicité. Non seulement elle joue sur la différence (en vous invitant, par exemple, à vous y recycler, à y changer de siècle), une différence à la fois rétro et écolo (avec cette volonté de rester en marge, voire à contre-courant, afin de préserver jalousement son identité), mais elle le fait avec un art consommé de la psychologie et le don de faire vibrer les cordes sensibles.

Du beau travail assurément, du cousu main, que ces superbes photos accompagnées de textes qui font mouche à tout coup en comblant le désir de chacun de nous de se vouloir, à l'image de l'île, différent, singulier et unique. Elle qui n'en finit pas de vanter ses moutons, elle s'ingénie à vous sortir du troupeau. Elle vous distingue. Avec, pour étonnant résultat, qu'on a finalement l'étrange et agréable impression d'être choisi par elle, [illegible]. Se présentant comme une terre d'exception, l'Irlande vous amène doucement, subtilement, à penser que, vous aussi, vous êtes un être d'exception, donc que vous la méritez. « [illegible] croyez vraiment ? Mais [illegible] mais si », insiste-t-elle de sa douce petite musique, en vous caressant dans le sens du poil jusqu'à vous faire [illegible] un beau matin, boucler votre valise.

Le plus fort, c'est que, une fois sur place et après vous avoir ainsi si bien cajolé et materné, elle vous laisse presque en plan, livré à vous-même. A votre grand étonnement de touriste conditionné qui aime[illegible]

[illegible] qui décrit toutes les formules offertes sur cette destination et permet d'[illegible] son budget avec précision.

● Aer Lingus : 38, avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : (1) 742-12-50. Ou agents de voyages.

● Air France : 2, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : (1) 535-61-61.

● Irish Continental Line. Agent général : Transports et voyages, 8, rue Auber, 75009 Paris. Tél. : 266-90-90. Ou agents de voyages. [illegible]

● Brittany Ferries : 11, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : (1) 770-43-29. Ou agences de voyages.

● Jumbo : 19, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : (1) 705-01-95 ou dans les agences Air France ou agences [illegible] [illegible]

rait bien qu'on le prenne un peu par la main ou, à tout le moins, qu'on lui manifeste quelques égards. Et voilà qu'on ne lui propose ni béquilles ni révérences ! Voilà que la fantastique mécanique, qui, chez vous, vous avait fasciné par son professionnalisme et son efficacité, que cette impressionnante machine à capter votre attention puis vos rêves, voilà que tout cela s'estompe et disparaît. Comme un psychanaliste qui vous écoute et vous aide à parler mais se refuse à intervenir, à prendre parti, à s'engager. Quoi de plus normal, après tout, de la part d'un pays qui prétend *« vous permettre de retrouver quelqu'un que vous aviez un peu perdu de vue : vous-même... »*

... La vérité, c'est que les talentueux personnages chargés de vous « vendre » ce pays vous aident peut-être, tout simplement, à accoucher de l'Irlande que vous portiez en vous. Une Irlande qui vous est d'ailleurs présentée davantage comme un état d'esprit, comme un art de vivre, que comme un véritable pays, en chair et en os. Avec cet objectif, un cri à la Montaigne : *« Parce que c'était moi, parce que c'était elle ! »* Et cette logique qu'une fois le déclic intervenu, une fois l'appel entendu, la déception est presque exclue. Car au bout du compte chacun ramènera de son voyage son Irlande. Et si, par extraordinaire, la réalité ne correspondait pas au pays imaginé, il ne vous resterait plus qu'à vous en prendre à vous-même... Autrement dit, vous vous seriez trompé sur vous-même.

Reste le cas des touristes « classiques », ceux qui ont échappé à la campagne de publicité et n'ont pas été motivés par elle, ceux qui débarquent sur l'île pour « faire l'Irlande » comme on fait la Forêt-Noire ou les lacs italiens. Ceux qui défilent devant des paysages en poussant en cadence des « oh ! » et des « ah ! », ceux qui dégainent leurs appareils photos avec la même régularité que bavait le chien de Pavlov. A ceux-là, l'Irlande risque de donner la déconcertante impression d'avoir décidé de les ignorer.

Difficile d'imaginer, par exemple, signalisation routière plus insolemment hermétique et dissuasive que celle d'une région, le Connemara (fief gaélique entre tous), qui multiplie à presque chaque carrefour les rassemblements de touristes perplexes et paumés, le nez plongé dans des cartes guère plus lisibles. De quoi faire sourire des Irlandais qui ne cessent de vous expliquer que leur pays ne se visite pas mais se vit, se découvre, se hume, « au pif » justement, au hasard.

Que penser également des omniprésents offices de tourisme, qui, certes, sont prêts à vous noyer sous des tonnes de brochures, dépliants, cartes et autres guides (tous payants...), mais qui semblent soudain figés et impuissants si vous osez leur demander un conseil, une simple suggestion. Reste qu'on découvre bien vite que cette discrétion, cette pudeur sont sans doute les plus beaux cadeaux qu'un pays puisse faire à celui qui le visite.

Plus difficile est peut-être de saisir immédiatement pourquoi on se sent si bien en Irlande, si décontracté, si apaisé, si « cool ». Jusqu'à ce qu'on relève, un beau jour, l'incroyable discrétion, pour ne pas dire la quasi-absence, de la police locale ! Un phénomène qui ne peut manquer de frapper et d'impressionner un visiteur français et qui, allant de pair avec l'absence de tout sentiment d'insécurité, contribue rapidement à vous baigner dans une atmosphère de quiétude, de béatitude vite contagieuse, et à laquelle il est difficile de résister. Et vous voilà homme tranquille parmi les hommes tranquilles, savourant une paix terrestre que rien, presque jamais, ne vient troubler. Et vous voilà sous le charme de *« l'Irlande des Irlandais en casquette, qui n'ont jamais l'air de faire vraiment ce qu'ils sont en train de faire... »*. Des amateurs professionnels !

L'étonnant, c'est que même le tourisme ne semble pas mettre en péril cet état de grâce. Pas le moindre signe, par exemple, de cette agressivité parfois bien intentionnée mais combien fastidieuse provoquée, ailleurs, par cette manne tombée du ciel.

L'Irlande, vous étonniez-vous, m'ignore. Erreur ! Elle vous accepte d'emblée, tel que vous êtes et telle qu'elle est, sans fard. Même si, comme ce pêcheur qui vous accueillera,

J.K.-MAGNUM

l'espace d'un instant, sur sa barque, elle vous observera, du coin de l'œil, un petit sourire aux lèvres, comme le ferait un ethnologue d'une peuplade inconnue.

Vous avez besoin d'aide ? Elle ne vous sera jamais refusée, ni comptée. Mais combien de temps et quelle patience il faudrait pour avoir le sentiment de briser, ou seulement fêler, cette armure invisible. Ainsi cette île qui vous respecte vous inspirera-t-elle également le respect. Et vous voilà faisant votre cour à distance, tournant autour d'elle avec prudence et précaution, pénétrant discrètement dans ces lieux où, plus que d'autres, elle se laisse aller et se découvre davantage.

Comme ce pub du bout de l'île, du bout du monde, où l'air est tellement chargé de vapeurs de bière qu'il vous semble qu'une petite étincelle suffirait à volatiliser l'endroit. Décor chaud et chaleureux. Bières blondes couleur de miel, comme les boiseries de la salle enfumée. Bières brunes ou noires qui se parent d'étonnants reflets rouges quand les rayons du soleil couchant traversent les carreaux et viennent éclabousser les chopes qui se bousculent sur les tables. Réchauffe-cœurs comme la musique jouée par deux baladins à la trogne enluminée, et qui arrache de petits cris à des marins qui tanguent. Cris du cœur lancés comme une bouteille à la mer, sans grand espoir, par ceux qui refusent, obstinément, viscéralement, de quitter une terre si familière mais aussi si ingrate. Il vous manquera sans doute quelques pintes de bière pour dissiper le sentiment, le malaise, de n'être qu'un spectateur-voyeur qui, finalement, se retirera sur la pointe des pieds.

Royaume de la solitude, pays des solitaires, l'Irlande vous voit parfois vaciller. Quand, par exemple, l'île fatale qui vous a subjugué paraît soudain presque fade, presque froide à force d'être trop belle et trop déserte. Drogué d'action, habitué aux rumeurs de la ville, de la foule, l'ennui, parfois, vous guette, au détour d'un virage, au détour d'un matin trop bleu ou trop gris.

Ombre fugitive, vite dissipée, lorsqu'on redécouvre la volupté de la paresse. *« L'Irlande des jours inépuisables où rien ne presse, où on verra bien demain, où pourquoi s'en faire. » « L'Irlande des matins qui vous donnent envie de reconstruire le monde, à condition que ce ne soit pas trop tôt. » L'Irlande des grasses matinées. L'Irlande du temps retrouvé, du temps perdu, du temps béni.*

« God bless you ! », vous lancera l'épicier chaque fois que vous quitterez sa boutique. « Dieu bénisse l'Irlande », aura-t-on envie de lui répondre.

PATRICK FRANCÈS.

LES LANGUES SONT PLUS VIVANTES A NOUVELLES FRONTIERES

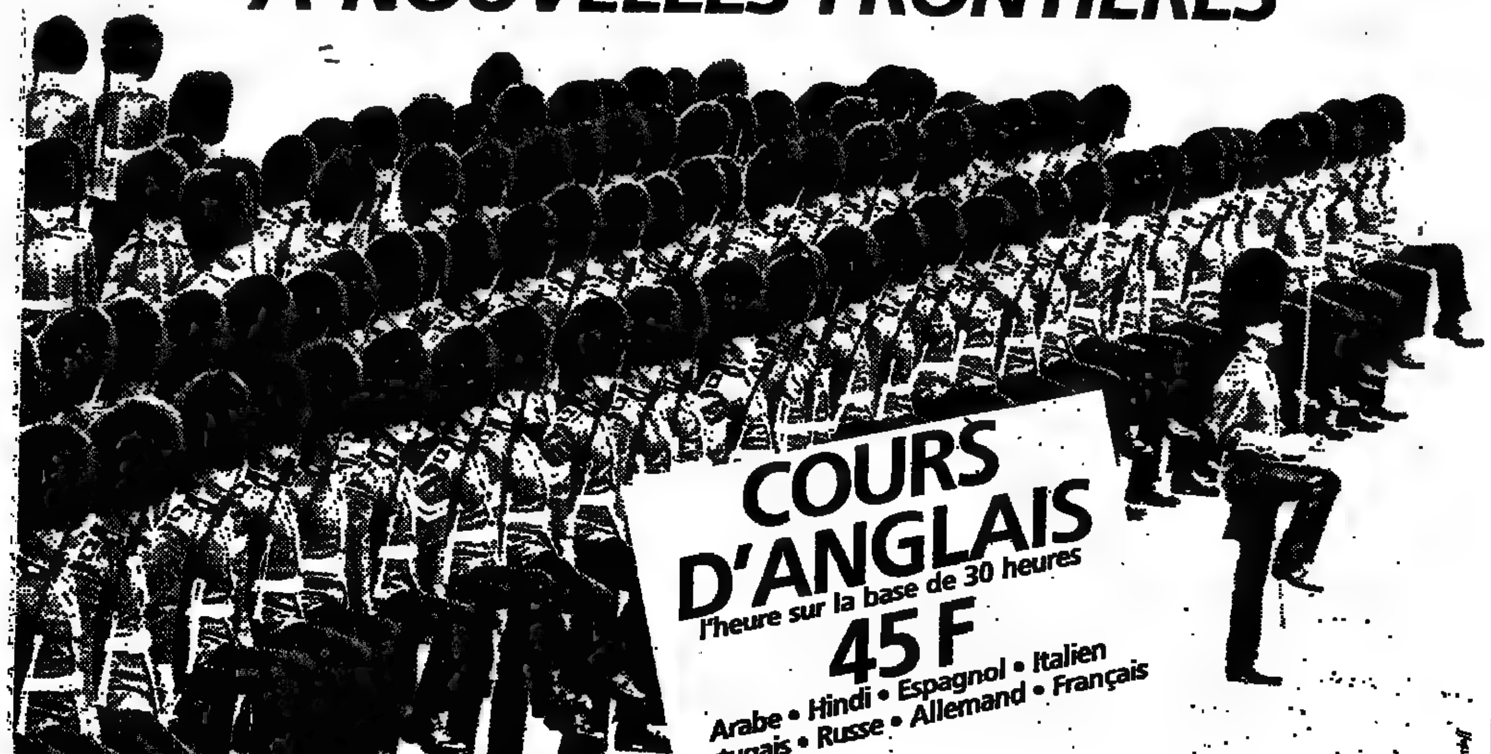

nouvelles frontières
166, boulevard du Montparnasse 75014 Paris 329 12 14

LIC 705 A ph Mc Kenzie Pathé

PRIX KODAK DE LA CRITIQUE PHOTOGRAPHIQUE 1984

Cette année encore de jeunes photographes professionnels travaillant en couleurs seront découverts, aidés et lancés grâce à ce prix (d'un montant de 70 000 F) et à l'exposition organisée par la FONDATION KODAK-PATHÉ.

Les photographes désireux de concourir peuvent demander un dossier de candidature au Département des Relations Publiques de KODAK-PATHÉ, 8/26, rue Villiot 75594 Paris Cedex 12.

La date limite de dépôt des dossiers est le 30 octobre 1984.

Kodak

FONDATION KODAK-PATHÉ

Canards cubains

A 9 000 francs de Paris...

LA France n'est pas le seul pays où s'ouvre actuellement, ou dans les semaines qui viennent, la chasse. Dans la plupart des territoires, proches ou lointains, où cette activité, aujourd'hui très organisée, se pratique, de nouveaux programmes sont proposés à ceux qui veulent mêler chasse et tourisme. Dans d'autres régions, l'originalité du séjour suscite attention. Ainsi le cas de Cuba qui va installer un nouveau centre de chasse aux anatidés dans le centre de l'île. Ainsi la Tunisie qui offre dans la région de Tabarka une poursuite aux sangliers réclamant pas mal d'efforts physiques et la contemplation de sites grandioses.

L'Institut du tourisme cubain, en collaboration avec l'Union nationale des chasseurs cubains, va ouvrir un deuxième centre de chasse aux canards dans le nord de la grande île. Le succès qu'a connu le campement de Maspoton dans le sud-ouest (*le Monde* du 16 janvier 1982), non loin de l'île de la Jeunesse – où les installations sont uniquement prévues pour la chasse – avait amené les responsables locaux à envisager d'autres expériences analogues, en mettant toutefois à la disposition des candidats au voyage cynégétique la possibilité de pêcher également black-bass et tarpons et de faire du tourisme. Un tourisme bon enfant, au milieu d'une population toujours accueillante, qui n'a pas grand-chose à offrir, mais dont la bonne humeur et la gentillesse compensent le manque de ressources.

L'hébergement des chasseurs sera assuré par l'hôtel local, en l'occurrence celui de Moron, un gros bourg situé entre Santa-Clara et Camaguey, que l'on aura atteint par avion, un bon vieux Dakota en parfait état, mais qui met tout son temps pour joindre, depuis

La Havane, ce chef-lieu de province.

La chasse elle-même sera organisée sur la lagune de Leche, qui tient son nom de la couleur laiteuse de ses eaux. Le départ des chasseurs est prévu, comme il se doit, au très petit matin, d'autant plus que la distance qui sépare la zone de passage des canards de l'hôtel est importante et longue la mise en poste des tireurs.

C'est un bus de construction soviétique, bien sûr, qui assure la navette matinale entre l'hôtel – où quoi qu'il arrive on servira le petit déjeûner – et les appontements d'où l'on s'élancera sur la lagune à la vitesse d'un petit vapeur poussif à peine plus jeune que l'*African Queen*. Le trajet, qui dure environ quarante minutes, sera mis à profit pour prolonger un sommeil toujours trop court. Ronronnement de la machine, bavardages des marins, chahut des gamins qui accompagnent les chasseurs pour porter armes et volatiles abattus et qui plongeront en fin de passée dans la lagune pour récupérer les canards perdus... et les tortues ichoteas, si imprudentes et si bonnes à manger. Allongé sur le pont supérieur du petit navire, les yeux dans les étoiles suivant la courbe d'un satellite qui poursuit sa ronde, c'est l'heure d'un demi-sommeil et l'instant d'un étrange voyage.

Vers quatre heures et demie du matin, le bateau met en panne. On a laissé sur la gauche trois croix de bois qui sortent de l'eau et marquent l'endroit où se sont noyés trois charbonniers qui vivaient dans une petite cité lacustre perdue dans les mangroves. Une tempête les avaient surpris.

On distingue à peine une petite anse dans la végétation qui ouvre la porte d'un chenal à travers l'enchevêtrement vert. Mise à l'eau d'un zodiac au moteur discret, et vogue la galère au milieu des moustiques qui vont désormais attaquer sans pitié. Le chemin d'eau peu profonde mène, après divers méandres, sur une petite plage de sable noir. De là, c'est en plate qu'il faudra repartir, par un nouveau chenal plus étroit et balisé de façon incertaine. Pas de lumière, bien sûr, et l'avance se fait à l'aveuglette.

La prise de possession des postes – il y en a quarante dans cette zone de la lagune – se fait juste avant que les lueurs de l'aube viennent tout à coup donner le départ à une agitation fébrile. Pilets des Bahamas, siffleurs, carolins, sarcelles se croisent en tous sens, auxquels se mêlent torcaz, ces pigeons à tête blanche, et cormorans, qu'il ne faut pas tirer.

Il ne faut pas viser à tort et à travers ni trop vite, car un chasseur n'a droit qu'à vingt canards par jour. La rapidité du vol des oiseaux, leur méfiance limitent dans la réalité mieux que le règlement.

Dès la fin septembre, la chasse aux anatidés est ouverte à Cuba. Il est interdit de tirer la même espèce deux jours de suite. C'est alors qu'il faudra aller au centre de pêche tout proche, prendre une petite canne à lancer et taquiner le black-bass avec des vers de plastique. Dans le plus profond de la lagune, là où l'eau est verte, les tarpons laissent apparaître à la surface leurs dos, serrés comme des escadres de sous-marins qui viendraient prendre l'air. Des poissons de combat qu'il faut tenter avec des engins plus sérieux et qu'il ne faut pas mésestimer.

CLAUDE LAMOTTE.

● **Séjour chasse et pêche à Cuba, région de Maspoton. Neuf jours Paris-Paris : 8 560 F. Renseignements Jet-Tours, 550-20-75. Océanides, 763-12-72.**

Traque à Tabarka

Sangliers de montagne.

DÉJA célèbre et célébrée pour son festival d'été, Tabarka le sera-t-elle un jour prochain pour des installations balnéaires et nautiques qui en feront l'un des hauts lieux méditerranéens des sports de voile, de planche et de plongée que favorisent depuis toujours son plan d'eau et ses fonds marins ? Beaucoup le souhaitent, l'attendent avec impatience, et le temps n'est plus très loin où l'on verra sans doute ici surgir de terre palaces et clubs. Pour l'heure, hors saison, l'antique cité phénicienne est un petit port bien tranquille qui reçoit en fin de semaine ses habitués.

Mais Tabarka c'est aussi, et on le sait peu, le rendez-vous et la base de départ de chasses aux sangliers qu'organisent l'Office du tourisme tunisien et les associations de chasseurs locaux à l'intention de ces voyageurs un peu particuliers que sont les disciples de saint Hubert. Pour qui ne craint pas l'effort, c'est une expérience qui ne manque pas de sel.

Effort physique bien entendu, car, une fois arrivé à pied d'œuvre sur les territoires tourmentés ouverts à la chasse et qui longent, pour une part, la frontière algérienne vers la Kroumirie, la mise en place des tireurs dans la montagne, le déplacement du dispositif après chaque traque, réclament du souffle et de l'endurance : paysages de collines, certes, mais pentes abruptes, falaises, chemins muletiers aussi, qu'il faut gravir ou suivre sans défaillance, si l'on veut être placé à temps, avant que le fauve de 130 kilos poussé par une multitude de chiens et de rabatteurs infatigables ne franchisse la ligne. Paysages grandioses, avec la mer pour fond d'horizon et le parfum des eucalyptus pour atmosphère.

Ici, pas de massacre. Les hardes, si elles se succèdent, ne sont guère importantes en effectif et se dispersent très vite. Attention au vieux solitaire dérangé par les pétards que lancent les poursuivants et qui se laisse prendre dans la nasse du rabat. Il consent à affronter la ligne, fonce devant lui, renverse tout, et le tireur n'a que le temps de voir passer l'énorme masse que mène la meute dans un fracas de branches cassées et de grognements fous...

A midi, la pause donne lieu à une grande surprise : la table est dressée, là, en pleine nature, avec nappe, serviettes, chaises, chefs en toque, serveurs en veste blanche, olives macérées, poulet grillé, méchoui, vin de pays parfumé et un peu lourd.

La reprise des traques, l'après-midi, est plus lente. Les sangliers courent nettement plus vite, les armes – à canons lisses, car les carabines sont ici, comme dans tout le Maghreb, interdites – sont plus lourdes. Des statistiques officielles indiquent que, durant la saison 1983-1984, sur 74 journées de chasse, 566 sangliers ont été repérés, 231 ont été tués, et par conséquent 335 courent encore. Bien probable qu'il s'agissait de sangliers d'après-midi.

L'hôtel des Mimosas à Tabarka accueille, le soir, les chasseurs. C'est un aimable établissement dont les fenêtres donnent sur le port niché en contrebas et sur le large. Ses murs ont l'âge du siècle, et le propriétaire des lieux a su garder à l'ensemble son caractère d'autrefois sans que le confort en souffre. La table y est généreuse, la quiétude totale et de petits salons sont ouverts à ces infatigables raconteurs d'histoires que sont les chasseurs et les pêcheurs, qu'ils soient français... ou tunisiens.

C. L.

● **Pour tous renseignements : Office du tourisme tunisien, 32, avenue de l'Opéra, Paris ; Jet Tours, 19, avenue de Tourville, Paris.**

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Campagne

ARDÈCHE

LA LOUVESC

HOTEL LE MONARQUE – Tél. (75) 67-80-44 PENSION 165/200 F, week-end du 28/9 : « découverte de l'informatique » : 2 jour pension, 8 h de cours, excursions, veillée, cueillette de champignons, 1 000 F net.

Côte d'Azur

06500 MENTON-GARAFAN

L'HOTEL-VILLA NEW YORK

Ave. Katherine Mansfield, après rénovation totale, vous offre chambres avec douche, bains, W.-C., téléphone direct, salon TV, jardin exotique, parking clos, à 100 m des plages et du Port, du 15/9 au 15/12 7 jours/7 nuits : 1 050 F. en demi-pension. Tél. : (93) 35-78-69.

VILLEFRANCHE

HOTEL PROVENÇAL ** *Côte d'Azur* 50 Chambres, bains, douches, w-c. TV coul. Jardin. Terras. Du 15/09 au 31/10 VILLEFRANCHE. *Profitez-en ! 7 j./7 nuits à part. de 966 F en 1/2 pens.* Documentation. tél. : (93) 01-71-82.

Montagne

05490 ST-VERAN (Hautes-Alpes)

LE VILLARD - Tél. : (92) 51-03-31 ou 45-82-08. Ch. + cuisinettes 2 à 6 pers. piste – Fond – Janv. et Mars de 370 à 600 F pers./sem. Janvier : forfaits plein ski

JURA

JOLI JURA VERT

Une semaine tout compris 950 F TTC en pension complète avec la boisson au choix ou demi-pension : 110 F par jour. Animaux acceptés - Grand jardin.

Hostellerie L'HORLOGE

R.N. 78

39130 PONT-DE-POITTE

Provence

ROUSSILLON - 84220 GORDES

Le petit hôtel de charme du Lubéron aux portes de la Haute-Provence. Très grand confort. Service attentif. Excellente cuisine de femme et de marché. Piscine dans la propriété. Promenades à cheval. Tennis à proximité. Week-end et séjour.

MAS DE GARRIGON ***

Tél. : (90) 75-63-22.

Accueil : Christiane RECH.

Italie

VENISE

HOTEL LA FENICE ET DES ARTISTES

(près du Théâtre la Fenice)

5 minutes à pied de la place St-Marc. Atmosphère intime, tout confort. Prix modérés.

Réservation : 41-32-333 VENISE.

Télex : 411150 FENICE I.

Directeur : Dante Apollonio.

TOURISME

SLIEMA-MALTA

Maisonnette de vacances à louer. Appartement, 2 chambres, possibilité d'accueil 5 personnes.

Px : 35 livres maltaises par semaine.

Ecrire : Mme Carmen Vella Mangion 83, Saint-Mary-Street - SLIEMA-MALTA

COTE D'AZUR, 15 sept./octobre, petits studios 2 pers., 1365 F/semaine. Parking, piscine, plage 600 m. Réserv. : (93) 61-68-36, Roi Soleil, 153, bd Kennedy, 06600 ANTIBES.

Le CLUB VERT (6) 903-50-80

Tennis, équitation, dans le Val-de-Loire Stages six jours et séjours, enf. ado. (mixte) quelques places disponibles.

Partir

Festival aérien en Tunisie

Montgolfières, ULM, parachutes, ailes volantes, hélicoptères, avions et planeurs en vedette en Tunisie où se dérouleront, du 20 au 29 septembre, un grand festival aérien. Parmi les temps forts, les premiers survols de Tunis en montgolfière et le survol d'oasis sahariens, et une série de spectacles à Tunis, Nabeul-Hammamet, Sousse-Monastir-Port, el-Kantaoui, Tozeur-Nefta et Matmata-Djerba. Mais aussi compétitions et vols libres.

Une fête de l'air organisée par la fédération tunisienne des sports aériens et Espace-Plus, avec l'appui de Tunis Air et de l'Office de tourisme tunisien.

● **Renseignements auprès de l'Office du tourisme tunisien, 32 avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : (1) 742-72-67. Ou Espace-Plus : (1) 605-91-25.**

Chine des tropiques

L'automne est la meilleure saison pour voyager en Chine : les couleurs sont plus belles et la température plus douce. Les Amitiés franco-chinoises proposent un périple de dix-neuf jours pour découvrir Canton, Haikou, Shanghai et Pékin. Sans oublier Xian avec ses six mille statues de guerriers et chevaux en terre cuite qui gardent le tombeau de l'empereur Qin Shihuangdi. Du 30 octobre au 17 novembre. Prix : 20 400 F.

● **AMITIÉS FRANCO-CHINOISES, 36, rue des Bourdonnais, 75001 Paris. Tél. : 236-63-16.**

Au rendez-vous de la forme

Randonner, courir, marcher, pédaler dimanche 16 septembre à Versailles. C'est la « Fête de la forme » organisée par VVF et le magazine *Notre temps*, avec le concours de trente fédérations sportives. Pour tous les âges. Trois circuits pédestres (départ de la gare de Jouy-en-Josas), deux circuits cyclistes (départ château de Versailles) et la fête jusqu'à la tombée de la nuit.

● **Renseignements : agence VVF (Villages Vacances Familles). Tél. : 256-09-83.**

Escapades d'automne

Octobre en Bourgogne. Vézelay, Tournus et les hospices de Beaune. Deux jours, samedi et dimanche, les 6, 20 et 27 octobre. Prix : 1 175 F. De Paris à Paris.

● **LE TOURISME FRANÇAIS, 96, rue de la Victoire, 75009 Paris. Tél. : 280-67-80.**

Les fresques du Tassili

Une semaine pour découvrir le Sahara, dans le massif du Hoggar et du Tassili N'ajjer. Tamanrasset où l'on fera halte. Bivouacs sous la lune. Et départ de Djanet pour explorer, à pied, le plateau du Tassili et ses milliers de fresques. Prix : 6 900 F.

● **CLUB AVENTURE, 27, boulevard de Latour-Maubourg, 75007 Paris.**

Le guide des hôtels Frantel

Soixante-deux pages pour présenter les quarante et un hôtels du groupe Frantel, dont onze à l'étranger. Le nouveau guide des hôtels Frantel donne à la fois des informations générales sur la chaîne (notamment sur les modalités de réservation) et le descriptif des établissements (plan d'accès et de situation, adresse complète, équipements, services, environnement) classés par pays et par villes dans l'ordre alphabétique. Hôtels trois et quatre étoiles généralement situés « au cœur des villes », ils mettent en avant un service personnalisé et une restauration de qualité.

Les tarifs individuels font l'objet d'un dépliant séparé. A noter que les enfants sont hébergés gratuitement jusqu'à douze ans dans la chambre des parents et que des réductions spéciales sont offertes aux passagers d'Air Inter et du TGV.

● **Guide disponible dans les agences de voyages et dans les hôtels de la chaîne.**

Au pays de Corneille

Diverses manifestations seront organisées le samedi 29 septembre et le dimanche 30 septembre à Rouen pour le tricentenaire de la mort de Pierre Corneille. A cette occasion, l'association Le monde et son histoire organise un voyage à Rouen par la route. Départ de Paris. Prix : 1 680 F.

● **Le monde et son histoire, 82, rue Taitbout, 75009 Paris. Tél. : 526-26-77.**

Sports pour tous

A Los Angeles, les clameurs se sont tues. Reste, après le sport-spectacle, le sport de loisir, accessible à tous. Que ce soit dans le domaine du nautisme (dès la première leçon on barre un dériveur ou un catamaran), des sports équestres (grâce à une selle creuse recouvrant la selle classique on part en forêt en toute sécurité), de l'escalade ou du golf, l'UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) ouvre aux débutants le domaine des prouesses.

A la douceur de septembre, elle ajoute la clémence des prix. Quelques exemples, pour des stages d'une semaine : à Aber-Wrach, en Bretagne, dériveur ou catamaran (965 F) ; à Socoa, dans la baie de Saint-Jean-de-Luz, planche à voile et fun-board (965 F), etc.

Tous ces stages ont une formule tout compris, et le matériel est prêté.

● **Renseignements auprès de l'UCPA : 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13. Tél. : (1) 336-05-20.**

Précision

Sur la foi d'un communiqué, nous avons indiqué que le rallye aérien Toulouse - Saint-Louis du Sénégal, qui aura lieu du 6 au 14 octobre, était patronné par Royal Air Maroc et par Air France.

Il nous est demandé de préciser que, effectivement patronnée par Royal Air Maroc, cette manifestation se déroulera « avec la participation d'Air France ».

هكذا من الاصل

صكنا من الاصل

Antenne 2 producteur

Deux heures et quart supplémentaires de création par semaine

AU cours des quatre années comprises entre 1981 et 1984, Antenne 2 aura produit huit cent trente-huit heures d'émissions de fiction, pour un budget total de 1,3 milliard de francs. A la faveur d'une conférence de presse (*le Monde* du 13 septembre), M. Pierre Desgraupes a insisté sur cette réalité, qui tord le cou à l'idée reçue selon laquelle la télévision d'aujourd'hui ne se soucierait plus, comme jadis, de faire œuvre de création au petit écran, se contentant de racheter, pour un coût nettement inférieur, des films de cinéma. Deux heures et quart de création en plus par semaine, a précisé le « patron » de la deuxième chaîne.

« A la faveur de l'arrivée des nouveaux moyens de communication, déclarait M. Desgraupes en mars dernier, *se créera en France et en Europe une industrie de l'image qui ne pourra plus s'en tenir uniquement au cinéma dans son acception traditionnelle. J'invite les industriels du cinéma à cesser dès aujourd'hui de considérer la télévision comme un simple débouché commercial supplémentaire mais à nous regarder désormais comme des partenaires et pas seulement comme des clients. »* En guise d'exercice pratique, Antenne 2 a décidé de produire et de programmer, pendant la saison 1984-1985 qui débute, une première série de huit à dix films présentés sous le label « exclusivités », dont *Un homme va être assassiné* (diffusé le 12 septembre) constituait un prototype. Réalisés exclusivement pour Antenne 2, ces films répondront en tout point aux critères réservés jusque-là aux salles de cinéma (35 mm), dans lesquels ils pourront être ensuite diffusés. L'industrie cinématographique française, ainsi que la Société française de production (SFP) sont invités, dès à présent, à apporter leur concours à cette entreprise qui rompt avec la démarche consistant jusqu'ici, pour les chaînes de télévision, à coproduire avec l'industrie du cinéma mais à laisser la priorité aux salles pour la sortie des films.

A l'instar du rotativiste de *la Dépêche*, ivrogne et père indigne, décrit dans *Un homme va être assassiné*, bon nombre de sujets de la série seront des drames très contemporains. *Josèphe ou le bruit des mots* (réalisation Marcel Teulade), qui racontera la fugue d'une jeune OS cherchant désespérément à qui se confier, *Manipulations* (réalisation Marco Pico), qui narrera les aventures d'un policier en mission, pris dans les pièges du terrorisme, ou encore *le Monde désert* (d'après le roman de Pierre-Jean Jouve, dans une réalisation de Pierre Beuchot), drame de l'homosexualité mal vécue.

Mais la recherche la plus « payante » entreprise par Antenne 2, à partir de la mi-septembre, sera sans doute le genre feuilleton. Le succès remporté cet été par des rediffusions comme *les Dames de la côte* ou *Mazarin* confirme le goût permanent d'un large public pour les « histoires », doublées parfois d'une saga ou d'évocations historiques prestigieuses. Dans le cas du *Mystérieux docteur Cornélius* (réalisation Maurice Frydland), chaque dimanche à partir du 16 septembre entre 18 h 55 et 19 h 50 – ce sera plutôt le genre « bande dessinée géante » (six fois 55 minutes). L'album de famille narrera l'histoire d'un village corrézien de 1900 à nos jours ; *l'Age vermeil* (réalisation Roger Kahane) sera un conte optimiste sur le troisième âge, dans la ligne de *Papa poule*, puisque le scénario est de Daniel Goldenberg ; *l'Affaire Caillaux* réalisation Yannick Andréi) retracera l'histoire de cette femme de ministre de la IIIe République abattant d'un coup de revolver le directeur du *Figaro*.

L'autre grand pari qu'engage la deuxième chaîne concerne des séries et, particulièrement, *Châteauvallon* : vingt-cinq épisodes réalisés par Paul Planchon et Serge Friedman, rassemblant une pléiade de vedettes et qu'on présente comme le *Dallas* français. Destiné à montrer que nous sommes capables de faire, dans le genre, aussi bien que les Américains, même si nous manquons de pétrole, *Châteauvallon*, dont la diffusion hebdomadaire débutera le 4 janvier, aurait aussi pour ambition de se vendre ensuite à l'étranger. L'ampleur du projet prouve, en tout cas, qu'Antenne 2 entend poursuivre une politique de création ambitieuse, fondée sur des formules de participation les plus larges.

C'est ainsi qu'elle vient de signer un accord de coproduction avec le conseil régional du Languedoc-Roussillon, sur la base d'une participation de 9 millions de francs. Projet : réaliser – grâce à la collaboration de MM. Marcel Jullian, Stellio Lorenzi (réalisateur) et Guy Vassal, directeur du Théâtre populaire des Cévennes – quatre dramatiques de quatre-vingt-dix minutes, tournées en décors naturels, offrant « *la possibilité à une région de laisser s'exprimer sa réalité à travers son histoire* ». Le premier film – qui s'intitulera *le Serment d'Hippocrate* – évoquera la grande époque de la faculté de médecine de Montpellier, au seizième siècle, à l'occasion du millénaire de la ville, commémoré en 1985 ; le second – *les Prisonnières* – célébrera la résistance des prisonnières de la tour Constance d'Aigues-Mortes ; le troisième – *les 30 Familles* – portera sur la province narbonnaise, tandis que le quatrième sera consacré à celle du Roussillon. Toutes les garanties de succès semblent réunies, est-il besoin de le souligner, puisque le talent d'adaptateur et d'écrivain de M. Marcel Jullian (ancien PDG d'Antenne 2) sera servi par Stellio Lorenzi, qui réalisa notamment *les Cathares*, *l'Affaire Callas*, *Jacquou le croquant* et *Emile Zola*, autant d'œuvres qui figurent parmi les annales de la télévision.

CLAUDE DURIEUX.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Dernier domicile connu ■

Film français de José Giovanni (1969), avec L. Ventura, M. Jobert.
TF1, 20 h 35 (100 mn).

Un flic chevronné, qui ne vit que pour son métier, et une jeune assistante idéaliste, à la recherche d'un homme dont le témoignage peut faire condamner un trafiquant. Transposition réussie d'un roman noir américain de Joseph Harrington. L'intrigue policière est respectée mais la véritable dimension de ce récit à suspense est dans le réalisme psychologique de la mise en scène, les relations de Lino Ventura et Marlène Jobert.

Casanova, un adolescent à Venise ■■

Film italien de Luigi Comencini (1969), avec L. Whiting, C. de Kunert (v.o. sous-titrée).
FR3, 22 h 30 (120 mn).

L'enfance pauvre, l'adolescence agitée d'un Vénitien promis à l'état ecclésiastique, et qui choisira, froidement, d'être libertin. Ne pas chercher, ici, même s'il y a quelques aventures amoureuses, la chronique galante. Ce film aux images superbes (inspirées des tableaux de Pietro Longhi) recrée les mœurs du dix-huitième siècle sans complaisance, inscrit le destin social de Casanova dans ses rapports avec Venise, sa ville natale. La Venise des pauvres, la Venise des riches, frappée de décadence, de corruption, de dépravation. Thème majeur de Comencini : le choc de l'enfance et du monde des adultes qui la détourne de son innocence, la broie. La mise en scène est d'une rigueur admirable.

LUNDI 17 SEPTEMBRE

Huit et demi ■■

Film italien de Federico Fellini (1963), avec M. Mastroianni, A. Aimée. (N.)
TF1, 20 h 35 (135 mn).

Un cinéaste, soignant sa déprime dans une station thermale, cherche, en vain, à écrire un nouveau film, mêle ses obsessions et ses fantasmes à la réalité. Tournant important, décisif, chez Fellini, après huit films et un sketch (d'où le titre). Son langage cinématographique brouille la narration romanesque, fait du présent et du passé imbriqués l'un dans l'autre, le cheminement de l'imaginaire du metteur en scène, incarné par le génial Marcello. Fuite devant les situations embarrassantes, plongée dans l'univers intérieur d'un homme en proie aux affres d'une création difficile, aux visions de ses désirs et de ses frustrations. Par le truchement de l'acteur, Fellini s'interroge sur lui-même et sur son cinéma. C'est d'autant plus magnifique qu'on connaît la suite.

Les Seins de glace ■

Film français de Georges Lautner (1974), avec M. Darc, C. Brasseur.
FR3, 20 h 35 (100 mn).

Un feuilletoniste de télévision amoureux d'une blonde mystérieuse, victime d'on ne sait quoi. De la Série noire parodique, sa spécialité, Lautner est passé à l'angoisse psychologique (d'après un roman de Richard Matheson). On se laisse emporter par l'action et l'interprétation. Qu'est-il arrivé à Mireille Darc ?

MARDI 18 SEPTEMBRE

Le Roi des îles ■

Film américain de Byron Haskin (1953), avec B. Lancaster, J. Rice.
FR3, 20 h 50 (90 mn).

Comment Lancaster devient roi d'une île du Pacifique sud en faisant, pour son compte, le commerce du copra. Une histoire vraie transformée en film d'aventures exotiques tourné aux Fidji. Le grand Burt est un héros hollywoodien.

Le Grand Chantage ■

Film américain d'Alexander Mackendrick (1957), avec B. Lancaster, T. Curtis (vo sous-titrée. N.).
FR3, 23 h 05 (95 mn).

Une peinture au vitriol de la presse américaine, à travers l'étrange alliance d'un puissant éditorialiste (éprouvant pour sa sœur des sentiments plus que fraternels) et d'un individu abject qu'il emploie pour ses basses besognes. Spécialiste des comédies d'humour anglais, Mackendrick n'est pas tout à fait à la hauteur du scénario de Clifford Odets et Ernest Lehman, mais Lancaster et Curtis sont formidables et il y a vingt ans qu'on n'avait pas revu ce film.

JEUDI 20 SEPTEMBRE

L'Arbre de Noël ■

Film français de Terence Young (1969), avec W. Holden, Bourvil.
A2, 14 h 50 (100 mn).

Un homme très riche, aidé par un camarade de guerre, transforme en fête les derniers mois de son petit garçon, frappé de leucémie pour avoir été exposé à des radiations atomiques. Terence Young s'est inspiré d'un roman de Michel Bataille, mais n'a pas lésiné sur les effets mélodramatiques. Difficile d'être sévère, même s'il y a beaucoup à redire quant au procédé. On pleure et c'est tellement bien joué.

La Petite Sirène ■

Film français de Roger Andrieux (1980), avec L. Alexis, P. Léotard.
FR3, 20 h 35 (100 mn).

Une fille de quatorze ans, qui se prend pour une héroïne d'Andersen, choisit pour « prince charmant » un mécanicien de garage quadragénaire. Rien à voir avec les histoires de nymphettes provocantes : le réalisateur fait avec subtilité glisser cette étrange aventure vers le rêve et la féerie créés par l'obstination d'une adolescente refusant d'être adulte. Plus dure, hélas ! est la chute quand la réalité reprend ses droits.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

Mes petites amoureuses ■■

Film français de Jean Eustache (1974), avec M. Loeb, I. Caven.
A2, 22 h 55 (120 mn).

Ecrit avant la Maman et la Putain, réalisé dans un style brassonien, avec des interprètes (pour la plupart non professionnels) parlant d'une voix blanche, ce film laisse pourtant transparaître, sous son effet de distanciation, la sensibilité d'écorché vif qu'avait Eustache, ce grand cinéaste moderne qui, à bout de marginalité après un succès éphémère, mit fin à ses jours. Ici, un jeune garçon, au bord de l'adolescence, quitte un village du Midi où il était choyé par sa grand-mère pour vivre, replié sur lui-même, auprès d'une mère et d'adultes avec lesquels il ne communique pas. Au fil du temps, de la banalité du quotidien, une blessure affective se creuse pour toujours. Les amours enfantines ne sont pas un paradis. Il y a, là, quelque chose du déchirant.

Samedi 15 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.10 TF1 vision plus.
8.40 Journal.
9.05 Téléforme (et à 10.15).
9.20 Reprise : Concert
« Symphonie héroïque », de Berlioz (diffusé le 11 septembre).
10.35 Sept jours en Bourse.
10.50 Aventures inattendues.
Autour de l'informatique (diffusé le 10 septembre).
11.15 Un métier pour demain.
L'informatique de gestion.
11.30 Pic et Poke et Colegram.
Nouveau magazine de l'informatique.
12.00 Bonjour, bon appétit.
Magazine culinaire de M. Olivier. *La soupe de congres.*
12.25 Amuse-gueule.
13.00 Journal.
13.40 Télé-foot.
14.20 Série : Buck Rodgers au XXVe siècle.
15.25 Dessin animé : Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson au pays des oies sauvages.
15.50 Temps X.
Emission des frères Bogdanoff.
Autour du cinéaste américain Steven Spielberg, le metteur en scène des « Aventuriers de l'Arche perdue ».
16.35 Cassaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
17.05 Série : Rébecca.
18.05 Trente millions d'amis.
18.30 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Téléfilm : Tout comme un homme.
De R. Sullivan. Avec C. Millet, A. Sachs, X. Saint-Macary...
Catherine, jeune journaliste dynamique, rencontre Jérôme, qui vit de l'air du temps et qu'elle entretient. Catherine amoureuse, lui fait un enfant, mais le trompe avec un cadre supérieur. Dîners d'affaires, séminaires, le nouveau couple ne parvient pas à se voir et Catherine retrouve Jérôme.
22.05 **Droit de réponse, l'esprit de contradiction.**
Emission de Michel Polac. – M. le Maire.
Avec des maires, des conseillers généraux, des préfets et des administrés, dont Bernard Gérard, commissaire de la République du Jura ; Eric Giully, directeur général des collectivités locales ; Jean-Emile Vie, ancien préfet de région ; Jean-Yves Cozan, vice-président du conseil général du Finistère ; M. Pourchon, président du conseil régional d'Auvergne ; Guy Sorman, rédacteur en chef de *la Lettre du maire* ; Pierre Bonte, journaliste.
0.05 Journal.
0.15 Ouvert la nuit.
Nouvelle émission en deux parties. La première diffuse un court métrage d'Alfred Hitchcock (aujourd'hui « Silence »). A 0 h 40 : « Extérieurs nuit », un magazine de Michel Cardoze sur la vie nocturne à Paris, en province ou à l'étranger. Reportages sur le tango à Paris, en Provence, etc.

ANTENNE 2

10.00 Journal des sourds et des malentendants.
10.20 Vidéomatch.
10.35 Platine 45.
Jeanne Mas, Nick Lowe, Germaine Jackson, Krootchey, Evelyne Thomas.
11.05 Les carnets de l'aventure.
« Jamais tout à fait au sommet » ; « Planitudes ».
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.30 Série : L'homme qui tombe à pic.
Les aventures d'un cascadeur professionnel à Hollywood, dont l'occupation secondaire est la traque des prisonniers.
14.20 Série : MASH.
N° 1. *L'adaptation du célèbre film* Mash *pour le petit écran, avec les bons acteurs en moins.*
14.45 Les jeux du stade.
17.00 Terre des bêtes.
Méharis en Australie ; Le village aux serpents.
17.30 Récré A2.
Les Schtroumpfs.
17.50 Samedi magazine.
De M. Thoulouze.
Au sommaire, trois reportages, dont : Vietnam, la petite fille en flammes, vingt ans après.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Serge Lama, C. Delaroche, Art Company, Michel Polnareff, Julio Iglésias et Diana Ross, Popeck...
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Balavoine interprète une demi-douzaine de ses succès ; Bruce Springsteen dans « Dancing in the dark » ; Le concert Paul Young d'Hammersmith (Angleterre).
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGION 3

13.30 Action.
Emission de la Fédération nationale de la mutualité française.
16.15 Liberté 3.
17.30 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Les résultats d'une analyse de sang prouvent que Blake est le vrai père de Fallon. Claudia avoue à Blake qu'elle a dérobé des dossiers.
21.25 **Série : Laurel et Hardy.**
« Têtes de pioche », de J. Blystone, avec S. Laurel et O. Hardy.
Oublié dans une tranchée de la guerre de 14-19, Laurel est retrouvé vingt ans après, il revient en Amérique « agrémenter » la vie de son ami Hardy. Deux génies du burlesque.
22.20 Journal.
22.40 Musiclub.
« *Liebesliederwalzer* », *de Brahms.*

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, A vous de choisir : *Bons Baisers d'Athènes*, film de G. Pan Cosmatos ou *les Vikings*, film de Richard Fleischer ; 22 h 5, Soop ; 22 h 35, Souvenir, Souvenirs : Brenda Lee ; 23 h, Ciné-club : *Ma femme est une sorcière*, film de René Clair.
- T.M.C., 19 h 45, Variétés italiennes ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *le Cinquième Commando*, film d'Henry Hathaway.
- R.T.B., 20 h, La nuit du cinéma : à 20 h 40, *Butch Cassidy et le Kid*, film de G. Roy Hill ; 22 h 30, Suite de la nuit du cinéma ; 23 h 25, *Bullitt*, film de Peter Yates ; 1 h25, *Chantons sous la pluie*, film de Stanley Donen ; 3 h 15, *Quand les aigles attaquent*, film de Brian G. Hutton.
- T.S.R., 20 h 10, Série : Magnum ; 21 h 5, Michel Berger au Palais des sport de Paris ; 22 h, Journal ; 22 h 15, Sport ; 23 h 15, *le Beau-Père*, film de Bertrand Blier.

Dimanche 16 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.45 Journal.
9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 La source de vie.
10.00 Présence protestante.
les mosaïques de J. Kaltenbach.
10.30 Le jour du Seigneur.
Swamiji, un voyage intérieur.
11.00 Messe avec les bénédictines de Saint-Thierry (près de Reims).
12.00 Midi presse.
Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., est l'invité de cette nouvelle émission proposée et animée par Pierre-Luc Séguillon. Trois journalistes le questionneront : Patrice Duhamel, de « Magazine Hebdo » ; Paul Guilbert, du « Quotidien de Paris » et Geneviève Galey pour TF1.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.20 Sports-dimanche.
Tennis, à Marcq-en-Barœul ; ski nautique, à Milan ; cyclisme : Tour de l'avenir ; tiercé, à Longchamp.
16.30 Variétés : La belle vie.
Nouvelle émission de variétés en direct de Radio-France. Sacha Distel accueille les célébrités du monde du spectacle.
17.30 Les animaux du monde.
La musaraigne aquatique.
18.00 Série : les Plouffe.
19.00 Magazine : 7 sur 7.
C'est Anne Sinclair qui présente cette semaine le magazine avec comme invité : M. François Leotard, secrétaire général du PR ; coup de cœur : les droits de l'homme.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Dernier domicile connu.**
Film de José Giovanni.
22.20 Sports dimanche.
Magazine de J.-M. Lenfilot.
23.15 Journal.
23.30 Clignotant.

ANTENNE 2

9.30 Journal et météo.
9.40 Récré A2.
Candy.
10.10 Les cheveux du tiercé.
10.40 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite). Si j'ai bonne mémoire.
14.30 Série : Le juge et le pilote.
Premier épisode. *Un juge est associé à un gangster de haut vol, lorsque ce dernier, en fuite est enlevé par des truands prêts à tout pour mettre la main sur des dossiers compromettants.*
15.20, L'école des fans ; 16.5, Dessin animé ; 16.25, Thé dansant.
17.05 Disney dimanche.
17.55 Stade 2.
18.55 Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornélius.
De M. Frydland.
Le nouveau feuilleton du dimanche ! Le destin du monde est menacé par l'infâme docteur Cornélius. Une comédie burlesque peuplée — exprès — de bons et de méchants. On s'amuse.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
Dans la région de Gruyère, en Suisse, avec des candidats luxembourgeois.
21.40 **Document : Nous te saluons, gentil Rousseau.**
De Y. Le Pichon, réal. de J.-L. Fournier.
L'œuvre fantastique et la vie fantasque du Douanier Rousseau. Portrait de l'artiste en fiction, avec des photos d'archives, des citations anecdotiques de quelques-uns de ses contemporains Alfred Jarry et Apollinaire. L'un des peintres qui fit « planer » André Breton et les surréalistes et que Pierre Loti voulait placer au musée des horreurs.
22.35 Concert : Berlioz.
Enregistré au Théâtre des Champs-Élysées.
L'Orchestre national de France, dirigé par Lorin Maazel, interprète l'ouverture du Carnaval romain *et* Roméo et Juliette de Berlioz.
23.25 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

12.00 Oser.
Emission de la Fondation pour la vie associative.
13.00 Quatre-vingt-quatre, par le GMF (Groupe mutuel des fonctionnaires).
18.30 Emissions pour la jeunesse.
L'île noire ; Deux jeux sur la trois ; Le p'tit opéra des tortues ; Cuisine sans cuisson ; La minute de Spirale.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Merci Bernard.
Merci Bernard revient. Le changement dans la continuité. L'horoscope remplace la météo mais les conséquences sont les mêmes pour le présentateur. Les sketches sont toujours aussi inégaux ; certains s'étirent inlassablement, d'autres font mouche.
20.35 Foi d'anar, ou portrait d'un anarchiste : Maurice Joyeux.
De J. Lamant, réal. P. Boutin.
Le geste ample, l'œil vif, le visage ridé, Maurice Joyeux retrace les grandes lignes de sa vie. Souvenirs de guerre, séjours en prison, amitié avec Albert Camus, bisbilles avec Jean-Paul Sartre, c'est également la grande époque du Monde libertaire *et de la librairie qu'il tenait. On retiendra surtout une profonde conviction d'« anarco-syndicaliste », toujours en prise avec la bourgeoisie qu'il qualifie de « fin de race » et réfutant toute forme d'impérialisme, de l'Ouest comme de l'Est. — M. J.*
21.35 Aspects du court métrage français.
Roses rouges, de D. Sauvegrain.
22.05 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Casanova, un adolescent à Venise.**
Cycle cinéma italien. Film de Luigi Comencini.
0.30 Prélude à la nuit.
Printemps des arts de Monte-Carlo : Canon, de Pachelbel, par l'Ensemble festival String de Lucerne.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, *Fantastica*, film de Gilles Laure (avec Carole Laure, Lewis Furey, Serge Reggiani...) ; 22 h 50, Journal.
- T.M.C., 19 h30, Max la menace ; 20 h 5, A vous de choisir ; 21 h 40, Série : l'Ile fantastique.
- R.T.B., 20 h 10, Variétés : Face au public de William Sheller ; 21 h 5, Téléfilm : *Au plaisir de Dieu*, de R. Mazoyer (d'après J. d'Ormesson).
- T.S.R., 20 h, Série : le Souffle de la guerre ; 20 h 50, Tickets de premières ; 21 h 45, Cadence ; 22 h 30, Journal.

Lundi 17 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF1 Vision plus.
11.45 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
Une île déserte, un jeu, un voyage et une vedette du spectacle avec Jean Chatel.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Un après-midi sur TF1, avec la série : Tant qu'il y aura des hommes (n° 1 : Pearl Harbour).
14.45 Reprise : Sept sur sept.
Magazine de la semaine (diffusé le 16 septembre).
15.45 Accroche-cœur.
Magazine de C. Boisgirot. *La mode en peinture.*
16.00 La maison de TF 1.
La pose du carrelage ; le ramassage des champignons...
17.20 Aventures inattendues.
Trois étoiles sur une plaque.
18.00 Dessin animé : Woody Woodpecker.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic hall.
Magie, prestidigitation, avec Majax.
18.55 Cyclisme : Tour de l'avenir.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe : CFTC, CGPME.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : Huit et demi.**
Film de Federico Fellini.
22.50 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Venise 1984 : les quatre « R » du cinéma français : J. Rivette, E. Rohmer, A. Resnais et J. Rouch, avec des extraits de leurs films.
23.50 Journal.
0.05 Clignotant.
Deux chansons de jeunes auteurs compositeurs interprètes français : Alain Souchon et le groupe Duo.

ANTENNE 2

12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
Avec Eric Charden, l'invité de la semaine.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : la Pendule.
Etienne va-t-il quitter ce bas monde sans avoir goûté les plaisirs de la chair ? Sixième épisode.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Les collections de haute couture automne-hiver. Un reportage à l'exposition organisée autour des créations d'Elsa Schiaparelli.
14.50 Série : Gaston Phébus.
15.45 Cette semaine sur A 2.
16.00 Reprise : Apostrophes.
Les vieilles bossoles (diffusé le 14 septembre).
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
La couleur du vent ; Yok Yok ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs ; Tchaou et Grodo ; Pac Man.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Le grand échiquier.
De J. Chancel. Musiques de septembre
Avec Katia et Marielle Labeque, Yo Yo Ma, Gidon Kremer, Nigel Kennedy... et de nombreux jeunes artistes, pour fêter la rentrée de la grande chancellerie au complet, qui accueille le grand guitariste John McLaughlin et son groupe Mahavishnu, disciple et accompagnateur de Miles Davis.
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 **Cinéma : les Seins de glace.**
Cycle : le Grand Frisson. Film de Georges Lautner.
22.20 Journal.
22.40 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
France-Angleterre, le courant passe.
23.25 Une bonne nouvelle par jour.
Emission de Brice Lalonde et Philippe Gerna.
L'un des porte-drapeaux de l'écologie nous offre des nouvelles actuelles et non d'actualité, précise-t-il. Ecologiques, politiques ou de société, en trois minutes. Mis en scène dans un décor de clip ou de bande dessinée, Brice Lalonde s'entretient avec son double, qui joue le rôle de Candide. Discours simpliste, conclusion naïve.
23.30 Prélude à la nuit.
« Concerto grosso en fa mineur », de Haendel, par l'Orchestre de chambre de la Radiotélévision luxembourgeoise, dir. L. de Froment.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Dynastie ; 21 h, *le Chasseur*, film de Buzz Kulik ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, La joie de lire ; 23 h 5, RTL Théâtre.
- T.M.C., 19 h 50, Quincy ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Goupi mains rouges*, film de Jacques Becker ; 22 h 35, Les carnets de l'été ; 22 h 45, Clip n'roll.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *la Banquière*, film de Francis Girod, suivi d'un débat sur la Banque.
- R.T.B.-TELE 2, 20 h, le Temps retrouvé : les femmes de 50 ans ; 20 h 30, Grand prix de la chanson wallonne.
- T.S.R., 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 55, Journal ; 23 h 10, L'automne est à vous.

Mardi 18 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Avec la série « Tant qu'il y aura des hommes ».
14.45 Reprise : Le bébé est une personne.
De G. Lauzun, T. Lainé et B. Martino (diffusé le 12 sept).
15.45 Ces chers disparus : *Jean Gabin.*
16.00 Les choses du mardi.
De J. Bertho et F. Chemeau. *Les antiquaires.*
17.30 Histoires naturelles.
Un fusil à la main (rediff.).
18.00 Dessin animé : Woody Woodpecker.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic hall.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Série : L'équipe Cousteau en Amazonie.
N° 2. La rivière enchantée.
Le fils du commandant Cousteau active sa descente du fleuve en bateau pneumatique. Quelle épreuve ! Le voyage continue. On voit de petits dauphins gris et des grands roses. L'un des épisodes les plus réussis de cette série un peu brouillonne.
21.35 **Histoire à la une**
Emission de G. Lauzun, réal. R.-J. Bouyer, journaliste Eric Rouleau. Le Machiavel du désert à l'occasion du quinzième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du colonel Kadhafi.
Portrait du chef d'Etat libyen. Les lieux de son enfance et de sa jeunesse, les rencontres, les événements qui ont marqué sa vie et forgé son idéologie.
23.05 Récital Youri Boukoff et Patrice Fontanarosa.
Festival de Pau 1983 : Sonate n° 3 de Brahms.
23.35 Journal.
23.50 Clignotant

ANTENNE 2

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La pendule.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Chansons témoins, chansons miroirs.
14.50 Série : Gaston Phébus.
15.40 Reprise : La chasse aux trésors.
Dans la région de Gruyère, en Suisse (diffusé le 16 septembre).
16.45 Entre vous,
de Louis Bériot.
Vivre à Oswald, dans la banlieue de Strasbourg ; l'architecture commerciale.
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Yok-Yok ; Les 4 z'ands ; Annie et le bureaucrate ; Latulu et Lireli ; Terre des bêtes...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Téléfilm : Un homme nommé Intrépide
d'après W. Stevenson, réal. P. Carter. Avec M. York, D. Niven...
Londres 1938. Churchill n'est pas encore premier ministre mais demande à un certain William Stephenson de créer un réseau d'espionnage. William rencontre une jeune femme membre du réseau « l'Intrépide ». Une intrigue amoureuse se noue, mais la guerre est déclarée...
22.40 **Magazine : Lire c'est vivre**
Dumayet, réal. R. Coste.
Première émission de la rentrée, rendez-vous des lecteurs silencieux. *Germinal*, publié en 1885 est le troisième tome du cycle des Rougon-Macquart d'Emile Zola. Pierre Dumayet a rencontré un infirmier, un ancien maître mineur, de simple ouvriers des mines et une femme. Un extrait de *Ma Jeannette et mes copains* de R. Menegoz, un documentaire tourné il y a une trentaine d'années sur le bassin houiller des Cévennes.
23.30 Journal.
23.50 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 La dernière séance : soirée Burt Lancaster.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités 1953 ; Dessin animé de Tex Avery à 22 h 20, dessin animé : Bugs Bunny ; réclames de l'époque ; attraction et présentation du deuxième film.
20.50 **Premier film : Le roi des îles**
de Byron Haskin.
22.45 Journal.
23.05 **Deuxième film : Le grand chantage**
d'Alexandre Mackendrick.
0.45 Une bonne nouvelle par jour.
Avec Brice Lalonde.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *le Jardinier d'Argenteuil*, film de J.-P. Le Chanois ; 22 h40, Journal ; 22 h 50, La joie de lire.
- T.M.C., 19 h 50, Série : le Bel Ete ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *l'Homme sans frontière*, film de Peter Fonda ; 22 h 35, Les carnets de l'été ; 22 h 45, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h 5, Feuilleton : les Poupées de l'espoir ; 21 h 15, Vive la science ; 22 h 15, Ecritures : les livres dans les livres.
- R.T.B.-TELE 2, 20 h, le point de la médecine : la coopération médicale belge en Afrique ; 21 h, Cycle Y. Montand : *Compartiment tueurs*, film de Costa-Gavras.
- T.S.R., 20 h 15, La chasse aux trésors ; 21 h 20, Document : la grande guerre (1914-1918) ; 22 h 50, Journal ; 23 h 5, Spécial session.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Mercredi 19 septembre

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
16.25 C'est super (les balcines).
16.45 Hip-hop.
Magazine des nouvelles danses, par Sidney.
17.00 Microludic.
Rendez-vous des amateurs de jeux vidéo et des micro-ordinateurs, clavier ou crayon optique.
17.25 Jack spot.
17.50 Journal.
18.05 Des jouets par milliers.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic Hall.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du loto.
20.35 Série : Dallas.
Cliff irrite les Ewing en diffamant la mémoire de Jock dans un discours. Un bal tragique. Affrontements opposant une grande partie de la famille.

21.25 Série : Le bébé est une personne.
De G. Lauzun. T. Lainé et B. Martino.
N° 2 : L'espace d'une rencontre.
Après le premier volet sur la vie du fœtus — ses possibilités d'émotion, de sensation —, on aborde l'accouchement comme un épisode dans une vie qui a déjà commencé depuis un certain temps. L'accueil que réserve la mère a une importance déterminante : impressionnants documents sur différents accouchements sans douleur et quelques-uns de ceux faits à l'hopital de la Ptité où l'on pratique la péridurale, que condamnent sans nuance (pour ne pas dire avec parti pris) les auteurs de l'émission. — C.H.

22.25 Branchés musique : 22, v'là le rock.
Emission de J.-B. Hébey : Mink Deville.
23.10 Journal.
23.25 Clignotant.

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La pendule.
13.45 Dessin animé : X Or.
14.15 Récré A2.
Les devinettes d'Epinal ; Yakari ; Les quat'z'amis ; Discopuce ; Latulu et Lireli ; les petites canailles ; Les Schtroumpfs...
16.50 Micro Kid.
De C. Dagnias, réal. A. Maben.
A Arcachon, au festival international vidéo loisirs.
17.25 Les carnets de l'aventure.
« Deux kayaks pour les glaces », de B. et G. Claire.
18.00 Platine 45.
Jesse Garon, Cyndi Lauper, Mader, Billy Idol, George Kranz.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : le Gourou.
De R. Erler, avec W. Reichmann, E.P. Caspar...
Un chanteur d'opéra en chômage fonde par hasard une communauté religieuse pseudo-bouddhiste. Le succès remporté par cette secte est immense. Son fondateur est étonné. Une comédie satirique.
22.15 Magazine : Moi... je.
De B. Bouthier.
Cinq petits croquis du monde contemporain : « J'ai treize ans et j'aime l'argent », « A louer », « Version doublée », « Ex-idoles du rock », « Périfèric story ». De bons sujets mais les repotages ne sont pas toujours à la hauteur. — M.J.
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma 16 : la Mèche en bataille.
D'après « le Correspondant », d'A. Vannier, J.-P. Mérival et B. Dubois, réal. B. Dubois. Avec A. Clément, D. Russo, E. Chicot...
Un garçon de quatorze ans entre un père ancien militaire partisan d'une éducation « d'homme » et une tante (Aurore Clément) qui veut l'éduquer tendrement. Se mêle à l'histoire un autre enfant de son âge, fils d'un père « cool ». Drogue, extrême droite, tous les lieux communs sur la société contemporaine. — M.G.
22.00 Journal.

22.20 Série : Scènes de la vie conjugale.
d'I. Bergman. N° 2 : L'art de balayer sous les tapis. Avec L. Ullmann, B. Anderson, E. Josephson... (Redif.)
Marianne est anxieuse. Quelque chose ne tourne pas rond entre elle et son mari. De plus, Johan reçoit des coups de téléphone mystérieux. Après une soirée au théâtre, les premiers signes de discorde éclatent. Profondeur de l'analyse des personnages, ambiguité. Somptueusement bien joué.

23.00 Une bonne nouvelle par jour.
Avec Brice Lalonde : Temps choisi.
23.05 Prélude à la nuit.
Printemps des arts de Monte-Carlo : « Simple symphonie opus 4 », de Britten, par l'ensemble Festival String de Lucerne.

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, *le Miracle des Loups*, film d'André Hunebelle ; 23 h15, Journal ; 23 h 25, La joie de lire ; 23 h 30, Concert : œuvres de Mozart, Haendel par l'Orchestre symphonique de RTL, dir. Louis de Froment, sol. S. Mildonian.
- T.M.C., 19 h 50, la Bataille des planètes ; 20 h 45, L'Itinéraire mystérieux ; 21 h, *Un linceul n'a pas de poche*, film de J.-P. Mocky ; 23 h 5, Les carnets de l'été ; 23 h 15, Offres d'emploi ; 23 h 20, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, La chasse aux trésors (au Zaïre) ; 21 h 10, Série : Marlowe, détective privé.
- R.T.B.-TELE 2, 20 h, *Rolling Stones*, film de Hal Ashby ; 21 h 30, Caméra sport.
- T.S.R., 20 h 15, Variétés : Studio 4 ; 21 h 20, Télescope ; 21 h 50, Football ; 22 h 50, Journal.

Jeudi 20 septembre

11.20 TF1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : la bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Avec la série « Tant qu'il y aura des hommes ».
14.45 Portes ouvertes, magazine des handicapés.
15.00 Images d'histoire.
La fin de la guerre 1914-18.
15.30 Quarté : en direct de Maisons-Laffitte.
16.00 Santé sans nuages.
Emission de M. Morance.
Les soins de la peau après les vacances...
17.00 La chance aux chansons.
Georgette Lemaire, une chanteuse réaliste.
18.00 Dessin animé : Woody Woodpecker.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic Hall.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : La terre et le moulin.
de G. Coulonges, réal. J. Ertaud. Avec A. Torrent, B. Malaterre, G. Rivet...
Après la mort de Léo, on accepte mal au village (Quercy) la liaison entre Marie-Paule et Pierre. Un drame terrible arrive : La Sauvine meurt écrasée par un tracteur. Chronique de la vie rurale. Conflit de générations.
21.30 Magazine : Infovision.
Magazine de la rédaction, proposé par A. Desvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Au sommaire : rajeunir à tout prix ; Espagne : agonie de la corrida ; Irak : 4e anniversaire de la guerre contre l'Iran.
22.45 Journal.
23.00 Le Jazz et vous.
Emission de J. Diéval.
Avec Noel Lee, Jimmy Gourley Trio, Militia, Hotvill's Trio, Stephane Gerault...
0.00 Clignotant.

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La Pendule.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Deux regards sur un siècle.

14.50 Cinéma : l'Arbre de Noël.
Film de Terence Young.

16.45 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Bourvil... quatorze ans déjà.
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Yok Yok ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Silas Marner.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe : CGT et PS (groupe du Sénat).
20.00 Journal.
20.35 Série : la Vallée des poupées.
D'après J. Susann, réal. W. Grauman, avec C. Hicks, L. Hartmann, V. Hamel...
A la fête de la fin du tournage du film « Fanfare », Helen Lawson se réconcilie avec Henry Bellamy. Les destins de trois jeunes filles prêtes à payer le maximun pour réussir. Une histoire inspirée d'un best-seller.
21.45 Alain Decaux, l'histoire en question.
Deux hommes pour tuer Reinhardt Heydrich.
Evocation de Heydrich, un étrange personnage envoyé en Bohême et en Moravie pour venir à bout de la résistance de la population, qui refuse l'assimilation au grand Reich allemand. Une reconstitution de l'attentat contre Heydrich, grâce à un tournage sur les lieux et à des témoignages.
23.00 Journal.
23.10 Spécial football : les coupes européennes.
23.30 Bonsoir les clips.

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : la Petite Sirène.
Film de Roger Andrieux.

22.20 Journal.
22.40 Une bonne nouvelle par jour.
Avec Brice Lalonde.
23.00 Prélude à la nuit.
Printemps des Arts de Monte-Carlo : « Quatuor à cordes américain », de Dvorak, par le Quatuor Tatrai.

- R.T.L., 20 h, Dallas ; 21 h, *Adieu l'Ami !*, film de Jean Herman (avec A. Delon, C. Bronson, B. Fossey) ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, La joie de lire ; 22 h 55, Turbo.
- T.M.C., 19 h 50, Série : Magnum ; 20 h 45, L'Itinéraire mystérieux ; 21 h, *les Riches Familles*, film de David Lowel-Rich ; 22 h 35, Les carnets de l'été ; 22 h 45, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, Autant savoir ; 20 h 30, *Nestor Burma, détective de choc*, film de Jean-Luc Miesch ; 22 h 10, Le carrousel aux images ; 23 h 15, Emission politique : reflets du libéralisme.
- R.T.B.-TÉLÉ 2, 20 h, Théâtre-club : *le Neveu de Rameau*, de Diderot. Mise en scène C. Volter ; 21 h 45, les Wallons au Wisconsin.
- T.S.R., 20 h 15, Temps présent : le Pays basque ; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 5, Journal ; 22 h 30, *Farrebique*, film de Georges Rouquier.

Vendredi 21 septembre

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 A pleine vie.
Avec la série « Tant qu'il y aura des hommes ».
14.45 Reprise : Infovision.
diffusé le 20 septembre.
16.05 Temps libre.
18.00 Dessin animé : Woody Woodpecker.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic Hall.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Renaud au Zénith.
A regarder pour le plaisir de voir Gainsbourg en repérage, de l'eau salée jusqu'au cou, déclarer : « J'aime les gens hyper-professionnels. » A écouter pour la retransmission du concert de Renaud au Zénith. Il chante ses grands classiques. « Mon HLM », « Loulou », « Morgane de toi »...

21.50 Téléfilm : Mademoiselle Clarisse.
d'après V. Leduc, réal. A. Casta. Avec S. Flon, M. Robin, C. Evrard...
Une vieille fille tient une épicerie-buvette dans un hameau du Morvan. Solitaire, elle n'a jamais rencontré celui qu'elle aurait pu aimer. Quand, un soir, elle trouve un homme mort qui réveillera des passions qu'elle croyait éteintes. Belles images d'une réalité terne, un rôle très bien tenu par Suzanne Flon, quelques longueurs. — M.J.

23.15 Journal.
23.30 Clignotant.

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La pendule.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Les enfants de l'autre.
14.50 Série : Gaston Phébus.
15.45 Reprise : Alain Decaux, l'histoire en question.
Deux hommes pour tuer Heydrich (diffusé le 20 septembre).
16.35 Itinéraires.
De S. Richard.
Indonésie : Borobudur, au-delà du temps.
17.45 Récré A 2.
La couleur du vent ; Yok Yok ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque ; Les maîtres de l'univers.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Péchés originaux.
J'ai comme une musique dans la tête, de P. Lainé, d'après Alberto Moravia, réal. P. Monnier. Avec D. Carrel, J.-P. Darras, R. Porte...
Second volet d'une série d'adaptations de nouvelles de grands écrivains étrangers. Une très jeune femme aime un homme marié qui pourrait être son père. Ce dernier la trompe, et Gisèle tente de se suicider. Dans le style des comédies italiennes des années 60-70.
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Premiers romans ». Sont invités : Alain Demouzon (la Perdriole), *Marianne Dubertret* (Fany de bulle en bulle), *Jean-Claude Guillebaud* (l'Ancienne comédie), *Bernard-Henri Levy* (le Diable en tête), *Claude Thibaut* (Un cœur en hiver), *et Bernard-Marie Koltès* (la Fuite à cheval très loin dans la nuit).
22.45 Journal.

22.55 Ciné-club : Mes petites amoureuses.
film de Jean Eustache.

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Sahel 84, les camions de l'espoir (et à 22.20)
Emission de G. Lux et Max Meynier.
Les 22 et 23 septembre dans toute la France se tient la grande collecte Croix-Rouge pour le Sahel. Objet : sauver 500 000 enfants. Charles Aznavour, Pierre Bachelet, Claude Barzotti, Francis Cabrel, Linda de Suza, Hugues Aufray, etc. ont leur participation à ce spectacle en appel à l'opération « Sahel 84 ».
22.00 Journal.
23.00 Espace francophone.
Magazine de D. Gallet.
Arts populaires haïtiens : une enquête sur la peinture, la sculpture, l'artisanat.
23.30 Une bonne nouvelle par jour.
Avec Brice Lalonde.
22.45 Prélude à la nuit.
« Romance sans paroles » pour violon et piano, de Mendelssohn, interprétée par E. Friedman, violon, et L. Petitgirard, piano.

- R.T.L., 20 h, Série : Lou Grant ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Journal ; 22 h 5, *Rosemary's baby*, film de Roman Polanski.
- T.M.C., 19 h 50, Dynastie ; 20 h 45, L'Itinéraire mystérieux ; 21 h, *l'Enfer des hommes*, film de Jesse Hibbs ; 22 h 50, Les carnets de l'été ; 23 h, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, A suivre ; 21 h 5, Ciné-club : le cinéma indien, le plus grand cinéma du monde, documentaire de R. Fruytier et D. Martiny ; 22 h 15, Arts magazine.
- R.T.B.-TÉLÉ 2, 20 h 5, Billet de faveur : *le Garçon d'appartement*, de G. Lauzier ; mise en scène Daniel Auteuil ; 21 h 25, Feuilleton : la vie de Leonard de Vinci.
- T.S.R., 20 h 15, Tell quel ; 20 h 45, *le Gitan*, film de José Giovanni ; 22 h 25, le couloir de l'oubli ; 22 h 40, Journal.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

ANTENNE 2

FRANCE RÉGIONS 3

PÉRIPHÉRIE

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 22 septembre

8.15 TF 1 Vision plus ; 8.45 Journal ; 9.00 Téléforme (et à 10.10) ; 9.20 Reprise : Le jazz et vous (diffusé le 13 septembre) ; 10.30 Sept jours en Bourse ; 10.45 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain (ingénieur) ; 11.30 Magazine informatique ; Pic et Poke et Colegram ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 12.25 Amuse-gueule ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot ; 14.20 Série : Buck Rodgers au XXVe siècle ; 15.15 C'est super ; 15.30 Dessin animé (les Voyages de Nils Holgersson) ; 15.55 Temps X ; 16.40 Casaques et bottes de cuir ; 17.10 Série : Rébecca ; 18.10 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord (INC). 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.

20.35 **Au théâtre ce soir : J'y suis... j'y reste.**
De R. Vinci et J. Valmy, mise en scène R. Manuel.
Avec C. Gensac, J.-N. Sissia, P. Lesieur, J. Ardouin...

23.00 **Droit de réponse, l'esprit de contradiction.**
Emission de Michel Polac.
Astérix contre la Joconde : les codes culturels.

0.30 **Journal.**

0.45 **Ouvert la nuit...**

Dimanche 23 septembre

8.45 Journal ; 9.00 Emission islamique ; 9.30 Chrétiens orientaux (musique arménienne) ; 10.00 Présence protestante (hommage à Martin Luther King) ; ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe à Thiais (Val-de-Marne) ; 12.02 Midi-Presse ; 12.30 Cérémonie du souvenir (à la grande synagogue de la rue de la Victoire, à Paris) ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 Sports-dimanche ; 16.30, Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde (quinze enfants à l'écoute des baleines) ; 18.00 Série : les Plouffe ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine, avec Philippe Noiret ; 20.00 Journal.

20.35 **Cinéma : le Voyou.**
Film de Claude Lelouch.

22.35 **Sports dimanche soir.**
Les résultats sportifs, émission de J.-M. Leulliot.

23.20 **Journal.**

23.35 **Clignotant.**

A2

Samedi 22 septembre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 (Jess Garon, Cyndi Lauper, Mader, Billy Idol, George Krantz) ; 11.05 Les carnets de l'aventure (Thor Heyerdhal) ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.30 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.20 Série : MASH ; 14.45 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes ; 17.30 Récré A2 ; 17.50 Samedi Magazine ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.

20.35 **Variétés : Champs-Élysées.**
de Michel Drucker.

22.05 **Magazine : Les enfants du rock.**

23.20 **Journal.**

23.40 **Bonsoir les clips.**

Dimanche 23 septembre

9.30 Journal et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.20 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 Série : le Juge et le Pilote ; 15.20 L'école des fans ; 16.05 Dessin animé ; 16.25 Thé dansant ; 17.05 Série : les Nouvelles Brigades du Tigre ; 17.55 Stade 2 ; 18.55 Feuilleton : le Mystérieux docteur Cornélius ; 20.00 Journal.

20.35 **Jeu : La chasse aux trésors.**
A Las Vegas.

21.40 **Document : l'Opéra sauvage.**
Singapour, cette ville qui vient de la mer, réal. F. Rossif.

22.35 **Concert magazine.**
Le Nouvel Orchestre Philharmonique.

23.30 **Journal.**

23.50 **Bonsoir les clips.**

FR3

Samedi 22 septembre

13.15 Repaires ; 13.30 Horizon, magazine des armées ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Télévision régionale ; 19.55 Dessin animé : Les petits diables ; 20.05 Les jeux.

20.35 **Feuilleton : Dynastie.**

21.25 **Bizarre, bizarre.**

21.55 **Journal.**

22.15 **La vie de château.**

22.45 **Musiclub : Schubert.**

Dimanche 23 septembre

10.00 Mosaïque ; 13.00 Quatre-vingt-quatre ; 18.30 FR3 Jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Merci Bernard.

20.35 **Document : Philippe, baron Philippe.**
De J. Lacouture.

21.30 **Jazz à Juan-les-Pins.**

22.05 **Journal.**

22.30 **Cinéma de minuit : Profession reporter.**
Cycle cinéma italien. Film de Michelangelo Antonioni.

0.30 **Prélude à la nuit.**
« Pour presque tous les temps », de F. Schmitt, par l'Atelier musique de Ville-d'Avray.

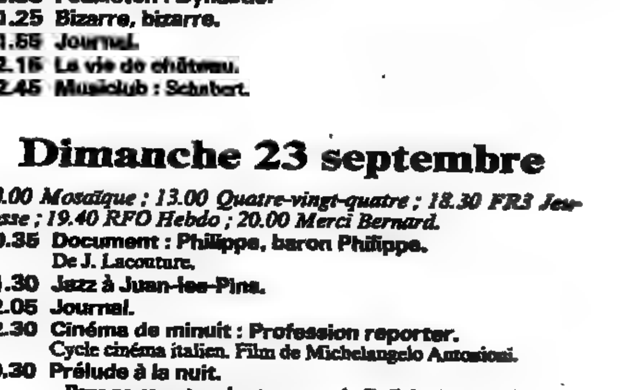

France-Culture

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

7.00 Les parlers régionaux : la Savoie.
7.45 Le texte et la marge : « Les mouchoirs rouges de Cholet » avec Michel Ragon.
8.00 Les chemins de la connaissance : Le jardin des sens.
8.35 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Les effets des nouvelles technologies de la communication.
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Démarche avec...
10.50 Musique : Oratorio pour une vie.
11.30 Itinéraires, en un Japon inattendu.
12.45 Panorama.
13.35 Le cri du homard.
14.00 Les samedis de France-Culture : A l'enseigne du prêt sur gage.
16.20 Dramatique : « Lawrence, moine laïc », de Roger Stéphane ; avec B. Devoldère, R. Bret, J. Négroni...
18.30 Un homme sans importance.
19.00 Revue de presse internationale.
19.20 Tant qu'il y aura des bistrots : ou les fonctions sociales du café ; avec F. Meyer, C. Lapidis.
21.35 [illegible]
21.50 Musique : Accord final.

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

7.03 Chasseur de sons.
7.20 Horizon : magazine religieux.
7.30 La fenêtre ouverte.
7.35 Un musée, un chef-d'œuvre : Musée d'Albi (Toulouse-Lautrec).
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10.00 Messe au Prieuré Sainte-Mathilde des bénédictines de Vanves.
11.00 La radio sur la place : à Bergerac.
12.05 Le cri du homard.
12.30 Lettre ouverte à l'auteur.
12.45 Musique : Le Rhin (à 16 h 30 et 23 h).
14.30 La Comédie-Française présente le Théâtre profane de Marguerite de Navarre : « La Comédie de Mont-de-Marsan » ; « Trop, prou, peu, moins ».
17.30 Rencontre avec... Breyten Breytenbach.
18.30 Un musée, un chef-d'œuvre : Musée de Pau (Degas).
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros.
20.40 Dans le sillage des Gabares : de Cognac à La Rochelle sur la Charente.
23.00 Musique : Le Rhin.

LUNDI 17 SEPTEMBRE

7.00 Matinales.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : des odeurs aux parfums ; à 8 h 33, la conquête du pôle Nord.
8.50 Echec au hasard.
9.05 Les lundis de l'histoire : astrologues et astrologie à la fin du Moyen Age.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Opéra 84.
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama.
13.30 Avec ou sans rideau.
14.10 Un livre, des voix : « Jeanne du bon plaisir, ou les hasards de la fidélité », de Pascal Lainé.
14.50 Musique : de laine et de charbon (et à 21 h 50).
16.03 Arts et gens : images ; à 16 h 45, vitrine ; à 17 h, œuvres-clés/clés du temps ; la Renaissance en France ; à 17 h 30, la radio sur la place à Bergerac.
18.30 Comment va le monde, Unamuno ? La tragédie d'un acteur.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 L'homme et l'informatique.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 L'autre scène ou les vivants et les dieux : la reine du crépuscule.
21.50 Musique : de laine et de charbon.
22.30 Nuits magnétiques.

MARDI 18 SEPTEMBRE

7.00 Matinales.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Des odeurs aux parfums ; à 8 h 33, La conquête du pôle Nord ; à 8 h 50, La cité des songes.
9.05 La matinée des autres : La Gitane.
10.30 Le texte et la marge : « Néron l'imposteur » de Lion Feuchtwanger, avec M. Brettman, traducteur.
10.50 Musique : black and blue.
12.05 Nous tous chacun.
12.45 Panorama.
13.30 Présence des arts.
14.10 Un livre, des voix : « les Fourmis de Dieu », de Pierre Duhamel.
14.50 Musique : cycle d'orgue, (Avignon 84), les organistes de Provence.
16.05 Les yeux de la tête : portrait de cire ; à 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 45, Moteur ; à 17 h 05, L'autre rive ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18.10 Le cri du homard.
18.30 Comment va le monde, Unamuno ? Antoin S. Paparrigopoulos.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : M. Tompkins explore l'atome.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dialogues : Le vengeur et la loi.
21.45 Lectures : inédits de Claudine Chonez.
21.50 Musique : Tournois du royaume de la musique.
22.30 Nuits magnétiques.

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

7.00 Matinales.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Des odeurs aux parfums ; à 8 h 33, la conquête du pôle Nord.
8.50 Echec au hasard.
9.05 La matinée des sciences et techniques.
10.30 Le livre, ouverture sur la vie : Le dossier Club des Cinq, de M.-P. et M. Mathieu-Colas.
10.50 Musique : Echanges internationaux (à 16 h 30 et 20 h 30).
12.05 Nous tous chacun.
12.45 Panorama.
13.30 Instantané, magazine musical.
14.30 Dramatique : l'Anguille et le poisson lune, de J. Mariotti ; Adaptation R. Richard.
15.30 Un musée, un chef-d'œuvre : Rennes (le Tintoret, Véronèse).
18.00 Le cri du homard.
18.15 L'école des parents et des éducateurs.
18.30 Comment va le monde, Unamuno ? Macrocopolis.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Musique : Echanges internationaux.
22.30 Nuits magnétiques.

JEUDI 20 SEPTEMBRE

7.00 Matinales.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Des odeurs aux parfums ; à 8 h 33, la conquête du pôle Nord ; à 8 h 50, la cité des songes.
9.05 Matinée de la littérature.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Solstice moins 2 (et à 14 h 50).
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama.
13.30 Peintres et ateliers.
14.10 Un livre des voix : « Une enfance lyonnaise au temps du maréchal Pétain » de J.-J. Brochier.
15.03 Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, La vie qui change ; à 16 h 55, Paroles ; à 17 h, Une journée dans la vie de ..... ; à 18 h 22 Intime conviction.
18.30 Comment va le monde, Unamuno ? Un cas de longévité.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dramatique : « la Mère du printemps », de Driss Chraïbi (deuxième partie) ; avec J. Negroni, J. Frantz, F. Cantrel.
22.30 Nuits magnétiques.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

7.00 Matinales.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : Des odeurs aux parfums ; à 8 h 30, la conquête du Nord.
8.50 Echec au hasard.
9.05 Matinée du temps présent.
10.30 Le texte et la marge.
10.50 Musique : Les quatres saisons (l'automne) ; et à 14 h 50 et 21 h 50.
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama.
13.30 On commence... Le théâtre allemand en France.
14.10 Un livre, des voix : « La grande muraille de Chine » de Michel Hurlet.
16.03 Communauté des radios publiques de langue française : la RTBF présente « Fluorescence » pour récitant, soprano, percussions et sons électro-acoustiques.
16.33 Les rencontres de Robinson.
18.30 Comment va le monde, Unamuno ? La folie du docteur Monterco.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Thomas Hobbes, Philosophe baroque.
22.30 Nuits magnétiques.

France-Musique

SAMEDI 15 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Jascha Horenstein.
7.03 Avis de recherche : 7e anniversaire de la mort de Maria Callas.
9.10 Carnet de notes.
11.05 Opéra : « Daphné », de R. Strauss.
14.04 Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
15.03 Désaccord parfait : débat autour du « Concert » d'Ernest Chausson ; à 17 h, Concert : œuvres de Chausson par J.-C. Pennetier, piano, R. Pasquier, violon, R. Pidoux, violoncelle.
18.02 Les cinglés du music-hall.
19.05 Concert : musique traditionnelle du Vietnam.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert (donné au Festival de Salzbourg 1984) : « Symphonie concertante pour violon, alto et orchestre en mi bémol majeur, de Mozart, « Motet BWV 227 » de Bach, « Symphonie n° 4 en mi majeur « Romantique » de Bruckner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. R. Muti, sol. G. Kremer, violon, K. Kashkashian, alto.
22.34 Programme musical : Hugo Wolf.
23.00 Les soirées de France-Musique : œuvres de Liszt, Bach, Schoenberg, Durante, Charpentier, Stravinsky, Lampadarios, Marais, de Falla.

DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Johannes Brahms.
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.00 Cantate : BWV 77 de Bach.
9.10 Intégrales : la musique vocale de Francis Poulenc — religion, théâtre et poésie.
12.05 Magazine international.
14.04 Disques compacts : œuvres de Haydn, Liszt, Ravel, Weber, Mozart.
17.00 Comment,. l'entendez-vous ? « l'Absence » par Charles Rosen, pianiste et musicologue.
19.05 Jazz vivant : McCoy Tyner.
20.04 Présentation du concert.
20.30 Concert (donné au Carnegie Hall de New York le 24 octobre 1948). Concerto pour violon et orchestre en ré majeur de Brahms, Symphonie n° 3 en mi bémol majeur de Beethoven par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. D. Mitropoulos, sol. J. Szigeti, violon.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex libris ; à 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 17 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Jean-Marie Leclair.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Haendel, le pouvoir ou la conquête d'une position sociale ; œuvres de Haendel, Zachow, Mattheson, Steffani, Purcell, Stravinsky.
12.05 Concert : œuvres de Zender, Mozart, Reger, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. H. Zender
13.32 Le royaume de la musique : œuvres de Villa-Lobos, Roserti, Saint-Saëns, par l'Orchestre de la garde républicaine.
14.02 Repères contemporains : Tribune internationale des compositeurs (France) F.B. Mache, M. Levinas.
16.00 D'une oreille l'autre.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : Feuilleton « Tout Duke » ; à 19 h 25, Intermède ; à 19 h 30, Actualités.
20.00 Les muses en dialogue.
20.30 Concert : « Le Sourire de l'autre », action lyrique en un acte de Nikiprovetzki, par le Nouvel Orchestre symphonique, dir. D. Robertson ; « Trouble in Tahiti » de Bernstein ; « Le Médium », tragédie en deux actes de Menotti, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Meltzer.
23.00 Les soirées de France-Musique : Feuilleton, « la Guerre des pianos ».

MARDI 18 SEPTEMBRE

6.00 Musique légère : œuvres de Calvi, Lemand, Bund, Rixner, Strauss, Farbach/Waldenmaier.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Haendel, l'argent ou le fonctionnement de l'entreprise Haendel.
12.05 Concert : œuvres de Haydn, Dvorak, Lajtha par le Quatuor Tatrai.
13.32 Repères contemporains : Alain Bancquart.
14.30 Disques compacts : œuvres de Debussy, Vivaldi, Schubert, Mozart, Beethoven, Weber, Honegger, Mozart.
16.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : feuilleton « Tout Duke » ; à 19 h 25, Intermède ; à 19 h 30 Portrait d'un jazzman.
20.00 Premières loges : œuvres de Verdi, Rossini par Nicolas Herlea, baryton roumain.
20.30 Concert (donné à Prague le 1er juin 1984) : air de l'opéra « Catone » de Pergolèse, air de l'opéra « Jules César » d'Haendel, air de l'opéra « Circé » d'Haydn, air de « Mignon » de Thomas, air de l'opéra « Tancrède » de Rossini, air de Charlotte de « Werther » de Massenet, « Habanera » de Bizet, six chansons de Granados, six chansons de Braga par Teresa Berganza, soprano, et Juan Antonio Alvarez Parejo, piano.
22.34 Programme musical.
23.00 Les soirées de France-Musique : Jazz-Club (en direct du Petit-Opportun).

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : les autres Amériques.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Haendel. L'oratorio ou la reconversion d'une entreprise.
12.05 Concert : œuvres de Mozart, Schubert, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. F. Layer ; sol. : M. Frager, piano.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Glinka, Françaix, Jolivet, Villa-Lobos, par l'ensemble Zéphir.
15.00 D'une oreille l'autre : la mémoire et l'imaginaire. Œuvres de Ravel, Couperin, Gounod, Chopin, Mendelssohn, Stravinski, Beethoven.
17.00 Histoire de la musique.
18.00 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : feuilleton, « Tout Duke » ; à 19 h 25, Intermède ; 19 h 30, Où jouent-ils ?
20.00 Musique contemporaine.
20.30 Concert de jazz (donné à Copenhague le 4 mai 1984). Œuvres et arrangements du compositeur Ole Hock Hansen.
23.00 Les soirées de France-Musique : « « Verveine-Scotch » ; à 1 h, Poissons d'or.

JEUDI 20 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : « Contes et légendes ».
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Haendel, problèmes d'identité.
12.05 Concert (Festival de Salzbourg 1984) : œuvres de Vivaldi, Mozart, Vanhal, Suk par l'Orchestre de chambre Suk, dir. J. Suk, sol. M. Kosina, J. Suk, violons.
13.32 Opérette-magazine.
14.02 Repères contemporains : Jacques Chailley.
15.00 L'art de la démesure : Pablo Casals ; œuvres de Bach, Schumann, Popper, Beethoven, Saint-Saëns, Boccherini, Haydn, Schubert.
18.05 L'imprévu.
19.00 Le temps du jazz : Feuilleton « Tout Duke » ; à 19 h 25, Intermède ; à 19 h 30, Bloc notes.
20.00 Concours international de guitare.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : Quatre interludes marins de Britten, Concerto pour violoncelle et orchestre de Schumann, Symphonie n° 3 en mi bémol majeur de Beethoven par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. L. Harrel, violoncelle.
23.00 Les soirées de France-Musique : œuvres de Dowland, Mozart, Bach, Brahms, Haydn.

VENDREDI 21 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Sinsiana.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : Haendel, Apothéose avec auréole.
12.05 Concert : œuvres de Martinu, de Falla, Merlet, Brahms, Fontyn, Spohr, Meyerbeer, Lachner par M. Sarova, soprano, R. Fontaine, clarinette, L.-C. Thirion, piano.
13.32 Les chants de la terre.
14.02 Repères contemporains : Patrick Marcland.
14.30 Sonate de Beethoven par Claudio Arrau, piano.
15.00 Intégrales : la musique vocale de Francis Poulenc — religion, théâtre et poésie.
18.05 L'imprévu.
19.30 Le temps du jazz : Feuilleton « Tout Duke » ; à 19 h 25, Intermède ; 19 h 30, Le clavier bien tempéré.
20.00 Avant concert.
20.05 Concert (en direct de Munich) : Concours international de musique de l'ARD, concert des lauréats.
23.00 Les soirées de France-Musique : œuvres de Boccherini, Chopin, Debussy, à 1 h, Musique traditionnelle : le chant caucasien.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Le courrier des fourchettes

Contents, pas contents.

SOYONS juste : il y a plus de coups de cœur, de bonnes découvertes que de méchantes surprises. C'est peut-être que les lecteurs du *Monde*, mieux avertis, ne tombent pas dans les pièges ? Où moins souvent car, des pièges, il en est partout, et moi-même y suis pris quelquefois.

Bonnes adresses, heureuses découvertes :

A Arcy-sur-Cure : *Au Four à bois* (tél. : 40-91-34) où le chachlik au cochon de lait en passant par le simple faux filet, tout est grillé au feu de bois.

Au Bec-Helloin : *l'Auberge de l'abbaye* (tél. : 44-86-02) dont un lecteur me vante l'amabilité de l'accueil et la qualité de la cuisine. J'en suis heureux, car la chère Mme Sergent est, en effet, une bonne cuisinière, et j'ai encore sur les papilles le goût de son homard à la crème, du lapin au cidre et de sa tarte aux pommes.

A Carpentras : un nouveau *l'Orangerie* (26, rue Duplessis, tél. : 67-27-23).

A Châtelaillon-Plage : une cuisinière intéressante à *l'Armor* (152, boulevard De-Lattre-de-Tassigny, tél. : 46-27-91).

A Digne : *le Grand Paris* (19, boulevard Thiers, tél. : 31-11-15) mérite son succès tant pour la cuisine de J.-J. Ricaud que pour le service féminin animé par Mme Ricaud. On retrouvera à la carte les bouteilles à étiquette et contre-étiquette du château vignelaure (en attendant les prochaines cuvées de jeunes vignes plantées dans les cailloux par l'enthousiaste Georges Brunet).

Au Monêtier-les-Bains : malgré un service un peu lent, il faut signaler le *Castel-Pèlerin* (tél. : 24-42-09) dont le menu (70 F, fromage et dessert) est intéressant.

A Nieul-sur-Mer : *le Nalbret* (31, rue de Lauzières, tél. : 37-81-56) et Guy Epaillard qui fut le meilleur cuisinier de La Rochelle me signale, dans le souvenir de Simenon qui y habita longtemps, cette ferme aménagée dont le chef, M. Gardien, ne cuisine que du frais. Inconnu des guides.

A Niort : *le Relais Saint-Antoine* qui mérite bien son étoile au *Bottin-Gourmand* (place de la Brèche, tél. : 24-02-76) tant par sa bouilliture d'anguilles que par sa lotte confite sur lit de topinambours.

A Orléans : où les étoiles brillent ici et là, seul *Michelin* signale *l'Etoile d'or* (25, place du Vieux-Marché, tél. : 53-49-20) aux multiples menus. Celui à 65 F net, fromage et dessert, est classique et honorable (j'ai pu choisir : assiette de cochonnailles maison, grenadin de porc à l'oseille, fromage blanc et tarte maison.

A Saint-Etienne : *Pierre Gagnaire* (3, rue Georges-Teissier, tél. : 37-57-93). C'est enfoncer une porte ouverte que de signaler encore la vedette de la ville ; ses prix raisonnables, ses plats recherchés, la qualité du sommelier Patrick Gerbaud. (Allez les verres !)

A Saint-Pardoux-l'Ortigier : *le Soph'Motel* (tél. : 85-73-81). Ce complexe hôtelier corrézien pour être moderne n'en propose pas moins une cuisine excellente et quelques plats du pays.

A Salon-de-Provence : il y a, bien sûr, le restaurant *Robin*, une des meilleures tables de la région (1, boulevard Clemenceau, tél. : 56-06-53) mais seul le *Michelin* signale aussi *le Poëlon* (71, allée de Craponne, tél. : 53-31-38) plus modeste mais dont le menu « conventionné » (75,50 F) est fort honorable.

Enfin, à Gournay-sur-Marne, voici *Au Barbecue* (30, avenue de Champs, tél. : 304-43-43) un tout nouveau dont la cuisine n'a heureusement rien à voir avec l'enseigne. Et, en Suisse, à Vessy (proche de Genève), le jeune Alain Lavergnat vient de s'installer à *la Guinguette* (130, route de Veyrier).

Devoir de vacances :

Etonnant gourmet ce lecteur qui, régulièrement, m'adresse photocopies commentées de ses additions. On en pourrait faire un guide !

Feuilletant au passage, je note qu'il estime cher mais justifié le prix d'un repas chez *Cazalis* (*Restaurant Henri IV*, 33, rue du Soleil-d'Or, tél. : 36-01-55, à Chartres), surtout opposé aux « portions dînette » d'un étoilé de la ville. Qu'il a fait un repas de très grande classe à la *Porte de France* (je lui signale que le chef Louis Le Roy qui le régala si bien est à présent au *Château de Coatquelen*, à Plehédel, Côtes-du-Nord, tél. : 22-31-24). Qu'il encense justement l'ami *Vanel (à Toulouse), a aimé le restaurant André Paul* (2, rue Basse, Coémon, Sarthe, tél. : 44-11-75) étoilé du Bottin-Gourmand et où le Savennières angevin est une merveille. Apprécié le pré-salé du *Mouton Blanc* (au Mont-Saint-Michel – tél. : 60-14-08) mais réprouvé les portions « hyper-congrues » et les prix salés du *Saint-James* de Bordeaux...

Et, là, nous retrouvons un des motifs les plus courants du registre des mauvaises notes.

Chapitre des doléances :

Est-il donc possible qu'à l'*Espérance*, à Saint-Père-sous-Vézélay (un trois étoiles Michelin !) on ne serve, les jours fériés, le menu unique (330 F) qu'à deux personnes ? Malheur à l'homme seul, conclut ce lecteur. J'avais fait cette constatation à propos d'un restaurant du passage Véro-Dodat où, visiblement, être seul avait conduit le patron à me répondre qu'il n'y avait plus de place. Même aventure est arrivée à une lectrice parisienne au *Languedoc* (boulevard de Port-Royal). Qu'elle se rassure, nous ne sommes pas seuls à être quelquefois seuls et refoulés. Mais je vais l'inviter et nous nous consolerons.

Doléances encore à propos du « traitement des dimanches ». Il est vrai que ce sont jours de foule, avec du personnel d'appoint souvent malhabile et, plus encore, mal aimable. A l'*Hôtel Eychenne*, de Saint-Girons, on se contente de donner une addition globale, sans détail des plats. « Et si encore ç'avait été bon ! » s'écrie ce lecteur dacquois que l'on n'y reprendra plus !

M. Claude Koch, un correspondant fidèle, a relevé au menu régional *(sic)* du buffet de la gare de Rennes du jambon de Bayonne, une escalope de veau jurassienne et un foie de veau à l'anglaise. Cela lui apprendra... que les buffets de gare ne sont plus ce qu'ils furent !

Mais, j'y reviens, les réclamations quasi unanimes visent les maigres portions. Au *Vaccarès* (à Arles), des lecteurs sont partis avec la faim pour une addition qui, elle, n'était pas mince. Et un professeur du lycée hôtelier de Nice m'écrit justement : « J'admets que le bien-manger soit le peu-manger, mais pas l'à peine-manger ». Cela après avoir payé 600 F par convive pour une dînette.

Le cher André Guillot (je signale, par parenthèse, que l'association des Amis d'André Guillot, réanimée par Gérard Vié, le maître des *Trois Marches* à Versailles, organise des stages comme, par exemple, celui de janvier dernier sur le thème « foie gras et truffe », bien intéressants – renseignements J.P.-Cluzel, au *Lion d'Or* – 7, rue de Paris à Port-Marly – tél. : 958-44-56, excellente maison au demeurant). Guillot donc m'envoie un texte de 1880 signé d'Auguste Colombié où l'on prône déjà les haricots verts croquants, les poissons pochés ou à la vapeur vert-cuits, les jus plutôt que les sauces, etc., ce qui fait souvenir de la formule du maréchal de Richelieu : « *Cette nouvelle cuisine qui est d'une bêtise amère...* »

Oui, l'on peut s'étonner de tant de puffisme (comme cette carte de *Chez Francis*, place de l'Alma, où je trouve un « nougat de lapereau en gelée » ne voulant rien dire), de désinvolture (au *Relais des Capucines* – Grand hôtel – la carte n'est servie qu'à partir de 14 h 30, avant il faut prendre le menu !) ou de fausse gastronomie (les petits pois Rödel, en boîte, sont sucrés – ce qui pourrait passer si cela ne donnait une véritable confiture de pois !)

Fort heureusement, face à ces « bavures », comme on dit aujourd'hui, il y a de bonnes adresses, de bonnes nouvelles...

Bonnes adresses et bons points :

De plus en plus de restaurateurs font leur pain. Bravo ! Cela vaut toujours mieux que l'affreux pain moulé et mollet du boulanger. Mais la vérité oblige à dire que, de plus en plus de boulangers, eux aussi, veulent faire du pain honnête, comme par exemple *J.-L. Poujauran* (20, rue Jean-Nicot dans le septième). Ou encore de *Julien Beauvallet* (6, rue de Poissy dans le cinquième). Et aussi le pain « paillasse » que l'on trouve au 16 de la rue des Petits-Carreaux (deuxième).

Le pain et le fromage ! Le bon Pierre Androuet, a paraît-il, vendu sa maison. Mais les bons fromagers sont encore nombreux, à Paris. Inutile de signaler Henry Voy (*la Ferme Saint-Hubert*, 21, rue Vignon et où l'on peut aussi gentiment déjeuner, dîner, goutillonner), Marie-Anne Cantin (12, rue du Champs-de-Mars) et bien d'autres dont *Jean Molard* (48, rue des Martyrs) et à Clichy (*Raymond Mineau* – 66, rue de Neuilly) à l'enseigne du Château de Mareil.

Vous avez lu comme moi dans la presse que la municipalité de Bar-le-Duc instituait des cours d'épépineuses. La merveilleuse confiture de groseilles, rouges et blanches, épépinées à la plume d'oie, est, en effet, une spécialité aujourd'hui quasi introuvable en cette ville du duc de Moselle. Et les Barisiens pouvaient être fiers de ces « douceries » chères au vieux M. Amiable, qui, depuis 1879, maintenait artisanalement la tradition. Son successeur, M. Dutriez, en trouvant de nouveau des initiées, va pouvoir fournir les Parisiens. J'en parlerai.

Mais j'ai découvert aussi des confitures de noisettes (recette provençale de Marius Bernard, à Saint-Chanas (13250). Vous en trouverez à Paris chez *Mère Clos* (13, rue du Cherche-Midi, 6e, tél. : 222-36-74), qui, boucher, fait aussi le traiteur.

Et, à ce propos, notez que Gilbert *(les Marronniers*, 53 *bis*, boulevard Arago, 13e, tél. : 707-58-57), propose désormais à emporter, sur commande, des plats « boutique », d'excellentes pâtisseries et des vins bien choisis (cela jusqu'à 23 heures).

J'ai parlé des boulangers. Parlons des pâtissiers qui sont en somme bien peu à indiquer que tout est, chez eux, fait au beurre. Cela va sans dire, m'a protesté l'un d'eux, mais, en vérité, cela va mieux en le disant. Et même il serait bon de préciser le beurre intervenant. Entre le beurre d'intervention et le beurre d'Echiré, par exemple, il y a un monde !

Cela pour vous signaler que la *Boulangerie Saint-Philippe*, (73, avenue Franklin-Roosevelt, tél. : 359-78-76), qui peut, on le sait, aux déjeuners, régaler gentiment ses amis du quartier (le chef est un Lyonnais, ancien de *la Mère Guy*) et où l'on fait la queue pour ses gâteaux et viennoiseries, vient de s'agrandir... d'un laboratoire ! Désormais les glaces « maison » entre autres seront meilleures encore. Et toujours les fameux massepains de M. de Balzac, des macarons aux amendes d'Italie, etc.

Enfin, Jean-Pierre Coffe, *(Chez Modeste*, 8, rue de Miromesnil, tél. : 265-20-39), non content de refuser du monde dans sa charmante et intime « dinanderie » du huitième, doublée d'un salon depuis peu, Coffe donc a demandé à Stéphane Cossé de tenir, à quelque 100 mètres de là (13, rue de Penthièvre, tél. : 265-11-09), *Les Bonnes Choses*, boutique de cadeaux « à boire et à manger » : magnums, doubles magnums, voire jéroboams, de petits vins honnêtes et pas chers, boîtes cadeaux en bois étampés ou carton haute couture avec de bonnes choses à déguster dedans, etc.

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Maître Albert

Enseigne mal vieillie reprise par un jeune cuisinier, Marc Civel, aimant traiter le poisson. De sorte que, selon le marché, vous hésiterez entre les rougets de roche en escabèche et l'escabèche d'anchois, et la raie bouclée à l'oseille et le sandre à la nage, le turbotin grillé ou les petits bars poêlés au fenouil, avec aussi une bouillabaisse « en filets » (pour les paresseux, mais avec les arêtes c'est bien meilleur !). Quelques viandes, dont le pavé de foie de veau aux pêches, l'onglet ou la petite marmite du tripier. Bons desserts. Les prix, service compris, sont honnêtes, le décor, revu par la « maman » du chef, amélioré, la carte des vins reste à se garnir - mais, avec les sardines marinées, le foie de veau et un remarquable mille-feuille à la crème de noisette gentiment arrosés, vous ne dépasserez pas 170 F.

● **8-10, rue de l'Abbé-Groult (15e), tél. 828-36-98.**

Le Repaire

Si vous cherchez un dépaysement, si l'insolite grégaire des Halles new-style ne vous dépayse pas, si, enfin, vous n'avez pas peur de vous perdre dans le parking infini du Forum, alors voici, en plein bastringue, une oasis aimable. Un décor très soigné (avec une cave moyenâgeuse), un jeune chef et un accent du Sud-Ouest (on peut acheter et emporter des produits de là-bas). Les champignons de Paris au roquefort sont amusants, le foie gras frais « maison » est proposé avec un verre de sauternes (75 F), et chaud il est accompagné de pommes fruits. Le civet de coq est au cahors, mais, à table, choisissez plutôt un très agréable sancerre rouge de Girard à Verdigny (70 F). On sert tard le soir, bien sûr !

● **12, rue de la Grande-Truanderie (1er), tél. 233-20-66.**

Le Volant

Vous dépenserez un peu moins dans le cadre bistrot en diable que Georges Houel, l'homme « à la moto » d'hier mais toujours endiablé du volant, a su créer pour les amis. Quel plaisir que cette carte de plats simples : fromage blanc aux herbes, harengs pommes à l'huile ou de la Baltique, poireaux vinaigrette, avant les admirables viandes ou le plat du jour, l'andouillette et le boudin (entre 38 F et 60 F), tous accompagnés des fameuses pommes « Houel ». Desserts de bonne femme. Petits vins honnêtes. On sert tard le soir et l'ambiance est bonne.

● **13, rue Béatrix-Dussane (15e), tél. 575-27-67.**

La Corbeille

J'en ai parlé, et signalé le bien qu'il faut penser du nouveau cadre et de la cuisine de J.-P. Cario. Cette note, donc, juste pour signaler que le soir il propose en plus de la carte un menu dégustation, cuisine et vin (180 F + 40 F), avec sept plats et sept vins, le loupiac sur le foie gras de canard, le cassis blanc de Bodin sur les huîtres tièdes de Marennes, et ainsi de suite, pour terminer avec l'assiette (de desserts) gourmande et un verre de blanquette de Limoux.

● **154, rue Montmartre (2e), tél. 261-30-66.**

L. R.

Miettes

BANLIEUE

● **LIVRY-GARGAN (93190) : L'AUBERGE SAINT-QUENTINOISE, 23, avenue de la République. Tél. 381-13-08.**

Après un demi-siècle de fourneau, Marthe Faure a cédé la place au vaillant Michel Nicoleau, que nous connûmes chez Barrier à Tours puis avec Michel Oliver. Merveilleuse auberge gentiment élégante cachée dans cette avenue populaire. Très belle carte, avec les vieilles spécialités « maison » : homard frais façon Mme Faure, gibelotte de lapereau, carré d'agneau aux tartines de purée d'ail, et l'inspiration Nicoleau : roulé d'anguilles au basilic, escalopes de saumon aux groseilles, noisettes de bœuf aux poivrons doux. Succulents desserts. Trois menus et la carte. Salons de 15 à 150 couverts. Fermé dimanche soir et lundi. Vaut le (petit) voyage depuis Paris.

PROVINCE

● **SAINT-JEAN-CAP-FERRAT (06230) : GRAND HOTEL DU CAP, boulevard du Général-de-Gaulle. Tél. 01-04-54.**

Encore des embellissements cet hiver. M. Azzopard peut aujourd'hui présenter un des plus beaux domaines gourmands de la Côte. Piscine et port particulier. Qu'il fait bon dîner sous les arbres de la terrasse, d'une cuisine intelligente signée J.-C. Guillon, d'un classicisme allégé, ou déjeuner au restaurant de la piscine !, Excellent bar (avec le cocktail champagne « du jour » !), aimable cave.

ÉTRANGER

● **SUISSE : LA GUINGUETTE, 130, route de Veyrier, à Pinchat. Tél. 84-26-26.**

A quelques tours de roue de Genève, Alain Lavergnat vient de s'installer dans ses meubles. Cadre charmant avec des menus (de 22 à 70 francs suisses) et la carte. Des feuilletés qui doivent beaucoup à l'enseignement du cher vieux M. Guillot (de homard aux pointes d'asperges, de saumon au pinot noir) et d'autres plats intéressants... sur des nappes rose vif !

● **BELGIQUE : LA MAISON DU BŒUF, Brussels-Hilton, 38, boulevard de Waterloo, à Bruxelles. Tél. 513-88-77.**

Parler des restaurants de l'Hilton de Bruxelles en bien, c'est enfoncer une porte ouverte. Du « Plein Ciel » au « Café d'Egmont ». Mais quel plaisir, à « La Maison du Bœuf », de se régaler en comparant le bœuf américain (côte en croute de sel, sirloin steak et t'bone) et l'angus écossais. En prologue, goûtez aux soles de la mer du Nord. A moins que vous ne soyez tentés par la salade César, cette merveille introuvable en France née aux USA d'un maître d'hôtel italien de génie !

L.R.

Rive gauche

l'alsace à Paris!..
9, place St-André-des-Arts, 6e
326-89-36 - Ouvert T.L.J.
DEJEUNERS, DINERS
SOUPERS
Grillades - Choucroutes
Poissons - Coquillages
Terrasse plein air
Salons 15, 20, 30, 60 pers.

L'OIE CENDRÉE
51, rue Labrouste - 15e
— 531-91-91 —
DÉGUSTATION
DE PRODUITS
DU SUD-OUEST
(fermé dim. et lundi)

Rive droite

A LA CARTE
"Nos huîtres : du spécialiste, des claires, des bélons."
BOFINGER
1864 - 1984
La plus ancienne brasserie de Paris vous accueille jusqu'à 1 heure du matin.
Menu gastronomique à 115 F, vin compris.
7 rue de la Bastille. Tél. : 272-87-82.

STEVEN SPURRIER
Summer Sale
(Solde d'été)
PRIX EXCEPTIONNELS
du 8 au 22 septembre
25, rue Royale (Cité Berryer) 75008 Paris
Tél. 265-92-40 / 265-09-82

Environs de Paris

PIZZA NICOSO

Sur sa terrasse unique au bord du Loing
Restaurant LA CALÈCHE
4, rue du Coq-Gris
77300 FONTAINEBLEAU
Téléphone : 422-61-77
SPÉCIALITÉS POISSONS

hôtellerie La Vanne Rouge
77690 MONTIGNY-SUR-LOING
Tél. 16 (6) 424-82-10
« Site classé de l'Ile-de-France »
à 45 mn de Paris, en forêt de Fontainebleau

GRAND VIN DE BORDEAUX
CHATEAU DE BARBE BLANCHE
LUSSAC-SAINT-EMILION

CUISINE & VINS de france
SONDAGE EXCLUSIF : les Français votent à table ! La gastronomie dans tous ses états...
Tendances : Vive la cuisine néo-classique ; il y a de la polémique dans l'air ! Gloire : les quarante meilleures recettes de la gastronomie française. Cave et terroir : toute la lumière sur quatre cents produits et vins qui vous méritent. Souvenir : 40 ans déjà. Mémoires « gourmandes » de Jean Ferniot : De Curnonsky à nos jours.
Et toutes les rubriques.
N° SPÉCIAL 400 - EN VENTE EN KIOSQUE - 18 F
SPÉCIAL 400

échecs

N° 1090

Spectaculaire

(Open international de Berlin, août 1984)

Blancs : Kanonenberg.
Noirs : Bayer.
Défense sicilienne.
Variante fermée.

1. é4	c5	13. Ta-é1	Ta7(o)
2. Cç3	d6(a)	14. Fb6!(p)	fxé4
3. f4(b)	Cç6(c)	15. Cç5	Dg4(q)
4. Cf3	g6(d)	16. Txf7!!(r)	Rf4+
5. Fg4(e)	Fg7(f)	17. Rh1(s)	Txf7(t)
6. 0-0	0-0	18. Fxf7+	Rh8
7. é5!(h)	éxé5(i)	19. Fg7+!	Rxg7
8. d3	Cç-é7(j)	20. Dxh7+	Rf8(u)
9. Dé1!(k)	0-0(l)	21. Tf1!	Dxg5(v)
10. Dh4!	a6	22. Fé6+	Rf8(w)
11. a4	Df7(m)	23. Tf8+(x)	abandon(y)
12. Fg5(n)	h6		

NOTES

a) Dans cette « variante fermée » de la « défense sicilienne », les Noirs ont le choix entre 2...Cç6 ; 2..., é6 et 2..., d6.

b) 3. g3, Cç6 ; 4. Fg2, g6 ; 5. d3, Fg7 aboutit à la variante principale de ce système, les Blancs pouvant poursuivre par 6. Fé3 ; 6. f4 ; 6. Cf3 ; 6. Ch3 ou 6. Cg-é2.

c) Ou 3..., g6 ; 4. d4!, çxd4 ; 5. Dxd4, Cf6 ; 6. é5, Cçé ; 7. Fb5, dxé5 (après 7..., Ch5 ; 8. Fé3, Fg7 ; 9. Dd1, dxé5 ; 10. Dxd8+, Rxd8 ; 11. 0-0-0+, Fd7 ; 12. fxé5, Fxé5 ; 13. Cd5, Cg7 ; 14. Cf3, Fd6 ; 15. Th-é1, les Blancs ont un jeu actif qui vaut bien le pion perdu. Romanischin-Portisch, Tilburg, 1979) ; 8. Dxd8+, Rxd8 ; 9. fxé5, Cxé5 (et non 9..., Cé8 à cause de 10. Fé3, Cç7 ; 11. 0-0-0+, Ré8 ; 12. Cf3, Fg7 ; 13. Fa4, Fg4 ; 14. Cd5, Cxd5 ; 15. Txd5 et l'occupation de la colonne d assure aux Blancs un meilleur jeu. Romanischin-Raschkowsky, 1976) ; 10. Ff4, Cd7 (si 10..., Cç6 ; 11. Cf3, a6 ; 12. 0-0-0+, Fg4 ; 14. Cd5, Cxd5 ; 15. Txd5 et l'occupation de la colonne d assure aux Blancs un meilleur jeu. Romanischin-Raschkowsky, 1976) ; 10. Ff4, Cd7 (si 10..., Cç6 ; 11. Cf3, a6 ; 12. 0-0-0+, Ré8 ; 13. Cé5! et les Noirs sont en difficulté. Balaschov-Peschina, 1977) ; 11. 0-0-0, a6 ; 12. Fç4, é6 ; 13. a4!, b6 ; 14. Cf3, Fb4 ; 15. Cé5, Ré7 et rien n'est bien clair si ce n'est que les Blancs ont un pion de moins (Galko-Kuligovsky, Olympiade de 1978).

d) 4..., Fg4 est faible : 5. Fb5 ; par exemple, 5..., g6 ; 6. Fxç6+, bxç6 ; 7. 0-0, Fg7 ; 8. d3, é6 ; 9. h3, Fxf3 ; 10. Dxf3, Cé7 ; 11. f5! et l'initiative des Blancs doit durer (Chawsky-Bangjiew, Odessa, 1970). Cependant 4..., é6 est également jouable.

e) Un développement actif, premier échelon d'un plan logique qui vise la case vulnérable f7 après le petit roque et l'avance f4-f5.

f) L'idée 5..., é6 et 6..., Cg-é7 est refutée par l'avance 6. d4!.

g) Il y a deux manières de terminer le développement de l'aile - R, soit 6..., Cf6, soit 6..., é6 suivi de Cg-é7. Après 6..., Cf6 les Blancs finissent par obtenir une position active qui vaudra le pion sacrifié : 7. d3, 0-0 ; 8. f5! (conséquence de 3. f4 et de 5. Fç4), gxf5 (sinon 9. fxg6, hxg6 ; 10. Dé1! et 11. Dh4 donne aux Blancs une attaque facile sur h7) ; 9. Dé1, fxé4 (ou 9..., Ca5 ; 10. Dh4 ou 9..., Cd4 ; 10. Dh4) ; 10. dxé4, Fg4 ; 11. Dh4, Fxf3 ; 12. Txf3, Cé5 ; 13. Th3, Cg6 ; 14. Dg3 (Hodgson-Nunn, 1979).

h) Sans attendre. Après 7. d3, Cg-é7, 8. Dé1, 0-0 ; 9. f5, d5! ; 10. Fb3, dxé4 ; 11. dxé4, gxf5 ; 12. Dh4, Cd4! les Noirs obtiennent un contre-jeu suffisant.

i) 7..., gxf5 ; 8. d3 n'est pas meilleur pour les Noirs.

j) Après 8..., Cf6 ; 9. Dé1, 0-0 ; 10. Dh4, Cd4 ; 11. Fg5!, Fé6 ; 12. Cxd4, çxd4 ; 13. éxf5!! les Blancs deviennent très dangereux (Timman-Baljon, Hollande, 1978).

k) Le dernier échelon de la construction (f4 - Fç4 - f5) consiste dans le transfert de la D sur l'aile - R.

l) Probablement une faute. 9..., h6 paraît la seule défense contre la menace 10. Dh4. Après 9..., h6 ; 10. éxf5, Fxf5 ; 11. g4, Fxg4 ; 12. Fxf7+, Rxf7 ; 13. Cé5+, Rg8 ; 14. Cxg4, Dd7 ; 15. Dg3, les Blancs ont un jeu un peu plus libre mais les Noirs, avec un pion de plus, ne sont pas sans ressources défensives (Szmapik-Kuligowsky, Varsovie, 1978). Contrairement à l'habitude, le roque ne mettra pas en lieu sûr le R noir.

m) Une idée défensive intéressante : les Noirs envisagent, après fxé4, d'échanger les D en g4.

n) 12. Fh6 est plus fort.

o) Avec toujours l'idée d'échanger les D en g4, le Cé7 étant maintenant suffisamment défendu.

p) Enfin la voie juste qui menace directement Cg5 suivi de Fxg7 et du mat en h7.

q) Mais les Noirs ont trouvé le temps de s'opposer à l'assaut de la D blanche.

r) Mais non ! L'attaque commence spectaculairement ; si 16..., Dxh6 ; 17. Txg7+, Rh8 18. Txh7 mat.

s) Et pourquoi pas 17. Df2?!, Fxf2+ ; 18. Txf2+, Tf7 ; 19. Txf7, Fé6 ; 20. Fx66, Dx66 ; 21. Tg7+, etc ? Parce que sur 17 ; Df2, Txf7! et les Noirs gagnent.

t) Si 17..., Dxh4 ; 18. Txf8 mat.

u) Ou 20..., Rf7 ; 21. Cçxé6+, Rf5 ; 22. Tf1+, Df4 (si 22..., Ré5 ; 23. Dg7 mat) ; 23. g4+, Rxg4 ; 24. Dh3 mat ou bien 20..., Rf6 ; 21. Cçxé4+, Ré5 ; 23. Dh8+, Rf4 ; 24. g3+, Rf5 ; 25. Tf1+ suivi de mat.

v) Si 21..., Cf5 ; 22. Dg8+, Ré7 ; 23. Cd5+, Rd7 ; 24. Fé6 mat. Si 21..., Fxç3 ; 22. Fé6+, Cf5 ; 23. Dg8+, Ré7 ; 24. Df7+, Rd8 ; 25. Df8+, Rç7 ; 26. Dxç8 mat.

w) Si 22..., Cf5 ; 23. Dg8+, Ré7 ; 24. Cd5 mat.

x) Après un sacrifice de D, de F, de C, l'ultime don de la T met joliment fin à la fuite du R noir.

y) Si 23..., Rxf8 ; 24. Df7 mat. Mat en f7 sur la case vulnérable (cf. note).

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1089

D. Joseph.
« Chess Review », 1954.

(Blancs : Rf8, Dç1, Pç6, b3 et g7. Noirs : Rd8, Dh5, Tg4, Fb4, ç7.)

1. Dd1+, Rç8 ; 2. Dxg4+!, Dxg4 ; 3. g8=T!!, Dxg8+ ; 4. Rxg8 et les Blancs gagnent.

Après 3. g8=D, Rd8!! la partie est nulle.

ÉTUDE

A. Smit
(1981)

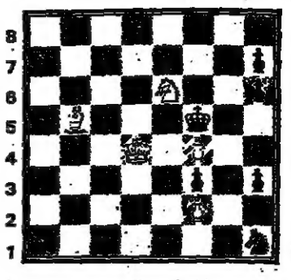

Blancs (5) : Rd4, Fb5, Cé6, Pf2 et f4.

Noirs (6) : Rf5, Ch1, Pf3, h7, h6, h3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1088

La perdante escamotée

Il semblait impossible de ne pas perdre un Carreau et un Pique quand le contre permettait de supposer que Est avait contré avec une coupe d'entrée à Pique. Mais Pietro Forquet a trouvé comment escamoter une des deux perdantes.

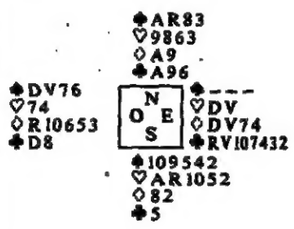

Ann : E. don. E.-O. vul.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	3♣	3♡
passe	6♡	contre	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de Carreau. *Comment Sud joua-t-il* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Le déclarant (qui était peut-être Forquet lui-même) prit avec l'As de Carreau, puis il donna deux coups d'atout, tira l'As de Trèfle, coupe un Trèfle et joua le 10 de Pique couvert par le Valet et pris par le Roi de Pique. Ensuite il coupa une seconde fois Trèfle et rejoua le 2 de Pique pour le 6 et le 8 de Pique ; enfin il joua Carreau pour donner la main à l'adversaire. Si Est prend il doit rejouer Carreau ou Trèfle dans coupe et défausse et, si Ouest prend, il doit (pour éviter coupe et défausse) rejouer Pique dans la fourchette puisque Nord a encore As et 3 de Pique et Sud 9, 5, 4 à Pique.

A droite ou à gauche

Ce chelem, qui a été joué dans un tournoi à Saint-Cast il y a quelques années, illustre une amusante fin de coup.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
1♣	contre	3♡	3♠
4◇	4♠	5♣	5♠
6♣	6♠	contre	passe...

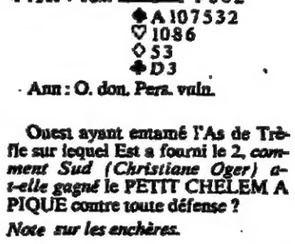

Ann : O. don. Pers. vuln.

Ouest ayant entamé l'As de Trèfle sur lequel Est a fourni le 2, *comment Sud (Christiane Oger) a-t-elle gagné* le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères.

L'ouverture de « 1 Trèfle » d'Ouest est normale car une ouverture de « 5 Trèfles » risquerait de faire jouer un moins bon contrat en passant les Carreaux sous silence.

Sur « 6 Trèfles », Nord (l'expert Betbeder) pouvait espérer faire « 6 Piques », et il n'avait même pas la certitude de faire chuter « 6 Trèfles » : Effectivement, en donnant la Dame de Carreau, puis en coupant ensuite l'As de Carreau, Ouest aurait réussi son contrat alors que, dans l'autre ligne, il y avait aussi un chelem !

VIIe Olympiades.

Elles auront lieu à Seattle (Etats-Unis), du 27 octobre au 10 novembre 1984.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 198

Le joual de Troie

Hannuna et Duguet, *Royale* et *Charente-Maritime* : le Québec a été cette année le théâtre ou le point de départ de joutes somptueuses. Soyons donc nous aussi dans le vent et évoquons les quelques québécismes répertoriés dans le P.L.I. Tout d'abord, deux mots amérindiens : ACHIGAN, *perche noire* et ATOCA, *airelle, canneberge*, que les Nord-Américains utilisent volontiers dans leurs sauces. Un mot de franglais : MILLAGE, *kilométrage*, promis à une mort lente (les Canadiens se sont récemment convertis au système métrique). Les autres mots sont dérivés du français :

ABATIS, *terrain incomplètement essouché*. Ce mot est une variante du français ABATTIS, *coupe faite dans un bois* et, accessoirement, *bras et jambes* (à numéroter soigneusement, dans certains cas).

BATTURE, *partie du rivage découverte à marée basse* (« battue » par la mer) BRUNANTE, crépuscule, employé surtout dans l'expression *à la brunante* (cf. le français *à la brune*) – DEMIARD, demi-« chopine » ou quart de pinte (0,284 litre – FRASIL, *glaçon ou glace qui commence à prendre*, à rapprocher de son étymon FRASER, *rouler de la pâte*, et de son paronyme FRAISIL, *charbon incomplètement brûlé* – GOGLU, passereau chanteur – MAGASINER vi, *faire des courses*, calqué sur SHOP(P)ING – TUQUE, *bonnet de* laine à pompon, à rapprocher peut-être de toque. – Enfin VIVOIR, calqué sur LIVING (-room). Presque tous ces mots sont des « *canadianismes de bon aloi* », pour reprendre les termes de l'*Office de la langue française* et n'ont rien à voir avec le JOUAL (inv. ; étymon : *cheval*), *langue fortement contaminée par l'anglais* et accusée parfois d'en être le « joual de Troie ».

N°	TIRAGE	SOLUTION RETENUE	RÉF.	PTS
1	EEENXLU			
2	EN+EEMU	LUXÉE	H 4	30
3	UN+TICEN	DEMELE	4 D	16
4	NN+AZIG?	CUITE (a)	3 I	27
5	DUMNNTE	ENGAIN(E)Z	E 4	118
6	LOVMFTE	INDUMENT	K 3	70
7	VL+OAARS	ÉMOTIF	8 A	33
8	AS+TWOAA	REVOLA	8 J	39
9	AAAT+ERF	SLOW	N 7	33
10	AART+RQA	FETA	L 1	26
11	AAQR+LII	FART	1 L	21
12	RLIA+SAD	QUAI	6 J	27
13	JINLSE?	RADIALES (b)	A 2	61
14	GBEHISY	JO(B)EKINS (c)	C 7	94
15	HGIS+SAE	BEY	8 I	43
16	EEETTRI	GEISHAS	2 D	74
17	PSARLOU	ENTERITE	13 B	68
18	HNKIBCU	SPORULA (d)	14 I	82
19	IBCU+PUO	KHAN	0 12	78
20	PUUI+OEV	BOCK	12 L	34
21	PUUIV	OR	1 H	27
22	IVU	PEU	B 12	18
		VU	A 14	21
				1 032

(a) Coup améliorable : CUTINE fait deux points de plus.
(b) SALADIER perd un point.
(c) ENJOL(A)IS, C 5.7.2.
(d) Forma des spores (vi).

1. André Lachaine	840
2. Lucille Husereau	797
3. Gaëtan Brault	791

* Tournois homologables d'octobre. Le 7 : Hagueneau, tél. (88) 73-84-86. – Nantes (40) 65-14-89. Le 13, Journée du scrabble francophone, réservée aux non-classés, licenciés ou non. Centres ouverts dans toute la France. Tél. : (1) 380-40-36.

MICHEL CHARLEMAGNE.

(*) Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc., 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

MOTS CROISÉS

N° 319

Horizontalement

I. Tant qu'ils ne s'occupent que de boutons ! – II. Il y en a qui montent et d'autres qui disparaissent. S'entonne de droite à gauche. – III. Attache. C'est, par exemple, l'effet de la carie. – IV. Comme un sou. Vaut beaucoup de sous. Au début d'un chant modulé. – V. Présentent. – VI. C'est une compagnie. – VII. Voyelles. Peut quelque chose. – VIII. Il arrive qu'on le crève. Espèce de lycée. Note mais à l'envers. – IX. Ce qui reste parfois après la combustion de l'azote. Interviendrai. – X. Conjonction. On aime mieux le beau. Un cran désordonné. – XI. Va trop loin dans l'indiscrétion.

Verticalement

1. Femelle du I, en quelque sorte. – 2. Fait tout un plat. Pour la mise en valeur. – 3. Il a été preneur. – 4. S'enroule. Se donne un peu d'oxygène. – 5. Pronom. Signe sur le boulevard. Exclamation. – 6. Début de cours. Son cours a la réputation d'être paisible. Quand on n'en fait pas un, c'est que tout va bien. – 7. L'asphyxie les guette. – 8. Dans les airs légers. – 9. N'est pas très malin. Mangera mais tard. – 10. Manque de connaissances ou manque de maturité ? Sur le tambour. – 11. Plus important sur chacune que sur chacun. Rien sur rien. – 12. Doit être attentive.

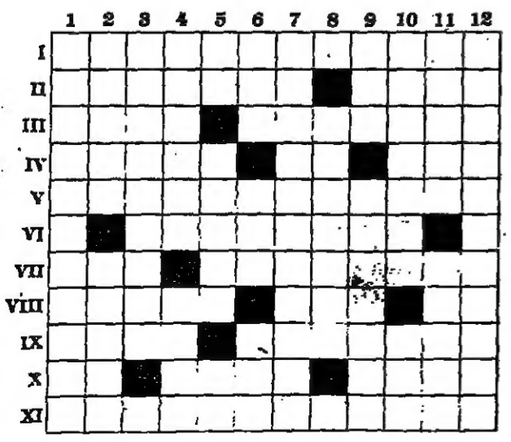

SOLUTION DU N° 318

Horizontalement

I. Conservateurs. – II. Obéira. Rossée. – III. Ut. Erratiques. – IV. Vulgaire. Us. – V. Rs. Essilai. Cr. – VI. Fats. Simili. – VII. Choisit. Manie. – VIII. Haut. Minauder. – IX. Eil. Féru. Dine. – X. Frémissements.

Verticalement

1. Couvre-chef. – 2. Obtus. Hair. – 3. Ne. Foule. – 4. Siégeait. – 5. Errants. Fi. – 6. Rarissimes. – 7. Ari. Tirs. – 8. Artels. Nue. – 9. Toi. Aima. – 10. Esquimaude. – 11. Usus. Indin. – 12. Rée. Clients. – 13. Estrières.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 319

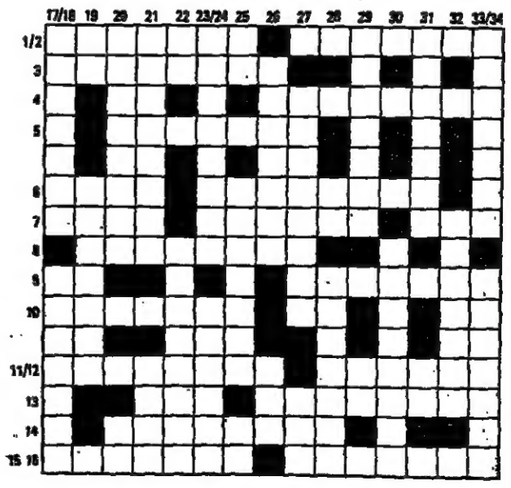

SOLUTION DU N° 318

Horizontalement

1. AMADOUE. – 2. NECROSE (COREENS ECORNES CORNEES). – 3. GOUMIER. – 4. ERUPTION (POINTEUR POINTURE). – 5. PUROTIN. – 6. EXSUDAT, vi ou nn. – 7. OVULENT (LOUVENT). – 8. IRENIQUE, œcuménique. – 9. REITRES (TRIERES ETRIERS RETIRES). – 10. WAGAGE. – 11. AURIFERE. – 12. OPERONS. – 13. DAHOMEEN. – 14. CAMISOLE. – 15. ARASAI. – 16. SEREUSE. – 17. MASTITE (ESTIMAT MATITES METTAIS MITATES).

Verticalement

18. AGENESIE. – 19. WINCHS, treuil. – 20. AVULSION. – 21. DUPEURS (PUDEURS). – 22. APSIDE (APIDES SAPIDE). – 23. DETERGE. – 24. AERIONS (NOIERAS). – 25. EGOUTIER. – 26. QUEMANDE. – 27. EMEUVENT. – 28. RAIFORTS. – 29. REGOLITE. – 30. TENESME. – 31. URGEAIT (GUITARE ARGUTIE TARGUIE). – 32. EVENTAIL (ENLEVAIT LEVAIENT VELAIENT VENALITE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

Rock

Bees, Knees & Chickens Elbows, de Blue Rondo

Quand on parlait de Blue Rondo à la Turk, on disait les Blue Rondo. Le groupe s'est fait une raison en réduisant officiellement son patronyme. Il s'est rattrapé, en revanche, avec un titre à rallonge : Bees, Knees & Chickens Elbows. Difficile de faire plus absurde. Si on voulait les présenter, on pourrait les comparer à un équivalent anglais de Kid Creole and the Coconuts version latino-américaine. Un rock mâtiné de salsa, secoué de pulsions funk et tenaillé de tendances jazzy assez dans la mouvance des derniers disques de Joe Jackson.

Les mélodies sont riches et pétillantes, les voix séduisantes, l'orchestration étoffée et la mise en place impeccable, le tout étant assorti d'un sens du métissage joliment développé. C'est remuant, pimpant et plein d'allant, et ça se danse. Un affaire.

ALAIN WAIS.

Scenic Views de Rubber Rodeo

La country music continue son avancée à grand galop dans la tendance 1984. Il y a de tout dans *Rubber Rodeo*, de tout mais pas n'importe quoi, des influences choisies et une personnalité au-delà des références. On entendra le Jefferson Airplane (le duo des voix, masculin-féminin, enlevé et volontaire), le son de batterie anglais du moment (Hugh Jones, le producteur a également signé Echo & the Bunnymen, Modern English), la sophistication des arrangements et les envolées de Roxy Music (millésime Country Life).

Les guitares sont évidemment country et le mélange astucieux de la pedal steel, du dobro, de la mandoline, du violon et des synthétiseurs donne au résultat des sonorités et une mise en musique inédites. Issus de Rhode Island, les gens de Rubber Rodeo, dont c'est le premier album, disent « western electric » pour définir leur style. Aucune raison, *a priori*, de les contrarier.

A. W.

Party Girls/Broken Poets d'Elliott Murphy

A chaque album, on ressort les mêmes étiquettes, préencollées. On aimerait bien, quand même, le voir, Elliott Murphy, dépasser le stade des sempiternels clichés : la figure légendaire de la scène newyorkaise, le poète dandy, le Dylan « strass ». A chaque album ses dithyrambes, mais le public ne suit pas, reste confidentiel.

Il a, Murphy, la voix nasillarde qui zigzague autour de la mélodie. Il a la poigne et le chargé d'émotions, les compositions offertes et les vibrations urbaines, la sensibilité électrique et l'expression romantique. Il a le rock précis, senti et dépouillé. Qu'a-t-il de moins qu'un Springsteen ? Le souffle sur une scène, la dimension populaire, le charisme héroïque ? Sans doute. Ce que Springsteen porte en lui de mythes, Murphy le suggère dans ses textes, son univers. L'un est au second degré là où l'autre manie le premier.

Il suffit de voir la pochette de son album : un côté or, un côté blanc et la photo, en noir et blanc, d'un clochard au pied d'une créature façon Greta Garbo, duchesse russe émigrée, porte-jarretelles, toque et manteau de fourrure pour illustrer le titre : *Party Girls/Broken Poets*. Elle est là, la poésie d'Elliott Murphy, fitzgeraldienne, sophistiquée et limpide, faite de princes déchus et d'artistes éthyliques, de femmes belles, riches et infidèles.

Et c'est peut-être ça qui fait la différence : Springsteen chante la terre et les autoroutes, le quotidien avec ses peines et ses joies. Il chante vrai. Et quand le camionneur ouvre la radio, il sait de quoi il parle. Il parle de lui. Murphy a tout, le talent, l'inspiration, il lui reste encore à apprendre à se vendre.

A. W.

● WEA, 251221-1.

Ice Cream Castle de The Time

Dans *Purple Rain*, le film d'Albert Magnoli, The Time est le groupe rival de Prince. Dans la réalité, c'est Prince qui le parraine. Mené par Morris Day, un zazou génialement maniéré et sapé comme à la parade (qui nous vaut dans *Purple Rain* quelques morceaux de bravoure scénique), The Time fait dans le funk détonant et rigolard. Chorégraphies torrides, humour caustique et franchement imagé, textes moites entre basse lascive, rythmes sauvages et voix sensuelle, on n'est pas loin des délires de George Clinton. Label black de qualité garanti à cent pour cent.

A. W.

● WEA, 925109-1.

Les Nuits de la pleine lune d'Elli et Jacno

Elli et Jacno ont désormais imposé leur griffe, moderne et dépouillée. La faculté de transmission instantanée, les mélodies sucrées, l'esprit pop et la conscience rock. Textes faussement naïfs, voix rose bonbon, ambiance légère et lourde évocation, les rythmes sont répétitifs, les synthétiseurs cliniques et les guitares maculées.

Le duo parisien trouve encore ici le dosage limité entre rock et variétés. Eric Rohmer lui a confié la musique de son film, une bande originale pour une tranche de vie acidulée.

A. W.

● CBS, 26025.

concerts saison 84-85

Radio France

abonnements

ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE
NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE
SAISON LYRIQUE - MUSIQUES SACRÉES
PRESTIGE DE LA MUSIQUE - MUSIQUE DE CHAMBRE
FRANCE MUSIQUE

ACCARDO • ADAMOPOULOS • ALAIN • AMELING • AMY
ARGERICH • ASHKENAZY • BARENBOIM • BAUMANN • BOULEZ
CAUSSE • CHRISTIE • CHRISTOFF • DEMUS • DERRIEN
FISCHER-DIESKAU • GARCIA-NAVARRO • GURMIAUX • HAEBLER
HAGER • HARRELL • HERREWEGHE • JANOWITZ • JANOWSKI
JERUSALEM • JOCHUM • JORDAN • JOUINEAU • JUILLIARD
JUSTAFRE • KREMER • KRIVINE • LARROCHA • LITAIZE • MAAZEL
MAKSYMIUK • MELOS • MUTI • NEUMANN • NIMSGERN
NORMAN • OZAWA • PASQUIER • PIRES • POPP • PRETRE • PRIN
ROGE • ROSENTHAL • ROSS • RYSANEK • SANTI • SAVALL
SAWALLISCH • TCHAKAROV • VANDEVILLE • WEIKL
WEISSENBERG • WIXELL • ZAMPIERI • ZYLIS-GARA
CHŒURS ET MAITRISE DE RADIO FRANCE

25 séries - 123 concerts

Pour tous renseignements :
• Dans le grand hall de la Maison de Radio France, au Théâtre des Champs-Elysées, Salle Pleyel et Salle Gaveau
• Par correspondance à : Radio France bureau 4124, 75786 PARIS CEDEX 16
• Par téléphone : [illegible] 524 15 16 230 36 17 524 15 16

Classique

« L'Art de la fugue », de Bach, par Hermann Scherchen

LES « offres spéciales » de l'automne nous apportent un trésor : *l'Art de la fugue* de Jean-Sébastien Bach, interprété par un géant, Hermann Scherchen, qui fut scandaleusement mis à l'écart par les maisons de disques, peut-être en raison de ses conceptions d'enregistrement trop différentes des normes standardisées (1). Alors qu'il a gravé plus de cent vingt disques, presque tous ont disparu. En France, Adès a gardé ou remis à son catalogue le *Requiem* de Berlioz (deux disques, 21011) et quatre *Ouvertures* de Weber (14 050), réalisés avec l'orchestre de l'Opéra de Paris. Mais tout le reste dort, notamment dans les archives d'une marque tombée en faillite.

A une exception près, et c'était déjà un admirable enregistrement de *l'Art de la fugue*, trop peu connu, réalisé en 1965 avec l'orchestre de la Radio-Suisse italienne, dans une nouvelle instrumentation que le chef d'orchestre venait lui-même de mettre au point (deux disques Accord, 150 006). Mais pendant trente ans, il avait joué la version qu'il avait demandée en 1935 à son ami, le compositeur romand Roger Vuataz ; c'est celle que nous révèlent ces disques inconnus, en monophonie, où il dirige l'Orchestre de Beromünster.

En écoutant cette immense procession d'une foi et d'une énergie sans cesse renouvelée, solidement enracinée, montant vers quelque terre promise dans des espaces de plus en plus raréfiés jusqu'à ce que le son manque, passé au-delà du miroir, je revois Scherchen menant cette même œuvre à Saint-Roch en 1966 : puissant, massif, profil claudélien, pathétique dans sa dureté de pierre ravinée à la fin de sa vie, modelant le grand édifice contrapuntique de ses bras lourds, le poing parfois dressé, la main aussi travaillée et délicate qu'un bouton de rose, conduisant des fugues lentes, intenses, illuminées.

Et cette traversée métaphysique était d'autant plus impressionnante qu'elle émanait d'un homme qui avait embrassé son époque. Né en 1891 à Berlin, altiste de la grande Philharmonique, il avait dirigé *Pierrot lunaire* de Schoenberg dès 1912, puis créé entre autres les *Variations* op. 30 de Webern, *le Prisonnier* de Dallapiccola, les premiers fragments du *Moïse et Aaron* de Schoenberg et du *Wozzeck* d'Alban Berg, *Déserts* de Varèse, des œuvres de Dessau, Ballif, Henze, etc. Et à peine deux mois avant sa mort, il donnait à Royan la première audition de *Terretektorh* de Xenakis (*le Monde* du 6 avril 1966). Prodigieux « agitateur », même au sens politique (socialiste, compagnon de route des communistes, il s'était opposé avec violence au nazisme), il a fait mûrir toute la musique de son temps. Mais comment oublier qu'il était aussi un prodigieux interprète de Haydn, de Beethoven ou de Rimsky-Korsakov ?

A propos de *l'Art de la fugue*, Scherchen citait cette parole de Luther, reprise par Bach : *« La musique ne doit servir qu'à louer Dieu et à réjouir le cœur. »* Il n'était ni mystique ni religieux, seulement humain, mais, selon sa femme, *« il pensait que l'homme arriverait à pénétrer dans toutes les questions éternelles »*. Sans doute est-ce là ce qui le fascinait dans *« cette œuvre qui dure deux heures, est bâtie sur un seul thème, et dont les dix-neuf fugues sont composées dans la même tonalité (si mineur) »*, — cet approfondissement continu de la pensée, jusqu'à l'infini, qui ne pouvait que rester inachevé sur cette terre.

Dans la dernière fugue à trois sujets, Scherchen sent bien qu'il est à la limite de l'indicible ; le tempo baisse à chaque entrée et, lorsque Bach introduit pour la première fois en clair son propre nom (si bémol, la, do, si) comme troisième sujet, il ne reste plus, après une dernière flamme lumineuse, comme une fleur magique qui s'ouvre au crépuscule, qu'une lenteur, une immobilité, un silence habité et grandiose, comme auprès du berceau d'un nouveau-né ou du lit d'un mourant, alors qu'au cor anglais s'éteignent les dernières notes tracées par Bach.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Deux disques Decca, 411.906-1 (offre spéciale).

(1) Dans un article récent de la revue allemande *Fono-Forum*, Hans Jörg Müllender et Bernhard Uske accusent de cet ostracisme *« l'image sonore pathétique et sombre ou rutilante des chefs héritiers du dix-neuvième siècle. Passe pour être musical ce qui adoucit les différences, les tensions et les dissonances, ce qui amollit les contrastes ou la technique stéréo »*. Selon nos confrères, les interprétations de Scherchen, *« précises », quasiment cristallines, aux angles nets et tranchants, qui apparaissent aux oreilles allemandes si horribles »*, correspondent bien davantage à *« la compréhension française de la différenciation des phénomènes du son, de l'affinement et de l'éclaircissement des processus musicaux »*.

« L'Italienne à Alger »

Dans l'édition « originale », ainsi qu'il est désormais d'usage, cette *Italienne* vaut surtout par un remarquable duo d'interprètes. Certes, de Francisco Araiza, on eût pu attendre moins de précipitation dans les vocalises et un peu plus d'originalité dans les cadences *ad libitum*. Mais la splendeur de la voix, l'élégance de la ligne et des manières très mozartiennes de ton lui permettent de dessiner un Lindoro infiniment moins pâlot et benêt que la coutume ne le veut. Là où la coloratura perd en virtuosité, le personnage gagne en densité.

Nulle réserve par contre n'est possible concernant Lucia Valentini-Terrani, décidément la meilleure *mezzo-coloratura* actuelle. Sans effort, sans charge ni caricature, mais déployant des trésors de demi-teintes, nuances et inflexions, grâce à un matériau vocal et à une technique de premier plan (avec des graves aussi peu appuyés que ne sont forcés les aigus et de superbes figures de vocalise dissociée), et surtout un tempérament d'artiste exceptionnel, elle réussit non seulement à illustrer tous les aspects du rôle-titre, mais encore à en faire découvrir de nouveaux. A elle seule, elle justifie cet enregistrement.

On restera plus sceptique sur la prestation de Wladimiro Ganzarolli, qui tente, un peu sommairement, de compenser des moyens bien amaigris par un excès d'effets bouffes, comme sur la direction de Gabriele Ferro (avec l'orchestre Cappella Coloniensis et le chœur masculin de la Radio de Cologne), qui réussit mieux dans la fièvre que dans la nuance, dans le forte que dans le cantabile, et n'évite pas quelques intonations douteuses des instruments solistes (notamment dans la périlleuse introduction du cor à la cavatine de Lindoro).

Mais, pour le duo Araiza-Valentini-Terrani, à ne pas manquer.

ALAIN ARNAUD.

Trois disques CBS, M3 39048 ; en cassettes : 40-39048.

Les « Leçons de ténèbres », de Couperin

Voici un monument irremplaçable de la musique française, un long cri mystique où passe, avec une émotion intense, un sentiment de ferveur tout à fait personnel. Ce Couperin-là est l'égal des plus grands, le digne continuateur d'un Carissimi, voire d'un Monteverdi dans le registre spirituel, qu'il charge, comme eux, d'un dramatisme exacerbé, emprunté en fait à la tragédie lyrique.

C'est entre 1713 et 1717 que l'organiste de Saint-Gervais composa ses *Leçons de ténèbres* destinées à la semaine sainte. Seules les trois premières, pour le mercredi saint, nous sont parvenues. Couperin y exploite, avec une économie de moyens magistrale, une tradition déjà illustrée par Bouzignac, Michel Lambert et Marc-Antoine Charpentier. Mais on peut affirmer qu'il dépasse ses prédécesseurs par l'union intime du lyrisme et de la mélancolie.

Composées sur les lamentations attribuées au prophète Jérémie, les *Leçons de ténèbres* de Couperin usent des deux procédés d'écriture propres au genre : d'une part, l'arabesque de vocalises sur la lettre hébraïque par laquelle débute chaque verset du texte latin. D'autre part, la récitation dramatique des versets, avec une ornementation vocale — mélismes — plus discrète. Jouant de la couleur mélodique comme de l'harmonie libre et de la modulation expressive, le musicien impose un climat religieux poignant comme au verset *Recordata* de la *2e Leçon*, qui, sur un rythme de basse de chaconne, fait songer aux adieux de Didon dans l'opéra de Purcell. Et la *3e Leçon* à deux voix va encore plus loin dans le souci de symbolisme et la touche pathétique et individualiste, avec son « récitatif en duo » rehaussé d'italianismes exceptionnels sous la plume de Couperin le gallican.

Il faut dire à présent à quel point l'interprétation est une réussite qui « colle » totalement aux œuvres et balaie tous nos souvenirs discographiques sur le sujet (à l'exception peut-être d'un vieil album de Hugues Cuenod). Et, d'abord, René Jacobs, critiquable, ces temps derniers, avec certains Monteverdi trop sages, trouve d'emblée le style, le ton et ces sonorités habitées où rien n'accroche ni ne traîne. L'identification de l'interprète à la musique est exemplaire, avec ce doloriame dans l'émission qui porte le meilleur du message de Couperin. Mais sans doute faut-il dire tout ce que la haute-contre belge doit au travail de ses camarades : l'orgue de William Christie, la basse de viole de Wieland Kuijken, le théorbe de Konrad Junghänel, supérieurement inspirés par le chef-d'œuvre. Et aussi, dans la *3e Leçon*, la voix de la seconde haute-contre, Vincent Darras, qui semble promise aux premiers rôles. Mais les mots finissent par se retourner ici contre le miracle de la musique, faute de le cerner parfaitement. Ecoutez et réécoutez ces *Leçons* : il s'agit-là, assurément, de l'un des deux ou trois plus importants albums de l'année pour le répertoire ancien.

ROGER TELLART.

★ Harmonia Mundi, HMC-1133.

FITGYM
• Gymnastique tous niveaux
• Musculation
• Danse moderne
• Danse rythmique enfants
• Yoga, strecking
• Boxe française
• Sauna
• Solarium, UVA.
40, avenue de la Mavéria (angle rue des Pommaries)
ANNECY-LE-VIEUX
Tél. : (50) 23-43-86.

L'AVENTURE SAHARIENNE...
Venez vivre l'expérience unique du désert avec les Touareg... Raids & Randonnées de 11 à 16 jours.
NOMADE/LES AMIS DU SAHARA
49, rue de la Montagne-Ste-Geneviève
75005 Paris - Tél. : 329.05.30

Philatélie n° 1861

« Flore et faune en France »...

... série annuelle, cette fois-ci elle est consacrée aux rapaces. Les timbres, dans l'ordre des valeurs, représenteront : gypaète barbu, circaète Jean le Blanc, épervier d'Europe et faucon pèlerin. Vente générale le 24 septembre (39 à 42*/84).

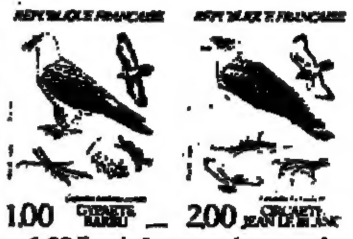

1,00 F, gris f., rouge, jaune, noir ;
2,00 F, jaune, noir, brun ;

3,00 F, gris, brun, jaune, noir ;
5,00 F, bleu, brun, jaune, noir.

Formats 26 × 36 mm. Dessins de Patrick Suiro et gravures de Georges Bétemps. Tirages : 8 000 000 de chaque.

Mise en vente anticipée les :

— 22 et 23 septembre, de 9 heures à 18 heures, au Muséum national d'histoire naturelle (entrée au 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire), Paris-5e. Oblitération « P. J. » ;

— 22 septembre, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 heures à 17 heures, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. Boîtes aux lettres spéciales pour « P. J. ».

● Pendant les deux premiers jours, la vente s'effectuera par série (à 11,00 F) indivisible.

● VENTE SUSPENDUE du timbre « Liberté » de 3,00 F brun, pendant la durée de validité de la « Liberté » de 3,00 F bleu.

Calendrier des manifestations

⊙ 06400 Cannes (gare), 20-21/X. – XIIe congr. rég. philatélique.
⊙ 75015 Paris (porte de Versailles), 8-11/IX. – Semaine intern. du cuir.
⊙ 93350 Le Bourget Air (b. 104), 11/IX. – Fermet. de la base.
⊙ 59142 Villers-Autreaux (s. des fêtes), 15-16/IX. – 11e Festiv. broderie.
⊙ 68300 Village-Neuf (mais. commun.), 22-23/IX. – 3e cent. de Village-Neuf.
⊙ 80000 Amiens (gare), 27/IX. – Inauguration de la ligne Amiens-Rouen.
⊙ 30127 Bellegarde-sur-Valserine (mairie), 29/IX. – Cent. de l'écl. élect.
⊙ 64360 Monein (mairie), 6/X. – Journée du cyclisme et de la philatélie.
⊙ 39100 Dôle (s. des fêtes), 6/X. – Salon du champignon et de la nature.
⊙ 59300 Valenciennes (hôtel de ville), 6-7/X. – Tricent. A. Watteau.
⊙ 06000 Nice (Pal. des congrès), 11-12/X. – Orphelins des sapeurs-pompiers morts au feu.
⊙ 34500 Béziers (musée), 13/X. – 150e anniv. de la Société archéologique.

Divers anniversaires

⊙ 64000 Pau (75e), 16/IX.
⊙ 38000 Grenoble (50e), 29-30/IX.
⊙ 28000 Chartres (70e), 30/IX.
⊙ 75007 Paris (30e), 4/X.
⊙ 59126 Linselles (50e), 13-14/X.
⊙ 25600 Sochaux (100e), 13-14/X.
⊙ 81310 Lisle-sur-Tarn (300e), 13-14/X.
⊙ 75015 Paris (10e), 27-28/X.
⊙ 71300 Montceau-les-Mines (50e), 27-28/X.
⊙ 39210 Domblans (100e), 10-11/XI.

ADALBERT VITALYOS.

Le Monde des PHILATÉLISTES
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

Dans le numéro de septembre
84 pages
LE TGV POSTAL
★
Dossier : la philatélie au secours des rapaces
★
En vente dans les kiosques : 11 F
Nouvelle couverture

Entretien avec un homme bien habillé

Cerruti, couturier-philosophe.

Les épaules sont larges pour se sentir à l'aise. De la veste près du corps dépassent les pans souples de la chemise. Par-dessus le tout, un manteau fluide, léger à voir et à porter : c'est la collection hommes Cerruti printemps-été 1985. Twin-sets et pulls ondulants, gilets à fines rayures contrastées qui donnent des effets de reflets changeants. Ligne nette d'un blouson noir aux manches chauve-souris barré de minces fermetures métalliques sobrement dorées. Les couleurs sont tendres : des gris infiniment variés qui se chevauchent, se croisent, se fondent les uns aux autres, variations subtiles sur le classique, sournoisement détourné par les tissus, soyeux au toucher comme la fourrure nerveuse d'un chat.

« La mode exprime un mode de vie, le plaisir du bien-être physique, le confort de la beauté : une recherche de l'hédonisme. » *La voix de Nino Cerruti est feutrée. Du haut de sa haute taille, il observe, en philosophe. Sa pensée va, avance, tourne, revient :*

« En France, les femmes sont audacieuses et les hommes timides. Plus timides qu'en Italie ou même en Allemagne. Les Allemands n'inventent pas, mais ils adoptent. L'attitude des Français n'est pas due au conservatisme. C'est plutôt que, d'une manière générale, et pas seulement dans l'habillement, ils n'ont pas encore trouvé le biais pour faire coller leur comportement à l'évolution de la société. Mais la mode, c'est comme le journalisme, elle se nourrit de cette évolution.

» Quand même, la vente masculine s'est multipliée par trois depuis vingt ans, grâce au sportswear – sur lequel, en Italie, on ne s'est pas rué. Mais c'est moins une façon de s'exprimer qu'un principe d'économie, la notion du « pratique et moins cher ». Les Français dépensent volontiers pour décorer leur maison. Les Italiens, qui ne craignent pas le plaisir de paraître, préfèrent la décoration de leur personne. Les Anglais, les Londoniens en tout cas, sont les seuls à maîtriser l'excentricité... Chaque pays impose une manière de porter la mode.

» Le goût du sportswear a suivi un style de vie : les week-ends, la nature. La nécessité de se sentir rassuré et rassurant. Tout a bougé, ensuite la mode a suivi. Les Italiens, eux, sont disponibles aux changements. Peut-être parce qu'ils sont superficiels, extériorisés. Cette disponibilité est inscrite dans leur mentalité, dans leur histoire. Quoi qu'il en soit, les vêtements sont si près de la peau que toute généralité est fausse. Vous avez *Montana* et *Jour de France*. Une image passéiste, oui. Mais si elle est encore actuelle, c'est qu'elle a suivi de son côté sa propre évolution.

» En tout cas, depuis deux ans, le mouvement s'est accéléré. L'obstacle le plus sérieux à la création et à la recherche reste l'organisation industrielle, qui a fait perdre l'amour du métier artisanal. Vous vous rendez compte qu'à Paris une seule brodeuse travaille pour tout le monde. Pas deux : une. Paris, c'est vrai, est une grande ville, bien plus étendue que Milan, l'environnement n'est pas favorable à l'artisanat.

» Le sérieux de l'habillement, cette atmosphère noire d'ombre profonde que traînent les vêtements masculins, est apparu au dix-neuvième siècle, au début de l'ère industrielle. Le phénomène est aujourd'hui dépassé, comme est dépassé l'éclatement des couleurs apporté par le flux de la jeunesse, et qui a marqué les années 60. C'est aujourd'hui devenu le pain quotidien, et on cherche autre chose.

» Plus que la sobriété, on cherche le confort. L'habillement en accord avec la société contemporaine – encore industrielle et déjà post-industrielle, – met en avant des valeurs qui correspondent à une notion nouvelle : la qualité de la vie. En dépit des revendications, on sait que d'un point de vue quantitatif on a atteint un plafond. On travaille moins d'heures, le travail est physiquement moins pénible. La différence est flagrante pour les femmes qui, avec les progrès de la médecine, n'ont plus besoin, si elles veulent trois enfants, d'en mettre six au monde, comme c'était le cas, même dans les classes aisées. Et si la misère n'a pas aujourd'hui disparu, la moyenne du niveau de vie est sans comparaison avec ce qui existait il n'y a pas si longtemps, au début du siècle. Progrès indéniable qui a fait naître des exigences esthétiques.

» La laideur ne se vend pas, elle n'est pas fonction du rapport qualité-prix. Au Japon, l'esthétique fait partie de l'éducation générale, elle est enseignée dès la petite enfance. Chez nous, il faut aller dans une école d'art, ce n'est pas la même chose, ça devient une spécialisation.

» La beauté est aujourd'hui « plus » nécessaire, un besoin, une demande à laquelle ni la série uniforme ni l'outrance ne peuvent à elles seules répondre.

» Les sociétés primitives ont recours à l'exacerbation des formes et des couleurs. Plus elles se civilisent, plus elles acquièrent de subtilité. Sauf en Californie, où le climat favorise l'exubérance. On vit dehors, et le niveau de richesses est le plus haut du monde. Tout y est possible. La Californie est le foyer de tout ce qui évolue, comme l'a été Florence au seizième siècle, ou l'Egypte de l'Antiquité. L'alchimie des comportements est répétitive, elle est fondée sur l'argent, la beauté, la sexualité. Au long des siècles, seul l'ordre change.

» La difficulté dans la mode masculine vient du comportement des hommes. Les gosses ont des goûts précis, ils ne disent pas « oui mais », ils savent exactement de quoi ils ont envie. Mais à l'école ils veulent se fondre dans le groupe, ils ont peur d'en être exclus, de se faire remarquer et de subir l'agressivité. Quand ils sont devenus adultes, ils s'habillent pour ressembler aux autres. Si on ne se reconnaît pas dans un groupe, on a peur. Même les mannequins. C'est terrible, ils font tous la même chose au même moment. J'ai maudit la vogue du culturisme, ils arrivaient tous avec des muscles énormes. Allez donc réussir le tombé d'une veste sur des pectoraux en boule. En ce moment, ils sont plutôt dans le look aventurier, karaté, paramilitaire. Tous. Ils ont besoin de se rassurer. La plupart sont homosexuels, et ce n'est pas facile à vivre dès qu'on sort de nos milieux. Il n'empêche que, si tout le monde avait la même stature, les vêtements reviendraient dix fois moins cher. On travaillerait sur une seule taille, et le client serait sûr de trouver les mesures qui lui conviennent...

» Dans l'habillement mode de pointe, les homme choisissent seuls. Sinon, ils se font conseiller par leur femme. Le sens esthétique est une supériorité qu'ils leur accordent. Même le plus conservateur s'incline devant l'expérience. Et aujourd'hui personne ne peut plus ignorer ce qui se fait ailleurs. La communication est instantanée, c'est la première fois qu'on peut rêver d'une véritable société planétaire, à côté des particularismes. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

Marine au masculin

Pour l'été 1985.

LA mode masculine d'été 85 « hisse la voile ». Les détails nautiques, en effet, ressortent dans les collections des couturiers-créateurs et des industriels participant au SEHM (Salon international de l'habillement masculin).

Le marine et le blanc se retrouvent partout, des innombrables tricots, souvent rayés, aux blousons traités en spencers, aux chemisettes et aux pantalons assez larges, facilement retroussables pour laver le pont.

Nino Cerruti provoque par ses proportions gonflées, dont une double veste aux détails surbaissés sur le buste. De beaux effets d'optique animent ses tricots changeants.

Jean-Charles de Castelbajac joue le style marin en vastes tricots jacquard rayés sur larges pantalons blancs. Ses gilets de toile de Jouy à dessins bleus sur écru ont le charme des modèles de l'Ancien Régime.

Kenzo écourte ses vestes à grosses rayures, style étudiant anglais, sur pantalons rétrécis du bas, tire-bouchonnant même sur de belles chaussures de coureur cycliste. Sa ligne de plage est destinée à Deauville comme ses coordonnés de chemisettes rayées et de gilets à dos blanc.

Chez *Christian Dior*, Dominique Morlotti chauffe les tenues classiques qu'on vient chercher ici par des accessoires originaux. Les tissus et les couleurs aux harmonies sourdes et discrètes opposent les vestes-chemises en lin uni aux pantalons de seersucker écossais. Le costume de flanelle de laine grise poids plume aux rayures roses est un modèle du genre.

Lanvin se diversifie et vient de conclure un accord avec *Xavier Dormeuil*. Patrick Lavoix a réussi une gamme de tenues de sport très bien étudiée, à partir de sweat-shirts aux découpes en largeur pour faciliter le swing. Des vestes à plastron boutonné se portent sur un tee-shirt.

Ce souci du confort masculin par temps chaud ressort aussi chez *Lucien Foncel*, qui offre des chemises à cravate sans manches sous des vestes de lin rayées au bas arrondi en rayures dissociées de l'imperméable cache-poussière.

Confirmant l'importance du costume poids plume d'été, *Ermenegildo Zegna* lance une draperie de laine à haute torsion, pratiquement infroissable, destinée aux hommes d'affaires : bien épaulé sur pantalon à pinces, en tons sourds, variantes de prince de galles noir et blanc.

Louis Féraud donne la vedette à la veste déstructurée pour la ville, aux blousons surtaillés, sur pantalon à taille haute, élargi aux hanches et fuselé à partir du genou. Ses couleurs : les bleus et les naturels.

Claude Montana dessine une carrure « baraquée » à pantalons larges, au devant froncé sous la ceinture, en belles harmonies de bleus; en cuirs dont il a le secret, comme ce blouson à application d'aigle dans le dos dont les plumes se détachent en relief. Sa silhouette coule à partir des épaules dans une sobriété un rien rétro.

Bjorn Borg et Rohdi Heintz apportent du Nord les thèmes marins suédois, à grands volumes de tricots écru et bleu, des shorts longs et blousons à serrage coulissé. Les blazers courts à six boutons montrent de petits revers surbaissés.

NATHALIE MONT-SERVAN.

COLOMBO ACCUEILLE
LE RAFFINEMENT MERIDIEN.

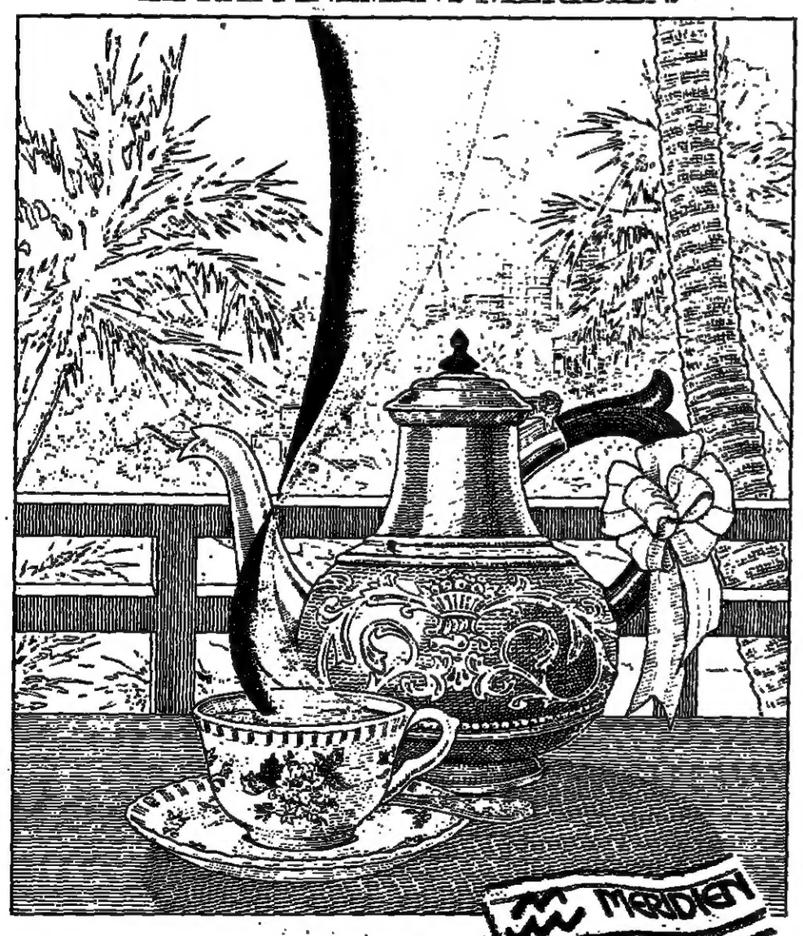

AOÛT 1984. OUVERTURE DE L'HÔTEL GALADARI MÉRIDIEN COLOMBO.
DEPUIS LE MOIS D'AOÛT 1984 UN PARFUM DE RAFFINEMENT S'EST INSTALLÉ À COLOMBO : L'HÔTEL GALADARI MÉRIDIEN.
SITUÉ AU CŒUR DU QUARTIER DES AFFAIRES, CET HÔTEL DE GRAND LUXE OFFRE LES RAFFINEMENTS INDISPENSABLES À VOTRE CONFORT : CLUB SYNDE, SAUNA, PISCINE POUR VOUS ASSURER LA PLUS AGRÉABLE DÉTENTE.
MAIS IL DISPOSE AUSSI DE TOUTES LES INSTALLATIONS NÉCESSAIRES À L'ACCUEIL DES SÉMINAIRES ET CONGRÈS.
RÉSERVATIONS ET INFORMATION : VOTRE AGENCE DE VOYAGES, VOTRE AGENCE AIR FRANCE OU "MÉRIDIEN RÉSERVATION INTERNATIONAL" (MRI) À PARIS AU (1) 737.15.70.
LES HÔTELS FRANÇAIS DANS LE MONDE.
GROUPE AIR FRANCE

GIANFRANCO
FERRE
BOUTIQUE HOMMES
23, rue Cambon - 75001 PARIS - Tél. 261-84-65

LE DEPOT SORT SES GRIFFES
Cloth by Cerruti Courrèges Cardin Fath
Dior Renoma Dormeuil Hasting
VENTE DIRECTE MODE MASCULINE
= 40 % D'ECONOMIE
Atelier de retouches (tailleur)
DEPOT DE GRANDES MARQUES
15, rue de la Banque (2e) - 296.99.04
Mo Bourse - (3e étage)

هكذا من الاصل